

N° 725 39^e Année Tome CCVI 1^{er} Septembre 1928

MERCURE

DE

FRANCE

Paraît le 1^{er} et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



LOUIS ROUGIER.....	<i>De la Mystique démocratique.....</i>	257
RACHILDE.....	<i>Le Château seul, nouvelle.....</i>	293
CHARLES-ADOLPHE CANTACUZÈNE.....	<i>Epigrammes et Tombeaux, poèmes....</i>	305
MARTIAL DE PRADEL DE LAMASE.....	<i>Guy de Maupassant Commis à la Ma- rine.....</i>	309
CHARLES APPLETON..	<i>Quelques Prodiges antiques.....</i>	360
LISE DE MAUREILHAC.	<i>Le Rancho de l'Ombù, roman (III).....</i>	372

REVUE DE LA QUINZAINE. — GABRIEL BRUNET : Littérature, 411 | ANDRÉ FONTAINAS : Les Poèmes, 418 | JOHN CHARPENTIER : Les Romans, 422 | EDMOND BARTHÉLEMY : Histoire, 428 | GEORGES BOHN : Le Mouvement scientifique, 434 | HENRI MAZEL : Science sociale, 438 | MAURICE BESSON : Questions coloniales, 444 | CHARLES-HENRY HIRSCH : Les Revues, 448 | AUGUSTE MARGUILLIER : Musées et Collections, 455 | CHARLES MERKI : Archéologie, 465 | DIVERS : Chronique de Glozel, 469 | DOCTEUR JULES THIERCELIN : Notes et Documents scientifiques, *Le Docteur Gall et la Phrénologie*, 478 | GEORGES MARLOW : Chronique de Belgique, 482 | Z.-L. ZALESKI : Lettres polonaises, 490 | ANDRÉ BUSSY : Bibliographie politique, 496 | MERCURE : Publications récentes, 500 ; Echos, 502.

Reproduction et traduction interdites

PRIX DU NUMÉRO

France..... 4 fr. | Étranger..... 4 fr. 50

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VI^e

DEPUIS LE 1^{er} SEPTEMBRE 1928
N° 725
Année 1928

ÉDITIONS DU MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS-6^e (R. C. SEINE 80.493)

L'Altana, ou la Vie vénitienne, 1919-1924,

par HENRI DE RÉGNIER. 2 vol. in-16 à 12 fr. l'un 24 fr

Zogoïbi, roman de ENRIQUE LARRETA, traduit de l'espagnol par FRANCIS DE MIOMANDRE.

Un volume in-16 12 fr

Janot-Poète, roman, par FRANCIS JAMMES.

Un volume in-16 12 fr

Impressions, troisième série, par ÉMILE VERHAEREN. (Baudelaire à Mallarmé. Parnassiens et Symbolistes. De l'Art poétique. Prosateurs contemporains).

Un volume in-16 12 fr

Flamma tenax 1922-1928, poésies, par HENRI DE RÉGNIER

Un volume in-16 12 fr

Œuvres choisies d'Albert Samain

Préface de FRANCIS JAMMES. Portrait d'Albert Samain sur son lit de mort. EUGÈNE CARRIÈRE. Deux autres portraits en phototypie. Appendice : Lettres de STÉPHANE MALLARMÉ en fac-similé. Poésies de LOUIS LE CARDON, CHARLES GUÉRIN. Textes de REMY DE GOURMONT, LOUIS DENISE, AD. VAN DER WEGE et PAUL LÉAUTAUD.

Édition du Monument.

Un volume in-8, tirage limité.

MERCURE DE FRANCE donne dans les 24 livraisons d'une seule année la matière de cinquante volumes in-16 ordinaires, qui, au prix moyen de 10 francs l'un, coûteraient 500 francs.

Le Mercure de France a publié au cours de l'année 1927 :

113 études, essais, longs articles, contes, romans, nouvelles et fantaisies ;

des poésies de 21 poètes ;

environ 500 articles dans la "Revue de la Quinzaine", sous les 75 rubriques suivantes :

Archéologie.	Lettres chinoises.	Notes et Documents scientifiques.
Art.	Lettres dano-norvégiennes.	Ouvrages sur la Guerre de 1914.
L'Art à l'étranger.	Lettres espagnoles.	Philosophie.
Art ancien et Curiosité.	Lettres finnoises.	Les Poèmes.
Bibliographie politique.	Lettres hispano-américaines.	Poétique.
Bibliothèques.	Lettres italiennes.	Police et criminologie.
Chronique de Belgique.	Lettres japonaises.	Préhistoire.
Chronique de Glozel.	Lettres néo-grecques.	Publications d'art.
Chronique des mœurs	Lettres polonaises.	Publications récentes.
Chronique de la Suisse romande.	Lettres portugaises.	Questions administratives.
Echos.	Lettres russes.	Questions coloniales.
Enseignement.	Lettres suédoises.	Questions économiques.
Ethnographie.	Lettres turques.	Questions fiscales.
La France jugée à l'étranger.	Littérature.	Questions juridiques.
Gazette d'Hier et d'Aujourd'hui.	Littérature comparée.	Questions militaires et maritimes.
Géographie.	Littérature dramatique.	Questions religieuses.
Hagiographie et Mystique.	Métapsychique.	Régionalisme.
Histoire.	Le Mouvement scientifique.	Les Revues.
Histoire des Religions.	Musées et Collections.	Les Romans.
Les Journaux.	Musique.	Science financière.
Lettres allemandes.	Notes et Documents économiques.	Science sociale.
Lettres anglaises.	Notes et documents d'histoire.	Sciences médicales.
Lettres anglo-américaines.	Notes et Documents littéraires.	Société des Nations.
Lettres antiques.		Théâtre.
Lettres bulgares.		Tourisme.
Lettres canadiennes.		Voyages.
Lettres catalanes.		

Envoi franco d'un spécimen

sur demande adressée 26, rue de Condé, Paris-6^e

Bi 8
MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS (6^e)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine.

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.

ÉTRANGER

1^o *Pays ayant accordé le tarif postal réduit :*

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Congo Belge, Cuba, Egypte, Équateur, Espagne, Esthonie, Éthiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Libéria, Lituanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 90 fr. | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr. 50

2^o *Tous autres pays étrangers :*

Un an : 105 fr. | 6 mois : 57 fr. | 3 mois : 30 fr. | Un numéro : 5 fr.

En ce qui concerne les **Abonnements étrangers**, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent quel que soit le prix marqué : le numéro 4 fr. ; le tome autant de fois 4 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, PARIS-259-31 ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de la correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 6 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de deux mois de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.

DE LA MYSTIQUE DÉMOCRATIQUE

—

I

CE QUE C'EST QU'UNE MYSTIQUE

Une mystique est un ensemble de croyances qu'on ne saurait justifier ni en raison, ni en expérience, mais qui s'imposent par la voix de l'autorité, de l'exemple, de l'habitude, du préjugé, de l'intérêt et, plus particulièrement, parce qu'elles expriment et sanctionnent les aspirations sentimentales et les tendances passionnelles d'un individu ou d'une collectivité, si bien qu'on les doit expliciter « en sentiment ». Lorsque Jean-Jacques proclame : « l'homme est né libre et partout il est dans les fers », il énonce une proposition qui n'est fondée ni en expérience, ni en raison. L'expérience, il en convient et il se propose de l'expliquer, établit que l'homme est partout dans les fers, d'où on ne saurait induire qu'il est libre au moment de sa naissance, et si la raison entreprenait de le prouver, elle serait immédiatement démentie par l'expérience qui constate effectivement le contraire. La proposition de Rousseau est une contradiction dans les termes. Répliquera-t-on qu'il faut l'entendre : « L'homme à l'état de nature, avant toute institution sociale, était libre et il naît tel parce que, à l'instant de sa naissance, il est dans l'état de l'homme primitif ; seulement, du fait qu'il grandit dans un milieu social, il abdique sa liberté origi-

nelle ». Que tirerera-t-on de là, sinon qu'il y a incompatibilité entre l'état de société et la liberté native de l'homme et que, si l'on veut bénéficier des avantages de la société, il faut renoncer à la liberté naturelle : pourquoi alors déclarer que l'homme naît libre puisqu'il grandit en société ? L'état de nature entendu comme l'état primitif de l'humanité n'est, au reste, qu'une fiction, n'ayant jamais été constatée à l'orée de l'évolution humaine et toutes les données de l'ethnologie et de l'anthropologie s'accordant à montrer que l'homme primitif, étroitement dominé par des représentations collectives et des impératifs sociaux, est bien moins libre que le civilisé. On paraît comprendre la pensée de l'auteur du *Contrat Social* de cette façon : « l'homme est libre en droit, mais, en fait, il est asservi ». Cette exégèse n'est pas plus satisfaisante que la précédente. En vertu de quel droit l'homme est-il libre ? — Du droit de nature. — Mais le droit naturel, étant le seul, comme on l'a dit plaisamment, qui n'existe pas dans la nature, ne se trouve avoir pas plus de réalité historique que l'état de nature. Au contraire, l'histoire prouve que c'est la société qui a conféré juridiquement des droits à l'homme et les a consacrés par toute la force du corps social, si bien que l'opposition du fait et du droit dans l'affirmation de Jean-Jacques est dénuée de toute signification. Songerait on à interpréter l'apophtegme de Rousseau à la façon d'un aristotélicien, d'un stoïcien ou d'un cartésien : « l'essence de la nature humaine est la raison, or la raison implique l'autonomie de la personne humaine, seulement la vie en société lèse cette autonomie ». Que conclure de là, sinon à nouveau, encore, qu'en définissant l'homme à la façon d'Aristote et des stoïciens : *un animal raisonnable et social*, on accouple deux qualificatifs en partie contradictoires ou, tout au moins, limitatifs l'un de l'autre, puisque, de son caractère d'être raisonnable, on peut déduire, à titre de propre, que l'homme est libre, alors que, de son caractère d'être social, on peut déduire syllogistiquement qu'il ne l'est pas. Nous retombons dans la même contradiction *in adjecto*.

L'affirmation de Jean-Jacques n'a donc aucun sens positif, empirique ou rationnel : c'est une affirmation passionnée. On doit l'interpréter « en sentiment » de la façon suivante : « Nous aspirons à être libres ; or, nous ne le sommes pas à notre gré. Pour légitimer notre aspiration, nous décrétons *a priori* que nous avons droit à la liberté et que l'Etat qui nous la refuse est dans son tort. » Ce raisonnement de justification vaut cet autre : l'instinct vital proteste en nous contre notre propre disparition ; nous justifions alors notre instinct en disant, à la façon de Jean-Jacques : « Partout l'homme est mortel et pourtant il naît immortel », ce qui n'a d'autre signification que celle-ci : « les hommes meurent et, pourtant, ils désirent se survivre par delà la tombe. »

Si j'ai insisté sur la célèbre maxime qui inaugure le *Contrat Social*, c'est pour bien marquer le sens que je donne au terme de *Mystique*. Une théorie physique, telle que la théorie de la relativité, en dépit de son caractère déconcertant pour le sens commun, n'est pas une mystique : elle coordonne un ensemble de lois physiques et elle aboutit à des propositions parfaitement contrôlables par l'expérience : sa valeur rationnelle et empirique se tire de sa double aptitude à classer commodément les lois physiques en les fusionnant parfois dans de plus générales et à prévoir des effets nouveaux que l'observation a confirmés. Une géométrie non-euclidienne n'est pas une théorie mystique, en dépit de l'étrangeté apparente de ses théorèmes, car, du moment qu'on a vérifié la non-contradiction de ses postulats, elle existe logiquement, c'est-à-dire de la seule existence qui soit requise dans les sciences formelles. Un régime politique, qu'il fonctionne par l'effet de traditions constituant une sorte de droit coutumier comme en Angleterre, qu'il résulte d'un ensemble de lois organiques comme en France, n'est pas une mystique. C'est une réalité juridique qui peut fonctionner en vertu d'une interprétation tendancieuse de la constitution, qui peut conduire à des incidences ignorées

du législateur : mais réalité juridique et application pratique constituent des faits parfaitement positifs. Il en est de même des justifications de tel ou tel régime politique, de ce qu'on a coutume d'appeler la « théorie » ou la « doctrine » de ce régime. Envisagées en tant qu'idées-forces qui agissent sur l'esprit des masses, qui ont une valeur de symbole et de suggestion, les doctrines se proposent à nous comme des croyances objectives dont on peut étudier les effets. Mais leur valeur d'action, leur efficacité ne laissent en rien préjuger leur valeur théorique, c'est-à-dire leurs raisons de s'imposer à notre créance. Il se peut que fondée « en sentiment » en tant que représentative de tout un faisceau d'aspirations populaires, de préjugés collectifs, d'intérêts organisés, une doctrine politique ou sociale ne soit défendable ni en raison ni en expérience. Dans ce cas, nous disons que c'est une mystique.

Est une mystique ou, du moins, est acceptée comme telle toute doctrine que l'on pourrait peut-être justifier en expérience ou en raison, mais qu'on n'éprouve plus le désir ou le besoin de remettre en question ; qui se présente comme un dogme, évident par l'effet de l'exemple, de l'autorité et de la coutume, inévitable par l'impossibilité qu'on croit qu'on éprouverait à s'en écarter, intangible par suite de sa bienfaisance réputée sacro-sainte. Un régime politique vraiment fort s'impose à ses sujets comme un dogme. C'est celui dont on peut dire ce que Mussolini déclarait de lui-même : « On doit m'accepter comme un mythe », ce qui veut dire : « Je suis au-dessus de toute contestation et de toute mise à l'épreuve, je suis un postulat de l'existence nationale qu'il est sacrilège de discuter, je suis l'unique voie de salut, hors de laquelle il n'y a que perdition. »

Quand une doctrine est une mystique, soit que ses principes soient injustifiables, soit qu'on les ait par un accord tacite volontairement soustraits à toute discussion et à tout contrôle, elle prend la forme d'une religion, c'est-à-dire

d'un ensemble de croyances suprarationnelles et transcendantes à l'expérience, dont le fondement réside dans l'évidence qu'elle provoque dans les esprits ou la ferveur qu'elle suscite dans les cœurs des croyants qui y adhèrent.

Le Principat, puis le Dominat, furent, pendant quatre siècles, pour les habitants de l'Empire romain une mystique : les sujets de l'empire ne concevaient pas d'autre forme de gouvernement, ils n'entrevoyaient pas la possibilité de revenir à une constitution républicaine, jugeant que l'oppression d'un seul était bien moins lourde et onéreuse que celle d'une aristocratie. Cette mystique prit l'aspect d'une religion, la religion impériale, qui se superposa à la religion officielle plus ou moins tombée en désaffection et en désuétude. Ce fut une religion si forte qu'elle survécut à la conversion de l'Empire, et le protocole des basileis byzantins renforça le cérémonial institué par Aurélien et Dioclétien. Les premiers chrétiens, qui jetèrent l'anathème sur *l'imperium romanum* parce qu'idolâtre, n'apparurent pas seulement comme des séditeux, mais comme des sacrilèges et des impies. La monarchie dynastique, en France et en Angleterre, fut une mystique et, par suite, une religion, la religion monarchique de droit divin : toute critique à son adresse prenait le caractère d'un crime de lèse-majesté. La démocratie actuellement est une mystique. Nos parlementaires parlent des « immortels principes de 89 » comme de dogmes indiscutables, sur lesquels il est oiseux de revenir. Toute tentative d'en donner des preuves risquerait de les affaiblir en laissant place à la controverse, si bien qu'on les a soustraits, une fois pour toutes, à toute discussion théorique et à tout contrôle expérimental.

II

DU CARACTÈRE MYSTIQUE DES PRINCIPES DE L'IDÉOLOGIE DÉMOCRATIQUE

Chose remarquable, ce caractère mystique, les principes de l'idéologie démocratique l'ont revêtu dès la Révolution

française. A cette époque, ils ont déjà tous les caractères des dogmes religieux : ils s'imposent à l'esprit en vertu de leur évidence, si bien que *onus probandi* incombe au contradicteur qui, en les mettant en doute, est estimé se placer délibérément dans l'absurde. Tels sont les droits naturels de l'homme et du citoyen. Le 27 juillet 1789, l'abbé Sieyès déclarait à l'Assemblée constituante :

Nous avons jugé que la Constitution devait être précédée d'une Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen ; non que cette exposition pût avoir pour objet d'imprimer à ces vérités premières une force qu'elles tiennent de la morale et de la raison, qu'elles tiennent de la nature, qui les a déposées dans tous les cœurs auprès du germe de la vie ; qui les a rendues inséparables de l'essence et du caractère d'homme ; mais c'est à ces titres mêmes que vous avez voulu que ces principes ineffaçables fussent sans cesse présents à nos yeux dans la Constitution.

Crenière déclare, au cours de la même discussion, que ces droits « sont gravés dans le cœur des Citoyens s'ils sont libres, et qu'ils sont empreints sur leurs fers s'ils sont esclaves », étant, au reste, « si connus et si évidents, que leur extrême simplicité est sans doute la seule raison qui ait pu décider à en imaginer d'autres ».

Parmi les dogmes de la Mystique démocratique, il n'en est pas de plus fondamental que celui de l'égalité naturelle de tous les hommes. Sur quoi le fonde-t-on ? Sur l'expérience, il y aurait difficulté ; en raison, il y aurait contestation. Mieux vaut le proclamer évident par lui-même :

La nature, écrit Leriguet, crie dans tous les cœurs ; elle montre à tous les yeux que les hommes naissent libres et parfaitement égaux.

Nous sommes tous égaux, n'est-ce pas ? affirme le *Manifeste des Egaux*. Ce principe demeure incontesté, parce que, à moins d'être atteint de folie, on ne saurait dire sérieusement qu'il fait nuit quand il fait jour.

Ainsi, le « saint dogme de l'égalité », comme dit Volney

dans ses *Ruines*, se passe de toute justification, parce qu'il est évident comme le jour.

L'égalité naturelle et les droits naturels de l'homme sont des vérités innées en nous, déposées dans notre esprit ou gravées dans nos cœurs par la nature ou par la Divinité et qui s'imposent à nous, comme les normes indiscutées du juste et du bien, de toute la force de leur évidence. La règle cartésienne de l'évidence devient ainsi le critérium des vérités premières éternelles et nécessaires, qui constituent ce qu'on avait coutume d'appeler le *Code de la Nature*.

On peut regarder l'évidence, écrit Mercier de la Rivière dans *l'Ordre naturel et essentiel des Sociétés politiques*, comme une divinité bienfaisante, qui se plaît à donner la paix à la terre. Vous ne voyez point les géomètres en guerre au sujet des vérités évidentes parmi eux... De l'évidence des vérités géométriques, passez à l'évidence des vérités sociales, à l'évidence de cet ordre essentiel qui procure à l'humanité son meilleur état possible.

Il est très remarquable que les penseurs du siècle de *l'Encyclopédie*, qui se réclament de Bacon, de Locke et de Newton, raisonnent en purs cartésiens. Ils sont aprioristes et déductifs, en dépit de leur empirisme de façade. Continuellement, ils opposent la raison à l'expérience, le droit au fait, l'idéal au réel. D'Alembert, dans son *Essai sur les principes des connaissances*, enseigne que toutes nos idées dérivent des sensations ; mais lui plaît-il de nous rappeler ce que c'est que l'homme, il oppose résolument la raison à la faculté de sentir :

Il faut se rappeler ce principe trivial et de tous les temps que la raison est ce qui distingue l'homme de la brute ; par le mot raison, on n'a pu entendre que la faculté de penser, en tant qu'elle est distinguée de celle de sentir.

Ailleurs, il déclare :

Le vrai métaphysique ressemble au vrai en matière de goût ; c'est un vrai dont tous les esprits ont le germe en eux-mêmes, auquel la plupart ne font pas attention, mais qu'ils reconnaissent

dès qu'on le leur montre. Il semble que tout ce que l'on apprend dans un bon livre de métaphysique ne soit qu'une réminiscence de ce que notre âme a déjà su.

Parti de l'empirisme de la table rase, le voilà qui tient le langage d'un platonicien !

Les Physiocrates, dont toute la philosophie morale et l'économie politique reposent sur l'évidence, définissent celle-ci avec Quesnay :

L'évidence résulte nécessairement de nos propres sensations. La voie des sens est l'unique source de nos connaissances naturelles et l'unique principe de l'évidence des vérités réelles.

Leur plaît-il ensuite de nous dire comment on parvient à la découverte des vérités premières de la morale et du droit, on s'aperçoit qu'ils ne font rien d'autre que d'appliquer aux sciences politiques et morales la procédure préconisée par Descartes pour les sciences de la nature. Selon eux, les principes de la morale et du droit forment un système de lois universelles, que chaque homme venant en ce monde connaît par les lumières de sa raison.

La justice et la nécessité de ces lois naturelles, essentielles et universelles, enseigne Mercier de la Rivière, sont d'une telle évidence, qu'elles se manifestent à tous les hommes sans le secours sensible : aussi ne sont-elles point insérées dans les recueils ordinaires des lois : c'est dans le code même de la nature qu'elles se trouvent écrites, et nous les y lisons tous distinctement à l'aide de la raison, de cette lumière qui *illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum*.

Le droit positif se déduit du code de la nature, fondement de « l'ordre essentiel des sociétés », auquel on donne le nom de droit naturel.

La législation positive, écrit Quesnay, n'institue pas les motifs ou les raisons sur lesquelles elle établit ses lois... Les lois positives, justes, ne sont donc que des déductions exactes ou de simples commentaires de ces lois primitives qui assurent partout leur exécution autant qu'il est possible. Les lois fondamentales

des sociétés sont prises immédiatement de la règle souveraine du juste et de l'injuste absolu, du bien et du mal moral.

Si quelqu'un se réclame de Condillac au XVIII^e siècle, c'est à coup sûr Condorcet. Or, ce sensualiste convaincu, plus explicite encore en cela que les Physiocrates, ne laisse pas de déclarer :

Ce n'est point dans la connaissance positive des lois établies par l'humanité qu'on doit chercher ce qui convient d'adopter, c'est dans la *raison* seule ; et l'étude des lois instituées chez les différents peuples n'est utile que pour donner à la raison l'appui de l'observation et de l'expérience, que pour leur apprendre à prévoir ce qui peut ou ce qui doit arriver.

Là-dessus, il gourmande Montesquieu, comme le fera Mirabeau, pour avoir enseigné qu'à chaque climat et à chaque peuple convient une constitution propre :

Comme la vérité, la raison, la justice, les droits des hommes, l'intérêt de la propriété, de la liberté, de la sûreté sont les mêmes partout, on ne voit pas pourquoi tous les Etats n'auraient pas les mêmes lois criminelles, les mêmes lois de commerce. *Une bonne loi doit être bonne pour tous, comme une proposition vraie est vraie pour tous.*

En identifiant la bienfaisance des lois, qui varie avec les individus et les peuples, à la vérité d'une proposition scientifiquement démontrée, qui s'impose à tous les esprits, Condorcet commet un beau paralogisme. Mais il ne s'en aperçoit pas, parce que les principes du droit rationnel sont évidents pour lui et que, par suite, il ne songe ni à les mettre en discussion, ni à les confronter avec l'expérience. Ce sont les dogmes d'une Mystique, la Mystique démocratique, qui lui fait dire ailleurs :

Une constitution républicaine est la meilleure de toutes, ... [car] j'ai toujours pensé qu'une constitution ayant l'égalité pour base était la seule qui fût conforme à la nature, à la raison, et à la justice.

III

QU'IL EST CONTRADICTOIRE ET IMPRUDENT DE VOULOIR FOND
DER EN RAISON LES MYSTIQUES. ET PARTICULIÈREMENT LA MYS-
TIQUE DÉMOCRATIQUE.

Quand une doctrine est acceptée par une collectivité comme une mystique, il est contradictoire, vain et dangereux de chercher à la justifier. En la soumettant aux règles de la discussion critique, on ne peut que l'affaiblir. On ramène ses principes du rang de dogmes à celui de propositions de fait, toujours contestables et contrôlables.

Le côté faible des religions, c'est inévitablement leur apologétique. Plus elles proclament de mystères, plus elles sont fortes et inattaquables, parce qu'elles sont hors des démentis de l'expérience et des objections de la raison. Quand elles entreprennent de se justifier, en montrant que leurs mystères ne sont pas antirationnels, qu'on en peut établir la convenance, qu'on peut les entendre analogiquement, elles suscitent les controverses et provoquent des hérésies. Lorsque le Catholicisme prétend se fonder scripturairement, il soulève la question biblique et, loin de convaincre les exégètes qui ne sont pas préalablement croyants, il subit malaisément leurs assauts. Quand il prétend se démontrer en raison, il compromet les mérites de la foi et risque de la faire perdre par la faiblesse de ses propres arguments. Mais, quand il se déclare fondé sur une tradition dont l'Église seule a le dépôt, il est inattaquable, à condition qu'il ne prétende toutefois pas fonder cette tradition sur les Écritures, en quoi il tomberait dans un cercle vicieux manifeste : « Qui me prouve l'autorité de votre tradition ? — Les Écritures. — Pardon, des Écritures interprétées à la lumière de votre tradition, si bien que c'est votre tradition qui fonde l'autorité des Écritures telles que vous les interprétez, et non les Écritures qui confirment votre tradition. » La valeur divine de la tradition catho-

lique est un dogme auquel on croit ou ne croit pas. Mais, si l'on y croit, à quoi bon aller l'affaiblir par une apologétique qui ne convainc que les croyants et risque d'en faire des incrédules en suscitant les objections des adversaires ? Ce n'est pas par la dialectique de ses apologistes, par la sagesse de ses docteurs que l'Eglise a triomphé du paganisme et de l'Empire romain : c'est par l'obstination de ses confesseurs et l'athlétisme de ses martyrs. Une religion absolument intransigeante et qui a une telle emprise sur les âmes qu'elle leur fait mépriser les tourments et la mort l'emportera toujours contre un pouvoir qui s'efforce à la conciliation et qui n'a point cet empire. Un martyr ne prouve pas la vérité de sa croyance, mais il prouve que cette croyance est pour lui une source de vie plus forte que la crainte de la mort. Sainte Blandine n'aurait pas converti Marc-Aurèle, mais elle aurait pu le convaincre que ceci triompherait de cela, que l'heure était venue de clore le livre de la raison antique, de prononcer l'oraison funèbre des dieux du paganisme et de remettre l'empire du monde à l'Eglise qui avait triomphé de la persécution sur le chevalet de torture et sur le sable fin des arènes.

Il en est des convictions politiques comme des convictions religieuses, dès qu'elles prennent l'allure de propositions mystiques indiscutables. J'admets fort bien, en conséquence, l'attitude d'un honorable parlementaire auquel on dirait :

« Allons ! vous n'allez pas nous faire croire, avec votre culture, que vous êtes partisan du suffrage universel. Les plus grands historiens de notre temps, les esprits les plus positifs, Auguste Comte, Taine, Renan, n'ont-ils pas établi son absurdité ? Qu'est-ce, en somme, le suffrage universel, sinon le privilège de l'incompétence, de l'irresponsabilité, du nombre, de la passion, de l'intérêt personnel ou de parti contre la compétence, la responsabilité, la valeur technique, l'esprit d'objectivité, le souci des intérêts généraux que représentent les grands corps professionnels et mo-

raux d'une nation, auxquels il serait plus légitime de déléguer le pouvoir? — Vous avez sans doute raison, mais je ne veux pas discuter. Je suis démocrate, tout comme je suis Français, parce que je suis né sous la troisième République, tout comme je suis né de ce côté-ci des Alpes et du Rhin. Ma foi démocratique est une façon de loyalisme. Un changement dans notre constitution, éprouvée par tant de luttes et de conflits, qui a su constituer à la France un immense domaine colonial, qui est sortie victorieuse de la grande guerre en recouvrant les deux provinces que lui avait fait perdre l'Empire, serait une aventure dont je ne me sens pas le courage d'assumer les risques. Mieux vaut assouplir l'esprit de notre constitution, qui, en définitive, a fait ses preuves, que de se lancer dans l'aléa d'un inconnu. Les régimes ne deviennent supportables qu'à force de s'user, comme les vieux vêtements dont on ne ressent plus aucune gêne parce qu'ils ont pris le pli de nos corps et de nos gestes professionnels. Enfin, que voulez-vous, j'ai foi en la démocratie pour réaliser un certain bien-être moyen, une certaine forme d'égalité sociale, une certaine diffusion des lumières, auxquels je tiens comme à un idéal de justice par tous mes préjugés de famille, de milieu, de classe, d'éducation et par la contagion de l'exemple. Et, après tout, mes raisons de croire en la démocratie, basées sur un certain conformisme pratique, valent les arguments cartésiens, *a priori* ou pseudo inductifs, que Charles Maurras invoque pour justifier sa foi monarchique. Et puis, si nous n'avons pas confiance en la démocratie, la machine marchera mal. Dans le domaine de l'action, la foi engendre le succès. Celui qui est convaincu qu'il ne réussira pas en affaires en fera presque inévitablement de mauvaises. Celui qui ne croit pas en la démocratie fera, en se servant de ses institutions, de la mauvaise politique. » Le discours de cet honnête parlementaire ne serait guère réfutable. Il repose sur le sentiment et l'on n'est point libre d'aimer ou de n'aimer point.

Mais si notre parlementaire croyait expédient d'ajouter : « Je suis démocrate, parce que le régime républicain est le meilleur. Seul il est équitable et fondé en droit, parce qu'il repose sur l'égalité et la liberté, et parce que la souveraineté appartient à la nation qui seule a qualité pour la déléguer à ses mandataires, si bien que ce régime, se révélerait-il détestable à l'usage, ne devrait nullement être abandonné, car cela prouverait seulement qu'il est mal appliqué par des représentants indignes », — à notre leader nous répondrions qu'il raisonne comme le joueur qui innocente toujours sa martingale, bien qu'elle le conduise infailliblement à sa ruine comme toutes les martingales systématiquement appliquées, en déclarant qu'il lui a été infidèle.

« Tant que vous justifiez la démocratie en disant votre foi en elle, vous êtes inattaquables ; mais quand vous prétendez nous l'imposer en démontrant qu'elle est seule orthodoxe, il n'est pas un de vos arguments qui ne soit sujet à caution. Affirmer d'un régime qu'il est le meilleur, c'est comme si l'on disait que la meilleure façon de vaporiser un liquide, c'est de le porter à cent degrés, sans spécifier de quel liquide il s'agit, ni sous quelle pression on l'envisage. Tel régime politique convient à tel peuple, parvenu à tel degré de civilisation, doué de telle structure sociale, tel autre régime s'adresse à un autre. Par exemple, Rousseau dit de la souveraineté, qui appartient à la nation, qu'elle est inaliénable, d'où incessible. Il n'y a donc, pour reprendre votre raisonnement, de légitime que le gouvernement direct du peuple par le peuple. C'est l'espèce de démocratie qu'ont connue les cités antiques, Or, comme Platon et Aristote l'ont fort bien remarqué, le gouvernement direct du peuple par le peuple implique que le nombre des citoyens ne dépasse pas une dizaine de mille. Passé ce chiffre, la cité n'est plus une *polis*, mais une horde. C'est parce que sa population était devenue trop nombreuse que la démocratie dans la Rome républicaine engendra des factions et les guerres civiles. Le rassemblement des comices

au Champ de Mars dégénérait en bagarres et en coups de force. Dans les grands Etats, dans les empires, le gouvernement direct est impraticable. Le referendum plébiscitaire est un leurre, car l'opinion publique est manœuvrée par les détenteurs de la presse et les agents des pouvoirs publics; de plus, le gouvernement obtient la réponse qu'il désire d'après sa façon de poser la question, toute discussion étant impossible. Mais, dès lors que le peuple souverain délègue son pouvoir, en quoi serait-il plus illégal de le commettre à un seul mandataire qu'à plusieurs? Le pouvoir le plus discrétionnaire que l'Occident ait connu, celui des empereurs romains, n'exista jamais qu'en vertu d'une délégation régulière du Sénat et du peuple romain, renouvelée, au moins durant les trois premiers siècles, pour chaque souverain: si la *lex regia* ne reconnaissait aucunes limites à la puissance effective du prince, c'est qu'on n'en reconnaissait aucune à la souveraineté théorique du peuple dont l'empereur était le représentant. Ce qui est vrai du Principat peut s'étendre à une monarchie dynastique, car si on délègue le pouvoir à un individu, pourquoi pas à une famille, ou à une aristocratie, telle que celle inscrite sur le grand livre d'or de Venise, ou à une bourgeoisie corporative, comme celle des Arts majeurs des Républiques italiennes du XIII^e et du XIV^e siècle, ou à la dictature d'un parti, comme le parti fasciste ou le parti ouvrier, à la seule condition, d'ailleurs purement théorique, de stipuler que la classe dirigeante tient son pouvoir d'une délégation expresse de la volonté nationale, et de le confirmer, au besoin, par le recours au plébiscite.

» Vous prétendez que la démocratie seule est juste, parce qu'elle repose sur la liberté et l'égalité. Comment accordez-vous ces deux conditions qui me semblent éminemment s'exclure? Qui dit liberté dit franchise de me comporter autrement qu'autrui, de me grandir à son détriment. L'égalité est toujours restrictive de la liberté des forts au bénéfice des faibles.

» Faut-il sacrifier la liberté à l'égalité ? Pourquoi l'égalité serait-elle l'équité ? Aristote ne disait-il pas qu'il n'y a pire injustice que de traiter également des choses inégales ? Or, la valeur sociale des individus et des groupes qui constituent un Etat est chose fort disparate. En quoi une société fondée sur ce que vous appelez de « privilège » serait-elle plus injuste pour le peuple, que ne l'est une société égalitaire pour les classes supérieures, si, comme je vous le démontrerai par l'histoire, les privilèges, sous couleur de faveurs concédées par l'Etat, ont été bien souvent des obligations et des charges, qui, loin d'avoir été usurpées par la force ou la ruse, ont été imposées par contrainte, si bien que leurs heureux détenteurs s'empressaient de s'en libérer dès qu'ils en trouvaient le moyen ? Songez aux magistratures municipales sous le Bas-Empire.

» Sacrifiant le point de vue de l'égalité à celui de la liberté, direz-vous que la démocratie est le gouvernement libéral par excellence ? Eh ! les monarchies absolues d'ancien régime, l'empire romain lui-même, ont-ils jamais exercé un pouvoir aussi discrétionnaire que nos démocraties libérales ? Eussent-ils jamais pu établir la conscription militaire obligatoire pour tous, ou, à les voir si timides en matière fiscale, prélever plus de moitié de la fortune des citoyens comme le gouvernement français pendant la guerre mondiale ? L'Etat moderne peut disposer de la fortune et de la vie des citoyens à condition d'y mettre les formes légales, grâce au beau sophisme de Jean-Jacques, parce que la loi, explique-t-il, issue de la volonté générale, est censée représenter celle d'un chacun et que chaque sujet, en obéissant à tout le monde, n'obéit ainsi qu'à lui-même, si bien qu'il ne saurait se révolter sans se déjuger et se contredire.

» Rectifions donc votre parler. Avouons que le régime démocratique favorise une certaine classe de la nation en proclamant son égalité civile et politique avec d'autres classes antérieurement privilégiées. Je vous entends alors sur deux points : est il juste de favoriser une telle classe, et

cette classe, est-ce bien celle à laquelle vous songez, à laquelle s'adressent dans les assemblées vos témoignages grandiloquents ?

» A vous entendre, ce serait la classe populaire. Cette prédilection, dans vos soucis législatifs, pour le peuple peut-elle se justifier en raison et en expérience ? En raison, est-il sage de sacrifier l'élite à la masse et n'est-ce pas violer cet ordre de perfections où Malebranche voyait le fondement de la morale ? En expérience, l'histoire ne prouve-t-elle pas que la distinction des classes sociales est aussi nécessaire au corps social que la différenciation des tissus à la vie des organismes supérieurs et que les élites sont les éléments les plus délicats, les plus périssables, les plus lents à reconstituer, de même que, dans les organismes, les tissus nobles, plus irritables, plus vulnérables, tendent toujours à céder la place au tissu conjonctif, prolifique et envahissant ?

» Mais n'êtes-vous pas dupe de vos propres discours ? Cette classe, la plus favorisée par la démocratie, est-ce bien la classe salariée ? Je veux vous démontrer que c'est la classe des hommes d'affaires, des financiers, des commerçants, des industriels et, seulement par choc en retour, la classe paysanne et ouvrière, par contre-coup et incidemment, dans la mesure où l'industrie et le commerce ont besoin, par la fatalité automatique de leur développement naturel, d'élever le *standard of life* de la masse pour la gagner comme clientèle. Les classes libérales, voilà les véritables sacrifiées de la démocratie dite « libérale ». Sur leur dos, ouvriers et patrons s'entendent à l'aise. Travail et Capital ne s'opposent pas : ils ont partie liée, car les hauts salaires dépendent des superbénéfices, et le socialisme lui-même, quand il reste à l'état de revendication, en stimulant l'appétit du peuple augmente sa capacité de produire et de consommer. Voilà pourquoi les démocraties libérales deviennent, par un procès inévitable, des ploutocraties, cependant qu'à pas lents s'exile du monde le cortège des Muses

et de leurs serviteurs. Est-ce bien là ce dont rêvait votre idéalisme politique ? »

IV

EN QUEL CAS IL EST PIEUX DE S'EN PRENDRE AUX MYSTIQUES ET PARTICULIÈREMENT A LA MYSTIQUE DÉMOCRATIQUE

Les mystiques ne sont pas obligées d'être vraies, mais elles sont tenues à être bienfaitantes. Tant qu'elles le demeurent, on ne discute pas leurs titres à s'imposer : mais quand elles ont cessé d'épuiser leurs heureux effets, quand elles trahissent les réalités qu'elles ont pour mission de traduire, lorsqu'elles deviennent un dogmatisme opprimant et un formalisme stérile, il est temps de se rappeler le mot de Renan : « La foi ne doit pas être une chaîne . » Il convient alors d'éprouver leurs fondements, de leur demander leurs raisons à nous tyranniser, de les mettre à la question, de les citer au tribunal de l'esprit critique.

Depuis la Révolution Française, nous vivons sous l'empire d'une mystique, qui s'était substituée elle-même à une religion politique, la religion monarchique de droit divin.

Nul doute que la mystique démocratique n'ait réalisé, à son heure, une œuvre auguste, sublime et nécessaire. Mais nous sommes arrivés à un tournant de l'histoire, où l'on peut se demander si elle ne doit pas céder le pas à une doctrine mieux adaptée aux réalités politiques, économiques et sociales ; si, à vouloir la maintenir à tout prix, on ne risque pas de la rendre nocive et dangereuse. Dans le lit de Procuste de la Révolution Française, qui ne laisse subsister qu'un État tout-puissant et centralisé en face d'une poussière d'individus sans cohésion, nous nous refusons à insérer la structure complexe d'un pays formé d'une multitude de groupements professionnels, techniques et moraux, organisés et hiérarchisés, qui sont, aux simples individus, dans la Nation, ce que les tissus, comparés aux simples cellules, sont à un organisme vivant, et qui ont, au moins autant

que les individus, droit à être représentés. C'est dans cette conviction que nous avons entrepris l'examen critique de la mystique démocratique.

Cet examen conduit à trois résultats. Prise en elle-même, cette mystique invoque des principes contradictoires ; en second lieu, elle repose sur des dogmes que l'on ne saurait fonder ni en raison ni en expérience : en troisième lieu, elle conduit à des résultats incompatibles avec ses intentions premières. Ayant eu dessein de fonder une société composée de citoyens libres et égaux, elle a donné naissance à une société composée de multiples classes, enchevêtrées ou hiérarchisées, correspondant aux multiples fonctions de la division du travail social. Devant réaliser, quand elle s'entient à revendiquer l'égalité civile et politique, une démocratie libérale, elle a donné naissance à une ploutocratie bourgeoise ; devant aboutir, quand elle réclame en œuvre l'égalité de conditions au nom de la prétendue égalité naturelle de tous les hommes, au Babouvisme, c'est-à-dire au communisme intégral, elle se trouve avoir favorisé le développement du régime capitaliste et facilité le passage d'un type de civilisation qualitative fondée sur le primat du spirituel sur le Temporel à une civilisation quantitative fondée sur le primat des fonctions économiques.

La mystique démocratique fut une machine de guerre destinée à abattre le régime féodal : elle n'est pas propre à organiser une société composée de corps sociaux et d'organismes professionnels de toute sorte, qui sont parvenus à l'existence juridique en dépit d'elle qui avait précisément pour tâche de les détruire. Elle repose sur des principes plus aptes à régler les rapports de coexistence des individus qu'à diriger la coordination des différents groupements et sociétés particulières, considérés comme autant de services publics en vue de l'utilité générale. Elle repose enfin sur un pseudo-concept, une notion fautive, celle d'égalité naturelle, qui poussée dans ses conséquences logiques, se prête à justifier les surenchères élec-

torales les plus démagogiques et les revendications les plus extrémistes.

Attaquer la Mystique démocratique, ce n'est pas nécessairement s'en prendre au régime républicain ; mais c'est, en le débarrassant d'une idéologie surannée, lui permettre de s'amodier, de combler ses lacunes et de réparer ses injustices ; c'est aussi faciliter aux sciences juridiques leur réadaptation à une réalité en perpétuel devenir.

V

LES PRINCIPES CONTRADICTOIRES DE LA MYSTIQUE DÉMOCRATIQUE

Les légistes du roi de France au moyen âge, les publicistes de l'ancien régime, tels que Bodin et Grotius, les Monarchomaques protestants et les théologiens gallicans ont édifié une justification doctrinale du pouvoir monarchique qui s'est imposée avec évidence aux esprits les plus éclairés tant que la monarchie fut à la hauteur de sa tâche, tant qu'elle se montra forte et décidée. Ce ne sont point tant les abus de l'absolutisme, comme on se complait à le répéter, mais plutôt les faiblesses et la carence de la monarchie en face du régime féodal restant sur ses droits acquis, qui provoquèrent sa désaffection et sa ruine. C'est la résistance des corps constitués, la Noblesse, le Clergé, les Parlements et les États provinciaux, encouragés par l'inertie d'un Louis XV, par le caractère timoré d'un Louis XVI, qui, en faisant échouer les tentatives de réforme de quelques ministres, rendit la Révolution inévitable. Le déficit, sa cause occasionnelle, ne résulta nullement de la misère du royaume, dont le commerce n'avait jamais été si prospère ni la bourgeoisie si aisée, mais de l'incapacité du gouvernement à asseoir convenablement l'impôt suivant les capacités contributives des différentes classes de la Nation. Tandis que les notables se récuiaient devant l'impôt, invo-

quant " les lois organiques du royaume ", c'est-à-dire leurs privilèges, une classe moyenne, enrichie par l'industrie et le négoce, s'était formée qui ne voulait admettre d'autre principe de distinction civile et politique que la fortune. La Révolution, faite au nom du peuple français, fit avant tout les affaires de la bourgeoisie. A une société hiérarchisée, reposant sur la distinction des nobles et des roturiers, succéda une société égalitaire reposant sur la distinction des riches et des pauvres, les pauvres n'ayant plus à compter sur la tutelle morale des anciennes classes privilégiées, molestées ou disparues, ni sur les franchises des corporations abolies. Se proposant de faire régner, dans une vertueuse médiocrité, une douce égalité de conditions, la Révolution instaura le régime le plus propice à favoriser l'avènement du capitalisme et la création du prolétariat.

Pour renverser l'ancien régime, les sociétés de pensée et les idéologues de la Révolution élaborèrent une doctrine nouvelle, la doctrine démocratique. Elle repose sur un amalgame d'idées, de valeur fort différente et, en partie, contradictoires, d'où résultent son ambiguïté et sa souplesse d'adaptation. Mais, au début, les contradictions n'apparurent point, parce que la doctrine avait une portée historique précise : elle était destinée à supprimer le régime féodal, devenu odieux à la masse des administrés. Chacun des droits de l'homme et du citoyen, qui nous semble formulé *in abstracto*, était lu *in concreto* comme supprimant un abus intolérable de l'Ancien Régime. Ainsi considérée, relativement à ce qu'elle avait pour mission d'abolir, la « doctrine » est parfaitement cohérente ; elle ne laisse place à aucune divergence d'interprétation et atteint parfaitement sa destination originelle. Mais, lorsqu'à des principes essentiellement destructeurs, négatifs, régulateurs ou limitatifs, on prétendit conférer un rôle constructif et organique ; lorsqu'à leur portée historique et à leur sens relatif on voulut substituer une signification dogmatique et absolue, lorsqu'on se mit à traiter d'hérétique et de sacrilège quiconque préten-

dait discuter les articles de foi de ce nouveau Symbole des Apôtres de la religion démocratique qu'est la Déclaration des Droits de l'homme, les mêmes principes se révélèrent contradictoires en théorie, souvent ruineux, perturbateurs et anarchiques dans la pratique.

L'idéologie démocratique, telle qu'on la trouve formulée dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* qui sert de préambule à la Constitution du 3 septembre 1791, invoque trois principes fondamentaux. Le premier, inspiré de Bentham, est celui de l'utilité générale comme unique fondement de toutes les distinctions sociales (*art. 1^{er}*). Ce principe n'est pas spécifiquement démocratique. Il peut légitimer, suivant les cas, toutes les formes possibles de gouvernement, même la dictature. Toutefois, assimilant les institutions sociales à des services publics, il les dépouille de leur caractère absolu et divin. Il les subordonne, par voie de conséquence, au contrôle des usagers, pour le bien commun desquels elles ont été établies, ce qui entraîne logiquement la responsabilité de l'Etat et de ses commettants. Le second principe, issu de la Réforme et des théoriciens du droit des gens, considère que le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme (*art. 2*). C'est le principe de la souveraineté de l'individu, de son autonomie, qui limite le pouvoir de l'Etat. Dans la pratique, il nécessite que l'on instaure, au-dessus du pouvoir législatif, un pouvoir judiciaire, tel que la cour suprême de justice fédérale aux Etats-Unis ou la compétence de notre Conseil d'Etat en France pour recours contre les abus du pouvoir. Ce principe n'est pas spécifiquement démocratique, car il est parfaitement conciliable avec une monarchie constitutionnelle, du genre de la monarchie anglaise au xviii^e siècle. Le troisième principe, issu de Rousseau, est le principe de la souveraineté nationale (*art. 31*), déclarée « une, indivisible, imprescriptible et inaliénable » dans la déclaration du 24 juin 1793 (*art. 25*). Ce principe, contrairement au premier, confère un

caractère illimité et absolu à la souveraineté de l'Etat, qui n'a que des droits et pas de devoirs à l'égard de ses subordonnés et qui ne saurait admettre de puissance supérieure, ce qui est la négation du droit international et de la Société des Nations. Il est contradictoire avec le second, car, si la Nation est souveraine, elle a le droit de suspendre toutes les libertés individuelles, comme le fit la Convention sous la Terreur. Ce principe, on l'a fort judicieusement fait observer, substitue l'arbitraire du pouvoir divin du peuple à l'arbitraire du pouvoir divin des rois. Dans la pratique, les Constituants croyaient concilier ces trois principes de la façon suivante : la souveraineté de l'Etat ne peut intervenir pour limiter les droits d'un chacun que dans la mesure où cela est nécessaire pour protéger les droits de tous, ou suivant ce qui est requis pour le salut public, et elle ne peut en aucun cas le faire que par la loi, c'est-à-dire au moyen d'une disposition générale édictée par la Nation elle-même ou par ses représentants. Mais, comme c'est la nation et, pratiquement, l'Etat, détenteur du pouvoir, qui est juge de l'utilité commune, l'arbitraire de son pouvoir est seulement subordonné à la condition de revêtir une forme légale. Le principe de l'utilité commune est un principe positif, parfaitement justifiable en expérience et en raison. Par contre, la notion des droits naturels et imprescriptibles de l'homme est un concept vide de sens. Tout droit suppose nécessairement trois éléments, un sujet actif du droit, un objet de ce droit, enfin un sujet passif, c'est-à-dire un autre individu auquel le titulaire d'un droit peut l'opposer. Un homme isolé n'a pas de droits. L'individu ne peut avoir de droits que quand il entre en rapports avec ses semblables, c'est-à-dire du fait qu'il vit en société. L'homme n'a donc, en vertu de sa nature, aucuns droits antérieurs à la société et qui s'imposeraient à elle ; ses droits individuels ne peuvent naître que du statut juridique de la société où il vit, et il n'a, en fait, d'autres droits que ceux que la société veut bien lui reconnaître. Par contre, le prin-

cipe mystique des droits de l'homme, interprété « en sentiment », a un sens très positif. Il signifie qu'il est souhaitable, dans la mesure compatible avec sa sécurité et sa prospérité, que la société et, en fait, les pouvoirs publics qui la réglementent, accordent aux citoyens le plus de libertés individuelles possibles, dans les limites où ces libertés ne sont pas contradictoires entre elles et sont conciliables avec le respect des mêmes libertés chez autrui.

Le principe de la souveraineté nationale est le type des principes purement fictifs qui ne sont jamais applicables. L'unité de la souveraineté, prise à la lettre, exclut toute décentralisation, tout fédéralisme; son indivisibilité rejette la séparation des pouvoirs, sur laquelle repose l'organisation des Etats modernes; son inaliénabilité s'oppose, *stricto sensu*, à sa délégation qui implique toujours une abdication temporaire, si bien qu'il n'y aurait de compatible avec la souveraineté inaliénable que le gouvernement plébiscitaire. Si la Nation est absolument souveraine, elle est au dessus de toute légalité, car, déclare Rousseau, « il est contre la nature du corps social que le souverain s'impose une loi qu'il ne puisse enfreindre ». Elle ne reconnaît ni les droits individuels des citoyens, ni les droits collectifs des groupements professionnels et moraux; elle ignore les autres nations. Elle instaure et sanctifie l'Etat jacobin ou hégélien qui ne reconnaît rien au-dessus de lui. En fait, le pouvoir de l'Etat est incessamment limité par le recours des citoyens contre les abus de pouvoir, par la résistance des contribuables, qui peut se manifester par la fuite devant l'impôt ou par le refus de tout crédit à l'Etat, par l'intimidation et la contrainte des autres puissances, par les obligations qui naissent des pactes et des traités internationaux.

Souveraineté inconditionnée de l'Etat, droits imprescriptibles de l'individu, la Révolution a invoqué tour à tour ces deux principes contradictoirement au gré de l'opportunité et des maîtres de l'heure, mais elle n'a reconnu aucun droit aux groupements de citoyens. Elle n'a pas sanc-

tionné la liberté d'association, qu'elle trouvait incompatible avec la souveraineté de l'État et avec la liberté individuelle du travail. Aussi a-t-elle détruit les maîtrises et les jurandes. La célèbre loi Le Chapelier des 14-17 juin 1791 décrète :

L'anéantissement de toutes les espèces de corporations de citoyens de même état et profession étant une des bases fondamentales de la constitution française, il est défendu de les rétablir en fait, sous quelque forme et quelque prétexte que ce soit.

Le droit d'association et le droit syndical se sont développés en contradiction avec le Code Civil, parce qu'ils portent doublement atteinte au principe de la souveraineté nationale et au principe de la souveraineté de l'individu. La Révolution, conformément à l'orthodoxie rousseauiste, ne voulait admettre qu'une poussière inorganisée d'individus, en face de l'État tout-puissant. Sous l'empire de ce dogme, notre démocratie n'a pas su organiser encore la représentation des corps sociaux, si l'on excepte le *Conseil national économique*, qui n'a qu'un rôle consultatif.

En proscrivant la liberté d'association, les deux principes de la Révolution sont en désaccord flagrant avec la structure de la société actuelle, qui repose sur la reconnaissance légale d'une multitude d'associations professionnelles ou morales, dotées d'un statut juridique. Ils sont de plus, nous l'avons reconnu, contradictoires et ne deviennent simplement limitatifs l'un de l'autre que si l'on reconnaît un pouvoir judiciaire supérieur au pouvoir législatif, ce qui est incompatible avec le dogme de l'indivisibilité de la souveraineté. Enfin, ils ne sont pas spécifiquement démocratiques. Le principe de la souveraineté nationale est démocratique en ce sens qu'il ne reconnaît comme strictement légitime que le gouvernement direct du peuple par le peuple. Mais, du moment que, dans la pratique, il s'amodie et, par l'impossibilité de réaliser ce régime, admet le subterfuge d'une délégation de son pouvoir à des représentants, pourquoi la Nation ne le commettrait-elle pas à une chambre censitaire

ou professionnelle, plutôt qu'à une assemblée élue au suffrage universel, et, dans les périodes de crise, pourquoi n'en mandaterait-elle un parti politique, comme le parti fasciste en Italie, un Directoire, un dictateur ? Napoléon ne pensait pas violer le principe de la souveraineté nationale, en établissant, par plébiscite, le Césarisme.

Le principe du gouvernement démocratique se trouve formulé dans l'article 6 de la Déclaration :

La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Ce principe proclame l'égalité civile et politique de tous les citoyens.

Le principe de l'égalité civile et de l'égalité politique peut se justifier pragmatiquement par des raisons d'utilité commune. Le malheur est que les Constituants ont prétendu le fonder sur une base philosophique inébranlable, un *inconcussum quid*, et qu'ils sont allés chercher pour cela l'idée mystique de l'égalité naturelle, que n'avoue ni l'expérience ni la raison et qui emporte, comme complément et consécration des deux égalités précédentes, l'égalité économique, l'égalité réelle des conditions. Ainsi la doctrine démocratique se transforme en *Mystique démocratique*, qui aboutit logiquement au communisme ou, pratiquement, à la dictature du prolétariat.

Sieyès justifie ainsi l'idée d'égalité naturelle : « Deux hommes, étant également homme, ont, à un égal degré, tous les droits qui découlent de la nature humaine. » Nous venons de voir qu'il est vide de sens de dire que des droits sont inhérents à la nature humaine envisagée en tant que telle. L'affirmation que « deux hommes sont également homme » se réfère au réalisme scolastique des espèces et

des genres qui déclare qu' « il n'y a de plus ou de moins qu'entre les accidents et non point entre les natures des individus d'une espèce », comme dit Descartes. Cette théorie ontologique n'a aucun droit à s'imposer à notre créance depuis la critique qu'en ont faite le nominalisme d'Ockam, l'empirisme de Locke et l'évolutionnisme de Darwin et de Spencer. L'observation établit que la distinction des caractères essentiels, qui seraient invariables et identiques en un chacun des individus d'une même espèce, et des caractères accidentels, susceptibles de latitude, qui singulariseraient chaque spécimen de l'espèce, est purement relative à nos classifications conceptuelles. Dans la nature, il n'existe que des individus, différant tous entre eux jusque dans les plus infimes détails.

Il est vrai que les philosophes « sensualistes » du XVIII^e siècle ont présenté une autre justification de l'égalité naturelle inspirée, non plus de Descartes, mais de Locke. Elle consiste à ne point s'aviser de l'hérédité individuelle et à prétendre que tous les esprits sont, à leur naissance, une table rase, une feuille blanche, prête à enregistrer également les impressions sensibles, dont dérivent finalement toutes les connaissances et tous les sentiments suivant le mécanisme idéologique exposé par Condillac. Dès lors, seule la différence d'éducation fait la différence des talents. Helvétius écrit là-dessus son livre de *l'Esprit*, pour prouver que le génie est un produit de l'éducation et non un don de la nature, et Condorcet s'en inspire pour préconiser l'instruction publique pour tous dans ses fameux rapports à la Convention. Malheureusement, l'expérience révèle l'intervention de l'hérédité et la diversité des aptitudes, si bien que la théorie de l'égalité naturelle fondée sur l'empirisme de la table rase n'est pas mieux assise que celle de l'invariance de la raison humaine fondée sur le réalisme des espèces.

Le dogme de l'égalité naturelle est une croyance mystique, que les idéologues de la Révolution ont cru indûment

fondée en raison et en expérience, et qui repose, en sentiment, sur l'horreur des privilèges et de toute distinction aristocratique susceptible de rappeler le régime féodal, abhorré des hommes de la Révolution. De l'égalité naturelle, les Constituants déduisirent l'égalité civile (1789) et les Conventionnels l'égalité politique qui, inscrite dans la Déclaration des droits de la Constitution du 26 juin 1793 : « chaque citoyen a un droit égal de concourir à la formation de la loi et à la nomination de ses agents », ne fut en fait pas appliquée. Mais, ni les uns ni les autres ne semblèrent s'apercevoir que le dogme de l'égalité naturelle impliquait, comme condition explicite, l'égalité réelle des conditions, car, si les hommes ont la même nature, les mêmes droits et les mêmes besoins, ils doivent avoir les mêmes satisfactions. C'est ce qu'avait enseigné, avec une intarissable fécondité, l'abbé Mably; c'est ce que déduisit très sensément Babeuf en 1796, lors de la conspiration des Égaux. La révolution sociale est l'aboutissement logique et le parachèvement naturel de la révolution civile et politique de 89 et 93. Egalité civile (1789), égalité politique (1793), égalité réelle des conditions (1796), voilà les trois moments de la dialectique de l'idée d'égalité naturelle et du procès logique de la Révolution.

VI

LES INCIDENCES DE LA MYSTIQUE DÉMOCRATIQUE

Si l'on s'arrête au second moment, on aboutit à la démocratie libérale, fondée sur le respect de la propriété privée et sur la liberté commerciale, qui est celle de notre troisième République. Si l'on parvient à la troisième étape, on réalise le communisme ou la dictature du prolétariat. Quelles sont les conséquences sociales dans les deux cas ?

La république libérale, en n'admettant d'autre distinction que la fortune, en respectant la libre concurrence, favorise

le développement du capitalisme et la formation, dans les cadres du régime représentatif, d'une ploutocratie de gens d'affaires. Ce sont eux qui, maîtres du crédit public et des organes de la presse, conduisent le char de l'Etat, tout en tenant compte de la loi du nombre, qui les oblige à une perpétuelle surenchère électorale. Mais cette surenchère et les réformes sociales qu'elle suscite leur sont finalement favorables, car l'appétit du peuple s'accroît avec son bien-être et, plus le peuple s'enrichit, plus il consomme, ce qui fait marcher les affaires. L'industrie manufacturière de la première moitié du XIX^e siècle pouvait se contenter d'une clientèle bourgeoise, et le prolétariat, auquel s'appliquait la loi d'airain des salaires, ne l'intéressait aucunement. Le machinisme moderne, qui impose la fabrication en série, doit au contraire nécessairement gagner, pour absorber sa production quantitative, la clientèle des salariés. Ceux-là, grâce à l'élévation des salaires, deviennent consommateurs et petits bourgeois et investissent leurs épargnes sous forme d'actions et d'obligations, dans les entreprises commerciales et industrielles. Il en résulte que le *standard of life* tend à s'accroître sans cesse et que le capitalisme, auquel la démocratie parlementaire donne toute licence, réalise peu à peu les vœux du socialisme, moins la misère. Dans une réunion de communistes tenue au Colisée, un orateur déclarait : « Mais quoi ! le pain quotidien ? Ce qu'il faut à la classe ouvrière, c'est du champagne à tous les repas. » Voilà un propos qui eût fait frémir d'aise le détenteur de quelques grandes marques. Voilà l'esprit de revendication que le patronat a raison d'entretenir dans le peuple pour augmenter toujours le volume des affaires. Voilà pourquoi le socialisme revendiquant qui, sans passer à l'acte, stimule sans trêve les appétits du peuple, est le plus ferme allié et le plus grand pourvoyeur de l'économie capitaliste.

Il apparaît dès lors que le dogme de la lutte des classes, fondée sur les intérêts divergents du travail et du capital, est la plus monumentale erreur de Karl Marx. Ce dernier a

pris pour définitif un moment transitoire de l'évolution économique, celui où l'introduction des machines, en réduisant la main-d'œuvre qui n'était pas syndiquée, a créé un prolétariat sans défense, soumis à toutes les fluctuations du marché. Les intérêts du travail et du capital sont tellement solidaires que les hauts salaires sont toujours liés aux gros bénéfices. Il suffit de comparer les courbes de l'augmentation des salaires dans l'U. R. S. S. et aux Etats-Unis, mis en rapport avec l'accroissement du coût de la vie dans les deux pays, pour constater que la classe ouvrière n'aurait rien à gagner à la dictature du prolétariat. Mais le bolchevisme est une mystique de classe, imperméable à l'expérience. Elle correspond au mirage de l'égalité réelle où Babeuf avait vu la conclusion logique de la Révolution.

L'égalité réelle ne peut être obtenue que par le nivellement des couches sociales, par la disparition des classes différenciées et la dictature du prolétariat. Karl Marx représente la transposition des idées de Babeuf sur le terrain économique, un demi-siècle plus tard. La diffusion de son système correspond à une prodigieuse explosion de rancune chez les masses ouvrières, que l'absence de lois sur les associations et les contrats collectifs de travail avait empêchées de s'organiser syndicalement en vue de défendre leurs intérêts professionnels et que l'industrie capitaliste n'avait pas encore récupérées comme clientèle. Le système de l'auteur du *Capital* se donne comme une anticipation scientifique, et non comme une utopie généreuse à la manière du socialisme humanitaire des révolutionnaires romantiques de 48. Et, cependant, jamais construction mentale ne fut moins inductive, plus systématique et mystique. Reposant sur une fausse conception de la valeur, qui ne tient compte que d'un seul facteur, le temps de travail envisagé comme une substance incorporée dans les objets fabriqués, elle se trouve fondée sur une économie viciée. Le matérialisme historique qui considère les manifestations spirituelles comme de simples épiphénomènes de la vie économique ; la

transformation d'une phase critique du développement capitaliste en état chronique ; l'assimilation entre deux procès aussi radicalement hétérogènes que l'absorption des petites entreprises par les grandes et l'expropriation des grandes industries par l'État, prouvent que la sociologie de Karl Marx ne vaut pas mieux que son économie politique. Malgré quoi, soutenu par les sentiments de revendication d'une violence extrême de la classe ouvrière, le Marxisme s'est imposé comme la dernière religion qu'ait vu éclore l'Europe. Sa théorie de la catastrophe finale, héritée des apocalypses juives, a chaviré l'âme d'un peuple. La Russie a été le cobaye sur lequel les mystiques du Marxisme ont tenté une expérience massive de grand style. Celle-ci a complètement échoué dans la ligne de sa destination première. Après quatre ans d'efforts désespérés, Lénine a dû revenir à l'économie petite bourgeoise de la *Nep*. La révolution a abouti, économiquement, à l'agrarisation du pays, au lieu et place de son industrialisation, et au retour à des formes primitives de la production qui ne correspondent ni à ses besoins ni à ses possibilités. L'économie paysanne, l'artisanat, l'industrie à domicile, le commerce et le crédit privés constituent une économie capitaliste fermée, qui rentre en conflit avec l'économie monopolisée de l'État et lui impose de plus en plus sa loi sur le marché. En droit, la classe ouvrière reste toujours la classe dirigeante et privilégiée, mais les avantages sociaux dont elle se targue compensent à peine sa misérable condition matérielle qui, à défaut d'eux, l'obligerait à émigrer dans les campagnes et, partant, à disparaître. En fait, c'est la classe paysanne qui est devenue le véritable dictateur. Celle-ci a réalisé son vœu, la possession de la terre, et les propriétaires fonciers, les artisans, les petits commerçants, les coopérateurs et les fonctionnaires constituent cette classe moyenne stabilisatrice qui manquait à la Russie des Tsars. En présence de cette classe nouvelle, la dictature du prolétariat n'est plus qu'une fiction. La révolution bolchéviste a amené le règne de la classe moyenne

commerçante, tout comme celui de la Révolution Française a favorisé l'avènement de la grande bourgeoisie d'affaires.

VII

L'IDÉAL DE JUSTICE ÉGALITAIRE ET LE PROPHÉTISME D'ISRAËL

L'échec de la Révolution russe montre qu'une société juste, entendue dans le sens d'une société égalitaire où seraient abolies la distinction des classes sociales et la propriété privée, est inviable, et que c'est, au contraire, dans les sociétés où toute licence semble être laissée à « l'exploitation de l'homme par l'homme » que les classes déshéritées ont trouvé leur meilleur sort. C'est que l'amélioration de la classe ouvrière ou paysanne est un problème technique, un problème d'équilibre économique et de rendement, plutôt que de morale prédicante et de législation démagogique. Ce résultat pourra paraître affligeant à plus d'un, mais qu'y faire, si notre idéal de justice se réalise par des voies réputées injustes, plus sûrement que par une constitution équitable, mais inviable ? D'où nous vient donc cette passion de justice égalitaire, si peu fondée en expérience et en raison ?

Elle nous vient de très loin et, particulièrement, des Prophètes d'Israël qui ont dénoncé sans relâche le scandale de ce bas monde. Mais, eux-mêmes furent ils les avocats de la justice éternelle, les tribuns d'un droit objectif et abstrait ? Il n'en est rien. Restitués dans leur milieu, ils apparaissent comme les porte-paroles du petit peuple des campagnes, du prolétariat agrarien dépossédé de ses terres, d'impénitents nomades qui ne surent jamais prendre leur parti des inconvénients inévitables de la civilisation urbaine et de la politique d'État. La vie patriarcale des Beni-Israël ne connaissait d'autre autorité que celle des Anciens et des Juges : au désert, la distinction des classes sociales

n'existait pas. Aussi, bien avant Jean-Jacques et Gandhi, ont-ils flétri la civilisation comme une œuvre d'iniquité, dans le moment que le génie grec commençait à faire au monde l'épiphanie d'une incomparable culture séculière, qui réalise l'idéal opposé à celui des « pauvres » d'Israël. Entre les valeurs grecques et les valeurs juives, entre les descendants de Thésée, de Platon et de Démosthène, et ceux d'Amos, d'Isaïe et de Jérémie, il faut choisir. Or, le rêve messianique de la dictature du prolétariat d'Israël a abouti à l'abomination de la désolation, à la chute de Jérusalem, à la ruine du Temple, à la dispersion du peuple juif, jusqu'au jour où le Christianisme, en venant dire : « La justice n'est pas de ce monde », a réconcilié l'idéalisme moral avec les nécessités temporelles d'une société organisée. L'œuvre de la Grèce, au contraire, semble éternelle : la science et la philosophie, l'art oratoire et la dialectique, les lettres et les beaux-arts, le droit et la jurisprudence, la police des cités et l'administration des Etats, la médecine et les arts mécaniques, le commerce et l'industrie mis au service de magistratures de majesté, le principe de l'honneur et l'amour de la gloire, la croyance que la civilisation, en créant une unité de culture, réalisera un jour la paix auguste, voilà l'héritage de l'Hellas éternelle, que doivent défendre tous les « patriciens » de ce monde contre les utopiques revendications des « pauvres » d'Israël.

Le raisonnement des pauvres, croyant qu'ils sont pauvres parce qu'il y a des riches, est une erreur d'économie politique. S'il n'y avait pas de riches, c'est-à-dire d'accumulation de capitaux alimentant des entreprises privées, les pauvres le seraient bien plus qu'ils ne le sont. Il est vrai que leur misère serait compensée par le fait que tout le monde partagerait leur propre dénuement. Leur raisonnement équivaut alors à celui-ci. Quand je monte aux dernières places de l'Opéra pour écouter un concert de Koussevitzky, je bénis les gens des fauteuils qui m'offrent en somme cette audition, car ce ne sont pas les spectateurs de

ma condition, mais ce sont eux qui font en définitive les frais du concert. Mais, si je me laisse emporter par l'esprit d'envie, je dirai : « N'est-il pas honteux que ce soient des mondains futiles et désœuvrés plutôt que des artistes laborieux ou des amateurs compétents qui soient assis aux fauteuils d'orchestre ? » J'aimerais mieux ne pas entendre de concert du tout, que de souffrir qu'il y ait des gens qui l'entendent du parterre, quand, moi, je l'écoute du paradis. On peut se demander, dès lors, si le sentiment si vif de la justice égalitaire ne dissimule autre chose qu'une très naturelle, mais peu honorable exaspération du sentiment de jalousie ? Et on peut se demander s'il mérite la primatie qu'il est de mode de lui accorder.

Si les Prophètes et les « pauvres d'Israël » y furent si sensibles, c'est qu'ils ne croyaient ni à l'immortalité de l'âme, ni à la résurrection de la chair, dont l'idée n'apparaît que sous Antiochus Epiphane ; c'est, en outre, que leur esprit concret et réaliste voyait dans la prospérité matérielle et la richesse temporelle la seule récompense tangible de la justice et de la piété. Cette conception, chez les parias de la société, conduit aux revendications socialistes dirigées contre la bourgeoisie, et, chez les bourgeois, aux revendications dirigées contre la classe des nobles, des intellectuels, des artistes et des mondains considérés comme des parasites de l'ordre social, qu'il faut découronner de leurs privilèges ou de leur prestige. La Réforme, en s'appropriant cette vieille théorie de la récompense, a fait de la prospérité et du succès en affaires la marque que l'on est en état de grâce. En niant l'efficacité des « œuvres », en proclamant le salut par la foi confiante, les Réformés ont exalté la vie professionnelle du laïque au regard de la vie contemplative des « spirituels », considérée comme inutile et paresseuse. Or, l'application professionnelle engendre l'enrichissement, qui est le signe que l'on est au nombre des élus. Partant de là, le glissement du culte du travail, issu de la Réforme, à la mystique du succès, qui se traduit

par l'amour et le respect de l'argent, est inévitable. « Rien de noble ne peut sortir d'une boutique », affirmait Cicéron : c'est dans une boutique, bien mieux que dans un couvent ou dans un palais, réplique le Calviniste, que le fidèle peut s'assurer de son salut. En faisant ses propres affaires, il fait aussi celles de Dieu. De telle sorte s'est développée cette étrange mentalité du businessman puritain, qui le met fort au-dessous du niveau mental de l'hypocrisie. D'illustres familles d'Angleterre et de Hollande, les plus fermes piliers du Calvinisme dans leurs pays, enrichies par toutes les astuces du négoce, du commerce illicite et de la piraterie coloniale, au xvii^e et au xviii^e siècle, ont vu dans l'abondance des profits d'affaires la preuve de leur élection divine, si bien que le concurrent, « empêché par ses scrupules d'atteindre un si beau succès commercial, passa par-dessus le marché pour un impie abandonné de Dieu ». C'est ainsi que l'éthique protestante, surgie de disputes théologiques sur la prédestination et la grâce, a favorisé l'avènement du capitalisme moderne.

VIII

LE PROTESTANTISME ET LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE

L'habitude, héritée des erreurs de Karl Marx, d'opposer Travail et Capital, masque ce fait essentiel que capitalisme et socialisme ont leurs parallèles de départ dans le même plan, celui des revendications économiques. L'un et l'autre s'inspirant du vieil esprit réaliste d'Israël et de sa doctrine matérialiste de la sanction, se préoccupent avant tout de s'approprier l'or des Nibelungen, et ne diffèrent en somme que sur les moyens techniques d'y parvenir et sur la classe qui en sera principalement bénéficiaire. Si les socialistes, comme ils veulent souvent nous en persuader, se préoccupaient avant tout des biens spirituels, de l'affranchissement moral du peuple, ils apprendraient des Stoïciens, des pre-

miers chrétiens, des Franciscains, de Tolstoï et de Gandhi que la libération intérieure et l'élévation intellectuelle sont autre chose que la possession des biens d'ici-bas. En réalité, le primat de l'économique est commun aussi bien à la société socialiste de l'Union des Républiques soviétiques qu'à la société capitaliste des Etats-Unis d'Amérique. Il caractérise le monde moderne issu de la Réforme.

Ce que Guglielmo Ferrero a dénommé les civilisations qualitatives repose sur la subordination des fonctions de production et de consommation, aux fonctions régulatrices de la politique, de la morale, de la religion, elles-mêmes orientées vers les fins supérieures de la civilisation, telles que les a définies l'humanisme grec : les fins spéculatives et esthétiques. Vu sous cet angle, il apparaît que la grande coupure de l'histoire de notre civilisation occidentale n'est pas la chute de l'Empire romain et le triomphe du Christianisme qui, du moins, maintint la primatie des fonctions de *clergie*, ni même la Révolution française, simple aspect politique d'une révolution économique et sociale autrement profonde : la grande coupure de l'histoire, c'est la Réforme. Celle-ci se présente à nous sous les dehors, théologiques et disciplinaires, d'une querelle de moines. Son incidence, par une de ces multiples ironies de l'histoire des idées, fut tout autre. En proclamant, par suite du dogme de la prédestination, la supériorité de la vie professionnelle et pratique sur la vie monastique et contemplative, elle a supprimé la *distinction du spirituel et du temporel* qui seule pouvait contenir l'exubérance de la vie économique. Elle a converti l'or pur d'une civilisation qualitative dans le fer et la fonte d'une civilisation quantitative.

Le grand problème de l'avenir n'est pas la solution des conflits du travail et du capital, dès qu'il est avéré que leurs intérêts sont solidaires et que la technique capitaliste, dûment contrôlée et disciplinée par le pouvoir régulateur de l'Etat en vue de satisfaire l'intérêt collectif, a seule capacité pour résoudre la question sociale, entendue comme

l'amélioration constante de la classe ouvrière et paysanne. La grande question semble bien plutôt résider dans la sélection d'une élite spirituelle qui reprendrait, dans la société de demain, l'honneur et le rang qui lui sont dus, et dans la formation d'un public de gens suffisamment de loisir pour acquérir la politesse des mœurs et le goût des plaisirs de l'esprit. Elle consiste dans la possibilité de dériver, hors du circuit fermé de l'économie capitaliste, une part de l'énorme circulation des richesses, en vue de la faire servir à des fins qui n'aient pas nécessairement par elles-mêmes une valeur directement marchande : le grand art, la science spéculative, la culture désintéressée. Alors seulement les clercs, suffisamment indépendants pour se dispenser de trahir, assistés par un public de vrais connaisseurs, se détourneront de l'idole informe, Belphegor, pour revenir au culte délaissé d'Athéna.

LOUIS ROUGIER.

LE CHATEAU SEUL

A Mlle Jeanne Bartholoni.

Les hommes qui le bâtirent le placèrent dans le décor qui lui convenait : un désert. Il coupait, de ses angles de pierre, la ligne molle des lointaines montagnes et des proches frondaisons en rendant plus gris le temps gris, ce ciel fermé, d'une nuance de granit de Bretagne. Sur une terrasse flanquée de cinq marches et d'urnes d'allures funéraires que noircissait le doigt mouillé du vent comme y traçant des noms inconnus, il se dressait tout seul, bien seul, effroyablement seul, vaste et haut, ouvrant des fenêtres sans rideaux ni volets, des yeux vides, orbites de géant, regards morts, dédaignant la vie trop courte de ceux qui passent. Il ne passerait pas, lui ! Il resterait là.

Devant son perron d'entrée, s'étendaient des parterres de choses jadis fleuries, mais ne gardant plus aucune forme de plantes, des squelettes d'hortensias aux ombelles séchées comme des branches d'éventails dont les soies se seraient flétries sous des mains fiévreuses.

Des jardiniers, courbés par l'âge, travaillaient lentement sans encouragement ni blâme ; ils taillaient, émondaient, arrachaient des herbes ou ratissaient un sable gris, de ce gris couleur du temps... ou de la cendre.

Et ils allaient, allaient, par les allées, sans rien attendre de personne.

Le château les payait bien. Il payait surtout de mine, car il ne se connaissait plus de propriétaire. Quelque part, dans une grande ville, existait un régisseur, un notaire qui envoyait des fonds pour son entretien au gardien concierge,

le préposé à la grille d'honneur, une espèce de gendarme à barbe rousse, un homme bourru, et le samedi soir au crépuscule, ce gendarme tirait le guichet de sa propre porte, faisait l'appel et passait leur compte aux ouvriers agricoles, les forestiers du parc, les tondeurs de pelouses, aussi ceux qui arrosaient les fleurs, mais, depuis longtemps, il n'y avait plus de fleurs dans les plates-bandes. A quoi bon des fleurs cultivées spécialement, de ces plantes annuelles qu'il faut remplacer à chaque saison ? On arrosait la place, par habitude...

Le gardien de la grille d'honneur ne se rendait jamais jusqu'au château parce qu'il était incommodé de la goutte ; c'était trop loin et il lui aurait fallu un cheval. Immense, le domaine s'entourait de hautes murailles et pouvait se défendre. Le bruit courait, dans les villages voisins, qu'un visiteur venu pour voir, ou acheter, avait longé les murailles en auto sans arriver à trouver une issue. Se pensant *enchanté*, il avait dit, en s'épongeant le front devant la mairie d'un de ces villages voisins, pourtant distants de plusieurs kilomètres : « Non ! Non ! je crois qu'on ne m'y reprendra plus ! j'ai tourné, viré, jusqu'à la nuit, et il n'y a pas de porte. » Le maire, consulté, fit une grimace tout en jugeant prudent de ne pas répondre.

De son côté, le garde préposé à la grande porte qui ne s'ouvrait jamais que pour le passage des charrettes de foin ou de fagots, disait, se plaignant du manque de pourboire : « On ne voit jamais aucun visiteur. Ils tournent autour et vont si vite qu'ils ne peuvent plus s'arrêter devant la grille. Ils sont comme tombés fous et ont l'air de corbeaux qui ont mangé de la *corborine* ! » Du reste, ce gardien sans famille redoutait aussi les gens rôdant autour de ce domaine. Quelquefois, il lisait un journal ayant enveloppé des provisions apportées par le facteur et il rêvait d'histoires de cambrioleurs en auto. Heureusement que le château était presque vidé de tous ses meubles. Quand ? Comment ?... Il avait dû se vider tout seul.

C'était une maison d'un orgueil extraordinaire. Elle n'aimait pas l'humanité et s'arrangeait pour ne point en conserver les traces.

Ce château avait jadis appartenu à deux frères, des accapareurs d'on ne savait quoi, des corsaires, deux bandits héroïques penchés sur leurs trésors encore bien plus par l'habitude de les contempler que par l'âge, et ils étaient morts d'ennui ou de ne pas savoir vivre en une pareille immobilité. Ils geignaient tout l'hiver sans avoir la force de se lever de leur fauteuil, aux deux coins de la cheminée monumentale de leur salon. Et le feu qu'on allumait le matin se mourait au soir avec eux dans une poudre blanche qui ressemblait à leur teint devenu blafard, leur teint moisi d'être privé de soleil, ne sachant plus que refléter leur argent. Ils se disaient l'un à l'autre : « Encore un hiver comme celui-ci et nous partirons pour une ville chaude où l'on joue ! Quelle idée avons-nous eue d'habiter ce château glacial à cent lieues de toutes les spéculations ? Ce n'est plus tenable ! » Mais ils n'eurent pas le temps de choisir, on les mit en terre, l'un sur l'autre, dans une somptueuse chapelle qu'ils avaient fait bâtir parce que, de consommation, ils s'étaient repentis avant de mourir. Cette distraction dernière valait bien le jeu ; ils avaient misé sur l'éternité et ça leur coûtait beaucoup moins cher.

Puis une femme vint meubler une chambre d'amour, se proposant d'arranger à son goût le reste des appartements. Elle était si lasse ! Elle ne fit que poser, le long des murs, un damas vert, une étoffe épaisse, qui se mit à boire l'humidité, au nord, comme une éponge ! Quand la femme, une actrice célèbre, voulut créer, à son tour, le véritable drame de sa vie, elle fit signe à son ancien ami, un ignoble comique, de venir la rejoindre parce qu'elle était enfin très riche et qu'il pourrait l'aimer à son aise, sans crainte des rivaux, au milieu de ce désert. Et voici qu'elle prit une maladie de langueur que l'on attribua au poison. On ne put jamais concevoir exactement de quelle manière elle était

morte, car elle n'avait fait aucun testament en faveur de son ami et le pauvre comique, perdu dans ce drame où il n'avait pas le beau rôle quoique innocent, jurait ses grands dieux qu'il n'aurait eu aucun intérêt à tuer cette poule aux œufs d'or. Il passa en jugement et fut acquitté, un médecin ayant enfin découvert le véritable assassin : le damas vert suintant de l'arsenic ! Elle avait voulu se reposer dans une chambre couleur d'espérance avant de recommencer le bonheur et ça ne lui avait pas réussi, car le bonheur ne se recommence pas.

Quand ce fut le tour du dernier héritier, le château connut un instant de splendeur. Celui qui venait de si loin pour l'habiter était un homme, coureur de brousses. Enfant de la Bretagne grise, il avait pourtant vécu dans un endroit des Indes où la forêt contenait des tigres de velours, des serpents frottés de pierres précieuses et des oiseaux dont les ailes semaient des étincelles. Habitué à la nudité, dormant en des cases balancées sur des bambous, il ouvrait grandes les fenêtres de son château et alors c'était des courants d'air violents, des cyclones passant par les orbites vides de ce rude corps de bâtiment qu'on avait construit du temps d'un empereur de légende et qui en conservait un appétit de conquérant, une fringale de monstre impatient de se trouver le seul maître de la terre ! L'aventurier colonial, aux mœurs de rajah, crut pouvoir se passer du soleil pour peupler sa vaste demeure de créatures que le froid réduit à l'inertie : il y eut une volière d'oiseaux qui crevèrent sans même essayer de voler, une grande cage de singes qui se donnèrent la tuberculose en des accouplements pénibles. Un matin, on ne trouva plus qu'un avorton sans poil, assez semblable à un enfant qui toussait d'une voix humaine et les domestiques l'achevèrent pour l'empêcher de souffrir. Dans le parc, un jeune léopard languissant reçut d'un âne un si furieux coup de pied, qu'il se traîna jusqu'à un miroir d'eau où il expira en essayant de boire.

Rapidement, le colonial fit l'apprentissage de toutes les

misères, malgré ses fabuleuses richesses. Il traitait le froid en ennemi et il se battait, des poings, contre les portes ouvertes. Peu à peu il s'enferma. On alluma des calorifères et il ne voulut plus dormir que dans une espèce de serre qui captait le moindre rayon de soleil et se surchauffait par des tuyaux amenant de l'eau bouillante, mais sans cesse le froid se glissait ou par-dessus ou par-dessous les vitrages. Un matin de neige, comme le château semblait ramener sur son propriétaire frileux un pan de son manteau d'hermine, le vitrage éclata sous un poids d'avalanche et le colonial n'eut même pas le temps de se relever ; trempé dans ses draps, il fut enveloppé le plus naturellement du monde d'un suaire de glace.

Et le château, redevenu solitaire après avoir enfin dévoré son dernier maître — au moins le croyait-il — vécut d'une existence vraiment particulière.

On disait bien que, très loin, on lui savait encore un propriétaire, un petit-fils de ce colonial, ayant eu pour grand'mère une fille de ce pays de l'Inde, une sorte de bayadère à la fois maudite et sacrée, mais il n'était pas légitime et on ne pensait point le voir jamais revendiquer ses droits de bâtard.

Cela faisait donc près d'un demi-siècle que ce grand château se suffisait à lui-même et se montrait hostile à tous les passants.

Loin, très loin, il subsistait des convoitises, on entretenait des chicanes interminables. Un testament disait des choses précises, et un papier découvert dans le ventre d'un bouddha de cuivre détruisait, paraît-il, les prétentions du dernier ayant droit. En attendant, on greffait des procès sur des procès sans avancer d'un pas dans le fameux maquis. Alors, le gardien de la grille d'honneur finissait par croire que son pavillon lui appartenait. Il le préférait au château parce qu'il avait une fenêtre grillée donnant sur les espaces libres. On ne pouvait rien contre lui ni du dehors ni du dedans, selon son naïf raisonnement de pauvre

homme têtue, abandonné par sa femme qui s'était enfuie avec un marchand forain venu en maraude pour cueillir des tiges dans une oseraie de la propriété. Quand on est isolé, il est toujours bon de voir venir ! Il ne rendrait certainement pas compte au régisseur lointain d'un coup de fusil tiré sur un gibier quelconque... ou un braconnier.

Les arbres du parc grandissaient, grandissaient et ils sortaient comme des panaches d'un immense corbillard sombre. Ils étaient très clairs à leur cime et, du tronc, semblaient d'un noir mouillé, d'un noir d'encre. Ils vivaient en communauté, bien garantis : ainsi des moines à l'abri des murs de leur monastère et ne tendant plus qu'au ciel. Ils s'appartenaient avant d'appartenir au château et le château, conquérant des âmes et des corps, dominait cette armée veillant autour de lui, les lances en arrêt. Le château se moquait des hommes qui passent ou trépassent. Il estimait les arbres qui sont centenaires de naissance. Enracinés à la terre, ils la protègent et la fécondent. Ils défendent aussi les maisons contre les vents déchaînés et ils détournent la foudre de leurs toitures pointues. Le château tolérait leur voisinage, mais il avait l'air encore plus grand qu'eux ; ses tourelles d'angles voyaient, avant eux, se lever le front rouge du soleil.

Les arbres vivaient paisiblement de la vie végétale et le château, qu'ils n'osaient point interroger parce qu'il avait des racines de pierres, le château silencieusement immobile devait étouffer en lui on ne savait quels échos de cris désespérés. A pleines fenêtres, il fascinait le parc, les arbres, les jardins, les fleurs mortes et les miroirs d'eau stagnante qui lui renvoyaient respectueusement son image.

Ah ! comme il était fier d'être seul !

Un jour, quelqu'un ayant franchi la grille d'honneur après avoir payé d'un royal pourboire son passage comme sur un pont menant à l'autre rive de sa vie, quelqu'un entra d'un pas de flâneur nonchalant. Était-ce un simple passant, un visiteur ou le nouveau propriétaire ?

Il descendit la grande allée où les rosiers sauvages lui tendaient leurs guirlandes.

Ce promeneur ne semblait ni pressé ni curieux. Il arrivait pour le gala du printemps et trouvait bon qu'on n'eût rien préparé pour le recevoir, en dehors des bouquets naturels. Il était grand, portait, sur l'épaule, avec une élégance princière une cape noire doublée de satin et, quoique en deuil, il souriait à belles dents, tel un garçon hardi qui a l'appétit de mordre enfin au gâteau ancestral.

Quand il fut devant le château solitaire, il s'arrêta, le mesura de l'œil. Il n'en avait pas peur, mais il savait que dans ce colossal corps de pierres avait coulé le sang de ses ancêtres. Il était mort là des banquiers richissimes, une grande artiste folle qu'on avait abreuvée d'outrages, presque assassinée, un héros colonial qui domptait des tribus nègres et enlevait les prêtresses des temples où l'on adorait des idoles aux prunelles d'émeraude. Il admira, en simple amateur, la force majestueuse de ce vaisseau perpétuellement à l'ancre dans ce port désertique battant pavillon de feuillage et braquant ses cheminées qui ne fumaient jamais. Pas de rideau, pas de volets, ses chambres vides béaient par ses fenêtres non pas vitrées, mais vitreuses et ce bandit formidable avait étranglé, jugulé des êtres relativement aussi forts que lui ! Allait-il le prendre à son piège, l'envoûter par ses miroirs d'eau sur lesquels s'étaient penchés des visages de douleur et le lier dans les branches de ses sous-bois remplis de rêves nostalgiques ?

Comme les lignes mauves des collines se perdaient amoureusement dans l'azur du ciel ! Comme ses balustrades se découpaient en festons délicats sur les fonds rudes et bruns des rochers. Comme les pentes de ses prairies étaient doucés aux courses du regard fatigué par les rues des villes ! Et il monta les marches du perron, s'accouda toujours souriant à ses urnes funéraires d'un marbre presque noir où le doigt mouillé du vent avait tracé des noms qu'on ne pouvait pas lire.

Trois vieillards courbés sur leurs travaux inutiles se redressèrent de trois côtés ; l'un traînait, du parc, un fagot de broussailles lié d'une corde qu'il n'avait pu jeter sur son épaule, le second ratissait avec des gestes de moribond qui gratte son drap du bout des ongles et le troisième, à genoux, expulsait, du gazon tondu, des herbes mauvaises ayant l'air de prier sur une tombe.

— Voici que nous arrive un étranger ! songea le premier vieillard.

— Quel est ce nouveau maître ? pensa le second.

— On va nous renvoyer parce que nous sommes trop vieux, soupira le troisième.

Peu à peu redressés, à pas lents, ils vinrent, attirés par le sourire de ce garçon bien plus grand que nature et qui avait des yeux caressants.

Ce jeune homme ne tenait pas à leur faire de la peine et encore moins à leur expliquer des choses. Il possédait une clé qu'il mit dans la serrure de la porte principale. Elle s'ouvrit passivement, cette porte, comme quelqu'un qui s'efface. Cependant il y avait bien des années qu'elle n'avait tourné sur ses gonds. Les vieillards attendirent. Dès le seuil, le visiteur fut pris à la gorge par une odeur indéfinissable : poussière et poison mêlés. Il constata que les murs suaient du salpêtre, que l'escalier, large, aux marches usées, se tassait comme sous une accablante pesanteur. Il monta, soulevant la farine pâle des anciens blutages de la vie. On avait sans doute vécu là somptueusement, d'une existence morne, riche en apaisements qui étouffent, pleine de ce silence angoissant où germent les fantômes. On avait joué là le dernier acte de la longue comédie qu'on se joue à soi-même depuis le berceau en se trompant sur la valeur des apparences. Les grands corsaires au bout de leurs courses, la femme qui se croyait fatale aux autres et qui le fut surtout pour elle, puis le héros qui domptait les rebelles et asservissait les prêtresses du temple hindou, mais

qui n'avait pu se guérir de ses fièvres malignes... Tous étaient morts d'un grand froid inconnu...

Arrivé dans les appartements du haut, il écouta un moment la résonance de ses pas qui lui donnait l'impression d'une toux râlante. Il ouvrit successivement la porte du salon où l'on voyait encore deux fauteuils empire aux deux coins de la cheminée blasonnée d'un écusson ; la porte de la chambre à coucher tapissée d'une étoffe jaunâtre, dont l'envers était d'un vert intense à reflet métallique, car des lambeaux pendaient, par place ayant été arrachés aux fins d'expertise.

Et le jeune étranger, ou le maître, respira une odeur affreuse, de saveur alliagée qui le fit tousser à son tour. Ensuite, ce fut un boudoir, jadis rose, orné, aux frises, des dentelles des araignées, puis il descendit quelques marches pour pénétrer dans une serre où des squelettes de palmier se pulvérisaient en lamelles ayant la consistance de l'amadou. Le vitrage de cette serre était crevé en un endroit et goutte à goutte une humidité brune avait fait un autre trou dans le plancher. Un palmier, encore debout dans sa caisse rempli d'une terre poreuse comme de la ponce, eut un gémissement de girouette, s'effondra en virant sur lui-même et ce ne fut plus, par terre, qu'un gros tas de papier qui mit dans les airs une nuée rousse vrombissante d'insectes.

De nouveau, le jeune maître, de plus en plus souriant, dissimulant peut-être son émotion, descendit encore des marches, y troubla une couleuvre lovée, la poussa du pied par mégarde. La bête, surnoisement obéissante, lui céda la place prête à revenir, car elle était bien plus chez elle que chez lui, et se déroba entre deux pierres disjointes.

Il parvint dans une pièce ronde servant d'antichambre ou de débarras, premier étage d'une des tourelles d'angle. Il aperçut alors, éclairé par le jour cru d'une lucarne sans vitre, exposé à toutes les intempéries, un cadre de bois incrusté d'ivoire et de gemmes, une chose précieuse entourant une

autre chose plus rare dans ce désert : une ombre féminine, et cela le cloua sur place, car il lui sembla qu'il la reconnaissait ! Il ne l'avait jamais vue, certainement ! En étudiant attentivement cette étrange création de cauchemar, il comprit qu'il s'agissait d'une danseuse immobilisée dans une pose humiliante, les bras tordus montrant les paumes de ses mains ouvertes comme implorant du secours. Elle était presque décolorée, enveloppée d'un voile à reflets rougeâtre et sa chevelure se déroulait en arrière comme une fumée noire.

Ah ! ses yeux longs, ses yeux sombres et doux, comme ils brûlaient, comme ils sortaient du cadre, couvant ou la haine ou l'amour ?

Cette femme n'était-elle pas reléguée dans cette tour parce qu'on l'avait voulue, même en effigie, prisonnière de son destin ? A jamais vaincue par l'horreur d'être devenue l'esclave ? Déesse mystérieuse, elle avait dû régner sur un très ancien royaume, un pays de la volupté où l'on adore les êtres pour la force divine qu'ils peuvent communiquer aux faiblesses humaines !

....Et le jeune homme, très grand, dont tous les mouvements avaient la souple assurance d'un être privilégié qui ne connaissait aucune résistance à ses volontés d'amour ou de haine, se chercha dans cette femme, se croyant devant un miroir.

Les deux images de la vie, la femme peinte, le jeune homme souriant, se contemplèrent et peut-être se complétèrent en une mystérieuse communion où le dernier venu, sur le seuil de cette prison, délivra la prisonnière en buvant à la source obscure de ses yeux une secrète pensée de vengeance.

Le nouveau propriétaire du château s'arrachant à cet envoûtement, s'éloigna sans rien vouloir examiner de plus autour de lui. En repassant par la serre au vitrage crevé, il eut le soudain caprice d'allumer une cigarette pour essayer de lutter contre l'affreuse odeur d'étoffe pourrie qui saturait

tous les appartements, et il jeta son allumette sur le palmier, ce squelette d'arbre tombé en tas de feuilles sèches devant lui...

Il souriait toujours. Il redescendit le large escalier aux marches veloutées par la farine des siècles moulus... Il repassa le seuil, referma soigneusement la porte avec sa clé, cette solide clé ancienne qui savait fouiller les serrures impérativement.

Il trouva, sur le perron, les trois vieux jardiniers assis, presque assommés par la surprise de se savoir, maintenant, un maître aussi jeune.

Pour le saluer, ils ne surent que murmurer :

— Ayez pitié de nous !...

Le jeune homme se mit à rire d'un rire tendre, bien franc. Il tira sa bourse de la même poche où il avait serré sa clé et il leur partagea une très grosse somme, ce qui les plongea dans une extase presque religieuse, mais ils ne purent pas plus remercier qu'ils n'avaient su saluer convenablement.

Il y avait si longtemps qu'ils ne parlaient plus ! Cette aubaine leur faisait hocher la tête dans un branle de cloche fêlée, sonnante leur étonnement d'avoir gagné en une seconde beaucoup plus qu'en toute une année de dur labeur.

De son pas souple de fauve flânant après la chasse, le grand jeune homme à la cape de deuil s'en alla par les allées sablées de cendres. Il s'arrêta au pavillon de la grille pour donner ses instructions au portier, l'homme roux qui n'y comprit pas grand'chose, sinon qu'il faudrait recevoir des meubles, beaucoup de meubles et une équipe de domestiques, de ces gens encombrants, dont il redoutait l'intrusion à cause du dérangement dans ses habitudes.

Et le nouveau propriétaire disparut du côté de la ville qui montrait ses clochers dans un lointain violet, des clochers minuscules.

Il s'enfonça, lui, plus grand que les clochers derrière les arbres de la route pour diminuer à son tour, car il n'y a

pas de force humaine qui puisse résister à l'éloignement de son foyer.

Le château demeura seul.

Ses fenêtres béaient toujours féroces et dédaigneuses. Que lui importait un nouveau maître ? Il l'avait avalé par sa porte silencieusement ouverte et il l'avait vomi par sa porte silencieusement refermée.

Et celui-là passerait comme les autres !

Or, voici qu'à la nuit, le colosse fut remué de fond en comble par un événement extraordinaire : *il brûlait* ! Une épaisse colonne de fumée rousse, qui n'était pas de la poussière, monta de lui en panache, prenant le ciel à témoin de la mortelle injure qui lui avait été faite. Il se mit à hurler, à rugir des imprécations. Se tordant de douleur, il comprit enfin qu'il n'était plus seul, qu'il avait trouvé un maître digne de lui !

L'assassin des corsaires, de la femme fatale et du héros vainqueur des Indes rendait gorge. Il flambait ! Peut-être s'était-il enflammé d'un coup pour cet adorable garçon qui était venu jusqu'à lui dans un esprit de conquête absolue ?

Peut-être regrettait-il de ne pas l'avoir dévoré comme il avait dévoré ses parents ?

Et de désespoir le monstre embrasé se dévora lui-même. Le portier, trop loin et lui tournant le dos, ne s'aperçut pas de l'incendie.

Quant aux trois vieux jardiniers, ils s'étaient endormis au fond d'une auberge après un repas copieux, faisant un dernier rêve de bonnes bouteilles et de plats succulents.

Le château mourut seul ainsi qu'il avait voulu vivre. Ce fut un malheur inexplicable... à moins que ce grand garçon en deuil, le nouveau propriétaire, celui qui possédait des yeux tout semblables à ceux d'une bayadère de l'Inde... des yeux de haine ou d'amour...

RACHILDE.

ÉPIGRAMMES ET TOMBEAUX

SONNET

*Le triple cercueil lourd arrivant de bien loin
et partant pour un bien plus énorme voyage!
L'épouse défaillante habillée avec soin
suit, robe, courte et bas transparents; mais quel âge?*

*Longue, elle est bien voilée; elle rêve à maint coin
de ses bonheurs finis et le passé s'engage
dans ses yeux à rebours et par des roses joint
l'iris du mariage au cyprès du veuvage.*

*Cependant à travers les vapeurs de l'été,
quel espoir reste-t-il d'une immortalité,
d'un semblant de retour de cette ombre chérie!*

*Le zéphyre à travers le cimetière va
verser dans les cheveux un ultime gala,
et galvanise les cœurs d'un suc de féerie.*

SONNET

(N.)

*Nous devions tous diner ensemble
ce Dimanche comme jadis;
mais ce Dimanche, vois qui tremble
la lueur des cierges de lis.*

*Elle dort à ce qui nous semble
dans ce salon de paradis;
mais sur elle, feuille de tremble,
gît le cyprès des infinis.*

*O couvercle point diaphane,
vers toi, rêveur, du cadre émane
le regard du vieux cher Défunt.*

*C'est au travers des rideaux roses,
telles les vapeurs d'un parfum,
que j'aperçois ces choses closes.*

SONNET

*Voyageur sous les robes,
dont le monde est Paris,
ou ce qui dans ces globes
vit deux fois dans l'iris.*

*Deux hémisphères, dis,
roses! candides lobes
des roses infinis
et des fleurs que tu gobes!*

*Mais, voyageur hanté
d'amours, d'obscurité,
songe à l'autre nuit dense.*

*Bientôt tous les brandons
de tous ces Cupidons
fleuriront le silence.*

AU POETE

*Dans Paris et son périmètre
soigne la paix, la rime et l'être.*

N...

*Par sa griffe soudain descendante
il descend de lui-même; et nous hante.*

TRANSCENDANCE

*O ventre magnifique! O ventre qui roucoules,
Caveau provisoire du cochon et des poules!*

EMPYREE

*Autant de lieux communs que d'étoiles hanté,
O ciel de cette nuit de l'Immortalité!*

EPIGRAMME

*Le sein de glace? rose piège.
Rien de plus gai qu'un sein de neige.*

NOUVELLE THEORIE

*Vingt ans, trente ans éteints! Destruction! — Or donc
chacun des ans restants nous sera bien plus long.*

MADRIGAL METAPHYSIQUE

à m. f. et à m. f.

*Est-ce un jour de plus? Est-ce un jour de moins,
dont m'éclaire ou bien m'aveugle la vie?
Mais c'est en vous deux, vous m'en êtes doux témoins,
que ma vie est ravie.*

A MAD. DE P.

*Où donc est-il, guêtres blanches dans l'au-delà,
haut, doux, railleur, mon cher Louis de Pontcharra?*

B.

*C'est dans ce décor d'eau que Marthe a martelé
Ces mots attelés par la grâce et l'art ailé.*

EPIGRAMME

*Terre, quel innommable ver!
tu n'es qu'un tremblement d'éther.*

G... l.

*Au 71, Saints-Pères,
Vitres, vous reluisez en diamants stellaires,
Miroirs à angle droit croisés sur cette cour;
Dans quelles étoiles polaires,
Chacun des deux Gourmont, croisez-vous votre jour!*

CHARLES-ADOLPHE CANTACUZÈNE.

GUY DE MAUPASSANT

COMMIS A LA MARINE

—

Guy de Maupassant ne cesse point d'être à la mode et de patients critiques se sont efforcés, depuis trente ans, d'étudier les sources de sa formation littéraire. Les conseils techniques du maître Flaubert et les enseignements qu'il a puisés, sans doute à son insu, dans les milieux où s'est écoulée son enfance et dans ceux où il a vécu sa jeunesse, lui ont marqué l'esprit d'une empreinte ineffaçable et ont intimement contribué à incliner son talent vers la voie où il a parcouru une carrière triomphale.

Ces diverses influences ont souvent été appréciées, mais on néglige habituellement son existence de fonctionnaire, dont je m'occuperai ici en appuyant ma documentation sur des pièces officielles dont beaucoup inédites.

Si Guy de Maupassant s'est toujours senti de sa double origine, mi-lorraine et mi-normande, aussi bien que des directives maternelles, les sept années qu'il a passées, comme rédacteur au ministère de la Marine, furent en effet le plus fécond des noviciats. Il y apprit à connaître les hommes et à observer les choses, à former, en un mot, sa philosophie, malheureusement atrabilaire et décevante.

Cependant, avant d'entrer dans le vif du sujet, il est utile de définir ses impressions familiales et de dire quelle prépondérance persistante elles ont exercé sur son génie très spécial.

§

Normand de naissance, il le fut par le caractère, la ténacité précautionneuse et l'astuce procédurière, et il a gardé de ses ancêtres lorrains l'entêtement et la rancune vindicative, sentiment qui se mue, chez les âmes fortes, en opiniâtreté et patriotisme.

Son père, M. Gustave de Maupassant, fils d'un Lorrain immigré, était tout à fait naturalisé citoyen de Normandie où, cherchant fortune, Louis de Maupassant vint diriger une exploitation agricole. Ayant réussi dans cette industrie et trouvant la terre bonne, celui-ci avait acquis, pour son compte, la terre de la Neuville-Champ-d'Oisel, non loin de Rouen. Sans doute aurait-il désiré que son fils imitât ses goûts champêtres, mais celui-ci, épris de désirs plus vastes, délaissa vite l'agriculture pour acheter une part dans une charge d'agent de change près la Bourse de Paris, encouragé peut-être dans cette voie par sa jeune femme qui aimait la dépense.

Il avait épousé, le 9 novembre 1846, à l'âge de vingt-quatre ans, M^{lle} Laure Le Poittevin, appartenant à la bonne bourgeoisie locale, et les premières années de la vie commune paraissent avoir été assez paisibles.

La qualité de quart d'agent de change impressionne les profanes. On s'imagine que les officiers ministériels de cette catégorie drainent l'or par brassées. C'est vrai quelquefois, non toujours. Néanmoins, quiconque participe à l'une de ces charges est tenu, de par l'opinion, de faire figure d'homme riche.

Les époux Gustave de Maupassant n'avaient pas besoin de ce stimulant pour en garder la façade, mais soit que la charge où le mari était intéressé fût de qualité inférieure, soit que sa part y fût mince, soit enfin que les affaires ne fussent pas toujours bonnes, la gêne régnait souvent dans la maison.

N'importe! On y dépensait sans compter, et l'été on

louait le petit château de Miromesnil, aux portes de Tourville-sur-Arques, à quelques kilomètres de Dieppe.

C'est là que naquit, le 4 août 1850, le futur romancier, « Henri-René-Alfred-Guy », de « De Maupassant, Gustave-François-Albert, âgé de vingt-huit ans, vivant de son revenu, et de Le Poittevin, Laure-Marie-Geneviève, âgée de vingt-huit ans. »

En 1856 survint un second fils, Hervé, né à Grainville-Tourville. Celui-ci devait mourir en 1889, à Antibes, où il se livrait à l'horticulture. A la suite d'une insolation, la nuit s'était faite dans son cerveau, et comme son frère a fini de la même manière, trois ou quatre ans plus tard, on s'est demandé si la folie ne se trahissait pas héréditaire dans la famille.

Peu de temps après la naissance d'Hervé, le ménage se sépara à l'amiable, par suite d'incompatibilité d'humeur. Madame se retirait à Etretat, assurant la garde et l'éducation des enfants, mais Monsieur venait chaque année passer les vacances avec eux, en qualité « d'invité ».

M^{me} de Maupassant est donc, pour ainsi dire, seule responsable du développement intellectuel et moral de son fils, et celui-ci, en retour, lui accorda une confiance entière, au point que c'est à elle seule qu'il se fiait pour la bonne correction définitive des épreuves d'imprimerie.

Elle était instruite, bas-bleu, disent quelques-uns, en tout cas, appréciant à leur valeur ses lectures, et très fière des éloges décernés à son aîné, qu'elle pouvait croire avoir enfanté littérairement.

Le vicaire d'Etretat, l'abbé Aubourg, enseigna à Guy les rudiments du latin et du grec. En beaucoup d'endroits, le vicaire, et, dans les petites paroisses, le curé, s'instituent ainsi répétiteurs des débutants. C'est pour eux une aubaine, un supplément de casuel, et pour les parents peu fortunés une excellente occasion d'atténuer les frais d'éducation première.

Quand il fut jugé suffisamment débrouillé, M^{me} de Mau-

passant le mit en pension au collège ecclésiastique d'Yvetôt. Il avait treize ans (1). Ecolier fantaisiste et indocile, le jeune Maupassant dut quitter le petit séminaire deux années plus tard, et terminer ses études au lycée de Rouen.

Rêvait-il de gloire littéraire, dans ses promenades sur la falaise et les rives caillouteuses d'Etretat? Son âme taciturne ne le laissait point deviner. Tout au plus, un pédagogue avisé aurait-il remarqué chez l'adolescent frondeur une âme mécontente de l'avenir qui lui semblait destiné, et décidée à risquer gros pour franchir les barrières qui le séparaient des *illuminati* et menaçaient de le maintenir à jamais dans le troupeau du commun des mortels.

Alfred de Musset était son auteur favori, et il est probable qu'il s'est répété bien souvent l'imprécation :

*O médiocrité, celui qui, pour tout bien,
T'apporte à ce tripôt dégoûtant de la vie,
Est bien capon au jeu, sil ne dit : tout ou rien!*

Il s'ingéniait déjà à l'imiter, s'imaginant, à l'instar de beaucoup de débutants, qu'il est plus honorable d'écrire en vers qu'en prose.

Le disciple observait impeccablement les règles de la prosodie dans ses compositions, et cette correction fit illusion à ses rares confidents sur sa véritable vocation. Flaubert lui-même, son protecteur, s'y trompa et l'encouragea à se perfectionner dans la poésie. Mais correction n'est point synonyme d'inspiration, et l'on estime généralement que Guy de Maupassant a bien fait de s'en tenir à un unique recueil de vers.

Quelles qu'aient été ses vagues aspirations dans les solitudes de Rouen et les oisivetés familiales d'Etretat, il sentait que le sol provincial n'offre pas un tremplin

(1) Ne serait-ce pas à la suite d'une scène de famille comme celle qui est décrit dans *Garçon, un bock!...*? (Œuvres complètes de Guy de Maupassant (éd. Conard, tome X).

assez élastique à qui entrevoit les sommets dans ses songes. Il lui fallait le poste fixe de Paris; mais Paris sans la fortune d'un fils de famille, sans grandes relations et sans gagne-pain, c'est pire que la steppe la plus ingrate de province. Les talents les plus certains s'y atrophiaient et Lucien de Rubempré y est acculé au suicide sans avoir pu donner la mesure de son mérite.

Il ne pouvait donc accéder à Paris qu'avec la certitude, tout au moins la perspective, d'une position assurée; en un mot, il lui fallait adopter une « carrière », et sa mère l'en pressait chaque jour, effrayée d'un avenir qui ne laissait entrevoir que le néant.

Mais quelle carrière? Un bachelier, sans plus, qui néglige d'affirmer aucun goût, peut-être parce que, comme le dit Rolla, un travail quelconque,

..... un métier de valet
soulevait sur sa lèvre un rire inextinguible,

un tel bachelier, dis-je, a peu de chances de voir s'ouvrir à deux battants, et sur première sommation, les portes de la richesse et de la notoriété.

Une possibilité s'offrait à lui. Jusqu'à ces derniers quarante ans, on n'entrait point dans les divers ministères par voie de concours et, à la Marine notamment, la faveur et la recommandation dictaient seules le choix des employés. Ce système avait du bon, en ce qu'il maintenait dans l'institution la tradition et l'esprit de famille, ce qui engendre partout la cohésion et la force. De plus, un stage obligatoire de deux ans, sans traitement, permettait d'éliminer les candidats peu fortunés, garantie pour l'avenir qu'ils ne se laisseraient pas tenter par les gains plus forts de l'industrie; ce qui assurait la continuité des services.

Pour utile que ce vestige de l'ancien système pût encore paraître en 1872, hâtons-nous d'ajouter qu'il serait difficile, sinon impossible, de l'envisager raisonnablement à l'heure actuelle.

En tout cas, c'est ici qu'intervient M. Gustave de Maupassant, avec un dévouement vraiment paternel qui le justifie de tous les reproches de père indifférent, même dénaturé, qu'on lui a adressés légèrement, et dont son fils ne l'a pas suffisamment défendu.

Je viens de rappeler que la mésintelligence s'était vite glissée dans le ménage du quart d'agent de change et que M^{me} de Maupassant avait assuré la garde des enfants.

Son mari remarque mélancoliquement les résultats de cette combinaison dans une lettre :

Séparé de M^{me} de Maupassant depuis près de 30 ans par un simple acte de juge de paix, et mon pauvre Guy ayant toujours été sous l'influence de sa mère et s'étant montré peu tendre fils à mon égard, je suis tenu à une extrême réserve en ce qui concerne leurs affaires (2).

La note est attristée évidemment, mais n'indique pas de rancune.

§

Il en avait si peu qu'il fit de très actives démarches préliminaires au ministère de la Marine, pour forcer en sa faveur cette porte qui s'ouvrait alors plus malaisément que jamais, car au lendemain de la guerre de 1870, on traversait une ère d'économies administratives.

C'est fort des appuis de son père que Guy libellait cette demande :

Etretat, 7 janvier 1872.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de solliciter de vous une place dans les bureaux du Ministère de la Marine.

Je suis bachelier ès lettres et au moment de la guerre je suis entré dans les bureaux de l'Intendance militaire où j'ai été employé jusqu'au mois de novembre 1871, époque à laquelle je me suis fait remplacer.

(2) Gustave de Maupassant à M. Jacob, homme d'affaires, le 29 mars 1892 (Cf. Albert Lumbroso : *Souvenirs sur Maupassant* (1905).

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir donner suite à ma demande en m'attachant, selon que vous le jugerez, à votre ministère.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur le Ministre, votre très obéissant serviteur.

GUY DE MAUPASSANT (3).

L'écriture est appliquée et l'on sent que le candidat s'est efforcé de présenter sa supplique favorablement pour attirer l'attention du grand chef.

L'amiral Pothreau vit-il cette demande? Une brève indication marginale montre, en tout cas, qu'il n'y fut pas donné suite.

16 janvier. — M. Aulle lui répondra qu'il n'y a pas de place vacante. Rép. le 18 janvier 1872, n° 73.

L'écart, très court, entre les deux dates, 7 et 16 janvier, suffirait à prouver que la requête n'avait pas été écrite au hasard et que les Maupassant comptaient des amis dans la place. Une nouvelle lettre de Gustave de Maupassant nous le fera encore mieux comprendre :

Ce lundi 19 février.

M. Faure, chef de bureau au mouvement des troupes au ministère de la marine, et M. le sous-chef du personnel, m'ont fait dire de faire faire une nouvelle demande pour mon fils et de la faire présenter *directement* au ministre par monsieur l'Amiral Saisset, en priant l'amiral de s'appuyer sur la capacité de mon fils et sur ce qu'il est demandé par M. Faure et le sous-chef du personnel pour combler des vides.

J'aurai la nouvelle demande de mon fils mercredi ou jeudi et je la remettrai de suite à M. de Pardieu. M. de l'Arbre est prévenu par ces Messieurs de la nouvelle démarche qui va être faite. Je compte sur l'extrême obligeance de Monsieur de Pardieu pour en parler à Madame de Coubertin et à Madame de L'Arbre. — Mille pardons d'abuser ainsi et mille souvenirs.

GUY DE MAUPASSANT (3 bis).

(3) Archives du Ministère de la Marine.

(3 bis) Archives du Ministère de la Marine.

Cette lettre, familière et surchargée de quelques ratures, est personnelle et n'a dû être versée qu'ultérieurement par son destinataire inconnu au « calepin » de l'écrivain.

Toutefois l'appui devait être sérieux et Gustave de Maupassant pressait son fils de lui envoyer une nouvelle demande, qu'il transmettait aussitôt à son obligé correspondant :

Paris, ce 21 février [1872].

Je reçois à l'instant, mon cher Comte, la pétition de mon fils et je m'empresse de vous l'adresser en vous remerciant encore pour tout ce que vous voulez bien faire pour lui. Je vous le répète, Monsieur Faure, chef de bureau au mouvement des troupes, demande mon fils dans son bureau, le sous-chef du personnel appuie la demande, et ces Messieurs voudraient que la pétition fût remise directement au ministre par Monsieur l'Amiral Saisset et que celui-ci eût l'obligeance de les aider de *tout son pouvoir*. Est-ce une indiscretion de vous prier d'assurer l'Amiral, ainsi que Madame de Coubertin, qui veut bien s'intéresser à mon fils, de toute ma reconnaissance? C'est une grosse et importante affaire pour l'avenir de Guy et je le recommande tout particulièrement à votre obligeance. On a renvoyé beaucoup de monde au ministère de la marine et je sais qu'il y a des vides qu'on va combler d'ici un ou deux mois, qu'on est obligé de combler, tâchons de mettre Guy en mesure d'en profiter en le faisant attacher au ministère le plus tôt possible.

Tout à vous, mon cher Comte,

G. DE MAUPASSANT.

M. Charles Duplessis, chef de bureau au personnel, est un de mes amis et s'intéresse également à mon fils.

37, rue Pigalle (4).

La seconde pétition de Guy, toujours d'une belle écriture appliquée, était datée d'Etretat, 20 février 1872 :

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de solliciter de Votre Excellence une faveur qui serait pour moi d'un grand prix, celle d'être rattaché au Ministère de la Marine.

(4) Archives du Ministère de la Marine.

J'ai été reçu bachelier ès lettres le 27 juillet 1869.

Lorsqu'éclata la guerre contre la Prusse je commençais mes études de droit. Appelé sous les drapeaux comme soldat de la classe 1870, j'ai passé à Vincennes les examens nécessaires pour être admis dans l'Intendance Militaire. J'ai été envoyé ensuite dans la 2^e Division, à Rouen, et je suis resté attaché aux bureaux de l'Intendance Divisionnaire jusqu'au mois de septembre 1871, époque à laquelle je me suis fait remplacer.

La grâce que je viens demander à Votre Excellence me serait d'autant plus précieuse qu'elle me permettrait, je l'espère, de continuer à Paris mes études en droit, brusquement interrompues par la guerre, ce qui ne saurait m'empêcher de remplir avec zèle et exactitude la tâche qui me serait confiée.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

GUY DE MAUPASSANT (5).

A la requête s'épinglait une copie du diplôme de bachelier obtenu le 27 juillet 1869 à la Faculté de Caen, copie entièrement de la main de l'impétrant et authentifiée par l'adjoint d'Étretat le 22 février 1872.

L'amiral Pothuau, cette fois, inscrivait en marge : « Le contre-amiral Krantz s'en entretiendra avec M. Delarbre et me dira si la chose est possible. Nous venons de faire des réductions et le moment ne me semble pas bien choisi pour faire des admissions. »

Remarquons, en passant, que dans le bref exposé de sa scolarité et de ses services militaires, Guy de Maupassant ne nous parle pas d'un passage quelconque dans la Mobile, passage qui, d'après ses biographes, lui aurait inspiré notamment cette description de retraite que l'on admire beaucoup dans *Boule-de-Suif*, laquelle s'apparente visiblement aux pages de la *Débâcle*, de son ami Zola, ou à l'œuvre plus moderne de Barbusse.

Quoi qu'il en soit, le ministère, sans être très encourageant, n'opposait plus au solliciteur une fin de non-rece-

(5) *Ibid.*

voir absolue. L'influence de l'Amiral Saisset, à laquelle M. Gustave de Maupassant eut raison de se fier, fit le reste, comme en témoigne cette pièce officielle :

A. M. le V. A. Saisset, membre de l'Assemblée Nationale.

CABINET DU MINISTRE. — Versailles, le 20 mars 1872.

Lettre du C.-A. Chef d'E.-M.

Amiral,

J'ai l'honneur de vous informer que le Ministre veut bien consentir, pour vous être agréable, à ce que M. de Maupassant vienne travailler dans les bureaux de l'Administration Centrale, mais comme il existe beaucoup d'employés en excédent aux cadres réglementaires et plusieurs surnuméraires, il me charge de vous faire savoir, en même temps, qu'il ne lui est pas possible de prendre un engagement quelconque à l'égard de votre protégé, qui attendra peut-être longtemps sa nomination définitive comme surnuméraire.

Je suis avec un profond respect, Amiral, votre très dévoué et très obéissant serviteur.

Le C.-A. Chef d'E.-M.,
KRANTZ (6).

En marge de la minute on peut lire :

M. Avallé — faire ouvrir un dossier à M. Maupassant et y classer ces pièces. Il est convenu avec le Directeur que ce jeune homme sera attaché à la Bibliothèque en remplacement de M. Durassier, qui travaillera dans notre bureau.

Enfin ! Le nouvel aspirant, non plus seulement à l'emploi de rédacteur — on disait alors commis — mais à la conquête de Paris, est entré dans la place. Ce n'est qu'un petit bastion, mais il s'y arc-boute et n'aura de cesse qu'il n'ait pratiqué, dans la muraille qui le sépare encore du monde de ses rêves, une brèche qui lui permettra d'emporter la ville.

Tous ces détails qui rappellent la pénétration de Maupassant à Paris ne sont pas inutiles. Balzac en donne de plus copieux et plus circonstanciés sur l'arrivée de Lucien de Rubempré au sein de la capitale qui consacre la gloire; et mon personnage possède cet avantage sur le

(6) Archives du Ministère de la Marine.

héros du grand romancier qu'il est entièrement en chair et en os.

§

Il convient de rendre cette justice à Guy de Maupassant qu'il franchit les premiers échelons — toujours les plus ardues — avec la prudence, on pourrait dire la finesse, du Normand qui ne veut pas risquer de faire de faux pas.

J'imagine même qu'après avoir reçu l'avis de sa nomination, il se présenta sous la voûte de la rue Royale cinq minutes avant l'heure fixée, et quand le gendarme de garde lui eut indiqué le chemin de la Bibliothèque, ce fut sans doute le cœur battant qu'il gravit les cent dix-neuf marches qui le conduisaient au but.

En haut de l'escalier, la porte d'un palier une fois dépassée, il se trouva devant le Cabinet du Bibliothécaire, M. Renard, lequel accueillit, soit avec affabilité, soit d'un air distrait, le futur surnuméraire qui devait être son collaborateur durant près de six mois.

Quelle besogne lui assigna-t-il? Il est impossible de le préciser maintenant. La correspondance du célèbre écrivain ne nous révèle rien à ce sujet, son dossier administratif est également muet là-dessus et, seules, de brèves mentions nous font savoir qu'il remplissait ses fonctions avec régularité.

De quel œil les paisibles spécialistes de la cité des livres virent-ils l'intrus que le cabinet du ministre leur imposait? Je l'ignore. Le registre des entrées de la Bibliothèque, tenu à jour d'une écriture méticuleuse et uniforme, n'est pas de la main de Maupassant. On y note, le 20 mars 1872, l'achat du *Livre des Miracles*, de Grégoire de Tours...

Le premier contact avec ses collègues semble avoir provoqué quelque sympathie. Jeune, serviable et avenant, tel qu'on nous le représente, le nouveau venu se mit rapide-

ment au courant de ce que l'on pouvait exiger d'un débutant.

Paris se remettait péniblement des désastres de la guerre et des angoisses de la Commune, et les souvenirs de l'année qui passait pour terrible, avant que l'on connût 1914, alimentaient et facilitaient les conversations, auxquelles Maupassant feignait, tout au moins, de s'intéresser. Il y fait parfois allusion dans ses contes, et *L'Héritage*, en particulier, va nous donner un écho de ce qui se disait alors à la Marine.

Mettant en scène un vieil expéditionnaire, le père Savon, auquel chacun joue des tours pendables, il ajoute :

Et on lui avait fait croire que, depuis la Commune, les matières d'un usage courant avaient été falsifiées ainsi par les socialistes pour faire du tort au gouvernement et amener une révolution. Il en avait conçu une haine effroyable contre les anarchistes, qu'il croyait embusqués partout, cachés partout, et une peur mystérieuse d'un inconnu voilé et redoutable (7).

La crédulité du bonhomme permet au maître styliste une description aussi ramassée que saisissante du malaise qui régnait dans les milieux administratifs en ce lendemain d'émeutes.

L'empire, rendu responsable de la défaite, était l'objet de l'exécration universelle. On s'efforçait d'abolir partout ses marques et, dès le 4 septembre, les emblèmes impériaux, brisés, grattés, arrachés, disparaissaient des magasins et des monuments.

Le ministère de la Marine n'avait pas échappé à cette furie destructive et l'aigle napoléonienne ne se voyait déjà plus ni à l'intérieur, ni à l'extérieur du monument. On peut encore distinguer, sur la porte d'entrée donnant sous les arcades de la Concorde, les traces du ponçage subi par la boiserie écusonnée qui la surmonte.

Les N couronnés qui décoraient le plafond de la salle

(7) *L'Héritage* (éd. Conard, tome X).

à manger du ministre sont recouverts d'une rosace quelconque. Le motif ornemental de la grande cheminée du salon en bordure de la loggia a fait place à un grêlé laurier, peu en harmonie avec les supports conservés. Derrière, par contre, une niche montre encore son papier semé d'abeilles.

Seul subsiste, intact, le lustre éclairant l'antichambre ministérielle. En s'en éloignant légèrement, le visiteur s'aperçoit, avec quelque amusement, que la ferronnerie présente l'aspect d'une couronne souveraine.

Mais l'empire n'avait pas imposé que son aigle. Il avait également doté les fonctionnaires d'uniformes représentatifs. Ce fut Théodore-Ducos, lors de son second passage rue Royale, qui détermina par décret, en 1853, les diverses tenues de nos marins, telles qu'ils les revêtent encore, sauf certaines modifications apportées par le temps et par la mode, et il s'occupa du personnel civil de son département, aussi bien que des militaires.

J'ignore si ce décret a été abrogé ou est seulement tombé en désuétude, mais j'incline à croire qu'au lendemain de la chute de Napoléon III ce vêtement décoratif était encore de rigueur, tout au moins dans les cérémonies officielles.

Il est curieux de se représenter Guy de Maupassant quittant la tunique de riz-pain-sel pour revêtir « l'habit en drap bleu, boutonnant droit sur la poitrine au moyen de gros boutons dorés; collet droit échancré sur le devant, parements ronds, ouverts sur le côté et fermant par deux petits boutons; basques sans retroussis ».

Un gilet droit, en piqué ou casimir blanc, orné de neuf petits boutons d'or, un col blanc ou une cravate de même nuance, un pantalon de drap bleu garni d'un galon d'or, complètent l'habillement. Des broderies d'or, différentes suivant la hiérarchie, l'accompagnent. Il est permis d'imaginer le futur auteur de *l'Héritage* ainsi vêtu, le chef orné d'un « chapeau français bordé d'un galon de soie,

ganse brodée en or sur velours avec cocarde », et le flanc ceint d'une « épée droite, à poignée de nacre et garde dorée » ?

Le costume était obligatoire seulement à partir du grade de sous-chef de bureau et facultatif pour les autres. Il en imposait, et la tradition veut que trois commis de même taille se soient cotisés pour en posséder un seul et le revêtir à tour de rôle lorsqu'un bal se donnait aux Tuileries. Chacun l'endossait une heure et chacun participait ainsi aux largesses officielles.

L'histoire, malheureusement pour son authenticité, est également appliquée à l'unique manteau des trois premiers Luynes, à la redingote blanche de Persigny ou au mystérieux domino qui servit aux Cent-Suisses dans une fête de Versailles...

Il est vraisemblable que Maupassant, dévoré du désir de plaire et d'être bien noté, n'hésita pas, malgré l'infériorité de son grade et l'exiguïté de ses facultés pécuniaires, à s'offrir l'uniforme réglementaire, lequel, au surplus, seyait à sa taille élégante et favorisait ses instincts de gloriole.

Bref, de façon ou d'autre, il réussit à se faire remarquer, et après six mois d'école à la Bibliothèque, ce qui constituait un stage fort court, le Directeur des Colonies le réclamait pour surnuméraire, à la date du 17 octobre 1872.

Le service continuait à y être gratuit et le jeune employé vivait de la petite pension servie par ses parents.

§

L'amiral Saisset veillait. Aussitôt connu l'avancement platonique de son protégé, il pria le ministre de vouloir bien le désigner parmi les employés appointés, « ce jeune homme, ajoutait-il, satisfaisait complètement ses chefs par sa manière de servir et les sollicitations de la famille

indiquant que cette amélioration de situation est nécessaire ».

Le ministre accéda et, à partir du 1^{er} février 1873, le futur père de ce « Cochon de Morin » dont la moindre nouvelle, dans un journal des boulevards, ne fut pas cotée plus tard moins de 50 louis, eut la satisfaction d'apprendre que désormais il émargerait 125 francs par mois sur le budget de l'Etat, plus une gratification de 150 francs au premier de l'an.

A cette époque, c'est un garçon de vingt et un ans et demi, dont le cerveau incontestablement bouillonne, mais qui n'a encore rien produit de sérieux.

Le petit séminaire d'Yvetot l'a renvoyé sous le prétexte de vers trop libres. Elève au lycée de Rouen, les jours de sortie il se lie avec un ami de sa famille, le poète Louis Bouilhet et, sous sa discipline, persiste à taquiner la Muse. Comme on le voit, ses aspirations sont assez vagues.

Son véritable apprentissage, il le fera dans les bureaux de la Marine, parce que ce seront pour lui les postes d'observation où il étudiera les hommes dont malencontreusement il ne retiendra que les défauts et les ridicules, et qu'il peindra plus tard d'un pinceau impitoyable, abusant de son incomparable don de caricaturiste.

Puisqu'il savait rendre avec exactitude et intensité les choses vues et entendues, que n'a-t-il retenu les drames vécus et répétés alors par tous les échos de la Marine, échappée miraculeusement au désastre de la Commune, grâce à l'énergie et à la présence d'esprit de son chef du matériel, M. Gablin? Il en aurait tiré des volumes de tragédies poignantes, et l'histoire se serait enrichie de magnifiques récits d'héroïsmes. Que n'a-t-il non plus fixé par écrit les anecdotes piquantes qui circulaient parmi ses collègues, témoignant que si cet esprit est parfois de goût contestable, c'est toujours néanmoins de l'esprit français?

Mais Maupassant faisait profession de ne pas croire à l'héroïsme, ou si l'évidence le contraignait à le constater, il était porté à le considérer comme une anomalie peu recommandable. Quant aux farces, il n'aima jamais que celles qu'il inventait lui-même.

Un de ses biographes (8), plutôt bienveillant à son égard, a parfaitement résumé ses tendances, naturellement malveillantes, déformantes, vaudrait-il mieux dire.

La vie de bureau, le spectacle des mystères administratifs, la fréquentation de ses chefs et de ses collègues étaient pour lui la source de jouissances sincères et l'occasion de farces inépuisables. Il satisfaisait là ce penchant à la mystification qui ne l'abandonna jamais, ce besoin de charge à outrance qui égaya toute sa jeunesse. Ceux qui le rencontraient aux dîners de Catulle Mendès, artistes et écrivains, préoccupés surtout de graves problèmes d'esthétique, épris de discussions littéraires, s'étonnaient de lui voir apporter dans la conversation des anecdotes documentées et des invectives énergiques contre le personnel du ministère. Sur ce point, il ne tarissait pas. Il poursuivait dans un milieu nouveau ces observations scrupuleuses, cette enquête attentive sur la simplicité humaine qu'il avait entreprises naguère avec les pêcheurs et les paysans d'Étretat, ses premiers compagnons. Et plus tard, dans ses nouvelles, il se souviendra des bureaux et des types d'employés qu'il a connus, comme il se rappelle les aventures de son enfance et toutes ses impressions de la terre normande. Sur cette existence humble et monotone des petits bureaucrates, fertile en incidents comiques et en situations divertissantes, il a composé de charmants récits, qui sont parmi les plus expressifs et les plus vrais qu'il ait contés.

Il a cependant négligé les plus savoureuses des anecdotes qui couraient et courent toujours les bureaux de la Marine, et dont quelques-unes renferment les éléments d'un comique achevé.

C'est, par exemple, le nouveau venu à qui l'on persuade, le jour de son entrée au service, de rendre visite en habit à tous ses chefs hiérarchiques. C'est également

(8) Edouard Maynial : *La vie et l'œuvre de Guy de Maupassant* (1906).

le vieil employé consciencieux, mais borné, qu'on fait pâlir sur un dossier d'apparence administrative où est étudié l'intéressant projet de relier Dakar à Djibouti par une poste aérienne de condors apprivoisés. Ce vieil employé, personne ne l'a connu, mais tous les anciens en ont entendu parler par leurs anciens et, cherchant bien, peut-être le retrouverait-on dans les bureaux de Sartine, qui sait même? de Seignelay! C'est encore l'ingéniosité du matelot qui redresse l'obélisque prêt à chavirer au moment de s'asseoir sur son socle, en mouillant les cordes par ses propres moyens, *coram populo*.

L'épisode est controuvable et se ressent trop du fameux cri de : « mouillez les cordes! » qui a immortalisé l'érection de l'obélisque de Saint-Pierre de Rome. Mais puisque Maupassant ne reculait point devant la plaisanterie équivoque, il avait là une excellente occasion d'exercer sa verve.

Il a préféré tourner et retourner sur le gril de ses sarcasmes des compagnons de chaîne dont il avait partagé non seulement les travaux, mais dont il avait également épousé, quoi qu'il en dise, les conceptions de vie, inhérentes au métier.

Tant qu'il a vécu parmi eux, il n'a différé des plus ordinaires que par la coupe de ses vêtements, toujours à la mode, et par la politesse des manières, habitude d'économie et vertu d'éducation première.

Cette correction constante contrastait avec son amour du canotage en société tapageuse, ses déjeuners dans les guinguettes du bord de l'eau, ses mystifications infligées aux simples d'esprit.

Il se plaît à reprocher à ses anciens camarades de n'avoir d'autre objectif dans la vie que l'avancement en grade qui leur procurera plus de considération, plus d'argent et une retraite plus avantageuse à la fin de leurs jours. Il estime cette ambition fort étriquée et se gausse des malheureux asservis, incapables d'élever leurs âmes

au-dessus de ces misérables contingences. Mais lui-même, tant qu'il n'espéra point échapper par la tangente à l'existence monotone des bureaux, sacrifia comme les autres au besoin d'améliorer sa situation et il mit à ses sollicitations plus d'âpreté et moins de discrétion que beaucoup; son idéal demeura mesquin tant que son horizon se révéla restreint.

Il se recommandait à ses chefs par son zèle et son assiduité, ce qui est louable, et il ne craignait point de lasser ses protecteurs par des demandes répétées d'intervention.

Comment ne pas récompenser un employé qui témoigne d'un tel entregent et, par ailleurs, donne toute satisfaction? Admis d'abord, sans statut bien défini, après deux années de surnumérariat il est titularisé le 25 mars 1874, avec augmentation d'appointements, sur un rapport favorable de M. Delarbre, Directeur de la Comptabilité générale. Trois ans plus tard, il obtient un avancement de classe.

Cette ascension rapide — car tout est relatif — aurait pu rendre jaloux des collègues moins appuyés et moins quémandeurs, mais peut-être aussi méritants que lui-même. Il ne paraît pas cependant qu'aucun en ait marqué de mauvaise humeur, car Maupassant, fidèle à sa tactique du début, s'était montré affable vis-à-vis de tous, bon camarade, ne laissant percer de sa supériorité qu'une urbanité un peu altière, mais cependant familière; nuance imperceptible dans le geste, dont s'aperçoivent les gens sans prétention et dont ils savent gré au gentleman pour lequel il s'ingéniait à passer auprès d'eux.

Telles ont été, dans ses grandes lignes, les premières étapes de Maupassant dans la carrière administrative, presque aussi banales, en somme, que celles de son adolescence, mais qu'il est utile de rappeler, ne serait-ce que pour apprécier les rancœurs de l'auteur arrivé.

Hector de Gribelin, écrira-t-il dans un de ses contes (9), avait été élevé en province, dans le manoir paternel, par un vieil abbé précepteur. On n'était pas riche, mais on vivait en gardant les apparences.

Puis, à 20 ans, on lui avait cherché une position et il était entré, commis à 1.500 fr., au ministère de la marine. Il avait échoué sur cet écueil comme tous ceux qui ne sont point préparés de bonne heure au rude combat de la vie, tous ceux qui voient l'existence à travers un nuage, qui ignorent les moyens et les résistances, en qui on n'a pas développé dès l'enfance des aptitudes spéciales, des facultés particulières, une âpre énergie à la lutte, tous ceux à qui on n'a pas remis une arme ou un outil dans la main.

Ses trois premières années de bureau furent horribles.

S'il a pu supporter, avec stoïcisme et le sourire aux lèvres, cette longue torture morale, c'est que Maupassant eut le cœur bien trempé, pensera-t-on! Seulement la vérité est différente. Il avait pris gaiement son parti d'une situation qui choquait peut-être ses espoirs secrets, mais ne contrariait en rien ses instincts personnels, et il s'était adapté sans peine à un métier dont il ne voyait pas la possibilité de s'évader.

Le 15 avril, une note de service l'affecte au bureau des Equipages (direction du Personnel), poste qu'il occupera presque jusqu'à son départ définitif (9 bis).

Le rapport à la suite duquel il obtenait cette nomination, signé encore par M. Delarbre, est des plus élogieux :

M. de Maupassant est recommandé d'une manière toute particulière par MM. les Vice-amiraux Fourichon et Saisset.

M. de Maupassant travaille dans les bureaux depuis près d'un an, c'est un jeune homme très intelligent et très capable qui a reçu une très bonne éducation et dont on est très satisfait (10).

(9) *A Cheval* (éd. Conard, tome IV), paru pour la première fois dans le *Gaulois* du 14 janvier 1883.

(9 bis) De la direction des Colonies il avait passé auparavant au Bureau des Approvisionnements (direction du Matériel).

(10) Archives du Ministère de la Marine.

Nous sommes loin de cette observation légendaire : « Maupassant, commis consciencieux, mais rédige mal ». Je dis légendaire, car on ne retrouve nulle part trace dans les cartons de cette annotation assez peu perspicace.

Une appréciation de l'amiral Martineau des Chenetz complétait le rapport, également bienveillante :

Je n'ai que les meilleurs témoignages à rendre sur le compte de ce jeune homme qui s'est fait remarquer par son intelligence, son zèle et sa parfaite tenue.

Mais l'impeccable employé modifie sensiblement sa conduite. Le voici commissionné, assuré d'une matérielle bien petite, il est vrai, mais qui le met à l'abri de la bohème où il a craint de tomber.

Il devient distant, sans cesser d'être courtois, et de sympathique il se rend peu à peu franchement antipathique auprès de ses camarades qui flairent en lui le persifleur, sans supposer pourtant qu'il est, en même temps, le dédaigneux. Il reste, en dépit de tout, le Normand pratique, attentif à ne pas lâcher la proie pour l'ombre. Il poursuivra la carrière sans négliger aucun des sentiers battus qui conduisent aux sommets administratifs dont les cimes lui paraissent déjà d'insignifiantes taupinières, mais il tentera, simultanément, de prendre son vol vers les hautes montagnes.

Afin de réaliser ce projet ambitieux, il compte secrètement sur la littérature, pour laquelle il se sent des aptitudes que sa mère a encouragées, et il espère en la protection de Flaubert qui ne témoigne pas, tout d'abord, d'un zèle excessif en sa faveur, mais ne lui marchandera jamais son dévouement.

Avant d'étudier plus avant Maupassant rond-de-cuir à la Marine et de déterminer le genre et le degré d'influence exercé sur son talent par son séjour dans cette ruche mi-civile et mi-militaire, il est nécessaire de faire ici une digression à propos des relations de l'auteur de *Madame Bovary* avec l'auteur de *En Famille*.

§

On croit généralement que ce furent des relations d'oncle à neveu, encore plus que de professeur à élève. C'est une erreur que Maupassant a laissé volontiers s'accréditer, en tout cas que la plupart de ses biographes ont consignée.

Aucun lien de sang, apparent tout au moins, n'existait entre les deux personnages, mais une amitié, plus solide que bien des parentés, unissait les deux familles rouennaises.

Le célèbre docteur Flaubert, le père de l'écrivain, était lié avec M. Le Poittevin, père de M^{me} de Maupassant, et les enfants des deux foyers, se trouvant du même âge, s'élevèrent ensemble comme frères et sœurs. Le jeune Le Poittevin mourut, à peine dépassé le seuil de l'adolescence, et Gustave Flaubert en conçut un très vif chagrin. Il reporta toute son affection sur la sœur qu'il a accompagnée dans la vie, soit comme jeune fille, soit comme femme mariée, et on ne voit nulle part que M. de Maupassant se soit formalisé d'une intimité qui fut sans doute strictement platonique.

Laure Le Poittevin, fière d'être aimée d'un auteur acclamé, le consultait avec confiance au sujet de l'éducation et de l'avenir de son fils, disposée à suivre aveuglément ses avis.

Son cœur maternel était flatté des ambitions littéraires de Guy, mais elle ne voulait pas pouvoir se reprocher plus tard d'avoir favorisé un penchant qui mène à l'hôpital plus fréquemment qu'à l'Académie.

Dans cette perplexité, elle implorait l'opinion du grand homme, lui écrivant, le 19 février 1873 :

Je suivrai tes conseils. Si tu dis oui, nous encouragerons ce bon garçon dans la voie qu'il préfère; mais si tu dis non, nous l'enverrons faire des perruques... ou quelque chose comme cela (11).

(11) Ed. Conard, tome II.

A cette lettre, faisant évidemment écho à une conversation antérieure, Flaubert répondait le 23 février 1873 :

Tu ne saurais croire comme je trouve ton fils charmant, intelligent, bon enfant, sensé et spirituel, bref (pour employer le mot à la mode) sympathique!... Il faut encourager ton fils dans le goût qu'il a pour les vers, parce que c'est une noble passion, parce que les lettres consolent de bien des infortunes et parce qu'il aura peut-être du talent : qui sait? Il n'a pas jusqu'à présent assez produit pour que je me permette de tirer son horoscope poétique, et puis à qui est-il permis de décider l'avenir d'un homme?

Je crois notre jeune garçon un peu flâneur et médiocrement âpre au travail. Je voudrais lui voir entreprendre une œuvre de longue haleine, fût-elle détestable (12).

Flaubert voyait, en effet, souvent le fils de son amie.

Notre commis, dès que l'expédition de sa tâche quotidienne lui laissait quelques loisirs, rédigeait poèmes et récits qu'il allait soumettre au maître, le dimanche. De 1873 à 1880, le créateur de *Salammbô* examinait et corrigeait, comme on corrige les devoirs d'un écolier, coupant les épithètes inutiles, surveillant les impropriétés, les licences grammaticales. L'élève rapportait docilement rue Royale sa copie criblée de ratures et la refaisait pour le dimanche suivant.

L'opinion de Flaubert se modifiait insensiblement. Sur ses conseils, Maupassant délaissait enfin les vers pour la prose. Après 1870, il avait ébauché un roman de la vingtième année, *L'Angélus*, qui, interrompu, fut repris après célébrité acquise, mais jamais terminé. Avec éloquence, il y décrit « cette nostalgie invincible des dépayés (13) ».

Le 30 octobre 1872, Flaubert écrivait à M^{me} de Maupassant :

Ton fils a raison de m'aimer, car j'éprouve pour lui une véritable amitié. Il est spirituel, lettré, charmant, et puis c'est le neveu de mon pauvre Alfred.

(12) *Œuvres complètes de Gustave Flaubert* (éd. Conard, tome IV).

(13) *L'Angélus* (éd. Conard, tome XXIX).

A quoi M^{me} de Maupassant répliquait à Flaubert :

Etretat, le 19 février 1873.

Mon cher camarade,

... Guy est si heureux d'aller chez toi tous les dimanches, d'être retenu pendant de longues heures, d'être traité avec cette familiarité si flatteuse et si douce, que toutes ses lettres disent et redisent la même chose. Le cher garçon me raconte sa vie de chaque jour; il me parle de ceux de nos amis qu'il retrouve à Paris, et des distractions qu'il rencontre sur son chemin; puis, invariablement le chapitre finit ainsi : « mais la maison où je me plais mieux qu'ailleurs, celle où je retourne sans cesse, c'est la maison de M. Flaubert »... — Et moi je me garde bien de trouver cela monotone (14).

En dépit de ces attachements et de ces tendresses, il semble bien que Flaubert se soit habitué difficilement à prendre au sérieux le talent de l'aspirant conteur et, s'il s'astreint à revoir ses essais, il garde toujours le rang de magister à écolier, non celui de maître à disciple.

Il a pourtant, entre autres, donné cet excellent conseil à Maupassant, à supposer que l'avis n'eût pas été suivi avant d'avoir été formulé : s'attacher à observer tout ce qui se passe autour de soi, hommes et choses, et ne décrire que ce qu'on aura vu et analysé sur place, toute description provenant de l'imagination risquant, par vice d'exactitude, de dérouter le lecteur.

Le don d'observation était, en effet, inné chez Maupassant; je ne crains pas de dire qu'il le posséda au même degré que Balzac, et c'est à quoi il s'apparente de très près avec le roi des romanciers, qu'il surpasse de beaucoup par l'éclat et la sobriété du récit.

Du reste, de même que Balzac, il n'excelle à peindre que les milieux et les personnages qui lui sont familiers.

Balzac photographie à merveille la pension Vauquier ou l'étude d'officiers ministériels de dernier ordre. Il

(14) Ed. Conard, tome II.

brosse parfaitement aussi les coins et les recoins du Palais de Justice qu'il fréquenta en qualité de clerc d'avoué, mais lorsqu'il veut portraiturer le « beau monde », ce n'est plus cela.

Il nous raconte très bien les antichambres qu'il a franchies et l'attitude railleuse et insolente de la valetaille vis-à-vis du visiteur douteux; par contre, il déraile tout à fait lorsqu'il prétend démonter les ressorts qui font mouvoir ses personnages. Il prend trop facilement pour de grandes dames des parvenues de l'Empire qui, quelques lustres plus tard, auraient été simplement des cocodettes, mais n'auraient jamais représenté auprès d'un mondain averti la véritable femme comme il faut.

De même, Maupassant ne se contente pas de photographier, physiquement et moralement, les employés du ministère qui, en passant devant lui, ont imprimé au fond de son œil et dans le creux de sa mémoire une image impérissable; il les ressuscite et nous les présente vivants, aussi bien d'ailleurs que les travailleurs de la mer des côtes normandes. A côté de cela, dès qu'il se livre à sa fantaisie, il nous transporte dans un milieu inexistant. Telle cette collection de nobles ruinés qu'il aurait découverts dans je ne sais quelle impasse ignorée du faubourg St-Germain :

Etrangers à la vie moderne, humbles et fiers, ces aristocrates nécessiteux habitaient les étages élevés des maisons endormies. Du haut en bas de ces demeures, les locataires étaient titrés, mais l'argent semblait rare au 1^{er} comme au 6^{m^e} (15).

C'est Hector de Gribelin, un des rares personnages sympathiques de l'œuvre de Maupassant, qui exhume ces fossiles dans leurs antiques et vétustes tanières :

Il y avait retrouvé quelques amis de sa famille, vieilles gens un peu attardés et peu fortunés aussi, qui vivaient dans

(15) *A Cheval* (éd. Conard, tome IV).

les rues nobles, les tristes rues du faubourg Saint-Germain, et il s'était fait un cercle de connaissances.

Quel explorateur pourrait indiquer sur la carte de Paris le quartier où ont vécu, où doivent vivre encore ces intéressants personnages?

N'y aurait-il pas confusion, dans l'esprit du narrateur, avec ce milieu artificiel et interlope qu'il coudoyait chez la mère d'*Yvette* (16)? « Tous nobles, tous titrés, tous parlant de leurs ancêtres à propos de rien, racontant leur vie à propos de tout. Intéressants à connaître, souvent spirituels, jamais banals comme des fonctionnaires français. »

Cette dernière épithète est de trop, la banalité s'accompagnant dans ce cas d'une honorabilité que Maupassant reconnaissait lui-même ne pas rencontrer chez les gens élégants dont il se faisait le commensal.

Le commis Hector de Gribelin, au surplus, finissait par épouser une jeune fille « noble et pauvre comme lui », rêve que peut-être son modèle avait caressé sans y donner suite (17). Le monde tout court, ses biographes sont d'accord là-dessus, il ne le fréquentera que sur le tard, quand il commençait à soulever le voile qui le dérobaît à l'admiration de ses contemporains.

A force de docilité envers Flaubert, à force de chercher à écrire comme le maître voulait qu'on écrivit, l'illustre ami s'était relâché de sa sévérité. Il l'avait présenté à

(16) *Yvette* (éd. Conard, tome XII).

(17) En dépit de ses prétentions — et l'on sait que les origines de sa famille sont assez confuses — il lui échappa un jour cette boutade démagogique adressée à Flaubert sur un papier à en-tête du Ministère de la Marine :

« Je demande la suppression des classes dirigeantes, de ce ramassis de beaux messieurs stupides qui batifolent dans les jupes de cette trainée dévote et bête qu'on appelle la bonne société.

« Et bien, je trouve maintenant que 93 a été doux... Puisque les vieilles classes dirigeantes sont aussi inintelligentes aujourd'hui qu'alors, aussi viles, aussi trompeuses et gênantes aujourd'hui qu'alors, il faut supprimer les classes dirigeantes aujourd'hui comme alors... » (Ed. Conard, tome I.)

Sans doute, ce jour-là, Hector de Gribelin avait-il subi un échec dans les « rues nobles du faubourg Saint-Germain »?

quelques cénacles littéraires et avait toléré quelques tentatives de débutant dans des périodiques obscurs.

Maupassant commença à entrevoir la fortune et estima, dès lors, qu'il n'avait plus besoin de frayer avec le personnel de la Marine; cependant, toujours fidèle à ses habitudes de prudence, il n'osa pas encore rompre en visière avec eux. Il se bornait à leur faire sentir qu'ils n'étaient plus à sa hauteur.

Il continua donc à se rendre au bureau, et moins soucieux désormais de son avancement administratif, il y va surtout pour compléter ses informations psychologiques, sur place; au lieu de griffonner les pièces officielles, il s'amuse à croquer la description de la ruche travailleuse où chacun, sauf lui, persiste à prendre sa tâche au sérieux.

Bien qu'il ne fût pas encore dix heures, les employés arrivaient comme un flot sous la grande porte du ministère de la Marine, venus en hâte de tous les coins de Paris, car on approchait du jour de l'an, époque de zèle et d'avancements. Un bruit de pas pressés emplissait le vaste bâtiment tortueux comme un labyrinthe et que sillonnaient d'inextricables couloirs, percés par d'innombrables portes donnant entrée dans les bureaux.

Chacun pénétrait dans sa case, serrait la main du collègue arrivé déjà, enlevait sa jaquette, passait le vieux vêtement de travail et s'asseyait devant sa table où des papiers l'attendaient. Puis on allait aux nouvelles dans les bureaux voisins, on s'informait d'abord si le chef était là, s'il avait l'air bien luné, si le courrier du jour était volumineux.

Le commis d'ordre du « matériel général », M. César Cachelin, ancien sous-officier d'infanterie de marine, devenu commis principal par la force du temps, enregistrait sur un grand livre toutes les pièces que venait d'apporter l'huissier du cabinet. En face de lui, un vieil abruti, célèbre dans tout le ministère pour ses malheurs conjugaux, transcrivait d'une main lente une dépêche du chef, et s'appliquait, le corps de côté, l'œil oblique, dans une posture roide de copiste méticuleux. M. Cachelin, un gros homme dont les cheveux blancs et courts se dressaient en brosse sur le crâne, parlait tout en accomplissant sa besogne quotidienne : « Trente-deux

dépêches de Toulon ». Ce port nous en donne autant que les quatre autres réunis.

Cette page forme le début de *l'Héritage* (18) que je me plais souvent à citer, parce que ce conte, auquel il consacre plus de développements que de coutume, me semble le prototype de la manière de Maupassant.

Comme dans la plupart de ses autres compositions, la trame est des plus simples et ne vaut que par la clarté de la phrase et la concision évocatrice de l'image. On est séduit par l'agrément de la lecture, la justesse apparente des réflexions et, arrivé à la dernière page, on conserve dans la bouche le goût de cendre que donne la peinture volontairement décevante des travers humains. Je ne m'étendrai pas sur le sujet de *l'Héritage*. L'important est que, à l'abri de la fiction, Maupassant nous ait tracé un tableau poussé au noir de ses camarades et de son existence bureaucratique.

Cachelin, l'ex-sous-officier de marsouins, c'est le commis C.; Lesable, fonctionnaire ponctuel, c'est le sous-chef S. D. Le beau Maze, qui tire perpétuellement ses manchettes, c'est le commis Ca.

Quant au grotesque Torchebeuf, le chef de bureau, c'est M. L., que Maupassant poursuivra de son animosité au point d'emprunter son nom véritable pour en décorer le titre d'une nouvelle, dont l'héroïne joue un rôle assez scabreux (19).

Dans la *Pendule* — intitulé aussi *En Famille* — un autre employé figure sous les traits peu flattés de Caravan, en même temps qu'un médecin de marine, qu'il baptise le docteur Chenet.

Dans *Au printemps*, le rôle ridicule est également tenu par un commis de la Marine.

Non seulement tous ces personnages sont affligés d'un physique disgracieux, mais leur âme est ténébreuse, ca-

(18) *L'Héritage* (éd. Conard, tome X).

(19) *Gil Blas* du 21 août 1883, sous la signature Maufrigneuse.

pable des pires vilenies, leur intelligence bornée et dénuée d'horizon.

Maupassant avait-il de légitimes motifs de se plaindre de l'attitude de ses collègues à son égard et des heurts que lui causait leur fréquentation?

La diversité des recrutements engendre, il est vrai, des contrariétés de goûts, mais les froissements qui en résultent sont inhérents à toute agglomération humaine.

Et comment, d'ailleurs, Maupassant aurait-il opposé ses goûts personnels à ceux de ses camarades de la Marine, faisant bande à part pour se livrer, en dehors, à des exercices violents qui n'avaient rien de particulièrement raffiné?

C'était alors un gars solide, plutôt petit et trapu, possédant une embarcation, « La feuille à l'envers », de compte-à-demi avec M. Léon Fontaine. Ces deux capitalistes admettaient pour compagnons de navigation un futur commissaire-priseur, un futur inspecteur de la Compagnie de l'Est et un futur bibliothécaire de Rouen. Ils y joignaient assez fréquemment une demoiselle peu farouche qui rêvait de mourir honnête mère de famille et qui réalisa ce rêve.

Tous ces marins d'eau douce figureront plus tard dans l'œuvre de l'auteur, sous les pseudonymes de « Joseph Prunier », « Petit Bleu », « N'a qu'un œil », « La Toque », « Mouche », « Tomahawk ».

Au surplus, veut-on savoir quels étaient leurs ébats?

Ils abordaient souvent dans un cabaret isolé de Sartrouville, où le canotier couchait sur le papier la première version de ses compositions de jeunesse (20).

Le souvenir de ses escapades en rivière lui a fourni de nombreux thèmes, et *Mouche*, publié dans l'*Echo de Paris* du 7 février 1890, en est le résumé le plus complet, puisqu'il nous donne jusqu'aux surnoms de ses co-équipiers.

A ce moment, écrivait-il, « j'étais un employé sans un

(20) Henri d'Almèras : *Avant la gloire — leurs débuts*, 1^{re} série (1902).

sou; maintenant je suis un homme arrivé qui peut jeter des grosses sommes pour un caprice d'une seconde » (21).

L'attrait de telles promenades le hante, et il y reviendra souvent dans ses *Dimanches d'un bourgeois de Paris* (22), il les décrira dans *Yvette*, dans le *Père Mongilet*, dont voici le début :

Dans le bureau, le père Mongilet passait pour un type. C'était un vieil employé bon enfant qui n'était sorti de Paris qu'une fois en sa vie.

Nous étions alors aux derniers jours de juillet, et chacun de nous, chaque dimanche, allait se rouler sur l'herbe ou se tremper dans l'eau dans les campagnes environnantes. Asnières, Argenteuil, Chatou, Bougival, Maisons, Poissy, avaient leurs habitués et leurs fanatiques. On discutait avec passion les mérites et les avantages de tous ces endroits célèbres et délicieux pour les employés de Paris (23).

Les curieux se sont amusés d'ailleurs à rechercher les témoins de ces parties nautiques et sont même allés jusqu'à interviewer l'ancienne propriétaire de Maupassant, M^{me} Levanneur, qui louait à l'écrivain un petit logement sur les bords de la Seine. « Je me souviens fort bien de M. de Maupassant, racontait-elle. Il partait avec ses amis ou seul dans son bateau et n'était jamais plus heureux que sur l'eau. Il montait ensuite dans sa chambre et écrivait. Parfois, d'atroces migraines le terrassaient subitement. Il se couchait alors pour toute la journée et s'abreuvait d'éther, dans l'espoir de voir son mal disparaître ».

Cette odeur d'éther, que l'on sentait toujours chez lui et sur laquelle M^{me} Levanneur insiste, donne un peu à réfléchir.

Ne serait-ce pas le début de ce mal moral, de cette neurasthénie suraiguë dont le dénouement fut si tragique?

(21) Ed. Conard, tome XXVI.

(22) Ed. Conard, tome XXIX.

(23) Ed. Conard, tome XI, paru pour la première fois dans le *Gil Blas* du 24 février 1885.

M. Henri Roujon, qui l'a connu à cette époque, nous affirme pourtant que

Maupassant, le Maupassant d'alors, n'avait aucunement la mine d'un névrosé. Son teint et sa peau semblaient d'un rustique fouetté par les brises, sa voix gardait l'allure traînante du parler campagnard. Il ne rêvait que courses au grand air, sport et dimanches de canotage. Il ne voulait habiter qu'au bord de la Seine. Chaque jour, il se levait dès l'aube, lavait sa yole, tirait quelques bordées en fumant des pipes et sautait le plus tard possible dans un train pour aller pester et peiner dans sa geôle administrative. Il buvait sec, mangeait comme quatre et dormait d'un somme; le reste à l'avenant (24).

Le docteur Pillet, de son côté, nous le montre, malgré tout, un pessimiste et un triste, un névropathe, en un mot.

Un aspect physique excellent, cachant des migraines violentes et des troubles nerveux; un caractère très gai et très joyeux, mais par explosions, sur un fond dominant de mélancolie et de tares psychiques.

Tous ces signes permettent d'affirmer la présence d'une névrose, et les migraines nous indiquent que cette névrose est une épilepsie.

Sur ce terrain prédisposé, vinrent agir des excès alcooliques, vénériens, l'usage des stupéfiants, et enfin la syphilis (25).

Le docteur Pillet nous assure qu'il aurait contracté cette dernière maladie vers la vingt-troisième année, c'est-à-dire lors de ses débuts au ministère de la Marine. Serait-ce par rancune de ce souvenir cuisant qu'il aurait voué à l'établissement une hostilité lourdement manifestée dans son œuvre?

Ne serait-ce pas plutôt pour se venger cruellement de railleries à mots couverts de certains compagnons jaloux, qui connaissaient ses ambitions littéraires et s'étonnaient

(24) Henri Roujon : *Souvenirs d'art et de littérature* (Grande Revue, février 1904).

(25) Dr Maurice Billet : *Le mal de Maupassant* (1911).

de ne voir rien paraître sous son nom? Ainsi les camarades de Lucien de Rubempré daubaient sur le « grand homme de province », tant qu'il n'eut pas réussi à forcer les portes des éditeurs, l'appelant le « poète Sansonnet », parce qu'ils le savaient détenteur en portefeuille d'un recueil de sonnets partout refusés. C'était méchant évidemment, mais après tout fort humain, et il est de règle que le succès conseille l'indulgence et efface jusqu'aux souvenirs des brimades subies initialement.

Son chef de bureau, M. L., s'est-il permis lui-même quelques allusions malicieuses aux prétentions académiques de son subordonné? C'est possible, car personne n'a été plus brocardé que Torchebeuf, sobriquet sous lequel il l'a livré aux sarcasmes de la postérité. Et cependant M. L., supérieur consciencieux, ne cesse point de le noter favorablement :

« Paraît intelligent, manière de servir satisfaisante », dira-t-il de lui dans le bulletin de fin d'année daté du 1^{er} janvier 1875 (26).

« Régulier, assidu, bon, docile, agréable, se fait aimer de tout le monde », avaient déjà dit de lui, en 1864, ses professeurs d'Yvetot.

C'est au cours de cette année 1875, que Maupassant éprouva la joie d'être imprimé pour la première fois.

Son ami Léon Fontaine avait un cousin directeur de l'*Almanach lorrain de Pont-à-Mousson*, et ce dernier accepta de publier dans sa feuille *La main d'écorché*, récit macabre qu'il signa Joseph Prunier (27).

C'était un commencement, et Flaubert, en l'introduisant de son côté dans le petit cénacle de l'école réaliste, le mettait en rapport avec Emile Zola, Hennique, Huysmans, Paul Alexis, Céard, qui l'accompagnèrent tous plus tard dans son ascension vers la gloire.

Ce fut dans l'appartement de la rue Murillo que Mau-

(26) Archives du Ministère de la Marine.

(27) Ed. Conard, tome I.

passant connut l'historien des Rougon-Macquart. Zola l'invita à ses jeudis, rue Saint-Georges et, dès l'été de 1876, à Médan. Convié aux dîners de Catulle Mendès, rue de Bruxelles, il put s'y faire présenter à la princesse Mathilde (28).

L'avenir lui sourit donc et, s'il est mécontent de ses chefs, ceux-ci ne le sont pas de lui, puisque, le 30 novembre 1875, M. L..., toujours bienveillant, le juge ainsi pour l'année écoulée :

Cet employé est intelligent et paraît bien doué. De plus, il est animé du désir de bien faire. Lorsqu'il aura acquis l'expérience qui lui manque, il fera un très bon employé. Je suis déjà très satisfait de ses efforts, et s'il était possible d'accorder cette année un quatrième avancement au bureau des approvisionnements, je proposerais à Monsieur le Directeur de vouloir bien le réserver pour Monsieur de Maupassant (29).

Est-ce à ce zèle administratif, loué par M. L..., qu'il faut attribuer la pénurie d'inspiration que révèle cette lettre adressée à sa mère le 30 octobre 1875?

Essaie de me trouver des sujets de nouvelles. Dans le jour, au ministère, je pourrais y travailler un peu. Car mes pièces me prennent toutes mes soirées, et j'essaierai de les faire passer dans un journal quelconque (30).

Que ne recueillait-il, je le répète, quelques-unes des savoureuses historiettes dont fut témoin, par exemple, ce grand couloir du service Intérieur qu'il connaissait bien? Sa facilité pour travestir le réel sur l'objectif déformant aurait pu s'y donner libre carrière.

Ce corridor, si l'on en croit la légende, était devenu, à la fin du second empire, le rendez-vous de parties de boules acharnées, où s'exerçait l'adresse de ronds-de-cuir désœuvrés. Lorsqu'un grand chef s'avisait par hasard de risquer un œil hors de son cabinet, les joueurs s'écriaient

(28) Gabriel Clouzet : *Guy de Maupassant* (paru dans *Portraits d'hier*, du 15 novembre 1890).

(29) Archives du Ministère de la Marine.

(30) Ed. Conard, tome I.

avec ensemble : « Un, deux, trois... Vive l'empereur ! » — « Excellents employés ! » murmurait l'autre, et la tête disparaissait, approuvant discrètement.

§

L'année 1876 s'ouvrait sous d'heureux auspices, bien que Raymond Deslandes eût refusé au *Vaudeville* la saynète en vers « *Une répétition* ».

M. Henri Roujon nous a laissé une amusante narration des débuts de Maupassant, alors que lui-même, en février 1876, venait de prendre les fonctions de secrétaire de rédaction à la *République des Lettres*. Le directeur, Catulle Mendès, lui montrait un manuscrit intitulé *Au bord de l'eau* et signé : Guy de Valmont.

— Qui est-ce ?

— Un protégé, un ami de Flaubert. Flaubert envoie lui-même le manuscrit, en me priant de le publier... Guy de Valmont est un pseudonyme. Flaubert m'explique que son jeune ami est employé au Ministère de la Marine, sous les ordres d'un homme qui n'aime pas les vers. Le vrai nom du poète est Maupassant. D'ailleurs, il va venir vous voir.

Son aspect n'avait rien de romantique. Une ronde figure congestionnée de marin d'eau douce, de franches allures et des manières simples. J'ai nom « Mauvais-passant », répétait-il, avec une bonhomie qui démentait la menace. Sa conversation se bornait aux souvenirs des leçons de théologie littéraire que lui avait inculquées Flaubert, aux quelques admirations plus vives que profondes qui constituaient sa religion artistique, à une inépuisable provision d'anecdotes grasses et à de sauvages invectives contre le personnel du ministère de la Marine. Sur ce dernier point il ne tarissait pas. A vrai dire, il parlait peu, ne se livrait guère, ne disait rien de ses projets. Il continuait à faire des vers, ni meilleurs ni pires que les premiers, des vers en marge de la poésie, sensuels et verbeux, des vers de prosateur de race. Si on le sommait d'écrire autre chose, il répondait simplement : « Rien ne presse, j'apprends mon métier ».

On l'aimait pour la bonne grâce de ses façons et pour l'égalité de son humeur (31).

(31) Henri Roujon, *loc. cit.*

M. Henri Roujon nous le montre ensuite mystifiant le bourgeois, attendant ses amis à la gare, vêtu d'un tricot rayé, les bras nus et, s'il apercevait des personnes connues pour leur pruderie ou leurs hautes fonctions, ne manquant pas de hurler des propos de bienvenue immodestes.

Cette tendance à la mystification, que tout le monde remarquera, Maupassant lui-même la consignera dans ses nouvelles. Rappelons-nous le père Savon, immortalisé par *l'Héritage*. Il n'est pas de tours qu'on ne lui joue rue Royale : huile versée sur l'éponge de son encrier, poudre de chasse mélangée au tabac, drogues introduites dans la carafe à eau, chaise dont un pied est scié.

Il avait heureusement d'autres occupations plus sérieuses et l'année 1876 vit paraître successivement, sous la signature de Guy de Valmont, *Le donneur d'eau bénite*, et *Coco, coco, coco frais*, hospitalisés tous deux dans *la Mosaïque*.

En 1877, cette publication donnait encore *Le mariage du lieutenant Laré* (32). Entre temps, après une si belle réussite, Guy de Maupassant sollicita un congé.

Paris, le 18 juillet 1876.

Monsieur le Directeur.

Des affaires m'appelant dans ma famille, j'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de m'absenter pendant un mois, à dater du 1^{er} août de cette année.

Je suis depuis quatre ans au ministère de la Marine et je n'ai encore obtenu aucun congé.

J'ose espérer, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien accueillir favorablement ma demande.

Je suis avec un profond respect, Monsieur le Directeur, votre très obéissant serviteur.

GUY DE MAUPASSANT

Commis de 4^e classe à la Direction du Matériel.
Bureau des approvisionnements généraux (33).

(32) Ed. Conard, tome I.

(33) Archives du Ministère de la Marine.

Une complaisante apostille de M. L... décidait le Directeur du Matériel, M. Sabatier, à demander, par un rapport en tous points favorable, d'accorder un mois de congé (1^{er} août-1^{er} septembre) au postulant et le ministre, amiral Fourichon, signait la permission.

Petit succès, indiquant cependant très nettement que Maupassant avait le « vent en poupe », pour employer une locution expressive de la vieille marine.

Enhardi, il s'obstine à réclamer un nouvel avancement. Lui, qui a raillé si âprement dans *l'Héritage* et dans *En famille*, cette tension constante, unique à l'en croire, de l'esprit bureaucratique, n'hésite pas à se faire recommander directement dans ce but auprès de l'amiral Fourichon, lequel, d'ailleurs, s'était déjà entremis pour sa nomination. L'original de la demande a disparu, mais il en demeure trace dans les notes suivantes :

DIRECTION
COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
BUREAU DU SERVICE INTÉRIEUR

Paris, le 22 décembre 1876.

Note pour la Direction du Matériel.

Le ministre vient de me remettre la lettre ci-jointe de M. le colonel de la Salle qui lui recommande M. Guy de Maupassant, commis de 4^e classe dans l'Administration Centrale.

Ce commis faisant partie de la Direction du Matériel, il appartient à mon collègue d'apprécier la suite à donner à cette recommandation et de prendre les ordres du ministre à cet égard.

Le Conseiller d'Etat,
Directeur de la Comptabilité générale (33 bis).

Hiérarchiquement, le Directeur de la Comptabilité transmet la requête en l'appuyant :

CABINET DU DIRECTEUR

Paris, le 24 décembre 1876.

Note pour le ministre.

M. le Conseiller d'Etat, Directeur de la Comptabilité générale, m'a transmis la lettre ci-jointe de M. le colonel de

(33 bis) *Ibid.*

la Salle, qui recommande à Son Excellence M. Guy de Maupassant, commis de 4^e classe dans l'administration centrale (bureau des approvisionnements généraux, direction du matériel).

M. Guy de Maupassant est un employé dont je suis satisfait et mon intention est de le proposer pour le grade de commis de 3^e classe, au traitement annuel de 2.100 francs (34).

L'amélioration fut consentie, mais, pour avoir attendu, Maupassant n'en exhala pas moins son dépit dans les *Dimanches d'un bourgeois de Paris*, où il constate qu'un employé de ministère, M. Patissot, « ne touchait encore que 1.800 fr. », malgré plusieurs années de bons et loyaux services (35).

M. L... avait pourtant fait son possible pour lui faire obtenir ce relèvement plus tôt et, dans ses notes de fin d'année (24 novembre 1876), revenant à la charge, notait :

M. de Maupassant est depuis trois ans à 1.800 francs. Il importe de ne pas le laisser plus longtemps à un traitement aussi minime. Je demande donc pour lui un avancement en classe qui porterait ses appointements à 2.100 francs (35 bis).

Une légère variante cependant dans les autres appréciations. La capacité n'est que « assez satisfaisante » et la santé, de « bonne » est devenue « assez délicate malgré une apparence robuste ».

M. L., objet spécial des brocards de l'écrivain, soupçonnait-il déjà qu'il réchauffât un serpent dans son sein ? Ou bien, esprit strictement traditionaliste, tenait-il à affirmer que la gloire littéraire ne l'éblouissait pas, et qu'un auteur acclamé dans les cénacles des boulevards est tout juste suffisant pour rédiger proprement un thème administratif ?

Toujours est-il que, si la santé de Maupassant n'est plus qu'un vase brisé d'où la vie et la raison s'écouleront goutte à goutte, le charme qui le rattache à ses collègues et à ses chefs est aussi bien près d'être rompu.

(34) Archives du Ministère de la Marine.

(35) Ed. Conard, tome XXIX. Série parue dans le *Gaulois* de 1880.

(35 bis) Archives du Ministère de la Marine.

Le gentleman de lettres et fantaisiste canotier ne se donne plus la peine de dissimuler qu'il est incapable de s'adapter aux qualités d'ordre, de méthode, disons le mot, d'automatisme, de ses camarades.

Ces qualités, il les ridiculisera bientôt.

M. Caravan avait toujours mené l'existence normale des bureaucrates. Depuis trente ans, il venait invariablement à son bureau, chaque matin, par la même route, rencontrant à la même heure, aux mêmes endroits, les mêmes figures d'hommes allant à leurs affaires, et il s'en retournait chaque soir, par le même chemin, où il retrouvait encore les mêmes visages qu'il avait vus vieillir (36).

D'aucuns estimeront que de telles habitudes n'ont rien en soi de blâmable ni même d'absurde; mais tous conviendront que le tableau est bien brossé. Cependant l'impitoyable chroniqueur note minutieusement que le commis principal Caravan achète son journal quotidien à l'encoignure du faubourg Saint-Honoré, que, marié à la fille sans dot d'un collègue, il tient sa femme au courant de tous les potins de bureau et se montre ennemi des nouveautés, réactionnaire sans parti déterminé.

Une telle monotonie d'existence donne des crispations à Maupassant, et lorsque Cachelin parle avec admiration du bel avenir qui attend son sous-chef, le ponctuel Lesable, il le fait interrompre par le beau Maze :

Bon pour ceux qui jugent le ministère une carrière! Pour d'autres, c'est peu! (37).

En la circonstance, Maze, que dans d'autres passages le satiriste criblera d'épigrammes, double Hector de Gribeulin, car Maupassant ne tient pas seulement à passer pour gentilhomme de race, mais aussi pour beau garçon.

§

A toutes forces, il désire dégager sa personnalité, et la

(36) *En Famille.*

(37) *L'Héritage.*

routine administrative, quel que soit le sujet traité, exige l'effacement de cette personnalité. Cet anonymat est inconciliable avec le génie propre de l'écolier jadis indépendant, en dépit de sa passivité de commande.

Un rapport bien fait est toujours apprécié, mais son rédacteur se heurte trop souvent à des contingences qui le paralysent. C'est ce que M. André Moufflet, grammairien consommé et psychologue averti, a fort bien expliqué dans une étude consacrée au sujet :

L'écrivain, dit-il, se confie au public, étale son moi, se fabrique un style. L'administrateur se dissimule dans le louable souci de s'affirmer impartial, mais il se trompe... car si la *pensée* administrative doit demeurer impersonnelle, le *style* administratif ne peut l'être entièrement. Si les fonctionnaires ne jouissent pas d'une bonne presse, les humoristes y ont bien un peu contribué. Certaines nouvelles de Maupassant (*L'Héritage* entre autres, qui se déroule au Ministère de la Marine), *Monsieur Badin* et le fameux *Messieurs les Ronds-de-Cuir*, de Courteline, ont popularisé des types de bureaucrates qui, pour le public, résument l'administration, l'amateur, le solennel, l'abruti, et l'on évoque aussitôt Labrier, La Hourmerie, Torchebeuf et le père Soupe... Vous croyez rencontrer un homme, vous trouvez une machine à appliquer les circulaires; on souhaite une décision s'inspirant des contingences, adaptée à telle affaire déterminée, à la vie, on obtient une prose neutre, mécanique, qui, faite pour tous les cas, ne convient parfaitement à aucun d'eux, comme ces vêtements de confection taillés pour tout le monde, qui ne vont bien à personne (38).

Maupassant ne voulait endosser que des vêtements confectionnés pour lui-même et à sa mesure.

Le succès obtenu par les quelques nouvelles dont Flaubert avait toléré la publication après les corrections d'une impitoyable censure, lui permettait cet espoir. Il comptait le réaliser après la nouvelle cure de repos de deux mois que lui octroyaient ses chefs, en lui désignant Louèche, dont les eaux, comme on sait, conviennent

(38) André Moufflet : *Du style administratif* (Revue maritime, avril 1923).

particulièrement aux arthritiques, rhumatisants et névrosés. Il s'y rendit à la fin de juillet 1877 et nous a conté l'impression causée par ce séjour, dont il a tiré le thème de sa nouvelle : *Aux Eaux*, sous forme d'un *journal*, tenu par le marquis de Roseveyre (39).

12 juin 1880. — A Loèche! On veut que j'aille passer un mois à Loèche! Miséricorde! Un mois dans cette ville qu'on dit être la plus triste, la plus morte, la plus ennuyeuse des villes d'eaux! Que dis-je une ville? C'est un trou, à peine un village! On me condamne à un mois de bague enfin.

Au dernier moment, pour tromper son ennui, le marquis de Roseveyre emmène avec lui un premier prix du Conservatoire, Berthe, âgée de 20 ans, qu'il fera passer pour sa femme légitime. L'impression change immédiatement.

26 juin. — Loèche n'est pas triste. Non, c'est sauvage, mais très beau.

Tout cela me séduit et m'enchanté. Peut-être que... si Berthe n'était pas là?...

Roseveyre n'est pas très délicat, on le voit, dans ses procédés mondains; aussi son animateur, Maupassant, ne se montre-t-il pas davantage éclectique pour le choix de ses relations.

Demeurant alors 17, rue Clauzel, il représentait à peu près le seul locataire d'apparence sérieuse, dans cette maison que des filles habitaient en majeure partie. Le vendredi, Céard, Emile Zola, Paul Alexis, Hennique, Huysmans, se réunissaient chez lui et parfois, à la fin de la soirée, il ne dédaignait pas de faire entrer ses voisines, retour de leur travail (40).

MM. Léon Deffoux et Emile Zavie, qui nous ont conservé ce trait, ajoutent que ses camarades du ministère

(39) Ed. Conard, tome X. Paru pour la première fois dans le *Gaulois* du 24 juillet 1883.

(40) Léon Deffoux et Emile Zavie : *Guy de Maupassant, romancier de soi-même* (1918).

de la Marine gardaient de lui le souvenir d'un homme « correct, déférent et timoré ».

Caractère amer et désabusé, complèteront ceux qui l'ont encore connu rue Royale. D'après tous ces témoignages, il semble bien que nous nous trouvions en présence de quelqu'un qui cherche sa voie, souffre d'un milieu où ses aspirations sont forcément entravées, s'efforce à une correction de surface, tempérée par de brusques accès de gaieté ou de noire mélancolie.

On lui reprochait d'être distant. Peut-être se montrait-il simplement taciturne par esprit d'observation.

J'ai déjà parlé de cette qualité caractéristique et, dans la préface de *Pierre et Jean*, il a résumé la méthode de Flaubert à cet égard, méthode qui fut également la sienne :

Il s'agit de regarder tout ce qu'on veut exprimer assez longtemps et avec assez d'attention pour en découvrir un aspect qui n'ait été vu et dit par personne. Il y a dans tout de l'inexploré parce que nous sommes habitués à ne nous servir de nos yeux qu'avec le souvenir de ce qu'on a pensé avant nous sur ce que nous contemplons. La moindre chose contient un peu d'inconnu (41).

Cette acuité de vision, Zola l'avait remarquée et, du vivant même du créateur de *Boule-de-suif*, l'en avait complimenté.

J'ai connu Maupassant chez Flaubert, écrit-il. C'était vers 1874. Il sortait à peine du collège, personne ne l'avait encore aperçu, dans notre coin littéraire...

Après avoir constaté qu'il venait chaque semaine soumettre ses essais au maître et que ce dernier lui faisait retravailler sévèrement les phrases d'une sonorité douteuse, Zola ajoute :

Dès que nous étions là, il s'effaçait modestement, parlait peu, écoutait de l'air intelligent d'un gaillard qui se sent les reins solides et qui prend des notes (42).

(41) Ed. Conard, tome XIX (septembre 1887).

(42) Emile Zola : *Une campagne* (1882).

Evidemment, cette façon *d'éplucher* ainsi ses contemporains pouvait déplaire à beaucoup. Nul ne se résigne aisément à remplir le rôle d'un cobaye de laboratoire, et l'on sait que la bienveillance n'est généralement pas à la base de l'esprit d'observation du prochain..

Une tradition, fortement ancrée rue Royale, veut que ses collègues se soient cabrés devant l'objectif. On a dit que, d'un accord tacite, ils avaient mis l'opérateur en quarantaine, aussitôt après la publication des contes où Torchebeuf, Lesable, Caravan, Cachelin, avaient été mis sur la sellette.

Ce n'est qu'une légende. Maupassant a attendu d'avoir conquis sa liberté pour dauber sur ce qu'il appelle ses anciens compagnons de chaînes.

Ceux-ci le tenaient à l'écart — sans plus — parce que, ne manquant jamais, vis-à-vis d'aucun, aux règles strictes de la correction, il commençait à affecter à l'égard de tous des airs de supériorité fort déplaisants.

Quant aux contes où il les vilipende et les traîne sur la claie du ridicule, ils sont postérieurs à sa sortie du ministère. *L'Héritage* a paru dans la *Vie militaire*, en mars et avril 1884 (43), *En Famille* dans la *Nouvelle Revue* du 15 février 1881, et Maupassant était libéré de la Marine dès 1879.

Qu'ils aient été rédigés sur la table de la pièce 392 et sur du papier à en-tête ministériel, c'est vraisemblable, mais si ses collègues s'en doutaient, ils étaient censés l'ignorer.

Les réflexions désobligeantes qu'il se permettait parfois tout haut à leur encontre les mettaient tout au moins sur le qui-vive! et ne pouvant faire mieux ou pis, ils lui montraient assez timidement qu'ils le tenaient en suspicion.

Tout au plus exhalera-t-il sa bile par le moyen de

(43) Une première esquisse, sous le titre *Un million*, fut publiée dans le *Gil Blas* du 2 novembre 1882, sous la signature Maufrigneuse.

Flaubert qui fera de Bouvard le copiste d'une maison de Commerce et de Pécuchet un employé du ministère de la Marine. « La monotonie du bureau leur devenait odieuse. Continuellement le grattoir et la sandaraque, le même encrier, les mêmes plumes et les mêmes compagnons! Les jugeant stupides, il leur parlait de moins en moins. Cela leur valut des taquineries. Ils arrivaient tous les jours après l'heure et reçurent des semonces (43 bis). »

§

Juste retour des choses d'ici-bas et triste rançon de la célébrité. Maupassant, qui n'a pas craint de révéler tous les petits côtés de ses camarades, n'a pas été davantage épargné plus tard par quelques-uns de ses propres admirateurs.

On lui a trouvé une mère fort exaltée, un père bizarre, un frère fou. On a même consacré tout un ouvrage à sa maladie. Bien que ce soit un peu la spécialité des médecins de voir partout des indices morbides, constatons néanmoins que son évolution physique n'échappe pas à la perspicacité de son chef hiérarchique, dont j'ai plus haut reproduit la remarque. Le 14 décembre 1877, il insiste encore là-dessus :

Santé assez mauvaise, malgré une apparence robuste.

Et il souligne :

Employé intelligent et qui pourrait un jour être très utile lorsqu'il se serait familiarisé avec les détails du service. Mais il est mou, sans énergie, et je crains que ses goûts et ses aptitudes ne l'éloignent des travaux administratifs (44).

Flaubert ne lâchait pourtant point son protégé d'une semelle, à en juger par la lettre suivante qu'il datait de Croisset, « nuit du 31 décembre 1877 ».

(43 bis) *Œuvres complètes de Gustave Flaubert* (éd. Conard, tome VII).
(44) Archives du Ministère de la Marine.

D'après ce que j'ai compris dans votre dernière lettre, vous n'êtes pas encore nommé en titre. Quand sera-ce? Peut-être veut-on vous essayer? Mais si vous êtes bien vu de tous les directeurs, l'affaire se fera (45).

Si le grand écrivain portait un visible intérêt à son pupille, il faut reconnaître que, de son côté, le disciple ne perdait aucune occasion d'agir sur l'esprit du maître.

Le 23 janvier 1878, M^{me} de Maupassant écrivait à son illustre ami :

Puisque tu appelles Guy ton fils adoptif, tu me pardonneras, mon cher Gustave, si je viens tout naturellement te parler de ce garçon. La déclaration de tendresse que tu lui as faite devant moi m'a été si douce que je l'ai prise au pied de la lettre et que je m'imagine à présent qu'elle t'impose des devoirs quasi-paternels. Je sais d'ailleurs que tu es au courant des choses et que le pauvre employé de ministère l'a déjà fait toutes ses doléances. Tu l'es montré excellent, comme toujours, tu l'as consolé, encouragé, et il espère aujourd'hui, grâce à tes bonnes paroles, que l'heure est proche où il pourra quitter sa prison et dire adieu à l'aimable chef qui en garde la porte (46).

Incontestablement la crise se précipitait et les rapports devenaient de plus en plus tendus rue Royale. Voici une lettre adressée à Flaubert, où Maupassant exhale sa détresse :

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES

Paris, ce 5 juillet 1878.

...Ajoutez à cela que mon ministère m'énerve, que je ne puis travailler, que j'ai l'esprit stérile et fatigué par des additions que je fais du matin au soir et qu'il me vient par moment des perceptions si nettes de l'inutilité de tout, de la méchanceté inconsciente de la création, du vide de l'avenir (quel qu'il soit), que je me sens venir une indifférence triste pour toutes choses et que je voudrais seulement rester tranquille, tranquille dans un coin, sans espoirs et sans embêtements.

(45) Œuvres complètes de Gustave Flaubert (éd. Conard, tome IV).

(46) Ed. Conard, tome II.

Je vis tout à fait seul parce que les autres m'ennuient, et je m'ennuie moi-même parce que je ne puis travailler. Je trouve mes pensées médiocres et monotones, et je suis si courbaturé d'esprit que je ne puis même les exprimer. Je fais moins d'erreurs dans mes additions, ce qui prouve que je suis bien bête...

Je dis chaque soir, comme saint Antoine : « Encore un jour, un jour de passé ». Ils me semblent longs, longs et tristes, entre un collègue imbécile et un chef qui m'engueule. Je ne dis plus rien au premier; je ne réponds plus au second. Tous deux me méprisent un peu et me trouvent inintelligent, ce qui me console (47).

Flaubert le gourmanda affectueusement de cette paresse d'esprit :

Croisset, 15 août 1878.

Il faut, entendez-vous, jeune homme, il faut travailler plus que ça. J'arrive à vous soupçonner d'être légèrement caleux. Trop de p...! trop de canotage! trop d'exercice! oui, Monsieur! Le civilisé n'a pas tant besoin de locomotion que prétendent Messieurs les médecins (48)...

Maupassant s'en défendait, rejetant sa lassitude sur la fatigue causée par le labeur quotidien :

Paris, ce 21 août 1878.

...Après mes sept heures de *travaux administratifs*, je ne puis plus me tendre assez pour rejeter toutes les lourdeurs qui m'accablent l'esprit (49).

Les « travaux » n'étaient peut-être pas aussi absorbants que l'insinuait le commis Guy de Maupassant, mais la tension avec ses collègues tournait au drame. Ceux-ci venaient de réussir à se débarrasser de lui en le faisant affecter au service de la Comptabilité et du Budget, et l'on a vu quelle aversion il témoignait pour les chiffres.

Flaubert fut encore une fois son confident :

(47) Ed. Conard, tome I.

(48) Œuvres complètes de Gustave Flaubert (éd. Conard, tome IV).

(49) Ed. Conard, tome I.

Paris, ce mercredi.

... Mon chef, pour l'unique raison de m'être désagréable, sans doute, vient de me donner le plus horrible service de bureau, service que remplissait fort bien un vieil employé abruti. C'est la préparation du budget et les comptes de liquidation des ports : des chiffres, rien que des chiffres; de plus, je me trouve auprès de lui, ce qui me met dans l'impossibilité de travailler pour moi, même quand j'ai une heure de répit; c'est là, je pense, le but qu'il veut atteindre (49 bis).

C'est là une pensée bien noire que M. L... n'avait pas toujours eue, en tout cas, d'après ce que l'on sait des témoignages contemporains et des nombreux papiers à en-tête du ministère de la Marine et des Colonies, utilisés par l'écrivain durant ses heures de loisirs.

Est-ce à ce moment qu'eut lieu la querelle décrite dans *l'Héritage*?

M. Lesable interpelle son collègue : « M. Maze, je ne suis pas, comme vous, un grand fat ni un grand beau. Et je vous prie désormais de ne jamais m'adresser la parole. Je ne me soucie ni de vous, ni de vos semblables. »

On peut supposer que Maupassant, malade inconscient, mais irritable, ne se gênait plus avec son protecteur et lui livrait sans atténuation son impression du moment, poussée au sombre. Sans doute même espérait-il, en lui traçant ce lamentable tableau, l'éperonner pour faire aboutir un projet caressé depuis longtemps, se faire attacher à l'Instruction Publique, dont le ministre, Bardoux, était l'intime ami de Flaubert.

Le 2 novembre 1878, celui-ci envoyait ce billet triomphant au rédacteur récalcitrant :

Caroline m'a écrit de Paris, dimanche dernier, ces lignes que je vous transmets : « M. Bardoux m'a dit qu'il attacherait Guy à sa personne dans un avenir très prochain (50) ».

(49 bis) *Ibid.*

(50) *Œuvres complètes de Gustave Flaubert* (éd. Conard, tome IV).

Une dernière formalité restait à accomplir : opérer la mutation administrative sans attendre les formalités d'usage. Maupassant, soit par habitude de courtoisie, soit pour jouir de sa déconvenue, crut devoir annoncer lui-même à M. L... qu'il changeait de ministère. L'autre bondit :

— Monsieur, vos procédés sont inqualifiables. Vous quittez cette maison sans avoir fait transmettre votre demande par la voie hiérarchique. Je ne permettrai pas...

— Oh! Monsieur, vous n'avez rien à permettre... Cette affaire se passe entre ministres, bien au-dessus de vous.

Et contemplant le vieux professionnel traditionaliste effondré, il sortit avec une révérence narquoise.

Lorsque Maupassant eut atteint la célébrité, M. L... ne cessa pas de proclamer qu'il avait toujours estimé et apprécié son collaborateur à sa juste valeur.

On a pu voir que cette protestation était assez fondée. La dernière note confidentielle qu'il rédigea à son sujet la confirme amplement.

Après avoir qualifié de bonnes sa conduite, sa moralité et sa tenue, il constate simplement que la santé est « assez mauvaise », bien que la manière de servir soit « assez satisfaisante ». Quant à l'appréciation sur la valeur générale, elle est en somme ce qu'elle doit être, étant donné la façon dont les deux hommes se quittaient. Le chef de bureau se récuse :

Monsieur de Maupassant ayant donné sa démission d'employé de la Marine pour être attaché au Ministère de l'Instruction Publique, je ne pense pas qu'il soit utile de faire connaître mon appréciation sur sa manière de servir (51).

Cette note est du 19 décembre 1878.

Le 4 janvier 1879, sa situation administrative était liquidée rue Royale.

(51) Archives du Ministère de la Marine.

Paris, 4 janvier 1879.

DIRECTION : MATÉRIEL

OBJET DU RAPPORT :

BUREAU : CABINET DU DIRECTEUR

Démission de M. Guy de Maupassant, commis de 3^e classe de l'administration centrale de la Marine.

Rapport au Ministre.

Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique a demandé tout récemment à Son Excellence de vouloir bien détacher à son Cabinet M. Guy de Maupassant, commis de 3^e classe de l'Administration centrale, employé à la direction du matériel. S. E. a informé son collègue qu'il lui était impossible d'accueillir favorablement sa demande.

M. Guy de Maupassant, désireux d'occuper la place qui lui est réservée au Cabinet de M. Bardoux, m'adresse, par la lettre ci-jointe, sa démission de commis de l'administration centrale de la Marine.

J'ai l'honneur de prier S. E. de vouloir bien accepter cette démission qui comptera du 18 décembre dernier (52).

Le ministre approuva, et il est piquant de remarquer qu'à cette date le portefeuille était détenu à nouveau par l'amiral Pothuau, le même qui accueillit sept années auparavant le modeste bachelier de province venu chercher fortune à Paris et à la veille de la trouver.

Maupassant, exultant, vint annoncer sa nomination à M. Henri Roujon, alors attaché au bureau de l'enseignement primaire au ministère de l'Instruction Publique. L'ami partageant son allégresse, ils exécutèrent un pas échevelé autour d'un pupitre élevé momentanément à la dignité d'autel de l'amitié; ils louèrent sans réserve Bardoux, ministre avisé et protecteur des lettres, et terminèrent la danse par une effroyable bordée d'injures à l'adresse des anciens chefs de la Marine (53).

Son nouveau ministre l'attachait au premier bureau du Cabinet et le prenait comme secrétaire. Il serait intéressant de retrouver les minutes manuscrites des rap-

(52) *Ibid.*

(53) Henry Roujon, *op. cit.*

ports qu'il rédigeait à cette époque où le trépidant piano à écrire n'avait pas encore substitué sa machinerie anonyme à l'effort personnel de l'homme.

La vue s'étendait sur un beau jardin triste aux platanes géants, et non plus sur des murs intérieurs, comme rue Royale (53 bis). Outre Henry Roujon, Xavier Charmes, Léon Dierx, René Billotte, lui procuraient une agréable compagnie.

Comme un bonheur ne vient jamais seul, le 19 février 1879, le Gymnase donnait *l'Histoire du Vieux temps*, comédie en un acte et en vers.

L'année suivante, Gustave Flaubert accordait enfin son *imprimatur* à *Boule-de-Suif* et le succès prodigieux de cette nouvelle classait d'emblée l'auteur.

Deux mois plus tard, le 8 mai 1880, l'illustre maître s'éteignait, avec la consolation de voir son élève sur le chemin de la gloire.

Quelque temps après, grâce à Jules Ferry remplaçant Bardoux, et à son chef de Cabinet, Alfred Rambaud, Guy de Maupassant obtenait un congé d'un an, renouvelable (54). Toujours prudent, il ne voulait pas quitter l'abri tutélaire de l'administration sans savoir sa position consolidée dans les lettres.

Maupassant appartient maintenant au grand public et nous ne le suivrons plus ici dans sa belle carrière.

Constatons cependant que l'historiographe complaisant d'Hector de Gribelin reprit une fois encore sa plume la plus sympathique pour nous décrire, non plus un

(53 bis) « J'apercevais de mon bureau un petit bout de ciel tout bleu où volaient des hirondelles; et il me venait des envies de danser au milieu de mes cartons noirs.

« Mon désir de liberté grandit tellement, que, malgré ma répugnance, j'allais trouver mon singe. C'était un petit grinceux, toujours en colère. Je me dis malade. Il me regarda dans le nez et cria : « Je n'en crois rien, Monsieur. Enfin, allez-vous en! Pensez-vous qu'un bureau peut marcher avec des employés pareils? »

« Mais je flai, je gagnai la Seine. » (AU PRINTEMPS.)

(54) Edouard Maynial : *La vie et l'œuvre de Guy de Maupassant* (1906).

« forçat de la marine », mais un sémillant secrétaire de ministre.

Un certain M. Sacrement désirait être décoré, sans y réussir.

Alors il se décida à faire des démarches personnelles. Il sollicita une audience du ministre de l'Instruction publique, et il fut reçu par un attaché de Cabinet tout jeune et déjà grave, important même, et qui jouait, comme d'un piano, d'une série de petits boutons blancs pour appeler les huis-siers et les garçons de l'antichambre, ainsi que les employés subalternes. Il affirma au solliciteur que son affaire était en bonne voie et il lui conseilla de continuer ses remarquables travaux (55).

§

Le cas de Maupassant s'évadant du fonctionnarisme, considéré comme esclavage public, pour se réfugier dans la littérature, considéré comme port de liberté, ce qui est du reste une erreur, car on ne fait que changer de licou, est extrêmement fréquent.

Presque tous nos auteurs, même et surtout les plus réputés, ont suivi ce *processus*, et beaucoup ont cumulé toute leur vie les deux professions, pour plus de sûreté d'abord, et aussi parce qu'elles n'ont rien d'incompatible, ni quant à la dignité personnelle, ni quant à la nature de l'occupation.

Racine était contrôleur des Gabelles et il tirait de cet emploi le plus clair de ses revenus; Corneille avait succédé à son père, dans sa charge aux Eaux et Forêts; La Fontaine également présidait — platoniquement du moins, car ses détracteurs lui reprochèrent de ne pas savoir distinguer un chêne d'un ormeau — à l'émondage et à la vente des arbres de Sa Majesté.

(55) *Décoré!* (Ed. Conard, tome IX). Paru pour la première fois dans le *Gil Blas* du 13 novembre 1883, sous la signature Maufrigneuse. On sait que Maupassant refusa constamment la Légion d'honneur. Bardoux lui joua le tour de lui donner les palmes et il les porta une seule fois, dans une soirée ministérielle.

Au XIX^e et au XX^e siècle, 99 % de ceux qui ont fait et font gémir les presses ou enfourché Pégase ont émargé aux budgets des ministères ou de l'Hôtel de Ville. Pour aborder la redoutable carrière littéraire, sans avoir ses derrières assurés, il faut être très riche et les multimillionnaires ont généralement d'autres soucis — sinon d'autres vanités — en tête.

Les non fortunés, qui tentent l'escalade de l'Olympe, risquent de tomber dans la bohème, et les pères de famille ont une horreur instinctive, fort explicable, en somme, des Muses. Alexandre Dumas a remarqué quelque part que, depuis le commencement du monde, un seul papa a élevé son rejeton pour être poète, et ce poète s'est appelé Chapelain.

Le fait de Maupassant n'est donc pas rare, mais cet agréable conteur a mordu rageusement le sein de sa nourrice, et c'est ce qui constitue son originalité, car nous ne voyons aucun autre écrivain agir de la sorte, sauf peut-être Henry Monnier. Encore Henry Monnier, en créant le type de Joseph Prudhomme, n'a visé qu'un seul de ses chefs de bureau, qui l'avait flanqué à la porte pour irrévérence envers M^{me} Prudhomme. Et les flèches dont il le perce ne sont point vénéneuses et ne blessent qu'à fleur de peau.

Les malheureux commis de la Marine que Maupassant, avec une verve endiablée et un talent désormais indiscutable, donne en pâture à la malignité de ses contemporains et de la postérité, ont cependant du bon, malgré les petitesesses d'esprit, les étroitesse de vues, les médiocrités d'intelligence qu'il leur reproche impitoyablement et dont quelques-uns — non pas tous — peuvent être atteints.

Le dévouement anonyme à la chose publique, par lequel se maintiennent les nations, le zèle à s'acquitter de besognes obscures et médiocrement rétribuées, la dignité péniblement sauvegardée, une vie entière passée au ser-

vice du pays avec l'espoir, souvent déçu, d'un bout de ruban rouge comme couronnement de carrière, tout ceci représente des qualités de premier ordre dont l'ensemble constitue une de nos principales forces nationales.

Cette servitude volontaire mérite au moins des égards et il est fâcheux que l'élève de Flaubert n'en ait envisagé que le côté ridicule.

Les fonctionnaires, d'ailleurs, ne sont pas rancuniers et ceci réalise également une autre qualité. Les plus directement visés par Maupassant n'ont pas accusé les coups, et c'est une preuve de bon goût. Les autres ont voulu participer à la gloire de l'un d'entre eux. Sur leurs instances, une plaque de marbre, scellée en 1923, signale dorénavant, rue Royale, aux nouvelles générations, la pièce 392 où, durant plusieurs années, l'éminent prosateur s'essaya à écrire.

Comme le remarquait Alphonse Allais en déchiffrant des inscriptions tumulaires : « C'est décidément dans les cimetières que se trouvent les meilleurs ménages. »

MARTIAL DE PRADEL DE LAMASE.

QUELQUES PRODIGES ANTIQUES

AU POINT DE VUE

DE LA CRITIQUE ET DE LA SCIENCE MODERNES

Quand un historien moderne rencontre chez les anciens la mention d'un prodige, il peut, à son choix, adopter deux attitudes bien différentes :

La plus simple, sinon la plus judicieuse, consiste à nier le fait. C'est aussi la plus facile; elle dispense de tout effort. Mais est-elle légitime? A l'Académie des Sciences, un savant avait-il raison, à une époque où l'on ne connaissait pas encore le phonographe, de nier cette merveille et d'attribuer à une supercherie de ventriloque la voix humaine qui sortait de l'appareil?

Est-il judicieux de voir dans tout récit extraordinaire un produit de l'imagination du peuple ou du narrateur? Très rarement l'homme invente de toutes pièces; à l'origine des légendes les plus extraordinaires, on reconnaît souvent un fond exact sur lequel l'imagination a pu d'ailleurs broder des ornements adventices.

Voici par exemple le cas de Dédale, qui s'évada, dit-on, du Labyrinthe — où il avait été enfermé, lui et son fils Icare, — au moyen d'ailes de sa fabrication. Cet inventeur de génie avait sans doute observé le vol à la voile des grands oiseaux planeurs, qui profitent des vents ascendants et des courants favorables pour s'élever et se maintenir dans l'air, sans aucunement remuer les ailes. Récemment, on a vu des aviateurs se lancer d'un point élevé et rester huit ou neuf heures consécutives en l'air avec leur hélice calée. C'est ce qu'avec un appareil beaucoup plus primitif, a pu faire Dédale en se jetant du haut de

l'édifice par lui construit pour aller rejoindre quelque navire ou gagner quelque refuge. La chute de son fils dans la mer, due à une imperfection bien naturelle de l'appareil sustentatoire, donne à cet épisode un caractère de vraisemblance des plus remarquables. La tentative téméraire de Simon le Magicien et sa chute sont probablement des faits du même genre.

Des trois prodiges dont nous allons parler maintenant, les deux premiers s'expliquent aisément par une supercherie; le troisième constitue un phénomène naturel fréquent chez les animaux, très rare chez l'homme, mais dont la science moderne a, même là, constaté l'existence, sans pouvoir encore l'expliquer d'une façon satisfaisante.

Les prodiges en question se réfèrent à l'époque de Tarquin l'Ancien, qui vécut probablement de 658 à 578 avant J.-C.

Il était Grec, fils d'un noble Corinthien nommé Démarrathe, qui avait amassé des richesses considérables par un commerce entre la Grèce et l'Etrurie et s'y était établi dans une ville nommée Tarquinies dont son fils, Tarquin, prit le nom. Mais il ne put y arriver aux honneurs, à cause de son origine exotique. Très ambitieux, et d'ailleurs encouragé par son épouse Tanaquil, femme d'une haute intelligence, il résolut de se transporter avec toute sa suite, le clan dont il était le *Lucumon*, c'est-à-dire le chef, à Rome qui passait pour très accueillante envers les étrangers, surtout quand ils lui apportaient des richesses et un accroissement de population.

Mais il importait de bien débiter, de soigner son entrée. A cet effet, Tarquin et sa femme usèrent d'un procédé qui fut imité un peu plus tard par Pythagore. Diogène Laërce rapporte que ce philosophe, se trouvant un jour à des jeux publics, fit venir à lui, par certains cris (1), un aigle qu'il avait apprivoisé en secret. Ce phénomène plongea le peuple dans un profond étonnement.

(1) *Plutarque*, trad. Amyot, XIV.

Vingt-quatre siècles plus tard, le même prodige se répéta à Boulogne, en 1840. Paul Adam le rapporte en ces termes (2) :

Apprivoisé en Angleterre par les compagnons de Louis Bonaparte et alléché par l'odeur des lardons qu'ils accrochaient dans le tube de leurs chapeaux, cet aigle avait plané au-dessus du Prince et de ses amis lors de la tentative faite pour soulever à Boulogne, en sa faveur, les sujets du roi Louis-Philippe. Mais, dans un siècle trop sceptique, la foule s'égaya du miracle et les gendarmes s'emparèrent de l'oiseau comme du prétendant.

Dans un temps plus crédule, le Lucumon étrusque fut plus heureux. Quand, montés sur un chariot, Tanaquil et lui arrivèrent sur le mont Janicule, d'où l'on commence à découvrir Rome en venant de l'Etrurie, un aigle parut tout à coup, s'approcha de Tarquin, lui enleva son chapeau et s'élança si haut qu'on le perdit de vue, puis revint reposer le chapeau sur la tête du futur monarque. Tanaquil alors, versée dans la science des présages, dans laquelle excellaient les Etrusques, embrassant son mari, ne lui cria peut-être pas, comme les sorcières à Macbeth : « Tu seras roi », de crainte de s'attirer l'hostilité du roi régnant, Lucus Martius, mais lui prédit de hautes destinées. On sait que la plus sûre manière de faire arriver les choses, c'est de les prédire.

A force d'être répété, toujours dans le but d'acquérir du prestige, le prodige de l'aigle apprivoisé a perdu son caractère miraculeux. C'est un prodige usé, démodé, mais à part quelques détails, dont les Annalistes l'ont sans doute agrémenté, le fait en lui-même s'avère vraisemblable, et rien ne nous autorise à en contester l'authenticité.

Le second prodige nous retiendra un peu plus longtemps. Il met en jeu la rivalité féroce des devins Etrusques, qu'on appela plus tard les Haruspices, qui tiraient leurs pronostics des entrailles des victimes, et des augures

(2) *Revue de Paris*, 1^{er} février 1922.

romains, habiles à interpréter le vol des oiseaux. Cette rivalité eut un jour des suites terribles. La statue d'Horatius Coclès (suivant d'autres, c'était celle de Vulcain) ayant été frappée par la foudre, les Haruspices Etrusques conseillèrent de la transporter sur une place étroite entourée de maisons. Le conseil était sage, puisque alors les édifices voisins et plus élevés servaient de paratonnerres à la statue. Mais qu'il est dangereux d'être en avance sur son temps ! la jalousie des augures romains veillait. Ils persuadèrent au peuple que l'avis était perfide parce qu'à cette place, le soleil ne parvenait plus à la statue. Par la torture, on fit avouer aux malheureux Haruspices tout ce qu'on voulut et on les mit à mort.

Cette jalousie n'est peut-être pas étrangère au piège que Tarquin, venu d'Etrurie, mari d'une devineresse étrusque, tendit au fameux augure Attus Navius, considéré comme l'homme le plus adroit de son temps. Tarquin voulait créer trois nouvelles centuries de chevaliers ; l'augure prétendit que les Auspices s'opposaient à ce que l'on modifiât l'organisation de Romulus. Dissimulant son dépit, le roi un jour, siégeant au forum, fit appeler Navius et devant le peuple assemblé lui dit : « Je voudrais savoir si la chose que je médite est possible ou non ; va donc consulter les oiseaux et reviens me donner leur réponse ».

A son retour, il répondit : « La chose est possible ». Aussitôt le roi, tirant des plis de sa toge un rasoir et une pierre à aiguiser qu'il y tenait cachés, lui dit triomphant : « Coupe donc cette pierre avec ce rasoir, car telle est la chose à laquelle je songeais ». Sans se déconcerter, Navius exécuta immédiatement l'opération et les Annalistes ajoutaient que, lorsqu'on lui éleva une statue à cet endroit, on plaça au-dessous la pierre coupée par le rasoir.

L'invention d'une aventure aussi compliquée serait

bien invraisemblable : voyons donc comment on pourrait expliquer naturellement ce prodige apparent.

Remarquons tout d'abord que la réponse de l'augure : « la chose est faisable », s'imposait nécessairement à lui. Car s'il eût répondu : « c'est impossible », alors le roi n'aurait eu que l'embarras du choix parmi la multitude des choses faisables auxquelles il aurait prétendu avoir songé; l'augure aurait été immédiatement confondu et fût devenu la risée du public.

Navius devait donc, à tous risques, répondre : « La chose est possible », et se fier aux ressources de son extraordinaire ingéniosité pour se tirer ensuite du piège que visiblement le roi lui tendait et dont, par hypothèse, il ignorait la nature. Que s'il l'avait devinée ou en avait été informé par les intelligences que vraisemblablement il avait su se ménager dans la place, alors qu'il prétendait étudier le vol des oiseaux, il aurait eu tout le temps nécessaire pour se préparer à le déjouer. Examinons successivement ces diverses hypothèses.

Il faut tout d'abord se rappeler que les ministres du culte à Rome devaient nécessairement être très habiles dans l'art de tailler les pierres les plus dures, car c'est avec un couteau de silex que les victimes devaient être égorgées (3). Donc, les sacrificateurs, comme leurs lointains ancêtres de l'époque paléolithique, devaient savoir pratiquer sur un silex, par des coups bien dirigés, ces merveilleuses retouches qui donnent à cette pierre un tranchant si affilé et que nous admirons encore aujourd'hui.

Les tablettes dont on faisait des pierres à aiguiser,

(3) On sait que les rites religieux conservent pendant des millénaires des coutumes entièrement oubliées de la vie profane. Tite-Live (I, 24 in fine) dit du fécial immolant la victime pour corroborer le traité : « *porcum silice percussit* », et un proverbe, pour signifier une situation très périlleuse, disait : « *inter sacrum saxumque* », entre l'autel et le couteau. — De même au temps d'Auguste, le flamme de Jupiter ne pouvait se raser qu'avec un rasoir de bronze, souvenir du temps où le fer n'était pas encore connu.

formées d'un schiste ardoisier qu'on appelle « schiste novaculaire » (de *novacula*, rasoir) étaient bien plus faciles à travailler. On sait que la propriété des schistes, et particulièrement de l'ardoise, est la fissilité. Ils se fendent facilement en lames plus ou moins épaisses. L'ouvrier angevin, serrant entre ses genoux un bloc de cette pierre, d'un coup adroitement porté avec un ciseau mince, et d'une pesée analogue à celle que font les écaillères, fend le bloc et en détache une lame de l'épaisseur voulue.

Le ciseau mince, l'augure le tenait, c'était le rasoir de bronze du roi (comme pontife, le roi ne pouvait employer qu'un rasoir d'airain). L'habileté manuelle indiquée par son nom même, Navius, l'adroit, il la possédait au suprême degré. Il put donc aisément fendre cette ardoise selon son plan de clivage, le roi n'ayant pas précisé et la coupure devait se faire en long ou en large.

S'il avait, par quelque espion, connu que le roi avait emporté dans sa toge son rasoir et sa pierre d'ardoise, il lui eût été bien facile de préparer une pierre fendue d'avance (elles étaient sans doute toutes taillées sur le même modèle) et d'escamoter celle du roi en frappant le coup. Couper une pierre avec un rasoir, c'est un tour que certains fakirs exécutent couramment, m'a-t-on dit.

Il n'avait même pas besoin d'être informé par un autre, si cet homme extraordinaire était, comme certains prestidigitateurs de nos jours, habile à lire la pensée d'autrui. Ceux qui ont vu travailler Pickmann savent à quels résultats stupéfiants les spécialistes peuvent arriver. Il n'est même pas nécessaire d'être un professionnel, et certaines personnes peuvent parfois, comme par l'effet d'une intuition soudaine, deviner la pensée de leur interlocuteur.

Etant données l'extraordinaire adresse et la perspicacité du célèbre augure, le prétendu prodige peut donc s'expliquer et de plusieurs façons. En tout cas, le roi ne le prit pas pour un miracle. Elève des Etrusques lui aussi,

il connaissait les secrets du métier et devait avoir quelque envie de rire en regardant un augure. Il vit bien qu'il avait été joué par l'ingénieux devin romain. Mais hélas! les devins vivent peu quand ils ont tant d'esprit : Navius, un beau jour, ou plus probablement une nuit sombre, disparut; on ne retrouva même pas son corps. Si le Tibre connut le secret de cette disparition, il le garda au fond de son lit ou le porta à la mer. Mais les ennemis de Tarquin, ses anciens pupilles, fils d'Ancus, le précédent roi, ne se gênèrent pas pour répandre un bruit fâcheux; après eux, la foule murmura tout bas : « c'est le roi », et la postérité répétera encore sans doute : « c'est le roi, c'est le roi ».

Voici maintenant le troisième prodige.

Dans les premières années de son règne, Tarquin avait assiégé et pris une ville du Latium appelée Corniculum dont le roi, nommé Tullius, fut tué dans le combat. Sa femme Ocrisia, alors enceinte, devint la captive de Tarquin et donna le jour dans sa maison à un fils, qui fut plus tard le sixième roi de Rome, le fameux Servius Tullius.

Un jour que l'enfant dormait dans son berceau, on vit des flammes autour de sa tête. Quelqu'un voulut jeter de l'eau sur ce feu, mais la reine Tanaquil, appelée pour consister ce prodige, s'y opposa et ordonna qu'on laissât l'enfant en repos jusqu'à ce qu'il s'éveillât de lui-même, ce qui arriva bientôt; aussitôt, la flamme disparut. Alors la reine, experte comme on sait à interpréter les présages, déclara en particulier à son mari que cet enfant serait un jour le soutien de la maison royale et qu'il fallait l'élever comme un sujet de grande espérance, ce qui fut fait.

Ces espérances, il les dépassa. Servius Tullius, vainqueur des Véiens et des Etrusques, porta Rome à un très haut degré de puissance; il l'agrandit et l'embellit. Elle lui doit surtout une organisation politique, militaire et fiscale qui dura plus de cinq siècles.

Quant au prodige qui marqua son enfance, nous le trouvons reproduit à la lettre chez nous au XVII^e siècle.

M. l'abbé Bremond, de l'Académie française, dans son *Histoire littéraire du sentiment religieux en France* (4) cite un passage de la vie d'une Carmélite, fille de la célèbre M^{me} Acarie, la vénérable Mère Marguerite du Saint-Sacrement (5) :

La Marquise de Margnelais, une Gondi, tante du cardinal de Retz, a dit à plusieurs personnes, notamment à Vincent de Paul, qu'étant allée rendre visite à M^{me} Acarie, peu de temps après la naissance de Marguerite, elle fut conduite dans une chambre où l'on avait mis son berceau et qu'elle fut très surprise de le voir tout en feu, mais qu'elle fut rassurée par la voix secrète d'un bon ange qui lui dit : « Ces flammes sont la figure du feu céleste qui embrasera son âme ».

On peut penser ce qu'on voudra de l'interprétation donnée par la Marquise au phénomène, le fait est qu'elle en fut témoin.

Des lueurs du même genre ont été constatées au cours du XIX^e siècle par le Docteur Ch. Féré, médecin de Bicêtre (*Revue de médecine*, tome XXV, pp. 282-287) ; il les a nommées « les auréoles névropathiques ».

J'ai parcouru, dit-il, un grand nombre de documents relatifs à certains personnages qui sont pourvus d'auréoles, sinon par l'histoire, du moins par la légende. Un bon nombre de personnages de l'histoire religieuse, munis de cette marque, furent atteints d'exaltation, d'extase, de terreur, de mysticisme, d'enthousiasme ; on peut les considérer comme atteints d'un état névropathique au moins transitoire.

N'allez pas lui objecter que Servius Tullius n'était pas un malade, mais un homme de génie ; il vous répondrait, selon une doctrine contestable, mais assez répandue, que le génie n'est qu'une névrose.

Mais voyons les cas que rapporte le Docteur Féré. Il

(4) T. II, p. 343.

(5) Tronson de Chenevière, *Vie*, etc..., Paris 1689, pp. 10 et 11.

fut témoin oculaire des deux premiers; il connut et soigna la personne que concerne le troisième et n'a aucun doute sur la réalité du fait, mais n'en fut pas personnellement témoin.

Premier cas : le phénomène concerne une femme de 28 ans.

Le 23 février 1883, on vit autour de sa tête une lueur d'une vingtaine de centimètres de rayon dont la clarté, d'une couleur orangée, s'atténuait d'intensité vers la périphérie. Le même phénomène se manifestait autour des deux mains découvertes. Cette lueur était apparue depuis deux heures avant mon observation et a cessé environ deux heures plus tard.

Deuxième cas : il se produisit le 15 février 1884 à 3 h. du soir. Il s'agissait d'une femme de 25 ans qui avait perdu la parole un peu auparavant.

Autour de la tête et des mains apparut une lueur de même couleur orange. Cette lueur, de moindre étendue et d'aspect plus nettement rayonné à la périphérie que dans le cas précédent, était plus lumineuse, bien que l'heure fût moins tardive (3 heures). Le phénomène n'a duré que quelques minutes, après lesquelles le sujet a recouvré la parole.

Le troisième cas s'est produit le 2 juillet 1904. Il s'agit d'une femme ayant quatre enfants de 26 à 23 ans, tous bien portants; ses parents, âgés respectivement de 78 et 76 ans, étaient en bonne santé, dit le Docteur Féré, sa sœur aussi. Cette dame subit des chagrins, fut surmenée de travail, éprouva de l'insomnie, de l'angoisse. Or, à la date du 2 juillet 1904, la nuit, en pleine obscurité son mari et elle ont vu tout à coup les objets environnants se réfléchir dans la glace de l'armoire placée en face du lit. Cet éclairage était le résultat d'une lueur qui entourait la tête de la femme. Elle était constituée par une sorte de couronne formée de rayons divergents d'inégale longueur, de 20 à 25 centimètres de long, rayonnant sur tout le pourtour du profil, de quelque façon qu'il se présentât. Cette auréole se développe brusquement comme l'anxiété, et, comme l'anxiété,

s'éteint graduellement. L'accès ne dure guère plus d'un quart d'heure.

Ces derniers mots nous montrent que le phénomène a dû se produire plusieurs fois. Sa réalité se trouve mise hors de toute contestation par les observations du Docteur Féré.

Monsieur le Professeur Raphaël Dubois, qui a beaucoup écrit sur la luminosité des êtres animés et résumé ses études dans l'article « *Luminosité* » du Dictionnaire de physiologie du D^r Richet (T. X, 2^e fascicule, pp. 533 et 591) n'a pas traité la question actuelle, probablement parce que ce phénomène très rare ne se prête pas à l'observation, encore moins à l'expérimentation. L'imposture du médium italien Erto, après avoir fait des dupes, même dans le monde savant, a été démasquée et la supercherie de cet habile prestidigitateur dévoilée. (Voyez le journal *Le Matin* du 1^{er} mars 1924 et la revue *Les Etudes* du 20 juillet 1924.) Quant aux rayons « N » qui seraient émis par l'organisme, au dire d'un éminent professeur de Nancy, la grande enquête instituée par la *Revue scientifique*, numéro du 22 octobre 1904 et numéros suivants, n'a abouti qu'à un résultat négatif : la plupart des experts n'ont rien pu voir de ce qu'ont vu, ou cru voir, le Professeur Blondeau et certains de ses élèves.

Au surplus, les rayons « N », existants ou non, n'ont rien à faire avec les auréoles dites « névropathiques » dont il est ici question.

M. le Professeur Raphaël Dubois, dans l'article précité, se borne à dire deux mots de sueurs lumineuses observées chez une servante de brasserie. Il ajoute seulement :

Vallad, d'après Perroncito, aurait observé des plaques et une auréole lumineuse autour de la tête des moribonds.

Le professeur Dubois, qui a constaté des radiations lumineuses chez tant d'êtres animés, même chez des vertébrés, ne peut avoir aucune objection à priori contre

l'existence de pareilles radiations chez l'homme, dans certaines conditions plus ou moins rares. Sans se prononcer positivement là-dessus, il nous a du moins rendu le service de dresser une bibliographie du sujet (6).

Avant de terminer cet article, je dois exprimer ma vive gratitude au Rédacteur scientifique du *Journal des Débats*, M. de Varigny, qui a bien voulu, avec une obligeance infinie, m'indiquer les principales sources que j'ai utilisées pour ce dernier cas.

Mais il faut conclure :

Ces prodiges, on les a souvent considérés comme une preuve du caractère non historique, mais purement légendaire et imaginaire, des récits touchant l'histoire de la Rome primitive. C'est une vue aussi erronée que superficielle.

Car, à chaque instant, se révèlent à nous des forces naturelles parfaitement inconnues hier et vérifiant le mot célèbre d'Hamlet dans Shakespeare : « Il y a dans le monde bien plus de choses que n'en rêve votre philosophie. » Tel est précisément le cas de l'auréole qui couronna la tête de Servius Tullius.

Examinés à la lumière de la critique ou de la science modernes, ces prétendus prodiges se présentent soit comme des supercheres habiles, soit comme des phénomènes d'ordre naturel que l'on n'invente pas. On n'invente pas l'auréole de Servius Tullius, ce phénomène

(6) Cette bibliographie, comprenant une douzaine d'ouvrages ou d'articles, n'occupe guère moins d'une page in-4° du *Dictionnaire de physiologie*, t. X, p. 591. En voici les principaux : Donovan (D.) *Case of emanation of light from the human body*, med. press. III, 2, Dublin, 1840. — Marsh (H.) *On the emanation of light from the living human subject* (*Prov. med. and surg. journal*, IV, 163-171 et *Edim. med. and surg. journal* LVIII., 1882. — *Case of psoriasis palmaria in which the entire body becomes luminous from a phosphorescent secretion* (*Lancet*, London, 374, 1842-43). — Cornack (H.) *Case of phosphorescence of the human body* (*Edim. med. and surg. journal* LXVI, 1846). — Vatron *Case of luminous breath* (*The Lancet*, 184, I. I. — Holder (Fl.) *Living lights*, London, *Man's relation to the phenomenon of phosphorescence*, 116-120, 1887. — Panzeri, *Intorno ad un caso di sudore luminoso*. *Rendic. Accad. Sc. fis. mat.*, Napoli., sett. 1871, et *Due casi di fosforia*, même recueil, 14 et 18. Napoli 1872.

très réel, mais si rare que l'Antiquité, à ma connaissance, ne nous en rapporte pas d'autre exemple. Les anciens avaient toutes les raisons possibles de n'y pas croire. Cependant, ils n'ont pas laissé de nous le transmettre fidèlement. Par conséquent, loin de militer contre la véracité de leurs récits, ces prodiges viendraient plutôt en corroborer la sincérité et l'exactitude.

CHARLES APPLETON.

AURORA

OU

LE RANCHO DE L'OMBU¹

TROISIÈME PARTIE

I

Le front contre les grilles, les deux mains refermées sur les barreaux de fer, Aurora rêvait.

Une brise froide tassait les feuillages de l'eucalyptus en gros panaches ronds, échevelés vers le Nord.

Par la fenêtre ouverte, le soleil entraît jusqu'au fond de la chambre. La petite pièce, aux murs blanchis, était ornée d'un crucifix et d'un almanach monumental où l'on voyait une jeune femme, éclairant de la flamme d'une bougie un poupon dodu au sommeil d'ange. Près du lit, il y avait une petite table sur laquelle Deogracia avait déposé la lampe d'étain et un livre bien vieux, déchiré, où de nombreuses pages manquaient. Mais enfin, c'était déjà si beau de l'avoir découvert au milieu de ferrailles rouillées. C'était justement l'œuvre du poète national, l'histoire en vers de Tabaré, le héros indien.

Il datait de la jeunesse du maître du logis, alors que celui-ci, étudiant à Montevideo, posait à l'amateur de rimes et de couplets et roulait des yeux alanguis vers les señoritas moqueuses. Depuis toujours, on ne lisait pas à la pulperia. A peine le señor Silveira parcourait-il les journaux au temps des élections. Sa femme ne s'intéres-

(1) Voyez *Mercur de France*, nos 723 et 724.
Copyright 1928 by Lise de Maureilhac (O. Petit de la Villéou).

sait qu'à la feuille locale, et, plus spécialement, à l'entre-filet de quelques lignes notant, de façon pittoresque et précise, les flirts, ébauches de fiançailles. Elle avait déjà tenté d'en plaisanter avec Aurora, à l'arrivée de chaque courrier, voulant enlever le masque de tristesse derrière lequel s'abritait la muette discrétion de la jeune fille.

— A ton âge, on doit être gaie, disait-elle.

Elle la câlinait, cherchant à la bercer de tendres mots naïfs. Doucement, elle se sentait repoussée. Et parfois, elle avouait à son mari : « Elle est froide, cette petite. Elle y gagnera au moins de ne pas faire de sottises..., elle n'a pas la nature ardente d'Irma. » — « Crois-tu ? » répondait Joaquin ; je lui trouve un air sournois sous des cils tantôt trop arrogants, tantôt trop rapidement baissés. »

Aurora, indifférente au blâme et à l'affection, accomplissait en silence, avec Deogracia, tous les rites puérils de vie bornée qui étaient, pour l'imposante dame, motifs à joies intenses ou à grands désespoirs souvent radotés.

Une bassine de pamplemousse, où des tranches se figeaient transparentes, dans un sirop de verte gélatine, était une réussite savourée plusieurs jours, par l'orgueil triomphant de la maîtresse de maison. Il fallait qu'Aurora en goûtât.

Deogracia avait cru découvrir que la petite était gourmande. Inhabile à atteindre son cœur, elle en tentait la conquête par le sentier détourné des friandises. Quand on faisait le pain de maison, pétri de froment et de graisse, c'était un nouveau jour d'importance. Il fallait chauffer le four de briques rouges qui bombait son dos de tortue sur un socle de ciment, dehors, à quelques mètres de la cuisine.

La china faisait flamber le bois. Deogracia enfournait elle-même les miches rondes, hérissées avec soin de pointes, selon l'usage. Elle ne dédaignait pas la confection des saucisses et des jambons sucrés. Jusqu'à Tacua-

rembò était parvenue la réputation du boudin noir qu'elle emplissait de pruneaux, de raisins secs : une merveille.

Le soir, elle se couchait ravie, songeant qu'approchait l'époque propice aux confitures d'oranges. Il faudrait y mettre plus de clous de girofle que l'an dernier.

Les rêves d'Aurora étaient autres. Elle n'accomplissait que par contrainte ces besognes où se complaisait la nonchalance d'esprit de Deogracia.

Ce matin, malgré le froid, elle restait à la fenêtre, passant la tête entre les barreaux qui la serraient aux tempes. Elle se figurait être prisonnière, et l'était bien un peu en effet, puisqu'il lui fallait traverser la chambre de la señora pour sortir de la sienne. Une autre porte, fermée à clef, donnait sur le jardin. Ce matin, semblable à tant d'autres, Aurora attendait qu'on l'appelât. Elle entendait, sans les voir, le trottement des chevaux sur la route. Les trois garçons partaient au campo avec leur père.

La fenêtre donnait sur le patio planté d'orangers. Sous les arbres, la terre était sèche et dure, si minutieusement grattée que ce coin, paré de ses verdure luisantes et de ses oranges, était morne, faute du feutrage herbeux manquant à son harmonie de nature champêtre.

Plus loin, des sentiers cheminaient entre des carrés de choux. L'herbe des pampas envahissait librement tout le fond de l'enclos, jusqu'aux pieds des cognassiers roux et violets.

Le songe présent de la jeune fille allait au delà, vers la colline de l'Ombù, lointaine, invisible. Elle soupira, se leva. On ne l'appelait pas encore. Elle prit le livre, l'ouvrit, s'assit sur le rebord de la fenêtre, un bras pendant au dehors. « Tabaré »...

Le maître, autrefois à l'école, en lisait des strophes, tandis que les têtes fatiguées se penchaient, ou que les yeux suivaient, par la fenêtre, le vol des térus-térus criards. Aurora, ainsi que sa mère, écoutait. La com-

plainte bruissait en son âme, telle une source nuancée de mystérieux reflets. Ces vers, incompris alors, chant profane à son cœur d'enfant, se revêtaient maintenant de leur signification troublante; tandis que la passion, l'ardeur des sens, la faisaient frissonner d'amertume et de tendresse.

Tout à coup, sur sa main un baiser s'appuya. Elle tressaillit... ce n'était qu'un baiser gai de bambin joufflu.

— C'est toi, Antonio?...

— Va vite prendre ton café au lait, Rora, maman t'attend.

Aurora s'attarda... elle pensait à Manuel et à l'interdiction qu'elle lui avait lancée au départ du rancho. Elle était mécontente d'elle-même et de lui. Pourquoi cacher leur amour?

Elle avait exigé que Manuel parlât; mais le mulâtre tremblant ne pouvait s'y résoudre. C'est alors qu'en un jour de colère, elle lui avait interdit de venir la retrouver, se résolvant à accepter l'offre d'un séjour à la pulperia.

Depuis qu'Aurora était près de la señora Silveira, jamais elle n'avait envié sa vie facile. Point de luxe à la pulperia; mais les chambres avaient des planchers et des plafonds de pitchpin. Dans le buffet à horloge de la salle à manger s'alignaient les sardines, les pêches, les ananas confits dont raffolaient les maîtres. Au-dessous, les pâtes de coings s'empilaient. Des cretonnes à grandes fleurs égayaient les lits. Les meubles étaient lustrés. Une éolienne amenait l'eau du puits jusqu'à la maison...

Deogracia passait à la cuisine la majeure partie de ses journées, fricotant des ragoûts savoureux, sans cesse à l'affût de ce qui flatterait la gourmandise de l'époux. Aurora, enveloppée de bien-être, ne le savourait pas. Il ne pénétrait pas en elle. Son âme était ailleurs, vibrante seulement pour la passion, passive pour le reste.

Du seuil de la cuisine où elle pétrissait un « gâteau

du ciel », Deogracia interpella Aurora : « Viens, nous allons causer de choses sérieuses ». La señora Silveira ne soupçonnait pas que ses discours de morale, alternés avec des réminiscences de catéchisme, glissaient sur le cœur de la jeune fille sans l'entamer. Ces vérités lui étaient lointaines et brumeuses pour n'avoir pas été apprises en même temps que le bégayement enfantin. La lutte entre le désir de revoir Manuel et la volonté de garder sauf son amour-propre, en maintenant sa défense, occupait seule sa pensée. Mais elle pressentait le sentiment qui l'emporterait.

Ce fut deux soirs plus tard que Manuel vint. Un peu de terre lancée contre les grilles, quelques grains frappèrent la vitre... Aurora tressaillit sous la couverture. Un ongle crissa contre les barres de fer. Elle descendit doucement du lit, ouvrit le volet de bois, puis la fenêtre : Manuel était là !

— Le chien ! fit-elle anxieuse.

— Ne crains rien, il me connaît... Je viens si souvent pour les commissions.

Elle se penchait, inquiète ; il ajouta :

— Le lévrier m'a flairé, il est resté près de mon cheval.

Triste, il dit encore : tu as peur et ne penses pas à moi.

— As-tu parlé à père ?

Le jeune homme ne répondit pas. Elle leva la main pour refermer le battant, mais n'acheva pas le geste, et demeura sans mouvement, muette, ses lèvres contre les lèvres de Manuel. Le bras de l'amant l'attirait, les barreaux s'incrustaient dans sa chair.

— Laisse-moi, implora-t-elle.

— Viens, dit-il, regarde, ... la nuit est belle.

La lune froide semblait un éclat de glace, glissant sur un océan d'ébène. A côté des peupliers dépouillés, l'eucalyptus à pesant feuillage était figé en une impressionnante immobilité.

— Viens, insista Manuel, resterons-nous séparés par ce grillage?

Elle sourit :

— Je suis en prison, et bien gardée. L'une des portes donne sur la chambre de la señora; l'autre est fermée et je n'ai pas la clef.

— Pourquoi ne l'as-tu pas cherchée et trouvée?... Tu savais bien que je viendrais.

— Je sais où on la met; tu reviendras...

Elle se reprochait de ne pas l'avoir prise chaque soir. Il était facile de la replacer au clou où elle pendait, tandis que Deogracia allait et venait.

Passant ses bras à travers les barreaux, elle pressa la nuque de Manuel entre ses mains. Sur les paupières baissées de l'ami, elle aimait prolonger son baiser et sentir palpiter le globe tiède. Un jour, elle avait appuyé ses lèvres sur le corps frémissant d'un oiseau-mouche. Manuel était le prisonnier de son amour, et, comme la bestiole craintive, cœur battant dans les doigts refermés. Et sous sa bouche ardente, c'est aussi le regard de l'amant qu'elle opprimait tendrement, ce regard qui la faisait tressaillir et arrachait sa volonté pour la jeter loin, dès qu'il s'attardait sur elle.

Le jeune homme resta longtemps debout, derrière la grille revêche. Aurora s'était enveloppée de la couverture de son lit. Le vent secouait les peupliers, l'eucalyptus et les branches sèches des cognassiers, tout au fond de l'enclos. Des oranges tombèrent.

— Crois-tu que nous puissions être heureux? demanda la jeune fille.

— Ne le sommes-nous pas, puisque nous nous aimons?

— Tu as raison... nous nous cachons; qu'importe!... Pourtant, j'aimerais vivre seule avec toi... Quand tu reviendras... j'ouvrirai la porte.... Nous pourrions partir ensemble.

— Pour le rancho de l'Ombù?

— Non... plus loin... vers celui que tu construiras pour moi.

La grosse main de Manuel s'agita entre les douces paumes de sa maîtresse.

La lune avait disparu. Comme son ami se taisait, les doigts d'Aurora tâtonnèrent vers les cheveux rudes, le front, et descendirent amoureusement jusqu'aux lèvres.

— Eh bien! tu ne dis rien?... Réponds, fit-elle.

— Ton père... commença-t-il peureux...

De nouveau, près du bel amour, l'épouvantail apparut, menaçant, avec le cortège irritant, lamentable, des inquiètes terreurs.

— Tu as quinze ans, Aurora,, continua-t-il; où que tu sois, don Pablo aura le droit de te faire reprendre, et il le fera... Moi... je ne sais ce qui m'arriverait... Si don Pablo ne me tue pas, je ne pourrai plus jamais approcher des campos de l'Ombù... C'est alors que nous serions malheureux... Toi..., on te marierait sans doute à un autre.

— Tais-toi..., tu es mon Tabaré, et jamais d'autre que toi ne me baisera aux lèvres... Puisque tu manques de courage, je parlerai à père... Dans peu de jours je retournerai là-bas.

Quand Manuel la quitta, elle répéta, exaltée :

— Tu es mon Tabaré; ne meurs pas comme lui... car je ne veux pas mourir.

II

L'hiver desséchait l'herbe jusqu'au bord des marais. La pampa semblait un chaume immense. Le vent rudoyait les arbres autour de la pulperia, et donnait des nerfs au cheval le plus pacifique.

Ils arrivaient de toutes les collines, les cavaliers affairés. Les ponchons blancs, beiges, gris, claquaient sur les croupes. Les encolures encensaient, fouettées de leurs crins.

Les sabots galopèrent toujours plus vite, et, sur le mors, la bave moussait.

Entre les fenêtres austères, la porte s'ouvrait grande. Debout, don Joaquin Silveira recevait avec nonchalance et supériorité. Les arrivants affluaient. Les uns saluaient seulement d'un courtois et bref « Buen dia »; ils poussaient ensuite leur cheval jusqu'au campo où se massaient les amateurs de courses.

D'autres, les plus huppés, s'arrêtaient, descendaient, attachaient leur bête à une des branches sans feuilles de maigres paradis. Ils approchaient avec cérémonie. A chaque pas, tintaient les éperons d'argent. Un mouchoir blanc, simplement noué autour du cou, remplaçait le col. Leur main se tendait, non sans quelque suffisance, après le geste noble, relevant d'un mouvement souple le poncho sur l'épaule.

Tandis qu'ils conversaient avec le maître du lieu, les mots copieusement accentués se paraient de l'or inséré à profusion dans leurs incisives et leur canines, par les dentistes, élèves de New-York.

On parlait encore de la victoire colossale et non surprenante, remportée à Paris par les Uruguayens. Certains estancieros avaient des parents, des amis, parmi les footballers. On disait que Montevideo les attendait, dans une fièvre, chaque jour croissante. On projetait des fêtes monstres pour les accueillir. Et la jeunesse, en délire, s'inscrivait partout, pour former de nouvelles équipes. Le jeu en faveur disciplinait les énergies et durcissait les muscles. Si par malheur on avait la guerre avec les colosses : Brésil ou Argentine, on les vaincrait. Les canons, les fusils, les avions, remplaceraient le ballon. Victorieux dans la lutte courtoise contre l'Europe, on le serait aussi, là où devrait couler le sang. Sous le mouchoir subtil, le lion ne rugit-il pas de détresse?

Don Joaquin convia quelques amis à entrer dans la grande salle, où l'on but des liqueurs.

Un vétérinaire joufflu pérorait avec abondance. Ses cheveux, ses sourcils, sa barbe pointant à travers les pores des joues, insuffisamment rasées, étaient de la couleur de ses opinions. A moins qu'il n'ait, par coquetterie, assorti ses principes à la nuance de son pelage, qui était, à vrai dire, plus proche de l'orange savoureusement mûrie que de l'écarlate.

— Oui, affirmait-il, blaguez notre gouvernement, démentez-vous pour le mettre en échec... Il n'en reste pas moins exact que nous donnons nos preuves de capacité.

— Belle victoire, fit un grincheux... Belle victoire que celle d'un ballon conduit à coups de pied!

Le vétérinaire avait des lettres :

— Lisez, Señor, et vous saurez que dans l'antiquité, en Grèce, on couronnait de lauriers le triomphateur des jeux... Ceci n'est pas amusement d'enfants, mais souplesse hardie, vigueur joyeuse, ténacité conquérante, ruse aussi, un peu.

On approuvait par un docte silence. Beaucoup ne connaissaient de la Grèce que la moderne, plutôt félonne que grandiose. On s'inclinait avec déférence devant celui qui avait lu.

Le contradicteur voulait être hargneux :

— Bah! Le résultat du combat peut être pur hasard. N'a-t-on pas insinué qu'il y avait eu tricherie?

Infirmier la loyauté de compatriotes si magnifiquement vainqueurs, c'était trop. Don Silveira intervint :

— Je ne suis pas suspect d'amitié pour le pouvoir dirigeant : vous ne m'en voudrez pas de vous dire que vous allez bien loin. Je trouve belle cette manifestation olympique de notre pays. Je me réjouis de la gloire qui en rejaille sur nous. La vieille Europe entière applaudit à notre succès, noblement acquis par un jeu franc et incisif.

— Il paraît, dit un autre, que l'équipe a reçu quatre mille cinq cents piastres, depuis son départ!

— Impossible! se récria-t-on.

— Je puis l'affirmer, fit un nouvel interlocuteur.

On se tourna vers lui. L'un de ses frères était ce chef blanc, bel orateur, frémissant, que l'épée d'un sénateur avait tué en duel. Ce parentage valait à Vicente Tobron force considération. On l'écouta donc avec un air de respect. Debout, le verre en main, il dégustait sans se hâter.

— J'ai des amis parmi les rouges, fit-il mi-narquois, mi-gracieux, avec un clin d'œil au vétérinaire. Et je sais, par eux, qu'il sera voté, incessamment, un supplément de subsides à nos footballers.

— Le chiffre donné, il y a un instant, est-il exact?

— Certainement.

— Que font-ils de cet argent?... Quel gaspillage!

— Il est certain, reprit Vicente Tobron, qu'il serait plus utilement employé à niveler et empierrer nos routes.

— Ah! plaisanta un facétieux, les femmes de Paris sont aguichantes. Ne faut-il pas que nos jeunes gens les aient fréquentées avant de revenir?

— Vieux polisson! fit Joaquin en lui frappant l'épaule. Vous les connaissez, vous, les petites Parisiennes trottant, jupes courtes sur les chevilles agiles; et aussi les grandes de la noce, perchées sur leur haut tabouret, une paille au bec, humant le cocktail.

L'interpellé rit avec satisfaction, il avait fréquenté Paris, Berlin, Rome, Londres, envié des amis, restés sédentaires aux pampas d'Uruguay.

Don Silveira disparut et revint. Aurora l'escortait, portant un nouveau plateau de liqueurs. Ses yeux de diamant noir, avec fierté, errèrent sur les hommes.

— Avertissez la señora que nous allons partir, dit Joaquin.

Elle s'en alla lentement, insouciant des yeux scrutateurs qui, après l'avoir dévisagée, la suivaient jusqu'à la porte. Elle en sentit l'audace courir sur sa nuque et

descendre, insolente, le long de ses hanches bombées. Derrière elle, le silence traîna, s'éploya.

Chacun avait senti le muet frôlement d'aile du petit dieu folâtre.

Le vétérinaire jovial, traduisit la pensée de plusieurs :

— Pourquoi aller chercher loin la folie joyeuse? Nous avons, en Uruguay, des chinas peu farouches et jolies.

Les langues, excitées par les nombreuses libations, hâtaient maintenant leurs syllabes fébriles, et le diapason des voix montait.

— Elles valent bien les Européennes, émit l'un.

— Elles ont plus de piquant, fit un autre.

— Cela, non, rétorqua le voyageur. Dites qu'elles sont molles et passives à toutes nos fantaisies.

— Que voulez-vous de plus?

— Et, de celle qui vient de sortir,... que dites-vous?

— Belle,... elle n'est pas. Mais quel feu elle semble avoir dans un corps de souplesse et de volupté.

— Señores, interrompit don Joaquin, faites-moi la faveur de ne pas parler de cette jeune fille. Ma femme a une grande affection pour elle.

— Qui est-ce?

— La fille de don Pablo.

On se tut. On chuchota. On sourit. Don Vicente Tobron se pencha vers un voisin, et, feignant de humer les quelques gouttes dorant le fond de son verre, il murmura :

— La mère est partie rejoindre un Anglais qui ne sait comment s'en dépêtrer.

— Il ne l'aimait pas?

— Non; simple divertissement quand il s'attardait au rancho du mari. Le malheur était qu'il y avait un enfant. Celui-ci est mort. L'affaire sera plus aisée à régler... Il s'éclipsera en donnant quelque argent.

— Alors, la petite doit être facile?

— Qui sait!... Je voyais bien que ce n'était pas une

vulgaire china. Elle est hâlée; le poignet et le cou sont blancs.

— Et le reste?

— Le reste aussi, probablement.

Les deux interlocuteurs s'esclaffèrent. On se mit à parler courses et paris. Le groupe s'éparpilla. Les cavaliers reprirent leur monture. Don Vicente Tobron convia quelques amis à l'accompagner en auto vers la prairie, où, déjà, une foule piétinait.

Parmi les hommes présents, fort peu avaient amené leurs femmes. Des propriétaires de dix mille hectares et de dix mille bêtes avaient pour compagnes des chinas métisses, aux yeux obliques et au teint d'amande sèche ou mulâtresses aux lèvres lippues et violettes. Elles ne s'asseyaient pas à la table du maître, lui servant, debout, les plats apprêtés par elles, et ne l'accompagnaient pas dans les plaisirs cherchés en dehors du foyer. Elles restaient au logis où pullulaient les gosses à surveiller ou allaiter. Elles étaient dévouées jusqu'à l'abêtissement à la progéniture du patron. A la tendresse innée de la femelle pour ses petits s'ajoutait la ruse secrète, tendant à apitoyer l'époux ou à le flatter par sa descendance. Le triomphe de telle ou telle, parvenue à se faire épouser, était un bon exemple d'émulation. Et d'ailleurs, sans grimper jusqu'à ce faite, la situation des enfants naturels, avantagés par une loi récente, rendait enviable le rôle de leur mère. Parmi les estancieros descendant des conquérants Espagnols, certains avaient épousé des femmes de même sang qu'eux, ou des filles d'Italiens. Ayant passé par-devant l'Alcade et le curé, avant de franchir le seuil conjugal, elles ne sortaient plus guère que dans les déplacements de la smala pour un séjour à Tacuarembó ou à la capitale. Alors, elles allaient au théâtre, à de nombreux cinémas. Mais ici, la dignité de leur rang les retenait à l'estancia. Elles ne pouvaient se mêler aux réjouissances vulgaires.

Don Silveira faisait courir un cheval gris. « Lucero » avait été soigné, dorloté à l'écurie. Ses frères de race vivant aux champs, mangeaient tout le long des heures, ballonnant leur ventre. Lui, avait senti, peu à peu, ses formes s'amincir, sous l'influence de nourritures appropriées et d'un régime. Fringant de sa sveltesse, il piaffait, arquait le col. Ses pattes fines grattaient le sol; et, sous le poncho le couvrant, son échine frissonnait d'impatience. Il comprenait l'attente de son maître et regardait insolemment ses rivaux, tenus en mains par les jockeys.

Ceux-ci péroraient entre eux. De longues bottes emprisonnaient, jusqu'aux genoux, leurs larges culottes bouffantes. Les faces noires ou couleur de glaise étaient rasées du matin. Des cheveux, crépus ou longs, s'évaporent les parfums poivrés, achetés chez don Silveira. Il fallait séduire ou retenir le cœur des chinas.

Elles, depuis longtemps, préparaient les robes de ce jour de liesse. Avec un air de sévérité feinte, elles se promenaient lentement, calices troublants et éclatants, égayant de leurs pétales de pervenches, de camélias, de pavots ou de tubéreuses, la tristesse desséchée du *terne campo*.

Les susurrements d'amour bruissaient à leur passage. Les yeux des hommes s'affrontaient. Muettes, elles passaient.

On attendait don Joaquin. Enfin il parut dans le break sombre dont on avait relevé les rideaux. Il n'y avait guère plus de cent mètres, entre sa demeure et le champ réservé aux courses. Mais la voiture serait un perchoir élevé d'où l'on dominerait la foule.

Doña Deogracia avait voulu venir pour distraire Aurora. Ses fils escortaient à cheval; l'aîné ayant mis le dernier à califourchon devant lui. La jeune fille restait silencieuse, gardant le même reflet de mélancolie au fond des prunelles de diamant noir.

Les hommes, incertains de sa beauté, allaient à elle comme à la fleur étrange, préférée pour son arôme capiteux.

C'était le 14 juillet, jour chômé en Uruguay depuis la grande guerre Européenne, en témoignage d'admiration à la France.

Avec les peones du rancho de l'Ombù, Chamuscado pérorait, ironique et important. Comme on lui parlait de Luciana, il annonça la naissance de son fils, un bébé, peau de bronze et cheveux de flamme, un braillard qui déjà mordait le sein de sa mère, et serait un homme de belle violence comme le père. Et Chamuscado ajouta, apercevant Aurora :

— Que devient la brune?... Je lui vois son air d'arrogance, son attitude altière qui sied bien à une amante de nègre. Je voudrais être là le jour où le bébé aux grosses lèvres jettera son premier cri au rancho de l'Ombù. Caramba!... Don Pablo l'étranglera; c'est sûr!

— Elle n'est pas enceinte, fit un peon... du moins, personne ne le dit.

— Bah! ricana Chamuscado, êtes-vous tous aussi stupidement aveugles que le père? Un idiot, se rongant l'existence pour le patron qu'il enrichit de son labeur. Il a les yeux si remplis de ses campos, de ses animaux, de leurs maladies, des soins à donner, des clôtures à réparer, que ses prunelles en crèvent. Il ne voit plus le chemin où s'avance la fille.

Les peones ne répondirent pas. Certes, ils n'aimaient pas le chef, mais une déférence quasi superstitieuse liait leurs langues, sinon leurs pensées.

Les préparatifs de la première course commençaient à captiver leur attention. Deux chevaux, fils d'arabe et de jument créole, petits, émoustillés, rageurs, étaient prêts à s'élancer. Ils ne connaissaient pas la douceur du filet Européen. Le mors écorchait leur bouche, tiré par des rênes brutales.

Un négrillon, vendeur de gâteaux à la graisse, arrêta sa plainte. On commença de parier. Le parcours était une ligne droite à fournir, d'un poteau à un autre. Au départ, un homme tenait un drapeau incliné. Au point terminus, de même. La hampe se leva. L'étoffe déploya ses couleurs bleues et blanches, et son soleil rayonnant. Les bêtes s'élançèrent. Derrière elles, la foule s'éparpilla, les suivant en criant. Le groupe des chinas, près du break, formait un bouquet dont les nuances chatoyèrent en se mouvant.

— Don Onofrio gagne, dit doña Silveira, son cheval lui rapporte beaucoup cette année... Où regardes-tu, Aurora? Le but n'est pas de ce côté.

La jeune fille ne prenait aucun intérêt à la course. Elle suivait, dans le lointain, puis plus proche, le galop d'un nouvel arrivant.

— C'est Manuel, fit Deogracia, nous lui demanderons des nouvelles de ton père.

Elle l'appela. Il s'approcha. Entre eux, les amants sentirent se nouer le lien ardent, invisible à ceux qui les entouraient. Manuel disait :

— Le patron est arrivé au rancho. Demain, il commencera de parcourir les champs. Chaque jour, il comptera un ou deux troupeaux.

— Est-il là pour longtemps? s'informa curieusement la señora.

— Je ne pense pas. Deux semaines peut-être. Il ne peut s'absenter beaucoup de son estancia du Salto où l'on soigne, à l'étable, le bétail Normand venu de France.

— Faut-il qu'il ait confiance en don Pablo pour le laisser seul, des mois entiers! Tu peux être fière de ton père, Aurora.

— Père n'aime que le travail.

Comme Deogracia s'étonnait du ton de reproche, Aurora continua :

— Le patron lui écrit chaque semaine. Père me fait lire ses lettres et me dicte les réponses.

— Tu seras une aide précieuse pour ton mari futur, émit la bonne dame, et, se tournant vers Manuel, elle le congédia avec un sourire :

— Allez vous divertir.

La seconde course se préparait. Don Joaquin était allé faire la suprême recommandation à son jockey, un nègre aux jambes maigres, bottées de cuir rouge.

Chamuscado, en selle, attendait, dardant des œillades gouailleuses à son adversaire. Son cheval était noir charbon à facettes et à reflets de métal, avec un maintien de pur sang, des jambes de cerf où les nerfs s'impatientsaient. Deux fois, il voulut bondir. Il se cabrait. Le drapeau claqua... Doña Deogracia se dressa. Aurora se pencha... Les deux bêtes, ardemment, galopaient côte à côté. Chamuscado, les dents serrées d'un rictus de colère, fouaillait la sienne. Le nègre hurlait des mots barbares. Le cheval gris et le cheval noir s'acharnaient, de fougue égale. Allaient-ils atteindre le but en même temps?... Ils se touchaient. Chamuscado enfonça violemment les éperons qui tracèrent une ligne sanglante. Il prit une demi-foulée d'avance. Mais, l'on vit aussitôt la botte de cuir rouge du rival frapper l'épaule de la bête adverse.

« Quelle brute ! » — « La course est nulle. » — « Arrêtez ! » criait-on.

La brute féroce n'était pas le nègre. Chamuscado dégaina son coulebas. La lame jeta une lueur et entra jusqu'au manche dans la poitrine du jockey crépu. Du même geste sauvage, l'homme aux cheveux de flamme arracha l'arme. De son poignet dressé, le sang gicla sur sa figure, s'égouttant jusqu'à terre. Les chinas poussèrent des glapissements de terreur. Deogracia tomba, à demi-pâmée, sur les coussins du break. Aurora fixa, sans frisson, cet homme inouï, qui avait osé cela, devant une

foule. Le regard du bandit croisa le sien, et Chamuscado, clamant une injure, bouscula plusieurs hommes. Son cheval, fuyant à en perdre le souffle, fut longtemps poursuivi par quelques-uns. Le blessé était traîné par sa monture qui lui ruait aux épaules. Quand on put dégager de l'étrier le pied du malheureux, la pitié rendit la vaillance à la señora Silveira.

— Apportez-le, ordonna-t-elle. Enlevez les bancs; étendez-le au fond. Nous irons à pied; Joaquin, pendant que je le soignerai, tu téléphoneras au médecin de venir.

— Qui payera? grogna le señor Silveira.

La course tragique supprimait les suivantes. Les parieurs déçus fumaient debout, le coude appuyé à la selle. Ils hésitaient à partir, lambins toujours devant toute décision. Comme ils ne s'éloignaient pas, les chinas, émoi évaporé, promenaient leurs atours et leurs souliers vernis.

Près du poteau d'arrivée, le lévrier de Deogracia léchait la flaque rouge. On l'appela. Il détourna languissamment la tête, puis se remit au festin.

Quand, sous sa langue, il ne resta plus que le duvet rude de l'herbe, il détendit ses jambes comme un délié, et rattrapa le break.

III

« Ne songeons qu'à l'heure présente », murmurait, ce soir, Aurora, inclinée sur l'épaule de son amant. Elle croyait vivre seulement quand Manuel était là. Le reste n'était qu'un songe. Elle oubliait les inquiétudes, les angoisses prévues de la discussion avec son père. Tout s'arrangerait... Pour que la race humaine vive, il faut que chaque génération ait foi, au moins un jour, une heure, en la félicité, et tente l'expérience du bonheur impossible. C'est ainsi qu'Aurora, voulant être heureuse, avait rejeté les préoccupations de l'avenir.

Le présent béni, c'était l'étreinte de Manuel. Dans la pampa si vaste, ... quelqu'un l'aimait. Un autre qu'elle-même s'intéressait à elle, loin d'elle, la désirait, près d'elle, l'écrasait de baisers de tendresse. Elle n'était plus ce corps ni cet esprit lamentables, de se sentir inertes, privés de toute joie. Sa vie avait un but, malgré la désolation du campo. Si Manuel manifestait encore des craintes pour l'incertain de ce qui suivrait, elle le reprenait, ne voulant pas qu'il s'évadât du présent. Et le jeune homme oubliait tout, dans la fraîcheur embaumée des lèvres aimées, et l'abandon du tiède corps pressé contre lui. Entre eux, plus de grilles austères; si, le jour, la clef de la chambre était suspendue au clou où la voyait Deogracia, chaque soir, elle était aux mains d'Aurora.

Une brume tombait lentement. L'eucalyptus, les peupliers, les orangers, apparaissaient rigides à travers un linceul. Manuel avait étendu son poncho entre la double haie de cognassiers. Par instants, les branchettes frissonnaient, secouant une pluie de gouttelettes.

— Don Pablo est gai maintenant, répondit le mulâtre à une interrogation de son amie, tu devrais revenir... Ton père a dû être félicité par le patron sur le bon état des troupeaux. Il sourit. Il est satisfait.

— Oui, fit Aurora. Parlons de nous... Dis-moi quand tu as commencé de m'aimer.

— Peut-être dès que je t'ai vue.

— J'étais une enfant; tu devais avoir d'autres amours?... Je veux connaître celles que tu courtisais, afin de les haïr.

— Je n'ai su aimer que par toi, Aurora. Tu avais dix ans quand don Pablo m'engagea comme peon. Tu avais des yeux qui me poursuivaient sans répit... Toi, tu ne savais pas... Je les voyais constamment devant moi, sombres, mystérieux comme la nuit, lumineux aussi, attirants, ensorcelants comme le fanal de feu où le hibou nocturne vient choir en battant des ailes. Ils me persé-

cutaient. Ils me fouillaient jusqu'à l'âme. Je sentais leur flamme me brûler quand je me courbais sur les labours, ou, qu'à l'heure trouble de l'aube, je cherchais les vaches laitières pour les conduire à la traite... Tu as été bonne;... tu as eu pitié de moi. Jamais je n'aurais osé m'élever jusqu'à toi.

— Tais-toi, Manuel..., je t'ai choisi, parce que tu es le plus fort, le plus beau. Mon cœur est fou... Presse-moi dans tes bras comme si je voulais m'échapper; mais, ne crains rien, si je fuis, ce ne sera jamais que sur un cheval, galopant à côté du tien.

Les amants palpitaient d'allégresse. Sur leurs fronts, la brume continuait de pleurer des larmes froides.

— Nous nous marierons au printemps, promet Aurora. Était-ce un défi au destin? Non... une certitude. Qui donc entraverait la passion partagée?

— Un rancho sera libre près des collines bleues, commença Manuel...

— Celui de Midon?

— Oui... Remigio a acheté de la terre, et s'en va. Midon le remplacera, laissant vide son logis. Ne demanderas-tu pas d'y aller vivre?

— La señora doit me reconduire cette semaine. Je ferai hâter le départ.

— Nous serons heureux, Aurora, puisque tu le dis... Je travaillerai pour toi. Quand les Syriens passeront chez nous, je veux que tu puisses choisir, dans leurs ballots, des boucles d'oreilles et des bracelets, des étoffes. Tu te feras de jolies robes de la couleur du ciel et de l'orange, et de la verveine sauvage. De très loin, je t'apercevrai m'attendant au seuil de la porte.

— La solitude paisible nous enveloppera.

— L'été, les nuits nous seront douces.

— L'hiver, nous nous serrons l'un contre l'autre, dans le lit étroit.

— Quand je serai dehors sous les rafales, et que je pei-

nerai pour enlever le cuir des bêtes mortes, la pluie me frappant au visage, je penserai que notre rancho résiste à la tourmente, et que tu m'y prépares un maté brûlant... Aurora, nous emmènerons Pintado; il éloignera les rôdeurs.

— Et le nandou aussi... Le jour où tu me l'as donné, j'ai commencé de comprendre que la vie, sans toi, me serait inutile et vide.

Comme tous les amants, sous tous les cieux, ils ébauchaient la trame d'un avenir merveilleux, que leur délire paraît de gemmes enchantées. Aurora, assise sur les genoux de Manuel, était blottie contre lui, et le poncho épais se refermait sur tous les deux. Dans le geste qui lui était familier, elle attardait son baiser au coin de la paupière de son ami, au creux frais sur les cils baissés. Puis ses lèvres se livraient à celles qui aimaient les dévorer.

Dans les ténèbres de l'enclos, les oiseaux, sans voix, se cachaient sous les feuillages des orangers. Les rapaces ne chassaient pas, soucieux de protéger leurs ailes du brouillard de plus en plus dense.

— N'as-tu pas froid? demandait parfois Manuel. Il espérait qu'Aurora répondrait « non », et elle disait « non », en effet.

— Je n'ose te conduire dans ma chambre, murmura-t-elle, on pourrait nous entendre.

Elle avait noué les bras autour de son buste :

— Je voudrais être toujours ainsi, soupira-t-elle en une câlinerie féline.

— Plus tard, nous serons mieux chez nous, dans notre rancho bien clos, dit-il tendrement.

Un souvenir rapide émut sa voix :

— Je ne veux plus que tu sois exposée à l'ironie des autres.

— Comment?

— N'as-tu pas vu comme Chamuscado te dévisageait?...
J'aurais voulu lui cravacher la figure.

Elle aima cette irritation. Elle avait quelquefois regretté de ne pas le trouver téméraire.

Elle dit pourtant :

— Tu fis bien de feindre ne pas l'avoir remarqué.

Le brouillard se faisait plus opaque. Ils respiraient l'eau qui glaçait.

— Je ne retrouverai plus mon cheval, plaisanta Manuel.

— Où l'as-tu laissé?

— En face des peupliers, de l'autre côté de la route...
Tu trembles, Aurora, je suis égoïste de te garder près de moi... Va te réchauffer dans ton lit.

Il l'étreignit.

— Tu reviendras, implora-t-elle...

— Quand tu verras le soleil se coucher dans un horizon limpide, attends-moi... A bientôt!

Elle entendait son pas et déjà ne le voyait plus. Un peu de brise fit claquer quelques feuilles. Une angoisse soudaine tordit le cœur d'Aurora. Il lui sembla qu'entre elle et Manuel, un suaire déployé se froissait, avec un bruissement muet. Elle tendit les mains pour repousser l'image odieuse, et jeta un cri.

Le jeune homme la tenait de nouveau entre ses bras :

— Qu'as-tu? dit-il.

— Rien...

Puis, très bas :

— J'ai peur... Ramène-moi jusqu'à ma chambre.

— On ne t'aura pas entendue? fit-il anxieux.

— Non... Joaquin ronfle à peine couché, et la señora veille avec la servante près du blessé, tout au bout de la maison. Elle attend le médecin.

— Il ne viendra pas de Tacuarembó par une nuit comme celle-ci.

— Il était chez don Modesto.

— A l'estancia proche du cimetière?

— Tais-toi, Manuel.

— Mais, qu'as-tu? As-tu vu l'« obison »?

— Tais-toi... Tais-toi... supplia-t-elle. Tu sais qu'on le voit quand on en parle.

— Allons, nous voilà près de ta porte; calme-toi et ne songe plus qu'à nos baisers.

— Ne t'en va pas... Attends que le brouillard se dissipe.

— Je n'ai rien à craindre de la brume.

— J'ai peur.

— Toi? s'étonna-t-il... Toi que j'ai toujours connue si brave. C'est le froid qui t'a transié.

Ses doigts glacés s'agrippèrent à lui.

— Je voudrais que tu te caches ici jusqu'au matin.

— Et comment penses-tu que me recevrait don Pablo? Il m'a commandé d'aller à l'aube planter les pommes de terre.

— Oh! Manuel, le malheur rôde pour toi dans la nuit.

Il s'impacienta :

— Tu es folle.

Mais, elle, doucement le poussa, ferma la porte qui grinça.

— Si l'on nous surprend, notre bonheur mourra, soupira-t-il; et c'est toi qui l'auras voulu.

— Je te sauve, fit-elle ardemment.

— De quoi?

— Le pressentiment qui m'a fait crier, veux-tu le connaître?

Il hésita; la main d'Aurora commençait à lui communiquer sa terreur.

— Non, répondit-il.

— Alors, réchauffe-moi contre toi.

— Ecoute...

Elle eut un rire à peine retenu :

— Je t'ai dit que don Joaquin avait le sommeil sonore.

— Ce n'est pas cela... Le chien grogne.

— Il sent passer une mouffette ou un renard.

Des abois furieux et des cris jaillirent de la nuit.

— Rappelez le lévrier, ou je l'assomme, hurla une voix. Le bruit de la lutte se rapprocha.

— Laisse-moi partir avant qu'on vienne, dit Manuel. Après un baiser violent, il se dégagea, résolu, cette fois. Il entrebâilla la porte :

— Vois, fit-il... la brume est moins lourde... Dors tranquille.

— Ah! gémit Aurora.

Il avait disparu, happé par le linceul d'eau. Du toit de tôle venaient mille petits bruits crissants. On eût dit le brisement incessant de fines lamelles de cristal. Le chien avait dû recevoir un coup de botte. Il hurlait, rageur et obstiné.

Les grilles tintèrent à la fenêtre :

— Faut-il que je tue la bête? criait-on... Ave Maria... Ave Maria... Ouvrez... C'est un ami.

La jeune fille s'approcha des volets :

— Que voulez-vous? demanda-t-elle.

— Parler au señor Silveira.

Dans la pièce voisine, les ronflements s'étaient tus. Dehors, l'homme invectivait le chien, et celui-ci semblait dément.

— Qu'y a-t-il? s'informa don Joaquin, apparaissant, dolent, un bougeoir à la main. A demi-somnolent, il ne s'étonna pas que la porte extérieure ne fût plus verrouillée, que le loquet s'ouvrit sans résistance, sous sa main molle. Il avait reconnu la voix pâteuse de Benito, le frère du blessé. C'était un noir, découplé en hercule. Il n'avait pas de massue en main; mais son rebenque à pomme de métal pouvait être terrible, manié par ce bras géant... Il s'excusa :

— Le lévrier saigne... je ne pouvais me laisser dévorer.

La gueule tuméfiée, le chien grondait encore. Son maître, le maintenant, interrogea :

— Enfin, que venez-vous faire ici?

— J'apporte le remède à mon frère.

— C'est le médecin qui vous envoie?

Les lèvres lippues eurent une ironie :

— Le docteur tue et ne guérit pas. La « curandera » m'a donné le médicament qui sauvera mon frère...

— Venez.

Les deux hommes traversèrent une enfilade de pièces. La flamme de la bougie vacillait à chaque porte. Aurora suivait. Elle ne se sentait pas la force d'affronter les fantômes qu'elle croyait laisser derrière elle. Le chien grattait le parquet en grognant encore. En dehors de l'étroit halo de lumière, l'obscurité recéait des ombres biscornues. Le ventre du buffet se bombait en carapace ignoble, d'où émergeait la tête gluante de la tortue à cou de serpent. Les bras des fauteuils se tordaient comme des reptiles. Sur les lits de cuivre des garçons, la flamme fit danser des prunelles phosphorescentes.

Dans un siège à capitons, doña Deogracia somnolait.

Le noir s'avança.

— Qu'est cela? s'effara la señora.

Elle dévisagea l'intrus :

— Ah! C'est vous Benito... Votre frère est bien mal...

— J'ai le remède, fit l'homme avec emphase.

Le blessé était étendu sur un lit de camp. Benito se pencha vers la vieille cuisinière qui le veillait :

— « La curandera » a promis la guérison, dit-il.

Sans plus se soucier de ceux qui l'entouraient, il s'accroupit sur les talons, souleva le drap. On entendit un gémissement.

— Laissez-le donc en paix, murmura la señora.

— C'est mon frère.

— Tu ne peux rien empêcher, dit don Joaquin, sinon tu serais accusée d'avoir causé la mort du malheureux en le privant de la cure merveilleuse... Partons.

Il songeait surtout qu'il faisait froid et que son lit l'attendait. Il ne devinait pas qu'une curiosité mysté-

rieuse retenait là sa femme, secrètement crédule aux superstitions du campo.

— Ne touchez pas aux bandages, recommanda-t-elle.

— Cela n'est pas nécessaire, répliqua Benito.

Dégainant son long couteau, il enfonça la pointe dans la chemise du blessé, l'ouvrant d'une large déchirure à l'épaule. La vieille et Deogracia, immobiles, attendaient. Aurora pâle, impassible, approcha la bougie prise à don Joaquin. Benito dit, cérémonieusement :

— Frère, doña Dorotea t'envoie la graisse du grand lézard, recueillie au temps voulu, et qui, ce soir, te rendra la force.

Du geste pontifical d'un augure, il tira de sa veste une boîte de fer blanc. Une odeur de suif musqué flotta. Benito déposa quatre petites boules à l'aisselle du patient, les disposant en forme de croix. Puis, de son index à l'ongle violet, il oignit la peau noire.

— Maintenant, il dormira, assura-t-il.

Il se leva, projetant sur le mur une ombre colossale. Quand il se retourna vers la lumière, toujours aux mains d'Aurora, on vit ses dents luire comme des coquillages précieux au bord d'une grotte sinistre. Ses yeux, dans la face de nuit, semblèrent à la jeune fille les deux faisceaux incandescents que lancent, dans les ténèbres, les orbites creuses de l'« obison ». Elle frémit. Manuel était encore en chemin. La bête fantomatique rôdait-elle dans le brouillard ?

— N'êtes-vous pas la fille de doña Irma ? demanda le nègre.

Comme Aurora, surprise, ne répondait pas, Deogracia fit : « Oui. »

— Je le pensais bien.

Il hocha la tête, satisfait de son esprit d'observation, et continua :

— J'ai vu votre mère ici ; elle était si belle que je voulais savoir son nom.

Deo-gracia, que cette familiarité choquait, l'interrompit :

— Restez-vous auprès de votre frère?

— Non; je ne lui suis plus nécessaire. Il guérira.

Il s'inclina vers Aurora, tandis que Deo-gracia faisait une recommandation à la servante, et lui murmura :

— Que l'amour vous soit bonheur!

Son sourire flottait entre l'ironie et le souhait aimable.

Quelques instants plus tard, Aurora, seule dans sa chambre, entendait encore cette phrase chuchoter à ses oreilles l'horreur d'être livrée en pâture à la malignité des gens grossiers... L'amour... pourquoi l'avait-elle connu par celui-là même que son père ne pouvait accepter comme gendre?... Don Pablo ne disait-il pas que le grand-père de Manuel avait au front la brûlure infamante de l'esclave échappé et repris?

IV

Aurora passa encore plusieurs jours chez la señora Silveira. Celle-ci, pour garder la jeune fille, prétextait l'ennui de la reconduire dans le vent terriblement glacial.

Un matin, Aurora proposa de partir seule à cheval.

Deo-gracia poussa des cris de désapprobation :

— Tu arriverais là-bas échevelée, ta jupe par-dessus la tête...

Deo-gracia s'assit près de la machine à coudre :

— Encore une leçon, dit-elle. Tu es vive et tes doigts menus sont plus souples que les miens.

A travers les rainures de la fenêtre, un sifflement passait. Le rideau levé s'agitait, mû par l'invisible. Le pampéro, roi des pampas, roi dément, hurlait autour de la demeure. Sur ses domaines immenses, il soufflait sa rage, couchait les herbes grêles. A la rencontre des arbres il s'acharnait. Quel délire! broyer les branches, jeter à bas les eucalyptus empanachés si la pluie, complice, avait

amolli la terre autour des racines... Il arrachait les toits de gynérion du pauvre, et sa trombe ricanait par le trou béant. Auprès des solides maisons des riches, il se tordait comme un épileptique, se ruait contre les murs, se vautrait sur le seuil, exhalait son haleine de glace par les fentes, heurtait les loquets, s'accrochait aux gouttières, tentait de s'infiltrer entre les pierres et le zinc, et, ne pouvant y parvenir, tapait à grands coups sur le clavier sonore des tôles ondulées.

— Pauvres oiseaux! s'apitoya Deogracia. Ces jours-ci leur sont rudes.

La perruche favorite marchait, à petits pas, sur le rebord intérieur de la fenêtre. Emeraude sur le carrelage bleu et blanc, elle se pavanait, telle une persane de légende, sur le dallage de son patio. Sous l'ongle ami de sa maîtresse, elle pencha la tête avec complaisance.

Dehors, une boule de plumes tournoya et vint s'abattre au sol. Des oranges tombèrent. « Un cardinal! » s'émut Deogracia... Preste, au-dessus des ailes palpitantes, la huppe flamboya, s'éleva, disparut comme un feu-follet au milieu des feuilles luisantes.

La pampero clamait. Une porte battit dans un ébranlement de toute la maison. Le rythme continu de la machine à coudre semblait le vrombissement d'un insecte qu'affolait la rafale. Et, tout à coup, du ciel au sol, l'atmosphère devint livide. Un voile olivâtre flotta sur les nuées basses, s'abattit sur les peupliers, atteignit tous les arbres de l'enclos, drapant le champ, le patio, de son vert cadavérique. Il se colla aux vitres, les traversa, emplit la chambre d'effroi.

— Nous ne pouvons plus travailler, constata posément Deogracia.

Aurora, plus impressionnable, vibrait douloureusement avec l'émoi de la nature. Oh! tristesse des âpres jours sans soleil. Horreur des éléments furieux et surnois!

Inconnu haletant des grands bouleversements, possibles à la force sauvage, soudain déchaînée!

Aurora songeait que le bonheur est le jouet du sort, comme le pauvre oiselet à aigrette cramoisie fut, sous ses yeux, le hochet du vent. Encore avait-il trouvé le refuge à portée de ses ailes débiles.

La nature n'est pas assez revêche; la pluie se mêle au vent. Tout sombre dans un tournoiement d'eau implacable. De nouveau, une porte claque. La maison frémit. Le toit glapit en désespéré. Deogracia se leva :

— Je vais aller voir, dit-elle, qui entre ou sort par ce temps épouvantable... Les plafonds peuvent être soulevés par la trombe d'air.

La jeune fille la suivit. Dans la salle aux marchandises étagées, don Joaquin, flanqué des quatre garçons, discutait avec des voyageurs.

— Restez, faisait-il, bonasse, insinuant... Les lits sont confortables... C'est folie de poursuivre votre chemin aujourd'hui.

— Mes chevaux marchent contre la tempête. Si, au moins, nous l'avions en croupe, elle pousserait la voiture.

Le cocher qui parlait ainsi ruisselait depuis les gouttières de son feutre jusqu'aux franges de son poncho. Ses bottes étaient deux citernes où ses pieds clapotaient.

Derrière la croisée, quatre chevaux fourbus baissaient le col sous l'avalanche. La boue engluait leurs cils, leurs crinières, leurs queues. Le break, aux rideaux baissés, faisait une tache sombre dans la diaphanéité ambiante. L'un des nouveau-venus déroula lentement son cache-nez de laine.

— Nous restons? s'empressa le cocher.

L'homme jeta un coup d'œil sur ses compagnons : ils étaient blêmes. Leurs lèvres s'agitaient d'un spasme grelottant.

— Oui, répondit-il, — et se tournant vers don Joaquin :
— une seule chambre pour tous, dit-il laconiquement.

Nous repartirons demain, très tôt.

— Vous allez à la colline de Clara?

— Peut-être plus loin.

— Le señor n'est-il pas le nouveau commissaire? interrogea Deogracia en s'approchant.

— En effet, excusez-moi, señora, de ne pas vous avoir saluée... Vous avez toutes les amitiés et les souvenirs affectueux de doña Lola, que j'ai vue récemment.

A son cou se nouait le mouchoir rouge et, sous le bras levé, la fente du poncho laissait voir l'uniforme.

— Je ne vous questionnerai pas, continua-t-il souriant d'un air entendu. Je connais l'aventure survenue aux courses.

— Nos campagnards sont prompts à tirer le couteau, fit Deogracia.

— Ah!... l'amour!...

Le señor Silveira avait transformé son allure affable en un masque d'indifférence quasi acide, depuis que lui étaient apparus les boutons d'argent du gradé policier. L'exclamation lui fit pourtant relever les sourcils.

— Eh! oui, reprenait le policier... vous ne savez pas que le désir de gagner le prix n'a été qu'un prétexte à la bataille?

Deogracia qui s'était éclipsée, revenait :

— Allons déjeuner, dit-elle.

Sur le buffet à horloge de la salle à manger, deux terres cuites peinturlurées encadraient un volumineux et compliqué surtout, échafaudage de cornets de verre filé, bleus et verts.

Les quatre garçons étaient déjà debout devant leurs chaises, les trois aînés en face de leurs parents, le plus jeune à côté de sa mère. Celle-ci s'assit près de son mari, au bout de la table, suivant la vieille coutume patriarcale qui, du Moyen Age reculé, fut transmise aux conquérants des terres Américaines.

— **Faites place aux señores**, dit Deogracia à ses enfants.

Les invités avaient droit aux sièges d'honneur, à l'autre pointe arrondie de la table, vis-à-vis des maîtres de maison.

Le commissaire refusa le vin épais.

— Il est bon, insista Deogracia.

— Il n'a rien à envier aux réputés crus européens, ajouta avec hauteur son mari.

Le policier leva une main baguée, s'excusa :

— Je m'abstiens de toute boisson alcoolisée.

Il s'intéressait au voisinage d'Aurora. La jeune fille, assise de l'autre côté du benjamin, mangeait nonchalamment. On apporta un pâté en croûte. La señora découpa la forteresse, qui s'abattit pan par pan. Et chacun, servi, par elle, de parts trop copieuses, savoura le mets exquis où toutes les épices se mêlaient étrangement au goût de la viande saupoudrée de sucre.

La cuisinière traînait ses savates sur les briques, changeant à grand bruit les assiettes encore pleines. Sur la table, deux compotiers de confiture rougeoyaient. Une dentelle les recouvrait, habitude prise l'été pour garantir les mets des escadrons de mouches. Les immondes insectes n'avaient pas résisté aux gelées nocturnes, mais le geste mécanique avait pris forme de tradition.

Deogracia, si loquace d'ordinaire à table, ne disait rien. La parole revenait au maître, qui se mettait peu en frais. Les policiers subalternes n'auraient pas élevé la voix sans en être priés. Leur chef souriait, non sans ironie. Il se savait considéré loup parmi les brebis. « Pourtant... », pensa-t-il, et il acheva à haute voix :

— Nous sommes de quelque utilité, don Joaquin. Nous connaissons l'assassin de votre jockey... Cela, pas très malin... Vous le connaissez comme nous... Ce que vous ignorez, c'est que le bandit est homme à venir poursuivre votre blessé jusque chez vous. Nous le trouverons. Nous

le conduirons à la prison de Tacuarembó... Nous le chasserons comme un fauve... Nous avons purgé le pays de brutes redoutables.

— Vous vous trompez quelquefois.

— Rarement.

— Au moment des élections...

Joaquin, interdit de ce qu'il allait dire, s'arrêta. Il convenait d'être prudent. Son vis-à-vis était plus grand que lui, plus massif, avec des poings à assommer un homme. Le commissaire fut beau joueur. Il compléta la pensée de son adversaire. Plaisamment, il gouailla :

— Sommes-nous seuls à avoir asséné quelques coups de bâton justiciers à des renégats ou à des voleurs? Chaque parti se défend d'abord par la persuasion. Quand il faut, viennent les arguments sérieux.

La conversation, déviant sur la politique, devenait dangereuse.

— Qu'a donc ce Chamuscado contre notre nègre? s'enquit Deogracia.

— Une china est entre eux, noiraude, peut-être laide, certainement très sale, mal lavée sous ses oripeaux colorés... De cela, les jaloux n'ont cure, tenaillés dans leur chair par le désir de broyer, entre leurs bras, le tendre corps joyeux.

La señora Silveira jeta des yeux éperdus à Aurora, puis, avec reproche, à son interlocuteur. Celui-ci eut une ondulation d'épaules. Les filles du campo sont proches de la nature. Les oiseaux, les ruminants, les bêtes sauvages surprises près des terriers, ne se cachent pas dans leurs amoureuses poursuites.

— Enfin, continua le policier sans s'émouvoir, la belle est endiablée. L'homme aux cheveux ardents ne lui suffit pas. Elle lui a donné comme rival votre jockey... son frère aussi, dit-on. Le plaisant est que la tourterelle roucoule également avec un quatrième profiteur, un mulâtre à jambe de bois.

— Quelles mœurs gémit Deogracia. Et voulant, coûte que coûte, faire dérailler l'entretien :

— Notre blessé se remet.

Le commissaire riait, sans se soucier de l'hameçon tendu.

— Je dois connaître l'infirmes dont vous parlez, dit Joaquin. C'est lui qui jette la laine au sac, pendant les tontes. Le soir, il nous empêche de dormir, avec ses éternels couplets accompagnés de guitare.

— Et voilà ce qui a enflammé le cœur de la china, pour la quatrième fois. La nuit, les accords traînent, poétiquement bercés par l'air pesant d'été. Ils enivrent plus subtilement que les alcools.

— Notre blessé, reprit Deogracia, en sera quitte pour deux à trois semaines de repos. Ces gens ont une résistance stupéfiante.

— Ah ! Bien entendu, il y a de la « curandera » là-dedans ?

— Oui, le remède, cette fois, plaisanta Joaquin, est un peu de graisse.

— Comment cela ?

— Du suif de sauvegarde, le grand lézard à bajoues.

— Voilà une communication intéressante à faire à votre docteur.

— Il en rirait moins que nous. Les habitants des ranchos ne vont pas à la ville consulter les diplômés de nos écoles de médecine ; mais, le trajet inverse est souvent fait par les humbles des faubourgs. Vivant proche du praticien, ils sellent un cheval, et courent des lieues de pampa pour consulter la vieille commère. Accroupie auprès de son foyer, celle-ci les renvoie confiants en cette phrase laconique : « je vaincrai le mal ».

— N'est-ce que la superstition ? murmura Deogracia. On apportait le café.

— Exquis, dit le commissaire en le savourant.

— Ma cuisinière est brésilienne, fit modestement la

señora. Elle est des environs de Santos où l'on sait l'art de faire couler le café, goutte à goutte, tout en le conservant brûlant, afin qu'il ne perde pas de son arôme.

— Grâce à lui, nous pourrions repartir vaillamment sous la tourmente.

— Elle est déchainée; écoutez...

Le pampero hurlait toujours. La pluie crépitait sur les tôles. Elle cinglait les vitres, y glissant par mille ruisselets affolés.

Doña Deogracia avait fait mettre une veste de laine à Aurora. Elle-même portait un grand manteau qui lui descendait aux chevilles. Elle avait aux pieds des snow-boots. Le señor Silveira n'avait jamais songé qu'une cheminée pût être aménagée dans sa demeure.

— C'est une triste saison, gémit sa femme.

— En vérité, approuva le commissaire, surtout pour nous dont le métier est d'être toujours dehors. Nous n'avons pris la voiture de poste que par exception. Ces tempêtes nous surprennent souvent durant nos chevauchées.

Les garçons étaient partis dans leur chambre. Deogracia et Aurora suivirent don Joaquin, guidant les hommes vers la salle voisine. On ouvrit le phonographe. Sous la pointe fine, les disques tournèrent. C'était une stupéfaction pour Aurora que ces harmonies s'envolant du mystère. Elle suivait la rotation de l'aiguille dans les minces rainures. Un oiseau chantait vraiment des trilles éperdus.

— Le rossignol, le chantre des nuits d'Europe, dit Joaquin.

— Mets donc un tango, conseilla sa femme. Cela nous divertira davantage.

Par les vitres striées d'eau, on apercevait la silhouette trouble d'un immense mimosa fleuri. Aurora songea qu'il formait un fantastique bouquet, que le vent inclinait

vers la maison. Les bras joints de deux hommes auraient eu peine à entourer le tronc.

— « Désolation », annonça Joaquin.

Tous écoutèrent, émus de cette mélancolie insistante, de ces langueurs, de ces soupirs. L'âme du campo palpait. Aurora, surtout, la sentait bondir en elle; tour à tour fougueuse, indolente, fiévreuse, passive, inquiète et poignante. Sous la mollesse apparente, la frénésie véhémente. Mais, « Désolation » finissait en une plainte : imploration ou désespoir. Si le señor Silveira avait choisi inconsciemment ce tango, ce devait être un présage mauvais. Tout n'était-il pas funeste, depuis le départ de Manuel? Aujourd'hui le ciel verdi était presque nocturne à midi. Le pampero éparpillait les fleurs du mimosa d'or. La boue les souillait.

Aurora poussa un cri. L'arbre s'inclinait. Un éclatement strident fusa et retomba comme une grêle pesante. Les tôles, les murs frémirent. Les vitres tintèrent. La trombe s'affaissa au sol en un choc effroyable. Dans la salle, tous s'étaient dressés. La fenêtre était devenue opaque.

— Mi Dios! Ay de mi! s'écria Deogracia... Le toit s'effondre.

— Si cela était, tu n'aurais pas le loisir de le constater. Nous serions écrasés, répondit philosophiquement son mari.

— Assez, gémit Deogracia..., Dieu nous a protégés... Ah! Aurora, je souhaite que votre ombù de calamité se soit pulvérisé, et que tu ne le revoies que les racines en l'air. Il est assez loin, pour que sa chute ne cause aucun dégât.

— Je vous ai dit que je l'aimais, fit la jeune fille.

— Vous avez un gracieux nom, Mademoiselle, remarqua le commissaire.

Elle eut un geste d'indifférence souveraine.

Lui, se pencha vers Joaquin, et glissa quelques paroles,

un peu narquoises, un peu apitoyées, où le nom d'Irma passait.

V

La pluie cessa avec le déclin du jour. Le toit s'égoutta longtemps, en un clapotis monotone, dans le ruisseau qu'il avait creusé en se déversant.

Don André ouvrit la porte. Les pêcheurs et les mandariniens s'ébrouaient comme des bêtes après le bain. Les cystignathes invisibles croassaient étrangement dans les flaques.

— Il pleuvra encore demain, affirma Pablo.

Il flottait, par bouffées, des odeurs de lastron, de mauve et de fenouil. L'estancier se retourna soudain :

— Midon vient, dit-il.

Malgré la nuit presque complète, on vit que l'arrivant avait la figure penaude. Derrière lui, il avait ramené l'huis.

— Apporte de la lumière, cria Pablo.

Aurora parut :

— Il n'y a plus de bougies, et j'en faisais avec du suif,... elles ne sont pas complètement refroidies sur la mèche.

— Mets le moule dehors, et guette la première prête.

— Bien, père.

Don André interrogea :

— Vous avez quelque chose à nous dire, Midon.

— J'étais au loin, hier avec mes fils. Nous avions à dépouiller les cuirs de vingt vaches et presque autant de veaux. Cette tempête du diable a causé beaucoup de morts, patron... beaucoup de morts... Notre travail était dur. Quand les bêtes sont étiques, la peau colle aux côtes, à l'échine. Il faut pousser très lentement le couteau pour ne pas faire d'entailles.

— Je sais... Je sais.

— Je raconte cela pour que le patron comprenne ma longue absence du rancho... et pourquoi Chamuscado est entré... Il avait son revolver à la main... Il a fallu qu'Etelvina lui cuise un rôti... Elle savait bien la défense de don Pablo... Mais la pauvre tremblait. Elle ne pouvait pas se battre avec l'homme, qui faisait des yeux féroces.

— Et vous, quand le soir vous a ramené au rancho, pourquoi ne l'avez-vous pas envoyé promener ailleurs?

Midon passa ses longs doigts maigres dans sa chevelure embroussaillée. Il se gratta l'épiderme, rebroussant les mèches noires de la nuque au front. Ses sourcils s'arquèrent au-dessus des orbites profondes. Dans sa main gauche, son feutre verdi se balançait, suivant l'indécision du cerveau.

— Pourquoi? fit-il... oui, pourquoi?... Voilà... J'aurais dû le mettre dehors. Mais les femmes, patron... S'il avait résisté, il aurait peut-être tiré. Les petits étaient cachés sous les lits pour ne pas voir sa mine terrible... J'ai eu tort, c'est certain. Je lui ai dit que je n'avais pas de pièce pour lui. Il a ricané qu'il dormirait par terre, dans la hutte nous servant de cuisine. Nous, pour la nuit, nous nous sommes barricadés dans notre chambre. Il était fourbu comme un cheval qui a trop galopé sans manger. Il dormait encore ce matin, quand j'ai aperçu les policiers courant à toute bride sur la dernière colline.

— Le commissaire l'a happé au gîte, alors?

— Non. Et voyez-vous, Chamuscado s'est souvenu que j'avais été autrefois, pour lui, un bon compagnon. Il voulut d'abord chercher une cachette close dans le rancho. Moi, je l'ai arrêté : « Tu sais bien qu'il n'y a pas de malle assez grande pour t'y fourrer... Ne me compromets pas : sauve-toi vite par les roches et les bois ». Il a été brave; tout à coup : en repoussant la porte, il a crié : « Tu as raison : je ne te ferai pas tort puisque tu m'as abrité de la nuit froide et de la pluie. »

Le narrateur hésita et avoua :

— J'aurais bien voulu que le commissaire ne le prit pas, et je lui criai : « Saute le petit mur. Tâche d'atteindre la grotte ». Le patron connaît les pierres échafaudées qui remplacent à cet endroit la clôture de fil de fer?...

— Vous auriez préféré qu'il revienne une autre fois, enlever une de vos filles? gronda Pablo.

Le doux Midon s'anima. Chez lui, pusillanime, l'admiration de la crânerie se haussait vite à l'extase.

— Il a fui, continua-t-il, mais pour ne pas me causer d'ennuis. Une pierre, en dégringolant, l'a fait tomber sur la face. Il était tout ensanglanté et, malgré cela, il a visé les policiers qui approchaient, et a abattu un de leurs chevaux.

— N'oublions pas que c'est un assassin, remarqua don André.

— Oh! le commissaire y songeait bien; il a tiré dedans comme un chevreuil... Chamuscado courait le long de la corniche, là où la colline se creuse subitement à pic. Il cherchait une branche pour s'agripper et se laisser glisser. Le roc est lisse en cet endroit. Les arbres montent du fond. L'homme n'aurait pu empoigner que les feuilles de leurs cimes. Derrière lui, très loin, les policiers remuaient les jambes à grande vitesse. Ils ne sont pas habitués à se démener ainsi parmi les pierres effritées et les terriers de tatous. Je les entendais jurer. En face, sur un monticule surplombant le vide, il y avait trois urubus perchés. Don André se souvient comme il en avait approché un, de très près, l'an dernier, avant de l'abattre au fusil?

— Oui, au tournant du demi-cercle enserrant l'abîme.

— Chamuscado se précipitait de ce côté. J'aurais voulu qu'il atteignît la grotte. Il n'a pas été chanceux. Il savait bien qu'il fallait remonter, en s'accrochant des mains et des pieds; puis se laisser choir sur la pente inclinée; en bas, sauter un ruisseau, et regrimper l'autre colline.

Alors il aurait été sauvé. Ceux qui le poursuivaient n'eussent pas osé le suivre dans le hallier.

— Il a été tué? interrogea âprement Pablo.

Midon tenait à son récit. Cette chasse à l'homme l'émouvait. Il ne dissimulait pas sa compassion pour la bête traquée. Il reprit :

— Chamuscado avait encore quelques mètres à faire avant de se hisser. Les balles écorchaient les roches et ne le touchaient pas. Il était malin. Il se jetait à droite, à gauche, comme le nandou suivi par les abois des chiens. Les urubus penchaient le cou, le regardant venir. Quand l'homme commença l'ascension, ils s'envolèrent. Chamuscado fit les trois bonds qu'il fallait. Mais en haut, il se retourna une seconde. Il y eut trois coups de feu. Il étendit les bras ainsi que le grand aigle gris, qui descend de son aire. Et, il tomba si vite qu'il disparut instantanément dans le gouffre.

Il y eut un silence pesant.

— Il a payé... et cher, murmura don André.

Valdès pensa que le châtiment n'était pas excessif.

— Qu'est devenu le mort? s'informa l'estanciero.

— Le commissaire et ses compagnons l'ont hissé avec un lazzo, et ils l'ont emporté, attaché sur un des chevaux, dans la direction de la ville.

Un nouveau silence plana. Et, tout à coup, Pablo se souvint de la demande faite à sa fille. La nuit totale s'était installée dans la pièce. Le capataz appela :

— Aurora! Vas-tu me faire croire qu'il n'y a pas encore une bougie suffisamment dure pour nous éclairer?

La jeune fille écoutait, debout dans le cadre de la porte obscure. Elle sortit, ôta du moule la baguette de suif, alluma la mèche au foyer de la cuisine et revint avec le bougeoir cabossé par de multiples années de service.

— Quand serai-je obéi? grogna Valdès.

Midon tourna la tête. Ce reproche était-il pour lui ou pour Aurora?

Don André le tranquillisa :

— Ne liez pas de compagnonnage, une autre fois, avec un peon inconnu. Vous voyez ce qu'il peut en coûter.

Midon respira fortement. On ne le chassait pas. Il pouvait préparer la double noce de ses filles.

LISE DE MAUREILHAC.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Marcel Coulon : *Rioul Ponchon*, Grasset. — Ernest Raynaud : Préface et commentaires aux *Petits Poèmes en prose* de Baudelaire, Garnier. — A. I. Trannoy : *La musique des vers*, Allier à Grenoble. — Paul Léautaud : *Mélange*, Editions de la Belle page. — Aurel : *L'Art d'aimer : le miracle de la chair*, Fayard. — M. Alotte de la Fuye : *Jules Verne, sa vie, son œuvre*, Simon Kra. — Gustave Le Rouge : *Verlainiens et Décadents*, Scheur. — J.-W. Bienstock et Curuonsky : *Le Magasin de frivolités*, Crès et C^{ie}. — P. Mac Orlan : *Les Jeux du demi-jour*, Nouvelle Revue Française. — Jehan d'Ivry : *L'Aventure Saint-Simonienne et les Femmes*, Alcan. — Maurice Lecomte : *Le Prince des Dandys, le Comte d'Orsay*, Lemerre. — Joseph de Pesquidoux : *Le livre de raison* (2^e série), Plon.

Elle n'est pas encore tout à fait oubliée, cette longue dispute sur la poésie pure où tant de valeureux champions rompirent lances contre lances dans l'art d'argumenter et de contre-argumenter. En conclusion à cette épique mêlée, M. André Billy écrivit une phrase spirituelle et un peu rosse dont je n'examine point d'ailleurs le plus ou moins de justesse. Il prétendit que tout le piquant de cette querelle tenait à ce qu'elle avait surgi au cours d'une époque où précisément la poésie est défunte, en sorte que tous ces disputeurs faisaient figure de gens qui s'acharnaient bizarrement à disséquer un cadavre.

Or, voici que M. Marcel Coulon vient nous rassurer. Il nous certifie que nous possédons un poète, un très grand poète, un de ceux qui peuvent rivaliser avec Ronsard, La Fontaine et Hugo. Ce poète vit parmi nous depuis fort longtemps sans jamais chercher à se mettre en lumière, sans avoir de chapelle fervente et intransigeante autour de lui, et ce poète n'est pas un de ces artistes qui distillent leur talent au compte-gouttes :

Cent cinquante mille vers : c'est-à-dire 20.000 de plus que Hugo, 65.000 de plus que Ronsard, 110.000 de plus que Marot et deux fois plus que nos autres grands lyriques ensemble !

Et M. Marcel Coulon de mettre dans la balance un jugement

qui compte, puisqu'il vient de M. Maurras lui-même : « Oui, Ponchon est un grand poète. Non, il n'est pas excessif de l'appeler le premier du temps. »

J'aimerais dire longuement le charme de la préface de Maurras et combien je savoure et apprécie cette prose si savante et si souple, aux cadences heureuses et variées, tout ensemble précise et musicale et aussi apte à porter les idées que les visions. Aisance et naturel dans la richesse !

Mais ce qui m'a frappé particulièrement dans cette préface, ce sont deux attitudes artistiques qui méritent d'être mises en lumière. Tout d'abord, volonté de maintenir l'art en contact avec le peuple, ce qui signifie ne pas rompre avec le large courant de la vie. C'est pourquoi Maurras loue en Ponchon « cette beauté simple et sans grimace, courante, populaire et aussi très savante ». Un classique vrai comme Paul-Louis Courier, réapparaissant aux temps romantiques, n'aurait pas parlé autrement. Deuxième attitude et celle-ci combien piquante : Maurras se pose en libérateur de la poésie. Il lui apparaît que les poètes d'aujourd'hui s'imposent maintes tortures pour fuir l'expression aisée, directe, naturelle et pour éviter l'heureuse et naïve image de leur tempérament dans les mots suscités par l'émotion.

L'ouvrage de M. Marcel Coulon, **Raoul Ponchon**, ne manque ni de vigueur, ni d'agrément. Il appartient à cette critique généreuse et enthousiaste qui s'éprend de son modèle, communique en profondeur avec lui, prend vif plaisir à étaler ses trésors sous les clartés qui les mettent en particulière valeur. On se laisse prendre par cette verve et l'on admire pleinement certaines pages drues, savoureuses, riches d'accent et même de verdure. Je songe surtout à ce portrait de Ponchon vraiment enlevé, musclé et vivant au possible (p. 26).

De bon cœur, j'accorde à M. Marcel Coulon qu'on peut considérer comme qualité capitale pour un poète l'aptitude à s'exprimer en vers comme si ce langage était sa parole native.

Avec la même bonne grâce, j'accorde à M. Marcel Coulon que la poésie a droit de se présenter avec différents visages. Je suis persuadé qu'il n'est rien dans la vie qui ne soit susceptible de s'auréoler de poésie. Et en vérité, il existe bien une sorte de lyrisme comique chez Rabelais et chez Molière où la verve du poète, son allégresse, l'intensité et la fantaisie avec quoi il se

donne aux choses les plus vulgaires tout en jouant avec elles, les fait sortir de leur platitude et leur confère une sorte de vie supérieure et surprenante qui est bien de la poésie.

Volontiers je suis prêt à reconnaître les visibles qualités de Ponchon: naturel et naïveté dans l'art d'utiliser les trésors de nos poètes du passé ; virtuosité et originalité dans l'art de la parodie et de l'imitation ; don de parler en vers avec la plus parfaite aisance ; verve perpétuelle qui suscite mouvement et vie ; à l'occasion une puissance spontanée de grossissement comique et aussi ça et là des qualités de délicatesse, voire de subtilité dans la vision et le sentiment.

Et cependant, il est une contre-partie que je ne peux éluder. Je ne veux pas examiner si Ponchon est le premier de nos poètes d'aujourd'hui, une telle question ne se pose jamais pour moi. Mais je me demande ce que représente Ponchon par rapport à ma sensibilité et à mon désir propre de poésie. Or, j'apprécie Ponchon, mais à vrai dire je ne sens pas aussi souvent que je le voudrais s'établir avec lui l'accord profond des sensibilités. Il m'effleure plutôt qu'il ne me pénètre. Il me semble qu'un poème de lui me livre trop vite tout son contenu de sentiments, de résonances, alors que je ne suis jamais au bout d'une fable de La Fontaine. Peut-être encore désirerais-je une frappe un peu plus imprévue de l'expression. Il est évidemment chez lui un authentique lyrisme comique, mais à ce comique je voudrais plus de griffes cachées et acérées, comme il en est précisément chez Molière et chez La Fontaine.

Si je compare des poèmes de Ronsard et des fables de La Fontaine à des poèmes de Ponchon, Ronsard et La Fontaine me paraissent plus complexes. Ronsard : alliance d'une frénésie sensuelle à mon avis jamais retrouvée, avec une sorte de sens religieux de l'ivresse, et se mêlant à cela de longues traînées de mélancolie et quelle atmosphère de rêverie ! Sans compter ce tour brusque et passionné d'expression qui brave la poussière des ans. La Fontaine ! Non, n'en disons rien. Il n'a eu lieu qu'une fois dans la littérature universelle et toute fable qu'on relit est une fable nouvelle. D'ailleurs, pourquoi s'attarder à ces comparaisons ? Au bord d'une rivière, sous une treille ombreuse, dégustons un vin clair de coteau en lisant Ponchon... Le vin et la poésie se feront mutuellement valoir, nous croirons un instant

que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et c'est pourquoi, sans chercher davantage, je ne me refuse pas au plaisir de lire Ponchon.

M. Ernest Raynaud encadre les **Petits poèmes en prose** de Baudelaire d'une préface et de commentaires judicieux. Comme il a raison de reconnaître la sensibilité de Baudelaire ! Il la bannissait de ses théories poétiques, mais elle n'en existait pas moins. M. Ernest Raynaud prend plaisir à faire apparaître dans ces proses baudelairiennes « l'ardeur de vivre » plus que le découragement. Il rappelle d'ailleurs la parole de Baudelaire : « La bonne humeur est nécessaire, même pour écrire des choses tristes ». Il met en relief l'effort du poète pour extraire de la vie citadine son pittoresque et son pathétique ! Non moins juste d'avoir discerné la volonté de créer un style d'art qui chercherait à parler à l'âme uniquement par des sensations choisies, à tel point que Baudelaire se proposait d'évoquer un souvenir de jeunesse par des impressions « d'odeur, de couleur et de vent frais ».

Rendre le charme complexe et surprenant des poèmes en prose de Baudelaire n'est point aisé. Il y a d'abord la magie et l'originalité de langue, langue pour laquelle je serais obligé d'employer des mots comme hauteur et autorité ; langue impérieuse, aux vastes plis de manteau royal où chatoie une profusion de bijoux ; langue tout à la fois ample et serrée, précise et brillante avec des mots qui vibrent et laissent traîner derrière eux de longs échos... Et comment dire cette union d'un ton fastueux à ces cassures de trivialité, à ces déchirures de sarcasme, à ces fusées d'humour sec, puis perlant soudain la goutte de vrai sang...

A ceux qu'intéressent les rapports de la musique et de la poésie, je recommande **La musique des vers** de M. Trannoy. Ouvrage riche de renseignements et de vues souvent fines. De judicieux exemples nous montrent combien, pour les écrivains qui eurent le don du style, les qualités par quoi le mot agit sur nos sens sont particulièrement intéressantes.

M. Trannoy montre fort bien comment la qualité musicale que nous attribuons à un mot est liée à notre insu au sens même du mot. Phénomène de transfert. La qualité musicale d'un mot dépend beaucoup aussi des autres mots auxquels il est associé.

M. Trannoy prend pour exemple l'onomatopée taratantara qui à nous, Français d'aujourd'hui, ne dit pas grand'chose mais qui, employée par Ennius prend une étonnante expressivité grâce aux autres mots du contexte.

At tuba terribili sonitu taratantara dixit

Je me souviens que M. Paul Léautaud fut déclaré un jour l'antipoète par excellence. De fait, je crois que les discussions des poètes sur les correspondances sensorielles, sur la musicalité des mots, sur l'orchestration verbale doivent lui apparaître comme fariboles. Mon Dieu, gardez nous de la métaphore, dirait-il avec Paul-Louis-Courier, et le langage impressionniste ne trouve pas grâce devant lui. Un jour, il s'étonna de cette expression de Madame de Noailles : « une calme odeur d'arrosoir ». L'odeur d'un arrosoir ne lui disait rien et l'épithète de calme appliquée à cette odeur le décontenançait tout à fait. Dans le livre qu'il nous présente aujourd'hui, sous le titre **Mélange**, vous le verrez déclarer que cette phrase de Michelet à prétention poétique, « oiseau, fils de lumière qui la réfléchis dans ton chant », est « purement du charabia ».

Léautaud est resté quant à l'expression un de ces classiques rebelles à la prose d'Atala qui, comme ce housard de 17 ans nommé Stendhal, auraient saisi leur sabre pour mettre à la raison les admirateurs de « la cime indéterminée des forêts ». Quoi qu'il en soit, il se peut que Léautaud apparaisse quelque jour comme un de nos meilleurs prosateurs modernes. Une prose aussi nette, aussi précise et à la fois serrée et aérée comme la sienne, n'est pas à la portée du premier venu.

Le présent recueil est formé de chroniques de Léautaud où le plus souvent il se met en scène avec ses goûts, ses habitudes et cette manière à lui propre d'avoir sur toutes choses son franc-parler et un ton unique de bonhomie et de cynisme. Au fond, le cynisme de Léautaud n'est souvent qu'une vive et naïve saillie de bon sens. Remarquez que si vous vous abandonnez ingénument au bon sens dans vos propos, vous courez grand risque de faire scandale, car si la vie est faite à moitié de bon sens, elle est également faite à moitié d'autre chose et cette autre chose, à la faveur de la coutume, se glisse dans nos vies avec le masque du bon sens, de telle sorte qu'on choque toujours lorsqu'on rompt

la convention par quoi nous feignons d'être dupes. Le bon sens, a dit Descartes, est la chose la plus commune. A l'occasion, c'est aussi la chose la plus scandaleuse. Le cynisme de Léautaud, eh bien, c'est encore autre chose. Au fond, cet homme est un sentimental. Or, un sentimental qui a pénétré la comédie d'ici-bas sent bien que son caractère réel est une erreur, il veut à tout prix le cacher. Le cynisme lui est une cuirasse. Le cynisme est peut-être la pudeur du sentimental. En lisant le livre de Léautaud, on appréciera une fois de plus la saveur de maintes anecdotes alertement contées par un homme qui parle seulement des choses qu'ont vues ses yeux propres.

Avec **L'Art d'aimer : Le miracle de la chair**, M^{me} Aurel continue une série d'ouvrages où elle se propose de donner à l'Amour de toujours un visage nouveau plus conforme aux temps à venir. M^{me} Aurel unit en elle divers personnages. Elle est d'abord une moraliste qui aime à dérouler l'écheveau des nuances sentimentales. En elle s'incarne aussi ce tour féminin d'esprit : la passion d'enseigner. Ce sont bel et bien des leçons d'éducation sensuelle que nous donne M^{me} Aurel. A ce titre, elle ne craint pas de prendre les questions par le côté pratique et d'appuyer ses idées sur des exemples précis qui ne manquent pas de piquant, vu l'objet particulier de l'enseignement. « Mon ami, fais tes classes et renseigne tes sens », nous dit cette aimable pédagogue. Que voilà un genre de classes propres à susciter des vocations ! M^{me} Aurel est en outre une réformatrice de nos mœurs et de nos sentiments. Et ceci la rattache à nos grandes Précieuses. M^{me} Aurel enfin est une prophétesse. Telle la Pythie, elle profère par instants ses enseignements d'un ton inspiré, tout en les enveloppant d'une impressionnante obscurité. Dirai-je qu'à mon humble avis, l'art de complaire ne constitue que la moitié de l'art d'aimer et l'autre moitié, c'est l'art de contrarier la femme. En réglant trop sa conduite pour être un amant parfait, on risque fort d'apporter l'ennui à sa partenaire en la privant des querelles, des accès de mauvaise humeur, des paroles désagréables, des mufleries que tout homme est capable de lui apporter sans étude et dont elle ne saurait se passer. ; « Quand l'amour va, tout va », nous dit M^{me} Aurel. Mais pour que l'amour aille, il lui faut bien des obstacles sur son chemin.

MÉMENTO. — M. Alotte de la Faye: *Jules Verne, sa vie, son œuvre*

(Simon Kra). Copieuse biographie, riche source de renseignements sur Jules Verne et son œuvre. Jules Verne à côté de ses milliers de lecteurs eut quelques admirations de choix. *Le voyage au centre de la Terre* figure dans la bibliothèque du docteur Faustroll d'Alfred Jarry. Apollinaire disait : « Quel style ce Jules Verne, rien que des substantifs ! » Verne restera le type de l'imaginatif qui marche en avant du réel et lui fraie son chemin. Nemo, le capitaine du Nautilus avec sa triple passion de la liberté, de la musique et de la mer, serait le personnage en qui Verne se serait incarné.

Gustave Le rouge : *Verlainiens et Décadents* (éditions Seheur). Livre de souvenirs et d'anecdotes vraiment désopilant. La peinture du collège de Cherbourg, où débuta Jules Tellier, est à mourir de rire. Le récit d'une des meilleures mystifications d'Alphonse Allais est d'une bouffonnerie indicible. De curieuses pages sur Verlaine et Hugues Rebell.

J.-W. Bienstock et Curnonsky : *Le magasin de frivolités* (Crès et Cie). Recueil d'anecdotes variées, de bons mots, de propos singuliers et plaisants. Un réservoir de traits d'esprit où il n'y a qu'à puiser à pleines mains.

Pierre Mac.-Orlan : *Les jeux du demi-jour* (Nouvelle Revue française). Essai consacré aux jeux de luxure qui ne réclament point la vive lumière. Style serré, distant, froidement étincelant. Ironie en profondeur. Humour volontairement pincé. Une sorte de détachement supérieur. La sensibilité a été volontairement laissée à la porte, mais elle est rentrée par la fenêtre à l'insu de l'auteur, et c'est bien ainsi.

Jehan d'Ivray : *l'Aventure saint-simonienne et les femmes* (Alcan). Ce Père Enfantin, disciple de Saint-Simon, se faisant fondateur de religion et trainant derrière lui un cortège bigarré de femmes, ne manque pas d'intérêt. L'époque moderne, tout comme les autres, voit naître des fondateurs de religion. Leurs tentatives manquées ne seraient-elles pas intéressantes à examiner pour l'étude du fait religieux lui-même ?

Maurice Lecomte : *Le prince des dandys. Le Comte d'Orsay* (1810-1852) (Lemerre). Un homme qui se consacre à l'élégance et à l'amour vaut d'être observé. Baudelaire affirmait que le dandy est un héros. J'en suis persuadé après la lecture de cet ouvrage. S'imposer de changer de gants six fois par jour, et tout le reste à l'avenant, révèle une âme exigeante qui ne prend point la vie par le côté frivole. Comme de juste, notre héros meurt vers cinquante ans par défaillance de la moelle épinière. Mais qu'importe ! Il est tels destins pour qui vieillir serait une faute de goût.

Joseph de Pesquidoux. — *Le Livre de Raison* (2^e série), Plon. Sen-

teurs agrestes — Poésie et minutie. Ce livre est bon comme les foins qui distillent leur arôme dans le soleil de juin.

GABRIEL BRUNET.

LES POÈMES

Francis Jammes : *Diane*. « Collection poétique de l'Ermitage ». — André Cantel : *En naviguant*, Jouve.

Jammes souriant s'en revient aux thèmes adorablement éternels de la mythologie, et il a composé en trois actes brefs, simples, délicieux, un poème dialogué qui compte parmi les plus merveilleux dont il nous ait enchantés, **Diane**.

Oh ! rien, peut-être, dans la donnée n'est bien inattendu ni bien surprenant, sinon, en vérité, que le poète se soit si aisément, si ingénument satisfait de péripéties familières au souvenir ou à l'imagination, et en ait tissé une trame aussi fraîche à l'œil, aussi souple au toucher, aussi ductile à son lyrisme naturel, tempéré, un peu narquois et pénétrant en profondeur avec ses airs d'affleurer à peine et de ne jamais insister sur rien.

Dans le jardin où la déesse est couchée, au crépuscule, ses compagnes, toutes d'une grande beauté, sont entrées et elles chantent sa louange, mais une d'elles cependant a su que, la veille, bondissant au bois, elle a vu tout à coup le pâtre Endymion surgir de la source où il se baignait. Voilà qui explique qu'on lui eût trouvé la voix plus haute, le regard plus aigu. Et précisément Diane parlant en rêve résiste aux suggestions habiles de Cupidon qui la tente ; farouche, elle le congédie. Les chasseresses chantent son réveil.

Au deuxième acte, la déesse choisit parmi les nymphes une seule compagne, et se fait suivre par un chien qu'elle apprécie entre tous, Pluton. Où veut-elle aller ? N'exige-t-elle qu'on la vête d'un tissu léger, elle qui se plaît à la suprême pureté d'aller loin des regards humains, sans vêtement qui frôle ou caresse son corps ? Elle se dirige vers la cabane au bord de la source où elle sait qu'habite Endymion. Elle fait saisir par la nymphe qui l'accompagne une tunique du jeune pâtre, qu'elle livre à flairer, à déchirer au chien Pluton, l'excitant à présent à se mettre à la piste, à retrouver, à déchirer de ses crocs le bel adolescent dont la vue l'a troublée. En chasse !

Et le troisième acte s'ouvre sur le plateau le plus élevé de la

montagne où les bergers chantent devant leur hutte. Endymion, dans un mouvement de tristesse et de crainte passionnée, célèbre l'apparition altière qui lui fit prendre la fuite ; Hylas le convie à la joie, Daphnis dit avec candeur l'éveil de ses sens à l'amour, Myrtil et Adonis le raillent et l'encouragent. Endymion envie cet éphèbe de seize ans, dont le destin s'ouvre et qui connaît le bonheur d'avoir voué son existence entière au charme éprouvé de la bergère Glycère. Il est seul à présent et songe, ébloui mais terrifié, à la beauté surhumaine qui lui fut révélée. Et en cet instant précis, voici qu'elle surgit encore devant lui : « O redoutable ! Epargne-moi ! » implore-t-il d'un ton d'ivresse et d'extase si émouvant que la déesse hésite, que la déesse retient l'élan furibond de son chien ; mais non ! elle se ressaisit dans sa farouche et fauve volonté ; le chien se jette sur Endymion et le met en pièces. En même temps, un solitaire débusqué se rue sur la vierge chasseresse, témoin de cette atroce vengeance, et la culbute, « cependant que la déesse, faisant trois pas, les transperce du même coup de lance froidement allongé », sans pitié, et, ôtant sa tunique, constate, allègre et glaciale :

L'amour ne viendra pas, je vais dormir en paix.

L'analyse n'est rien. Ce qu'il est intéressant de signaler, c'est d'abord l'absence absolue de tout artifice dans le traitement de cette étincelante bluette. Francis Jammes ne saurait s'astreindre au pathétique conventionnel de tout faiseur, je ne dirai pas de drame, mais même de dialogue. L'émotion sort toute du naturel des sentiments et des paroles. Mais leur simplicité aussi n'est pas voulue, n'est pas cherchée. Elle est ce qu'elle est, parce que de toute nécessité il a fallu qu'ils fussent tels. Moindres, moins exprimés, ce serait de la niaiserie ; plus poussés, on y décèlerait ne fût-ce qu'une pointe de pose et de déclamation. Par quel prestige Francis Jammes se soutient-il à la limite précise et étroite de ces deux abîmes ? C'est sans doute qu'il n'y songe même pas ; il va tout droit dans la voie qui s'offre à ses yeux, à ses pas ; il n'a jamais réfléchi qu'un autre y subirait le vertige et perdrait pied, et roulerait au précipice.

La ligne générale du poème est tracée de main nette, exacte, subtile et fermement exercée. Les détails ingénieux, gracieux, ne pèsent ou ne surchargent jamais, viennent à leur moment précis,

sans jamais une insistance. Et, en même temps, dessein rare dans l'œuvre du poète, la versification est rigoureuse, la rime partout présente ne consent à aucune licence, à aucun allègement. La pratique du métier est la plus méthodique ou régulière qui soit, sans affectation, sans lourdeur, ni maladresse, sans aucune apparente mise en œuvre de virtuosité. Le résultat est effarant, est magnifique, au point, d'ailleurs, qu'il serait très possible qu'on passât sans s'en être aperçu, et c'est bien le comble de l'art.

Daphnis fait l'aveu :

Hier à l'heure où les brebis
Dorment, les fronts réunis,
Je ne sais quoi que j'ignore,
Dont on croirait, à l'aurore,
La rosée avec la fleur,
A pris place dans mon cœur.
Cette chose si nouvelle,
Dites-moi comme on l'appelle.

Et voici comme parle Diane quittant ses compagnes pour sa chasse vengeresse et solitaire :

J'ai consulté les vents. Ils soufflent vers les monts
Que hantent les bergers, les porcs et les démons.
Lorsque j'étais enfant, Chiron, le vieux centaure,
Me hissait sur sa croupe, et je le vois encore
Se cabrer sous mon corps qui ne lui pesait pas,
Tendre son arc d'ébène avec l'arc de ses bras,
Et décocher sa flèche au cœur de quelque laie.
Il habitait ces lieux de la même vallée
Où je retourne ainsi que l'ordonne le sort.
Du moins Chiron m'apprit à mépriser la mort,
Non pas certes pour moi qu'elle ne peut atteindre,
Mais pour tous ceux qu'il faut que j'aime sans les plaindre.

M. André Cantel est un officier de marine marchande ou, du moins, il n'y a guère longtemps qu'il a cessé de l'être, puisqu'il dédie une partie de son recueil « à Toi qui m'as fait détester ce métier de marin que j'aimais hier encore ». Et l'on ne peut s'empêcher de sentir une forte sympathie pour cet homme qui songeait et qui réussit à s'entendre chanter, à composer des poèmes, des contes en vers, à faire revivre lyriquement des légendes, tout **En Naviguant**. Je relève un singulier témoignage de scrupuleuse sincérité et de conscience dans l'exemplaire de son

livre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser. Il s'y trouve, comme en tous les autres exemplaires, imprimé un passage en vers courts, un peu simplets et ingénus, à la page 55. Ces dix-sept vers sont biffés d'un trait serpentant à l'encre bleue du haut en bas, et, au-dessus, de la même encre est écrit nettement ce seul mot : « Non ! » — A les relire, l'auteur les a jugés insuffisants, il ne veut pas que j'en tienne compte dans l'estimation que je tenterai de faire de ses vers. En vérité, je ne me fusse point arrêté en particulier à ceux-là. Je crois qu'il y a assez à louer dans les poèmes de M. Cantel pour ne pas signaler spécialement ce qui dans ce qu'il a écrit est le moins bien venu.

Ce qu'il y a à louer, c'est tout d'abord qu'il nous offre des vers, des poèmes si résolument, si complètement imprégnés du sel marin, de vent du large, — ce dont avec une bonhomie charmante le loue en sa préface le poète Charles Le Goffic. C'est aussi cette hardiesse de vision et de conception, ce farouche accent de franchise et d'indépendance, cette volonté de chanter à son gré, ou du moins comme il se sent chanter au secret de son âme, sans se soucier de savoir si, selon les usages admis et les modes en faveur, il sied ou non de chanter à la manière dont il le fait. Il y a aussi l'immense amour des choses qui l'environnent, où il plonge et qu'il sent ; il y a la pitié des humbles et sa vénération pour les plus nobles prouesses des hommes, pour les œuvres hautes et les nobles ouvriers. Des poèmes tels que *les Emigrants*, *la Tombe de P. Loti*, et sans doute, en premier lieu, *A Alain Gerbault* sont d'inspiration remarquable, empreints de tendresse et de bonté ardente. Ailleurs, des impressions de mer ou d'escales ne manquent ni de puissance ni de couleur et de parfum. J'aime moins les longs poèmes, les légendes, car si l'impromptu, la force d'un élan primesautier conviennent à merveille à M. André Cantel, la contre-partie d'art lui fait absolument défaut. Transposer les motifs de ses inspirations dans une matière plus durable à force de méditation, de choix, d'agencements équilibrés, coordonnés, c'est une patience à quoi il ne saurait s'astreindre, c'est un labeur auquel il ne saurait, je présume, se résigner. Et c'est la tâche égale, sinon essentielle, de l'artiste et du poète, — tout le reste n'est œuvre que de journaliste.

M. Cantel avait écrit dans une technique plus serrée son premier livre, *les Filles du vent*. S'il rejette cette technique, ce

n'est pas parce qu'elle est insuffisante ou inadéquate à l'expression de ce qu'il conçoit, mais parce que s'en préoccuper le gêne et que probablement il ne s'en est pas senti maître. Il demeure improvisateur, grâce à quoi il conserve à sa pensée la puissance du mouvement, mais il n'évite aucun des à peu près et des insuffisances de l'inspiration. Il lui manque la sérénité du travail réfléchi et subtil, le secret de la force éternelle.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

ROMANS HISTORIQUES. — Première partie : Georges Normandy : *Le Charnier*, E. Flammarion. — Jarl Priel : *Sous la faucille et le marteau*, A. Fayard. — Georges Oudard et Dmitri Novik : *Les chevaliers mendiants*, Librairie Plon. — Hélène Iswoisky et Anna Kachina : *La jeunesse rouge d'Inna*, Editions de France. — Maurice-Verne : *Le secret de Babylone*, Albin Michel. — Louis Dumur : *Dieu protège le tsar !* Albin Michel. — Gustave Kahn : *Vieil Orient, Orient neuf*, E. Fasquelle. — Henri Bachelin : *L'abbaye*, Editions du Monde Moderne. — Joseph Delteil : *La Fayette*, Grasset. — Gabriel Nigond : *Marie Montandouigt*, Librairie Plon.

Depuis la date, relativement récente, où Melchior de Vogüé « découvrit » l'âme slave, on a beaucoup écrit à son propos, soit pour la définir, soit, surtout, pour l'exalter, non sans quelque superstition. Aux tendances pathologiques de la psychologie actuelle, elle n'a pas laissé de devoir, en outre, un regain de faveur. Les musiciens et les romanciers russes sont généralement tenus, il est vrai, pour hors de pair, et ces derniers préférés même, par la majorité de nos jeunes écrivains, à des créateurs de fictions comme Balzac et Stendhal. Sans doute serait-il vain de nier la richesse du monde intérieur que révèlent un Dostoïevsky et un Tolstoï. Mais pour être moins trouble, ou mieux dégagé des ombres de l'inconscient, celui qu'éclairent des maîtres tels que Marcel Proust — chez qui, selon la tradition française, l'observateur est toujours doublé d'un moraliste — n'a-t-il pas une valeur égale, sinon plus haute ? L'intelligence et la volonté témoignées par nos auteurs romanesques ne sauraient, il me semble, leur être imputées à crime... J'incline, au contraire, à croire que ce don d'exprimer la vie larvaire de la pensée, dont on fait précisément mérite aux romanciers russes, est le résultat d'une déficience. Ils sont impuissants à se dégager d'eux-mêmes pour se contrôler et leur art n'atteint pas à la synthèse. Aussi, lui préféré-je le nôtre, me refusant d'être dupe, en

particulier, d'un défaut d'ordonnance où d'aucuns veulent voir une forme supérieure de la composition. S'il était vrai que les Slaves eussent le génie des constructions monumentales donnant seulement par leur ampleur l'impression trompeuse du désordre, cela se verrait ailleurs, dans leur philosophie, par exemple ; dans leur théâtre, aussi ; et dans leur architecture. Or, ils n'ont ni écrivains dramatiques, ni philosophes de valeur ; et leurs édifices sont d'un style bâtard, d'une richesse extravagante, où se retrouvent des influences byzantines et asiatiques. Peu plastiques, d'ailleurs, en règle générale (il sied de noter que leur sculpture est inexistante), les Russes, comme ils n'ont point le sens des formes, n'ont point celui des réalités. Je l'ai dit ailleurs : de vivre sur de vastes plaines, s'étendant entre des mers par trop distantes les unes des autres, a découragé chez eux le goût de l'action. Ils s'ennuient, ainsi que le remarque avec justesse M. Georges Normandy dans l'avertissement du pathétique roman **Le Charnier**, où il brosse une large fresque de leur histoire (du triomphe de Plehve à l'écroulement du plafond de la Douma d'Empire), et leur impérialisme est d'essence mystique et rêveuse. Mais il y a plus : les éléments aryens (mélanges de Wendes et de Finnois) qui composaient, en majorité, ces derniers venus de la grande famille indo-européenne, ont été submergés par les Mongols et par les Tartares de Gengis-Khan et de Tamerlan, et la race s'est énervée, est devenue à la fois résignée, facilement asservissable (d'où son nom) et impulsive, ensemble masochiste et sadique, comme le signale encore M. Normandy.

Point de terrain plus favorable à l'expérience marxiste, tentée par les Juifs, que ce peuple inerte, s'abandonnant tout soudain à des crises qui s'expriment par des danses frénétiques et des chansons gutturales, déchirées de cris, pour retomber aussitôt à sa morne sentimentalité et à son voluptueux égoïsme... Trop de témoignages et de documents concordent, ici (car il faut tenir en méfiance les impressions recueillies par les voyageurs que le gouvernement soviétique a patronnés), pour que l'on puisse mettre en doute la conclusion à laquelle ils aboutissent tous : la révolution qui a rejeté l'ancien empire des tzars à la barbarie est à la fois la conséquence de l'instabilité millénaire et de l'hétérogénéité de la nation russe. Outre le livre de M. Normandy qui insiste particulièrement sur le caractère cruel de la race et recense, avec impartiali-

té, les méfaits dont la tyrannie exaspérait ses instincts, je viens de lire **Sous la faucille et le marteau**, de M. Jarl Priel, **La jeunesse rouge d'Inna** de M^{mes} Hélène Iswolsky et Anna Kachina, **Les chevaliers mendiants** de MM. Georges Oudard et Dmitri Novik, **Le secret de Babylone**, enfin, de M. Maurice Verne, et de ces ouvrages, d'inspirations diverses, la même impression se dégage, en effet, et qui est qu'aucune race n'a moins de sympathie que celle-là pour notre civilisation. Je ne voudrais pas exagérer. Mais la révolution russe n'a-t-elle pas été faite, en partie du moins, en haine de la nôtre, ou en opposition avec ses principes ? Point d'épopée, d'autre part, chez les signataires de la paix de Brest-Litowsk dont l'héroïsme rachète, comme chez nous en l'an II de la République, l'horreur des crimes commis (1). Seule, la tentative chevaleresquement patriotique que nous content avec beaucoup d'exacitude et d'éclat MM. Oudard et Novik et qui échoua, faute d'avoir été soutenue par les Alliés. Elle se produisit, d'ailleurs, dans la Petite-Russie, chez les éléments probablement celtiques de l'Empire — les plus libres, en tout cas, et les plus ardents — autour de l'ancienne Kiev, cette ville qui fut une capitale avant Moscou, acquise aux despotes mongols. A une aristocratie composée en majeure partie de fonctionnaires anoblis, le régime bolchévique a substitué une nouvelle bureaucratie. Et à la tyrannie de celle-ci, comme on le voit au curieux journal, certainement composé de documents vrais, que M. Priel fait tenir par un ancien officier de l'armée du tzar, après le triomphe de Lénine, le peuple oppose la même résignation veule que naguère. Aussi, l'étonnant, pour l'observateur étranger, n'est-il point tant, malgré ses prétentions monstrueuses, l'audace du bouleversement politique et social accompli, que l'indifférence générale à la ruine de toutes les institutions, de la famille en particulier. Nulle part ailleurs, cet inexpiable crime contre la civilisation n'eût été possible, et il ne peut autrement s'expliquer que par le caractère de la race. Aucune attache profonde à rien, aucun pouvoir de fixité chez la plupart des éléments qui entrent dans la composition de cette race d'origine nomade, et à cet égard il faut lire le livre de M^{mes} Iswolsky et Kachina qui se sont ap-

(1) Pour mesurer le degré de duplicité auquel le Russe mongoloïde est capable d'atteindre, qu'on lise dans *Les chevaliers mendiants* le chapitre intitulé : « L'ami de Trotzky. »

pliquées à définir l'attitude des femmes, en face de l'émancipation sexuelle communiste.

C'est avec une obstination dans laquelle il faut reconnaître, en dépit de l'appareil méthodique dont elle s'entoure, une forme passionnée de l'amour de la vérité que M. Louis Dumur poursuit la série d'œuvres romanesques où il étudie et raconte la Grande Guerre par rapport à ses auteurs, c'est-à-dire aux Empires centraux. A peine est-il besoin de remarquer qu'il y faut du courage, quand on voit le zèle de l'opinion prétendue libérale à décharger le plus possible de leurs responsabilités l'Allemagne et l'Autriche pour en accabler d'autant, non seulement la Russie, mais la France. Mais M. Louis Dumur est un rude joueur qui ne se laisse pas facilement démonter, et chacun de ses nouveaux livres renforce la solidité de la position qu'il a prise. Cette fois, avec **Dieu protège le tzar** ! c'est le rôle joué par la politique allemande dans la désagrégation de l'armée russe et dans la ruine de sa foi patriotique, au commencement des hostilités, que M. Louis Dumur s'applique à définir et qu'il nous révèle sous des aspects multiples.

Sans doute, du moment qu'ils se proposaient de vaincre la Russie, les dirigeants de l'Allemagne étaient-ils justifiés d'employer sans ce but tous les moyens. Mais ils risquaient gros, à cause même du nombre énorme de complicités qui devaient favoriser leur propagande, et ce n'est pas le moindre des crimes dont ils resteront comptables vis-à-vis de l'histoire que d'avoir étendu cette propagande jusqu'à l'encouragement des forces destructives de l'ordre social. A cette instabilité du caractère slave mongolisé dont je parlais plus haut, un cadre d'institutions souple et ferme en même temps eût été seul capable de suppléer avec l'aide des purs éléments russes de l'Empire. Et l'Allemagne, grande nation d'Occident, se trouvait avoir une mission civilisatrice à remplir à l'égard de sa voisine immédiate, puisqu'elle en avait assumé la tâche du fait de se substituer à la Pologne, qui jusqu'à la fin du xvii^e siècle s'était montrée le champion de la latinité. Au lieu de cela, elle a achevé de corrompre l'aristocratie et les fonctionnaires russes, et, après avoir utilisé Raspoutine, s'est cherché des alliés en Lénine et ses acolytes. M. Louis Dumur ne nous montre encore, ici, que la première partie du drame qui devait aboutir à la paix de Brest-Litovsk ; et c'est autour de l'im-

monde staretz qu'il en déroule les péripéties navrantes pour tout cœur bien placé.

Qui s'offusquerait de la violente peinture que M. Louis Dumur fait du moine moujik offrant son sexe à l'adoration d'une société barbaquement mystique, au milieu d'une orgie, ne comprendrait pas, du reste, l'intention qui l'a guidé. Je ne vois rien là que la matérialisation du rêve sensuel d'une race hostile à l'Europe, à sa philosophie de l'action, à son esprit de justice et à son sentiment inné du droit. La virilité monstrueuse de Raspoutine prend, il est vrai, le caractère d'un symbole et les mots sacrilèges même que M. Louis Dumur met dans la bouche du misérable : « Voilà le sceptre de la Russie », ont une signification qui les dépasse. Avec une force un peu massive, digne de Zola, mais beaucoup plus intelligente et nuancée, et qu'on pourrait dire articulée par une logique persuasive, M. Louis Dumur a réussi à évoquer le prologue et les débuts de la guerre chez nos anciens alliés ; les premiers succès et la défection, sinon la trahison de Rennkamp ; l'offensive de Galicie ; les louches agissements du saretz ; l'outrecuidance de ses créatures ; les intrigues des personnages officiels et la bêtise ou la canaillerie des dignitaires et de la noblesse de l'Empire. L'auteur de *Nach Paris* a, avec le sens épique, la faculté par-dessus tout précieuse de faire vivant, et son livre pittoresque, qui fourmille de détails expressifs, et doit, d'ailleurs, avoir une suite, est un des plus attachants qu'il ait écrits sur le vaste thème que sa vaillante et patiente activité se sont proposé.

Mais détournons-nous de la Russie et de l'*homo novus* de la République soviétique pour nous replonger, avec **Vieil Orient, Orient Neuf**, de M. Gustave Kahn, dans la mentalité ethnique et traditionnelle de l'Islam. M. Gustave Kahn, qui aime et connaît admirablement l'âme musulmane, étudie, ici, en poète, les nuances de son évolution sous l'influence de la civilisation occidentale ; et c'est une série de tableaux expressifs qu'il nous présente sous la forme, où il excelle, du récit se développant par épisodes. Il y a bien de l'érudition et de l'art dans cette évocation d'une vie, « toujours renouvelée d'humanités semblables ».

De l'érudition, il y en a aussi, certes, dans **L'Abbaye** de M. Henri Bachelin, peut-être même un peu trop, ou trop apparente, pour l'intérêt proprement dramatique du récit. Les lecteurs du *Mercur*e connaissent ce récit pour en avoir eu la primauté,

et ils ont admiré, sans doute, comment M. Bachelin a réussi à évoquer Vézelay au XII^e siècle, « la Grande ville d'Eutrope » et son abbaye, au milieu de l'antique forêt du Morvan. Pittoresque et d'un réalisme souvent truculent, mais sans rien de la fantaisie romantique, l'œuvre de M. Bachelin supplée à l'exactitude du document par l'intensité de la vie qui l'anime. Moines, seigneurs, artisans, marchands, serfs, c'est tout un monde vieux de huit cents ans qu'elle recrée dans son atmosphère. A cette recreation la conscience seule de l'écrivain n'eût point suffi, et je crois que son intuition y a contribué pour la plus grande part.

Au rebours de M. Bachelin, M. Joseph Delteil ne s'embarrasse point de vérité historique, qui, dans son **La Fayette**, déclare que « écrire la vie d'un homme, ce n'est pas narrer ses faits et gestes, mais *inventer* son âme ». Et certes, s'il consent à relater dans son « épopée » les événements principaux de l'existence du jeune marquis, entiché des idées de Jean-Jacques, qui mit son épée au service des *Insurgents* d'Amérique, il ne se gêne guère pour agrémenter ces événements de maintes fioritures plutôt fantaisistes. Pour un homme comme La Fayette, ces libertés ne me choquent point comme elles m'avaient choqué pour Jeanne d'Arc. C'est que je ne partage pas l'admiration ni même l'amour de M. Delteil pour ce grand garçon, chevaleresque sans doute, mais un peu jobard et qui incarna la sottise infatuation de la noblesse de son temps pour ce que l'on appelait alors « les lumières ». Un prétexte, voilà, je pense, ce que M. Delteil a trouvé en lui ; et un prétexte à imaginations parfois brillantes, à peintures, surtout, de cette verve haute en couleur où il s'épanche juvénilement. Les meilleures pages de M. Delteil sont, comme toujours, celles où il évoque la nature — cette fois la forêt et les vallons d'Auvergne — et où il en exalte la flore et la faune. Mais il ne laisse pas d'y avoir de la facilité dans tout cela, c'est-à-dire de la rhétorique, et une grossièreté bien inutile... Passe encore que M. Delteil s'amuse à des considérations, qui n'ont d'ailleurs pas le mérite de la nouveauté (elles sont, je crois, courantes dans le peuple) sur les rapports du nez et du sexe chez l'homme. Pourtant, si La Fayette n'a jamais eu souci des femmes, que lui prête-t-il des hallucinations érotiques et même sadiques, dues au « refoulement », comme dirait Freud ? Certes, M. Delteil n'a rien d'un psychologue ! Mais cela ne l'excuse pas de fausser le caractère

de Marie-Antoinette, et de nous représenter la malheureuse femme qui n'aima jamais que Fersen, s'offrant à son héros... Je voudrais que M. Delteil se corrigeât de ses défauts qui nuisent à ses dons. Il a acquis une notoriété suffisante en « épatant » le philistin pour pouvoir s'offrir le luxe d'écrire pour son seul plaisir, et, du même coup, pour le seul plaisir des artistes, sinon des lettrés.

Ah ! que les dix ou douze premiers chapitres du roman de M. Gabriel Nigond, **Marie Montraudoigt**, sont donc jolis, dans leur brièveté, et suggestifs, dans leur pittoresque ! Ils m'ont tellement plu, en tout cas, que je suis tenté de me montrer injuste à l'égard des autres où se développe, pourtant de façon très dramatique, l'aventure d'une paysanne des confins de la Vendée, qui, pour suivre son mari, s'enrégimente, déguisée en homme, dans l'armée des chouans de M. Charette. Oui, la première partie du récit de Nigond a trop d'originalité pour ne pas nuire à la seconde ; mais c'est, sans doute, que M. Nigond n'a pu finir comme il avait commencé et qu'il lui a fallu modifier les impressions de son héroïne, du moment qu'elle cessait d'être témoin des événements qu'elle relate et qu'elle y tenait le principal rôle. M. Nigond, qui est poète, comme on ne l'ignore pas, est aussi historien, et historien impartial, car il ne cache pas plus les crimes commis par les bleus, durant les luttes fratricides qui ont ensanglanté l'Ouest de la France pendant la Révolution, que les crimes commis par les blancs. Et n'est-ce pas, quant à ces derniers, à la double hérédité arabe (dont on retrouve trace au Poitou) et mongole (qui se révèle chez les Bigoudens) qu'il faut attribuer la férocité des représailles auxquelles ils se livrèrent contre les soldats de la République, s'il convient de porter les méfaits de ceux-ci au compte de la folie collective ? M. Nigond fait parler à Marie Montraudoigt une langue naïve, sans excès, rehaussée de mots patois, qui est un bien savoureux régal. Et son livre, dans l'ensemble, est très réussi.

JOHN CHARPENTIER.

HISTOIRE

Lauzun : *Mémoires d'Armand-Louis de Gontaut, Duc de Lauzun*. — Préface et Notes par Edmond Pilon. Collection « Jadis et Naguère », Henri Jonquières. — P. Boissonade : *Le Socialisme d'Etat, L'Industrie et les Classes Industrielles en France pendant les deux premiers siècles de l'Ère moderne*

(1453-1661). Champion. — Emile Pautrel: *Notions d'Histoire et d'Archéologie pour la région de Fougères*. Rennes. — Mémento.

Il y aurait un curieux ouvrage à écrire sur l'histoire de cette partie de la noblesse française qui, dans le dernier tiers du xviii^e siècle, voulut « débourbonnailler » la France, — pour le plus grand malheur de cette noblesse française. On n'a jamais vu une caste aristocratique ruiner, de ses propres mains, sa situation plus stupidement ; grands seigneurs libéraux et philanthropes, genre La Rochefoucauld-Liancourt ou Mathieu de Montmorency. Grands seigneurs libertins et... philogynes, autrement dit *roués*, comme le duc d'Orléans (le futur Philippe-Egalité) et les gens de son parti, tous furent, plus ou moins à leur insu, les solennels ou aimables Gribouilles de cette ruineuse politique. En publiant, avec des Notes et une attachante Préface, dans la collection historique « Jadis et Naguère », une Edition nouvelle des **Mémoires d'Armand-Louis de Gontaut, Duc de Lauzun**, M. Edmond Pilon nous donne à lire un des plus caractéristiques chapitres de cette histoire, chapitre dont le principal personnage, livré plus qu'aucun autre à la fatalité destructrice qui emportait tant de gens de son monde, s'occupa d'ailleurs, lui, surtout de femmes, en Don Juan qu'il fut. Il a trouvé, quant à lui, le destin politique dont je parlais (ce qui fut, en tout cas, plus amusant que de le trouver dans les bouquins des « Philosophes ») au milieu des vertugadins et des enlaçantes écharpes de ces belles. Nous le savons, nous voyons ses aventures de cœur l'orienter, à certain tournant, vers un sort de gentilhomme révolutionnaire et déclassé. Mais lui, sans qu'il s'en souciât, s'est surtout diverti à raconter ses amours dans ses *Mémoires*, — et le lecteur, sans doute, en sera bien aise.

Stendhal, « qui s'y connaissait, ... place ces *Mémoires* à côté des écrits de Chamfort, Crébillon, Marmontel et Duclos, parmi les témoignages les plus expressifs de *l'amour-goût* au xviii^e siècle ». En vérité, elle semblait faite exprès pour Lauzun, cette maxime amoureuse, un peu cynique, du prince de Ligne, rapportée par M. Edmond Pilon : « Etre aimé de temps en temps par une jolie femme qui en aime d'autres ; être pris, quitté, repris sans qu'on s'en doute, est un état fort heureux. *C'est un bénéfice sans charge d'âme.* » Assurément, on ne voit qu'imparfaitement Lauzun prenant charge de l'âme de quelqu'une de ses plus attachantes maîtresses,

qui furent pour lui plus que de bonnes fortunes : lady Sarah Bunbury, la princesse Czartoryska, mistress Robinson (*Perdita*), qu'il « eut » au même temps que Madame de Martainville « volait dans mes bras », la marquise de Coigny, de qui Marie-Antoinette disait, paraît-il : « Je ne suis que la reine de Versailles, M^{me} de Coigny est la reine de Paris », et sa parente, la jeune et brillante duchesse de Fleury, née Aimée de Coigny, cette brune Aimée de Coigny (*Nigretta*), la *Jeune Captive* d'André Chénier. Toutes ces femmes, dont M. Edmond Pilon ébauche au passage de charmants portraits, et que nous retrouvons, dans les *Mémoires*, parées de grâces païennes, stylisées avec une élégante et voluptueuse désinvolture par la galante fatuité de leur amant, de leur Lauzun, toutes ces conquêtes, quelque prenant qu'ait été leur charme, purent simplement avoir procuré au Don Juan de Trianon ce qu'on pense qu'il aimait par-dessus tout, en sa passion-goût qui sans doute redouta vite le blâment, c'est-à-dire la « diversité », le « nombre », la jouissance dilettante et incessamment renouvelée des *mil e tre*. Mais sa liaison avec M^{me} Czartoryska eut des moments pathétiques, presque profonds ; et nous voyons le souvenir de la marquise de Coigny le poursuivre, en Amérique, de la façon la plus ardemment mélancolique. Non, ce n'est pas que la sensibilité ait manqué.

Ces *Mémoires*, lors de leur première apparition, scandalisèrent le public au courant. On voulut n'y voir qu'une diffamation de l'ancienne société. Peut-être les pages sur Marie-Antoinette avaient-elles produit ces mauvaises dispositions ? M. Edmond Pilon conseille des précautions. Un ton de vanterie qui se bat les flancs, une fatuité qui insiste, une façon de compromettre, une indiscretion à côté qui sent son homme brûlant, dans le vide de ses tentatives, d'en faire accroire, tout cela au premier abord, irrita ; et peut-être le plus vrai dans l'affaire reste-t-il la fameuse injonction de Marie-Antoinette, que rapportent les *Mémoires* de M^{me} Campan : « *Sortez, Monsieur !* » Aujourd'hui, le temps a remis toutes choses en place, et l'édition de M. Edmond Pilon peut être dite définitive (1).

Mais cette liaison, ou cette tentative de liaison avec Marie-Antoinette eut d'autres suites encore que des pages regrettables.

(1) On y a joint une lettre de la duchesse de Lauzun (l'épouse délaissée), et surtout des lettres d'Aimée de Coigny et de la marquise de Coigny.

En effet, Lauzun conçut de son échec un ressentiment qui devait le jeter dans le mouvement révolutionnaire, et qui l'y jeta au point que, dès les journées d'octobre, nous l'entrevoions de l'autre côté de la barricade, de l'autre côté de la grille du Château, du côté d'où venait l'assaut. Et c'est triste. Comment ! si favorisé de la Fortune ; tous les bonheurs ; et vindicatif, disons le mot, haineux à ce degré, parce qu'une jolie femme, qui était la Reine, dans une affaire de soi-disant galanterie, qui, de sa part à lui, Lauzun, ne fut jamais qu'une affaire de cervelle montée, l'avait remis à sa place ? Cela dit l'homme : non pas si mauvais, sans doute ; mais bien léger, léger à ne pas sacrifier ses rancunes, dans des circonstances terribles où, pour son propre intérêt, pour son propre salut autant que pour celui de la monarchie, il eût dû les sacrifier. D'ailleurs, et nous l'avons dit en commençant ce compte rendu, bien d'autres de sa caste, pour d'autres causes, se comportèrent comme lui ; il fut en bonne compagnie, et qui plus est en compagnie féminine, ici et toujours, ce qui était bien sa manière, car M. Edmond Pilon nous le montre associant à ses rancunes celles de la belle marquise de Coigny, ou plutôt, peut-être bien, s'associant à celles de la « charmante furie rouge », qui en voulait à la Cour et tâchait de « débourbonnailler », elle aussi. Les femmes, toujours les femmes. Quoique trop tard, il réfléchit. C'est ce que montre son portrait en général de la Révolution. Il y a bien de la tristesse et de la lassitude dans cette tête morne, alourdie par l'âge commençant, et qui va tomber.

Poursuivant le même ordre de recherches auquel l'on doit déjà un ouvrage sur « Le Travail dans l'Europe chrétienne du Moyen-Age » (1922), M. P. Boissonnade, Doyen de la Faculté des Lettres de Poitiers, a donné depuis une étude considérable, documentée comme une statistique actuelle, sur **Le Socialisme d'Etat, l'Industrie et les Classes Industrielles en France pendant les deux premiers siècles de l'Ere moderne (1453-1661)**. Cet ouvrage est le résultat de « trente-cinq années de recherches ». La bibliographie occupe, à la fin du volume, 64 pages de petit texte, et elle n'a pu être insérée entièrement.

La période ainsi étudiée s'étend du lendemain de la Guerre de Cent Ans jusqu'à Louis XIV. Pendant ces deux siècles, la France s'étant relevée de ses ruines, une sorte d'Etatisme monar-

chique, en matière industrielle, se forma. Il succédait au régime féodal de l'économie domaniale ou seigneuriale, complété par l'économie urbaine. Après les Valois, Henri IV et Richelieu reprirent l'œuvre, que l'administration de Colbert couronna.

Ce qui concerne la politique économique des Valois nous paraît le plus curieux, en raison sans doute d'une plus grande ancienneté. A force de documentation minutieuse et précise, l'éruudit et patient auteur reconstitue le caractère économique de ces temps lointains. Il montre comment les industries de luxe, ainsi que les industries de l'armement et de la construction navale, furent entièrement sous la coupe de l'Etat. Dans les autres formes de l'activité industrielle, le privilège intervient sans avoir une importance absolue, les initiatives régionales et particulières gardant une souplesse suffisante. La naissance et le progrès de quelques-unes de nos industries nationales sont ainsi suscités. Rien, dans tout cela, d'un exposé simplement archaïsant : la monarchie française nous apparaît dès alors orientée, en matière économique, vers les amples formules de Colbert, qui, d'ailleurs, semblent beaucoup plus interventionnistes que celles du Moyen-Age.

Sous les Valois et plus encore sous les Bourbons, la politique de la monarchie à l'égard de la classe ouvrière reste subordonnée, montre M. P. Boissonnade, non seulement à des nécessités économiques, mais à des préjugés moraux et sociaux. Le socialisme est un legs du vieil étatismisme urbain ou communal. En le reprenant, l'Etatisme monarchique le combine avec des restrictions en matière ouvrière. C'est du moins ce qui nous apparaît en lisant M. Boissonnade. L'ancienne classe ouvrière, singulièrement ressemblante à la nôtre, avec ses grèves, ses syndicats, eut à compter avec la partialité du Pouvoir en faveur du Patronat, partialité qui fait l'effet d'une inéluctable nécessité économique, il faut bien le dire. Dans la deuxième moitié du xvi^e siècle, à l'époque des guerres de Religion, de la vie chère (au moins quintuplée), il naquit chez l'ouvrier un individualisme plus ou moins factieux. L'administration unitaire du grand siècle trouva un esprit de mécontentement et de révolte. On peut penser que le titre de l'important ouvrage de M. P. Boissonnade, titre où l'auteur a cru pouvoir inscrire le mot « Socialisme à côté du mot « Etat » (monarchique), aurait à être repris et

complété de telle sorte qu'il répondit à toutes les complexités du sujet. Mais il serait difficile de trouver une plus consciencieuse et louable étude sur l'organisation du travail par l'ancienne Monarchie française.

En présentant sous forme d'un volumineux manuel tout ce qu'il a pu recueillir de **Notions d'Histoire et d'archéologie pour la région de Fougères**, M. Emile Pautrel a voulu seulement s'adresser aux Fougérais. Mais sa monographie sera utile aussi aux historiens en général. Ainsi la partie intitulée « Périodes de l'histoire de la région Fougéraise » est une contribution à l'histoire de la Bretagne tout entière. De même, l'étude locale de l'ancien régime comporte nombre de données sur le régime féodal. L'ample collection des « Notices sur les Paroisses » est l'élément le plus neuf de l'ouvrage. L'auteur se déclare redevable aux publications des érudits et archivistiques locaux, dont il coordonne les recherches. De telles monographies renseignent jusque dans le dernier détail. On rangera celle-ci dans les Bibliothèques régionalistes, non loin d'ouvrages comme le « Dictionnaire de la Mayenne » de l'Abbé Angot, ou, tout en gardant les distances, l'admirable « Dictionnaire de Maine-et-Loire », de Célestin Port.

MÉMENTO. — *Revue historique* (janvier-février 1928). Marc Bloch : « Les colliberts », étude sur la formation de la classe servile (1^{er} article). (Etude importante sur les colliberts. On sait que les colliberts se rangaient entre les serfs et les hommes libres, classement assez indéterminé. L'étude devant prendre fin dans le prochain numéro, nous remettons à ce moment de l'analyser). Jacques Ancel : « L'épreuve de force » allemande en 1908-1909. La crise austro-russe et la politique de Bulow. (Le cadre de cette étude s'établit ainsi : L'année 1908-1909 s'inscrit, dans l'histoire diplomatique de l'avant-guerre, avec les traits essentiels qui se graveront en 1914 : un conflit austro-serbe, qui s'aggrave en conflit germano-russe. Une telle constatation dit tout l'intérêt de ces pages.) M. de Taube : Une figure représentative de la Russie intellectuelle du xviii^e siècle : L'académicien Jacques de Sthälin. (Une des figures caractéristiques, un des « hommes représentatifs », dirait Emerson, de la civilisation « pétersbourgeoise » du xviii^e siècle. Intéressant. Louis-Halphen : A propos des nouveaux manuels d'histoire.) (Voir le *Mercur* du 1^{er} juillet dernier). Bulletin historique. Histoire de France. Fin du Moyen-Age (1328-1498), par Ch. Petit-Dutailles. Histoire de Russie. Publications des années 1917-1927, par G. Gautier,

Histoire de l'Art, par Louis Hotrticq. Comptes rendus critiques. Bibliographie.

La Révolution Française (Janvier-février-mars 1928). L'esprit de la Révolution, par A. Aulard. (Conférence faite à l'Exposition révolutionnaire de la Bibliothèque Nationale, le 28 janvier 1928.) Les cartes et plans à l'Exposition révolutionnaire de la Bibliothèque Nationale, par Charles Du Bus. (Article plein de renseignements sur la cartographie révolutionnaire de la France). Les couleurs révolutionnaires genevoises, par Ed. Chapuisat. (Ces couleurs furent le rouge et le jaune avec liseré noir.) Le remplacement militaire en Charente, par G. Vallée (*fin*). (Pendant toute la durée de la Révolution et de l'Empire.) Les dîmes dans le parc de Versailles. (Création et développement du Parc. Vicissitudes des droits du décimateur par rapport à ces transformations.) Notes de lecture : 1° Les clercs du Palais et la prise de la Bastille. (Il résulte d'une polémique que les clercs du Palais y ont bien pris part. Cf. Jules Joly : « La Basoche du Palais et la Révolution », Draguignan, 1926.) 2° Les illusions du Prince impérial. (On l'entretenait dans des illusions. « La victoire nous paraît certaine. » Et son père venait de capituler à Sedan.) Chronique et Bibliographie.

Revue des Etudes Historiques. (Janvier-Mars 1925). M. Lhéritier : La question d'Orient à l'époque de Byzance. (En vérité, elle remonte jusqu'à la date, 330, de la fondation de Constantinople. Les établissements slaves dans les Balkans, d'une part, la poussée de l'Islam, d'autre part, en marquant les aspects principaux.) F. Benoit : La valise de Ferrante Pallavicino ou l'Arétin manqué. (L'article porte particulièrement sur les œuvres inédites de Pallavicino.) F. Rousseau : Louise de Bussy. Rabutin et ses mariages. L. Deriès : La police de la chaire sous le premier Empire. H. Joudon : Pour la mémoire d'Alphonse Gratry. (Proteste contre la publication que lui consacrent Albert Houtin et M. Couchoud, son continuateur.) Bibliographie.

Revue d'Histoire de la Guerre Mondiale. (Avril 1928). Général Palat. Le Haut Commandement français et la bataille des Ardennes. (Août 1914). Casimir Smogorzewski : « La Pologne et l'Armistice allemand ». Documents. L'intervention roumaine. Extraits des notes d'Alexandre Marghiloman. Bibliographie.

EDMOND BARTHÉLEMY.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Dr F. Buytendijk : *Psychologie des animaux* ; préface de M. Ed. Claparède. note du Dr L. Lépinay, traduction du Dr Bredo ; 56 illustrations ; Payot. —

Georges Lakhovsky : *l'Universion* ; préface du professeur d'Arsonval ; Gauthier-Villars.

Il y a 20 ans, on faisait grand bruit autour des recherches de Jacques Loeb sur les tropismes et les réactions motrices des animaux inférieurs, recherches qui tendaient à ramener la psychologie animale à la physiologie, et à n'y faire intervenir ni âme, ni Dieu. En 1908, l'Académie des Sciences morales et politiques, fort émue, choisit comme sujet de concours « les tendances actuelles de la psychologie animale » ; quelques mois avant sa mort, mon maître Giard m'engagea vivement à envoyer un rapport sur cette question. Deux ans après, mon mémoire (anonyme) fut examiné par les membres de la section de philosophie et donna lieu, paraît-il, à de vives discussions : les purs métaphysiciens, Lachelier, Boutroux, s'indignèrent ou déclarèrent ne pas comprendre, mais Ribot fit un rapport très favorable ; et à ma grande surprise un prix me fut accordé. Et c'est ainsi que parut, en 1911, dans la Bibliothèque de Philosophie contemporaine, ma *Nouvelle psychologie animale*. Mais à Genève et en Hollande, on s'est montré fort inquiet des « tendances matérialistes » de la nouvelle psychologie. En 1909, au Congrès de psychologie de Genève on discuta ferme sur les *tropismes* : Jacques Loeb était présent. Vingt ans ont passé, et voici que le professeur Claparède, de Genève, préface la traduction de la **Psychologie des animaux**, du professeur Buytendijk, de Groningue. Et voici, en langue française, un ouvrage consacré à la psychologie animale dans son ensemble, ouvrage réfutant la psychologie matérialiste.

M. Buytendijk ne s'est jamais occupé de physiologie comparée, de physico-chimie biologique, de biologie générale, c'est un spécialiste psychologue. Pendant de longues années, il a vécu dans l'intimité des animaux, « il en a observé avec une réelle sympathie les multiples et étonnantes activités », il a dirigé à Amsterdam le superbe Institut de psychologie animale rattaché à l'Université libre, et où on poursuit des expériences fort rigoureuses sur l'acquisition des habitudes chez les Insectes et les grands animaux. Il n'en consacre pas moins deux chapitres à la « Psychologie des animaux unicellulaires » et au « Tropisme ». Du fait que chez des petits Crustacés, les Daphnies, « on est parvenu par formation d'habitude à faire surmonter temporairement le

tropisme », M. Buytendijk conclut au rejet de la théorie des tropismes de Loeb. Il semble ignorer les nombreux travaux faits depuis 25 ans sur les multiples facteurs, physiques et chimiques, susceptibles d'inherber les tropismes.

L'auteur, dit M. Claparède, incline nettement vers les solutions vitalistes de l'activité animale. Pour lui, l'individu se comporte dans ses réactions comme *une unité*, comme *un tout*, et non pas comme un agrégat de portions accolées les unes aux autres. « Ce qui définit une action, animale ou humaine, c'est le but vers lequel elle tend, non pas les mouvements mêmes dans lesquels elle se décompose. »

Les mouvements d'un animal ne se déroulent pas fragment par fragment comme le ferait une machine, et comme si leur ensemble était formé de pièces associées ; ils ne forment pas une mosaïque, mais une unité les a engendrés, et, dans ce cadre préformé, les mouvements élémentaires s'inscrivent en des courbes indéfiniment variables.

En présence des « faits d'évidente finalité et de surprenante harmonie » qu'offrent à ses yeux les phénomènes organiques, et notamment le comportement animal, M. Buytendijk se sent attiré vers une conception d'après laquelle les phénomènes de la nature seraient, en fin de compte, la marque d'une « idée » qui se réaliserait peu à peu, au cours du temps.

Par ses résultats, la psychologie des animaux montre que la nature vivante repose sur des idées possédant une unité logique, opportune, en dehors et bien au-dessus des individus. Suivant notre considération personnelle de la vie, nous chercherons donc cette unité dans une *âme mondiale* ou dans l'existence d'un Dieu.

On assiste ainsi à la renaissance de l'idée de Dieu, dans un ouvrage à allure scientifique.

§

M. Georges Lakhovsky, dans l'**Universion**, fait également appel à Dieu.

Dans une lettre que m'a adressée quelques jours avant sa mort Jean de Gourmont, et où il s'intitulait « votre fidèle lecteur et ami », il m'annonçait cet ouvrage et me parlait de M. Lakhovsky. Celui-ci m'était déjà connu : je fréquente le laboratoire du Dr Magrou à la Salpêtrière, rattaché au service du professeur

Gosset qui a été mon maître en chirurgie. J'y ai vu de nombreux *Pelargonium* atteints du cancer des plantes ; le Dr Magrou cultive le *Bacterium tumifaciens* qui produit les tumeurs de ces plantes. Or, en utilisant le rayonnement d'ondes électromagnétiques de très faible longueur, MM. Gosset, Magrou et Lakhovsky ont réussi à arrêter le développement de la maladie, à opérer la nécrose des tumeurs, et à guérir la plante.

Comme le dit le professeur d'Arsonval, dans la préface à *l'Universion*, les livres du Dr Lakhovsky apparaissent comme de merveilleux romans scientifiques : « que d'idées risquées, mais qui peuvent devenir de fécondes hypothèses de travail ! »

Entre les atomes et les électrons, constituant la matière, il y a, dit M. Lakhovsky, l'universion, milieu où se propagent « les phénomènes les plus subtils, l'électricité, le magnétisme, les ondes connues et inconnues, et même vraisemblablement la vie et la pensée ».

Jusqu'ici, d'après l'auteur, on se faisait de l'univers une conception « bassement mécanique » ; M. Lakhovsky prétend avoir renouvelé la face du monde et même le fond ; grâce à la notion d'universion, il aurait animé l'univers. Je ne pense pas qu'il trouve l'approbation des physiciens. Celle des biologistes non plus, d'ailleurs.

Un être vivant est un complexe de cellules, c'est-à-dire de circuits oscillants spécialisés et différenciés pour absorber et pour réémettre un choix des ondes de l'universion. L'équilibre vital provient précisément du rapport entre la quantité, l'intensité, la forme et la nature de ces ondes absorbées et émises.

La maladie serait la manifestation d'un déséquilibre oscillatoire.

M. Lakhovsky aurait constaté l'émission de rayonnements par de petits organismes marins. Il aurait également réussi à mettre en évidence l'auto électrisation des Oiseaux au cours de leur vol. « Un Oiseau qui s'élève à 1.000 mètres de hauteur prend rapidement une tension électrique statique de l'ordre de 100.000 volts, à laquelle s'ajoute l'électrisation par frottement, due aux battements des ailes dans l'atmosphère. » L'Oiseau apparaît ainsi comme un petit générateur d'électricité à haute tension, et aussi comme un accumulateur d'électricité, enfin comme un appareil émetteur et récepteur d'ondes radio électriques de l'uni-

ver-ion, et ainsi s'expliqueraient les migrations à longue distance.

Déjà, par l'aile des ondes électriques, la parole, la musique et l'image nous parviennent. « Comment s'étonner que les ondes de la pensée puissent être directement perçues sans faire vibrer l'un de nos sens ? »

M. Lakhovsky déclare encore :

Ma conviction intime m'oblige à croire en un Etre suprême, comme je crois à la vie et à l'âme.

Pour moi, Dieu se confond avec l'universon qui représente le foyer de toute activité, de toute vibration.

Toutes les religions ont placé le Paradis dans le ciel, séjour de l'universon pure, et l'Enfer à l'intérieur de la terre, au tréfonds de la matière, « là où l'écran formidable de la substance condensée arrête toute vibration et prive par conséquent l'âme de toute communication avec le Créateur ». Quant à la vie, qui réside à la surface de la terre, elle ne serait qu'une sorte de compromis entre l'activité spirituelle de l'universon et l'inertie de la matière infernale inorganique. Le livre se termine par une invocation à l'« universon-Dieu ! »

GEORGES BOHN.

SCIENCE SOCIALE

Bertrand Nogaro : *La Vie économique, cours pratique d'économie politique*, Delagrave. — Roger Picard : *Le salaire et ses compléments : allocations familiales, assurances sociales*, Marcel Rivière. — Raphaël Dubois : *Lettres sur le Pacifisme scientifique et l'anticinèse*, Delpeuch. — Henri Sée : *Histoire de la Ligue des Droits de l'homme*, au siège de la Ligue, 10, rue de l'Université. — Mémento.

Le livre de M. Bertrand Nogaro, **La Vie économique, cours pratique d'économie politique**, est, nous dit l'avant-propos, une réduction très abrégée du grand *Traité d'économie politique* du même auteur. Et l'avant-propos ajoute qu'il sera lu avec fruit. Assurément, car on a toujours à apprendre avec des livres de ce genre, bondés de renseignements et de références. Mais notons qu'il devra être lu aussi avec précautions, car M. Nogaro, comme il nous en avertit d'ailleurs sur la couverture de son livre, n'est pas seulement professeur à la Faculté de droit, il est encore député et ancien ministre, et la préoccupation politicienne peut faire tort chez lui à la recherche scientifique.

Je n'en veux pour exemple que ce qu'il dit, dès ses premières pages, sur le socialisme municipal. M. Nogaro, étant socialiste, ne peut qu'être favorable à ce genre d'exploitation politico-économique, et il nous explique fort doctement que, parmi les régies municipales, il y a d'une part celles qui sont vraiment lucratives (de nature à constituer un monopole, entreprises d'eau, de gaz, d'électricité, de tramways, etc.) et celles qui, venant en concurrence avec les exploitations privées (boucheries, pharmacies, bains-douches, etc.), peuvent être en perte, et il conclut : « Il semble bien que (dans les pays où règne ce socialisme municipal) les bénéfices des exploitations de la première catégorie ont couvert les frais des autres ». La question aurait mérité d'être étudiée plus sérieusement, de façon à éviter cette formule : « il semble bien ». En réalité, aucune exploitation industrielle d'Etat, tant municipale d'ailleurs que départementale ou nationale, ne donne de bénéfices ; sauf, bien entendu, les exploitations fiscales, mais qui n'ont rien d'industriel ; dans la plupart d'entre elles, d'abord, on ne tient compte ni du capital d'établissement, ni de certaines dépenses que l'on fait filer dans d'autres chapitres du budget, les pensions de retraites du personnel par exemple, ce qui transforme en déficit presque tous les excédents dont on tire vanité ; quand il s'agit, en outre, d'exploitation à nature de monopole, on ne peut pas parler de bénéfice au sens véritable du mot, et quand il s'agit d'exploitation à nature de concurrence, le déficit que les contribuables ont à supporter se double de l'inconvénient très grave que les autres industriels concurrencés peuvent être réduits à liquider leur affaire, ce qui diminue d'autant la quantité des produits fabriqués ou des services rendus, et ce qui se retourne contre l'intérêt général. M. Nogaro, qui connaît certainement les travaux d'Yves Guyot sur *La Gestion des services publics par les municipalités*, aurait donc pu employer une formule plus exacte et dire par exemple : Le socialisme municipal, qui fait toujours payer plus cher que l'initiative privée ce qu'il procure à ses clients, peut se défendre cependant quand il y a en jeu un intérêt supérieur à celui du bon marché du service rendu ; ainsi, par exemple, on pourrait admettre la distribution de remèdes gratuits, car la santé publique doit l'emporter sur toute autre considération ; mais alors, il ne faut pas maquiller la chose ; parler du socialisme, tant local que général, encore une fois comme d'un procédé propre à dimi-

nuer le prix de revient des produits ou des services et à augmenter leur quantité, c'est aller contre l'exactitude scientifique, et il n'y a que les politiciens à parler ainsi ; quand on a l'honneur d'être professeur de Faculté de droit, on devrait, même député et ancien ministre socialisant, ne pas l'oublier.

Le livre de M. Roger Picard, **Le Salaire et ses compléments: Allocations sociales, Assurances sociales**, est autrement sérieux. L'auteur, également professeur de Faculté de droit, s'est spécialisé depuis longtemps dans ces questions de salaire, et la théorie du salaire qu'il donne justement en ce livre mérite toute notre attention. Le salaire, dit-il, s'établit en fonction de trois éléments : le rendement de l'ouvrier, le rendement de l'entreprise et la notion admise par une société donnée du niveau de vie. A ne rien céler, je crois que cette théorie est discutable, et qu'elle n'éclaircit rien, car enfin comment fixera-t-on ce niveau de vie, et qui en précisera la notion, laquelle peut être bien stricte ou bien large ? En outre, s'agira-t-il du niveau de vie individuel ou familial ? Mais surtout on peut trouver inacceptable, scientifiquement parlant et peut être moralement parlant, car économique et éthique ne sont jamais opposées, que le salaire varie suivant le rendement de l'entreprise. Un typographe qui imprime un roman-feuilleton se tirant à 100.000 devra-t-il être payé plus qu'un de ses camarades imprimant un livre de génie que très peu de gens achètent ?

Le travail est une marchandise comme tout ici-bas et le salaire est le prix de cette marchandise, prix qui oscille entre un minimum indépassable, le coût de vie, car enfin si le salaire ne permettait pas de vivre, personne ne travaillerait (c'est la seule chose qui soit vraie dans cette colossale et funeste ineptie qu'est la loi d'airain des marxistes), et un maximum indéfini, car certains, très privilégiés, gagnent des fortunes par leur travail personnel (artistes, chirurgiens, couturiers, etc.). Et que dans l'échelle des salaires, entre ce minimum et ce maximum, il y ait des choses qui nous étonnent pour ne pas dire plus, c'est certain ; mais en science on ne doit s'étonner de rien, et en pratique on doit s'adapter à ce qui existe et en tirer le meilleur profit. Le salaire étant une marchandise, il n'est pas défendu, et il est même recommandé au point de vue social et individuel, de l'améliorer avec des participations aux bénéfices, des allocations familiales, des

assurances (et sur tous ces domaines le livre de M. Roger Picard sera le meilleur des guides), mais il faudra toujours le considérer comme une marchandise, soumise aux lois de la valeur économique et de l'offre et de la demande.

L'éditeur Delpeuch a eu raison de rééditer le volume introuvable du professeur lyonnais Raphaël Dubois, **Lettres sur le Pacifisme scientifique et l'anticinèse**, et qui lui-même reproduisait des articles parus dans un hebdomadaire de Toulon, le *Passe-partout* que certainement peu de gens connaissent. M. Raphaël Dubois, comme chacun le sait, est un grand savant, et rien de ce qui vient de lui ne doit laisser indifférent. Voyons donc ce qu'il dit du pacifisme scientifique et de l'anticinèse, en apprenant à ceux qui l'ignoreraient que ce dernier mot désigne la tendance des migrations humaines à se faire en sens contraire du mouvement de rotation de la terre, ce qui d'ailleurs n'a rien à voir avec le pacifisme.

Les pacifistes sont d'excellentes gens, mais hélas ! il ne suffit pas d'avoir l'âme excellente pour faire régner la paix dans l'univers. L'éditeur s'écrie dans une préface enthousiaste qu'il a mise au livre : « Ah ! si, il y a vingt-trois ans, on avait écouté le Maître, que de larmes, de sang et de misères auraient été évités ! ». Certes oui, mais ce « on » s'adresse au Kaiser et c'était à lui d'écouter le Maître ; malheureusement, il avait, paraît-il, l'oreille malade. Car je ne peux vraiment pas croire que M. Raphaël Dubois, qui est un homme intelligent, puisse admettre un seul instant que la guerre a eu d'autres auteurs que les deux Kaisers et leurs séquelles. Il est vrai qu'avec les pacifistes on ne sait jamais, et que trop souvent leur bonne volonté attendrissante recouvre, peut être à leur insu, des trésors d'ignorance, de déformation ou d'étourderie. Voici, par exemple, le remède à la guerre qu'à découvert cet éminent biologiste. Constatant que la bellonite, comme il dit, est endémique sur les bords du Rhin comme le choléra sur ceux du Gange, il propose, pour l'assainissement de ce champ du sang, d'enclaver le fleuve dans une zone neutre placée sous la protection de la Société des Nations et allant de la Suisse aux Pays-Bas. Mais d'abord il serait à savoir si les intéressés (car notre professeur, très louablement, demande leur avis) voudront de cette combinaison ; et ensuite il faudra constater que si on passe outre à leur volonté

(et certains pacifistes pourraient bien mettre le souci de leur paix au-dessus du souci de la liberté), la constitution du nouvel Etat aura pour premier effet d'enlever l'Alsace à la France pour la donner à une Rhénanie qui, étant en immense majorité allemande, se rattachera vite à l'Allemagne, ce qui nous remettra tous exactement dans la situation de 1913 ; et ce n'est pas la pauvre Société des Nations, désarmée de tout, qui pourra s'y opposer. Et voilà comment le pacifisme de M. Raphaël Dubois, quelque bien intentionné qu'il soit, peut favoriser la bellonite, et commencer toujours par compromettre terriblement la sécurité de la France !

L'Histoire de la Ligue des Droits de l'homme qu'a écrite M. Henri Sée est très élogieuse pour cette Ligue, et on ne pourrait que penser de même si ses membres étaient de vrais et loyaux défenseurs de la liberté. Mais je constate d'abord que l'idée ne leur est jamais venue, sauf erreur, de demander que l'on reconnaisse à la Déclaration des Droits de l'homme, leur Koran pourtant, une valeur constitutionnelle, ou seulement légale. Le jour où on pourra se pourvoir en Cassation pour violation d'un des articles de cette déclaration (celle de 1791 ou celle de l'an III), un immense progrès sera fait dans le sens de la bonne conduite politique. Mais les directeurs de cette Ligue ne semblent être que de biens vulgaires politiciens socialistes ou socialisants. Je trouvais dernièrement, par hasard, dans un journal de province, *le Messager du Jura*, une opinion très dure sur eux d'un bon citoyen, Georges Rossignol, l'apôtre de la natalité : il disait : « J'ai fait partie de cette Ligue pendant trente ans et je puis affirmer qu'il y a longtemps qu'elle s'est déshonorée. Pour elle, les catholiques ne sont pas des hommes. On leur fait au Mexique beaucoup d'honneur en les assassinant. Ni Pascal, ni Bossuet, ni Pasteur ne sont des hommes. Seul M. Homais en est un, et en France il n'y a guère que 120.000 individus intéressants, sur lesquels s'étend la sollicitude de la Ligue. Il est vrai qu'autour d'eux s'agrègent presque tous les cartel-listes, bolchevistes, communistes, bref toute la vermine politique plus ou moins mèteque et étrangère, de plus anti nationale et anti-française. » Assurément la Ligue est libre de suivre la politique qu'elle veut et le refuser par exemple de soutenir le *Drac* (Association des religieux anciens combattants) lequel vient, en

réponse, de publier un livre contre elle, mais alors qu'elle s'appelle *Ligue des Droits de la société laïque* ou *Ligue de la Défense contre le danger patriotique ou religieux*. Mais qu'elle ne s'appelle pas *Ligue des Droits de l'homme*, le titre est trop beau pour elle.

MÉMENTO. — Amerigo Napias : *Principes de sociologie et de politique* (traduit de l'italien par Gaston Bouthoul), Marcel Giard. Ce livre très sérieux et consciencieux rendra les plus grands services à ceux qui veulent prendre connaissance de la science sociale. Tour à tour, l'auteur étudie l'objet de cette science, l'anatomie et la psychologie sociales et l'évolution sociale avec ses facteurs biologiques et psychologiques. Cette division très claire fait pressentir que l'ouvrage est lui-même plein de clarté ; pour nous Français il sera utile en nous faisant connaître, par les références, beaucoup d'Italiens que nous ignorons un peu ; en ce qui concerne les auteurs français, les connaissances de l'auteur pourraient être plus étendues ; par exemple, dans le chapitre sur l'opinion publique, il ne cite pas le grand penseur Gabriel Tarde qui est le maître de la matière, et dont il n'ignore pas le nom, puisqu'il le cite page 314, il est vrai pour le critiquer. — Docteur Sicard de Planzole : *L'Allaitement maternel obligatoire, Rapport présenté à la Commission de défense de la vie saine*, Ligue des Droits de l'homme. La proposition part d'une intention excellente, mais comme il faut se méfier de tout ce qui se présente avec le mot obligatoire ! Les gens bien intentionnés qui veulent forcer la mère à allaiter son enfant se doutent-ils de la surveillance à la fois inquisitoriale et onéreuse que cette nouvelle obligation représente ? Qu'on fasse un peu confiance à l'instinct maternel, et si l'on a la manie de l'amende et de la prison, qu'on la réserve aux mères qui refusent d'enfanter ; l'infanticide et l'avortement sont des fléaux autrement graves que le biberon qui, judicieusement employé, a sauvé d'innombrables existences. Louons d'ailleurs la Ligue d'avoir fait loyalement suivre le Rapport en question d'un copieux choix de réponses dont la plupart sont défavorables au principe de l'obligation, en faisant remarquer que « ce serait porter le dernier coup à notre pauvre natalité » (Dr Héricourt). — A. propos de natalité, *la Revue de la Plus grande famille* (24, rue du Mont-Thabor) insiste sur les progrès qui ont été réalisés depuis quelques années dans le domaine de la protection des naissances et des enfances ; cependant la natalité ne fait que baisser dans beaucoup d'États, notamment ceux de race germanique qui autrefois tenaient la corde : la France a un taux par 1000 hab. légèrement supérieur (18,8) à ceux de la Suisse (17,2) de l'Angleterre (17,8) et de la Suède (16,2) ; par contre, l'Autriche, l'Allemagne, la Norvège ont plus de 19, le Danemark,

l'Irlande, l'Ecosse plus de 20, les Pays-bas, la Tchécoslovaquie plus de 23, et l'Italie 27, l'Espagne 29, le Portugal 33 ; c'est la reprise des nations méditerranéennes et le Sâr Péladan n'oserait plus proclamer *Finis Latinorum*. — *Le Temps présent*, revue de la Ligue française, donne dans son dernier numéro d'intéressants renseignements sur l'activité de cette Ligue. Au sujet du *Malaise alsacien*, M. René Gillouin propose de faire voter un article constitutionnel disant que le statut religieux et scolaire ne pourra être modifié qu'après plébiscite, celui-ci n'ayant lieu qu'à chaque dix ans. — A signaler dans la *Revue des Etudes coopératives* un bon article de M. Bernard Lavergne, *Le retour au socialisme associationniste d'avant 1848* ; dans l'*Assistance éducative* (92, rue du Moulin-Vert, Paris), le rapport de l'*Association parisienne aux mères de famille* ; dans le *Journal des Débats*, juillet-août, quatre excellents articles de M. Wilbois sur l'état présent du bolchevisme (qui, par une ironie étrange, a détruit l'ancien communisme agraire du mir et réalisé la réforme commencée par Stolypine sur la propriété individuelle des campagnes). — Le Dr Pineau, de la Rochelle, annonce qu'il suspend la publication de l'*Ordre démocratique* ; c'est grand dommage, car ce modeste hebdomadaire était plus riche d'idées que beaucoup de grands quotidiens. — C'est le cas d'un autre hebdomadaire, l'*Annonciateur des Temps nouveaux*, (nouvelle adresse, 16, rue de Vézelay, Paris) que j'ai souvent cité, et qui s'efforce louablement de redresser notre mentalité, intoxiquée par la politicaillerie. A son rappel d'un bref dialogue entre la reine Victoria et Gladstone, celui-ci demandant : Pourquoi ne m'écoutez-vous pas ? — et l'autre répondant : Parce que vous me parlez comme si j'étais une réunion publique, — on peut ajouter le mot féroce de Bismarck après une visite de Jules Favre, venu pour l'implorer au sujet de la paix en 1871 : « Je crois, ma parole, qu'il me prenait pour une réunion publique ! »

HENRI MAZEL.

QUESTIONS COLONIALES

Gallieni : *Lettres de Madagascar, 1896-1905*, Editions coloniales et Maritimes. — Roland Lebel : *Etudes de littérature coloniale*, Peyronnet édit.

Un des points saillants du mouvement colonial français de l'après-guerre est, sans conteste, l'essor pris par notre grande possession de l'Océan Indien, Madagascar. Les causes de ce développement économique sont diverses peut être, efforts demandés pendant la guerre, exploitation de produits industriels comme le graphite, progrès accomplis par les populations indigènes, mais, en définitive, ont pour origine le patient labeur des créateurs de

notre colonie malgache et, en particulier, celui si remarquable du Maréchal Gallieni. Le vainqueur de l'Ourcq a, en effet, marqué de son génie d'organisateur toute l'œuvre française accomplie dans la « Grande Ile » ; Gallieni, après ses expériences soudanaises et tonkinoises, « façonna », si l'on peut dire, notre colonie et lui donna des directives qui permettent actuellement de mener à bien l'action entreprise tant pour assurer la pleine mise en valeur de ces vastes régions que pour réaliser l'éducation rationnelle des différentes races des Malgaches. Aussi est-il singulièrement attachant de lire le recueil intitulé **Gallieni. Lettres de Madagascar, 1896-1905**. Ces lettres, réunies par F. Charles-Roux et G. Grandidier, se rapportent à la période presque décennale où le Maréchal, après avoir repris en main une entreprise mal partie, en présence d'une insurrection se généralisant, pacifie et transforme la grande Ile et pose les assises du développement présent de Madagascar.

Cette correspondance permet de suivre Gallieni à la tête du gouvernement général ; elle montre l'ampleur et la variété de la tâche menée par « l'organisateur de Madagascar », ainsi que la nature des travaux qui ont occupé son activité et la méthode qu'il y a apportée ; selon les affaires dont elle traite, cette correspondance montrera aussi l'homme qui les suivait et ce n'est pas là le moindre intérêt de ce recueil.

Appelé en 1896 à se rendre à Tananarive pour rétablir une situation, assez compromise il faut le reconnaître, Gallieni fut, comme on le sait, conduit à transformer le système du protectorat en une administration directe, à expulser la Reine Ranavalona et à sévir contre les dignitaires hovas ; en même temps il dut mater l'insurrection par la méthode « de la tache d'huile » qui, après le Tonkin, après Madagascar, sera utilisée et avec profit par Lyautey au Maroc. Ce travail d'épuration et de pacification, Gallieni l'explique d'une façon lumineuse dans la première partie de la correspondance publiée par les soins de MM. F. Charles-Roux et G. Grandidier.

A mesure que la « paix française » fait « tache d'huile », Gallieni se préoccupe de la mise en valeur de la colonie et nous voyons, grâce aux lettres publiées et datées de 1898, avec quel soin le gouverneur général s'efforce d'attirer le commerce français vers Madagascar et combien il est compris par le meilleur de ses subor-

donnés, le lieutenant-colonel Lyautey. « Celui-ci a installé dans son cercle un petit magasin, tenu par un soldat, et dans lequel sont vendus des vêtements pour hommes et pour femmes, confectionnés par un atelier de couturières malgaches qu'il a également installé. Mon ambition est d'avoir des magasins de ce genre dans chacun de nos cercles, afin de placer directement devant les yeux des indigènes nos marchandises. Dès que ces magasins auront bien pris, je les remettrai entre les mains des colons qui voudront bien s'en charger. » Le maréchal voulait lutter contre l'importation des tissus anglais et américains et il y parvint.

On discerne dans toute la correspondance en question les principes directeurs de la politique indigène adoptée par Gallieni : l'avance constante, l'absence de « l'immobilisme », mais « progression prudente et après avoir assuré le terrain derrière soi », le choix d'un personnel d'élite, civil ou militaire, la fermeté vis-à-vis des fauteurs de troubles, mais l'extrême justice envers tous. Avec beaucoup de bon sens, Gallieni ne cache pas combien une action méthodique est nécessaire.

J'ajouterai, écrivait-il en 1901, en ce qui me concerne, qu'il faut, en matière coloniale, tenir un grand compte du temps et que, avant d'arriver à une organisation définitive d'une colonie quelconque, il faut surtout employer des solutions provisoires qui sont peut-être contraires aux grands principes, admis de tous, mais qui permettent seules d'arriver prudemment et sagement à cette organisation définitive. Vous avez déjà vu au Soudan, comme au Tonkin et à Madagascar, les inconvénients de solutions hâtives et mal étudiées. Il a fallu faire machine en arrière et adopter un programme méthodique et de longue haleine, dont la mise en œuvre a seule permis d'obtenir les résultats définitifs cherchés.

C'est Gallieni qui a fait, dans une large mesure, Lyautey. : « Je vais disloquer prochainement le Commandant supérieur du Sud. Le colonel Lyautey y a fait la meilleure des besognes et a su accomplir, en un temps relativement limité l'œuvre de pacification et de pénétration que je lui avais confiée. »

Nous pouvons nous rendre compte par la lecture de ces lettres combien Madagascar, est bien la « chose » du Maréchal. « Quand je suis parti pour Madagascar, mes prescriptions me disaient de ramener l'ordre dans la colonie, de la soumettre à notre autorité et pour le reste... de me débrouiller. »

MM. Grandidier et E. Charles-Roux ont, en publiant ce recueil

de lettres mises ainsi dans les mains des coloniaux d'aujourd'hui, un ensemble de conseils vécus et comme un enseignement profondément attachant, puisque donné par un de nos plus grands génies colonisateurs.

M. Roland Lebel, qui, en 1926, a reçu le Grand Prix de la littérature Coloniale pour son remarquable ouvrage « L'Afrique Occidentale dans la Littérature française », vient de publier une série de considérations fort intéressantes sur la littérature exotique dans un volume intitulé **Etudes de littérature Coloniale**. Cet ouvrage de critique littéraire nous a semblé devoir être signalé dans « le mouvement colonial », car la littérature qui concerne les choses et les hommes de notre Plus Grande France fait, désormais, partie intégrante de ce mouvement. Dans leur *Exotisme*, qu'en 1911 le *Mercur de France* édita, MM. Cario et Régismanset avaient montré l'extension rapide de la littérature coloniale. M. Roland Lebel nous indique comment, et c'est là le point de contact avec le mouvement colonial, après « la littérature des découvertes » on distingue trois phases littéraires correspondant aux trois stades de la colonisation, exploration et occupation, période d'organisation dotée d'une littérature technique et enfin, le pays étant administré normalement, nous voyons surgir la « littérature touristique et celle d'imagination ». Cette ingénieuse et très historiquement vraie classification permet de se rendre compte de la liaison dont il s'agit et qui s'affirme d'ailleurs toujours plus effective.

Cette littérature offre le spectacle d'une vigoureuse activité créatrice. Les colonies ne sont pas ces pays perdus et décriés, ces terres malsaines pour l'esprit comme pour le corps qu'on s'imaginait naguère. Nos coloniaux y font du bon travail et je veux parler non pas du travail administratif, politique, commercial ou industriel, mais du travail intellectuel. Nous avons là-bas, dans la brousse, de bons ouvriers de lettres et de sciences : ceux-ci élaborant une véritable science coloniale nouvelle, ceux-là renouvelant l'exotisme et contribuant à la formation d'une littérature neuve, originale et pénétrante, tous deux enchérissant notre patrimoine intellectuel.

Il semble bien que ce « travail » fasse à bien des titres partie du « labour colonial » qui est l'une des formes de l'énergie française de nos jours.

M. Roland Lebel examine tour à tour son ouvrage : la littérature nord-africaine de langue française, l'œuvre si prenante

d'Isabelle Eberhardt, les divers « auteurs marocains » français et anglais et un type de romancier colonial, notre ami Robert Randau. Enfin le chapitre consacré par M. Roland Lebel au mouvement intellectuel indigène est, à notre avis, une preuve précieuse des résultats de notre politique d'association et des progrès des races « attardées » réalisés sous notre égide.

MAURICE BESSON.

LES REVUES

Le Sextant : un poème de M. Roger Normand. — *La Renaissance d'Occident* : Stuart Merrill à Forest : conseils littéraires de Merrill en 1907. — *Le Progrès médical* : le marquis de Sade expliqué par un médecin. — *Naissances* : *Orbes* : Rome, d'après M. Blaise Cendrars. — *Revue d'Afrique* : son objet. — Memento.

Le Sextant (juillet) contient ce poème de M. Roger Normand, capable de consoler l'amateur de poésie, de tant d'informes et de hasardeuses élucubrations publiées un peu partout et qui n'ont du vers que l'apparence :

TOUSSAINT

Toussaint... Toussaint... Refrain qui pleure au cœur lointain,
Brouillard chagrin où se morfond le ciel d'Automne,
Où la chanson de ma tristesse monotone
Se berce au gré de rêves gris... — Toussaint... Toussaint...

Mon rêve est gris, et sur Paris le ciel est bas ;
Tout seul, je vais sentir plus étroite ma chambre
Où viendront, lourdement, les ombres de Novembre ;
Et le jour qui s'effeuille avec un geste las

M'apportera des bruits de pas, des bruits de voix,
Des bruits, qui s'enfuient sans éclat, comme les heures,
Et la fadeur, et l'amertume des vieux leurres,
Et la rumeur qui passe et qui se meurt en moi...

J'écoute, les yeux clos, j'écoute des échos
S'étouffer dans les airs couleur de chrysanthèmes,
Et ces blêmes frissons au profond de moi-même,
Le glissement d'un tram, un roulement d'auto,

Et, près de moi, des pas heurtant le corridor
Heurtent mon cœur... Pourquoi ces livres, pourquoi vivre...
L'esprit givré, ne plus penser, ne rien poursuivre,
Et se laisser glisser sans effort... sans effort...

... C'est la chanson où ma tristesse goutte à goutte
S'épanche au gré des rêves gris. — C'est un tocsin
Qui fait peser la nuit sur la route..., et j'écoute...
Toussaint..., Toussaint..., refrain qui pleure au cœur lointain...



M. G.-D. Perrier donne à la **Renaissance d'Occident** (août) un article bien émouvant de gratitude où il montre « Stuart-Merrill à Forest », un village du Brabant où le poète aimait à se retirer parfois :

Il y retrouvait l'aspect idyllique et l'air salubre des parcs anglo-saxons. Dans les avenues du Kersbeek, la large silhouette de Stuart Merrill évoquait quelque gentleman-farmer. Il passait souvent chargé de friandises et de flacons pour ses hôtes. Il n'avait aucune morgue et se souciait fort peu en même temps de paraître modeste. Il avait cette franchise et cette liberté d'allure de ceux qui pensent profondément, de ceux qui n'ont ni haine ni préjugés. Maintes fois il allait faire lui-même des emplettes à l'épicerie du « Bon Marché ». Les gens de la place communale ne se doutaient pas que ce bourgeois modeste cachait un poète d'avant-garde et un écrivain français notoire. Par sa politesse et sa douceur, il avait gagné le respect des Forestois qui ne lui en voulaient même pas de la bizarrerie de son nom. Il habitait, — c'était d'ailleurs une excuse, — dans la partie un peu exotique de la commune ; dans cette zone de collines, d'arbres et de sables qui s'étend entre l'avenue des 7 Bonniers et le Kersbeek. Là, vivaient les Allemands d'une teinturerie, des Italiens, quelques Anglais et la série des artistes, ces êtres un peu étranges, souvent un peu étrangers même dans leur propre famille.

M. Perrier est probablement ce « voisin de Forest » à qui Stuart Merrill donnait en 1907 ces conseils littéraires :

Il faut sortir de sa solitude intellectuelle et consentir à un langage plus direct. Il importe aujourd'hui que les jeunes écrivains traitent des sujets plus immédiatement humains. Je remarque, ajoutait-il, que tous les écrivains de ma génération atteignent l'un après l'autre à une forme plus simple et plus châtiée. Ils s'humanisent après avoir séjourné un peu trop longtemps dans leurs tours d'ivoire. Je commence à penser qu'une œuvre d'art est un signe jeté par le poète à la multitude des âmes étrangères. Il doit donc choisir les symboles les plus accessibles, les plus universels pour se faire comprendre. C'est ainsi que tant de symbolistes se sont clarifiés, simplifiés, purifiés depuis quelques années sans rien perdre de leur doctrine.

§

Un compte rendu bibliographique du **Progrès médical** (28 juillet) cite cette opinion d'un biographe du marquis de Sade, M. le docteur Octave Béliard, sur les circonstances qui ont créé l'auteur de *Justine*, tel qu'il fut dans son œuvre et au long de ses jours si calamiteux :

D'après le D^r Béliard, une existence anormale fit du marquis de Sade un tout autre homme que celui qu'il eût naturellement dû être.

Il était né d'une belle et pure lignée et fut un enfant un peu trop féminin, impressionnable, faible de volonté, mais intelligent, affectueux et docile.

Toute l'existence de ce faible, ajoute notre confrère, s'accomplit sous le signe de la contrainte et de l'étouffement, sans que l'attention continue contre sa liberté trouve son entière justification dans des écarts de jeunesse que l'on a démesurément grossis et qui se fussent corrigés d'eux-mêmes. On l'empêcha, dans le choix d'une femme, de suivre son inclination naturelle et, après un mariage forcé, il ne quitta guère ces espèces de forceries que sont les prisons, où la nature d'un être humain ne peut se développer que monstrueusement.

Quand il mourut à l'âge de soixante-quinze ans, il avait passé vingt-sept années dans onze prisons différentes, et connu la vie du siècle, en son âge mûr, uniquement à une période où toutes les valeurs morales étaient sens dessus dessous.

Le paradoxe de cet homme, qui eut une sorte de génie et qui fut la proie des larves, capable de vues considérables et de considérables égarements, qui pensa comme un philosophe, rêva comme un criminel et ne fut pour autant ni philosophe ni criminel dans sa vie, s'explique assez bien par cette idée que nous sommes le premier à formuler avec rigueur : c'était un *empoisonné*.

Dans quelle mesure l'intoxication servit-elle ou gâta-t-elle son génie ? Nous n'en décidons point, parce qu'il n'est pas possible de savoir ce qu'eussent été, sans leur poison, Thomas de Quincey, Edgar Poe, Musset et Verlaine, ni Baudelaire et Maupassant sans leur syphilis, ni d'autres grands sans leurs toxiques religieux et moraux.

Mais quoi qu'il en soit, à notre point de vue, disons scientifique, nous ne pouvons regretter ni les livres épouvantables du Marquis de Sade, ni sa mauvaise réputation, ni qu'il ait été ce qu'il a été. Tout ce qui le concerne est hautement exemplaire et fait désormais partie de l'expérience humaine. Il a été, non pas tant, comme le croit Duehren, l'innovateur conscient d'une science qu'ont illustrée les Kraft-Ebbing et les Havelock Ellis, qu'un merveilleux sujet d'observation, qu'un admirable *cobaye*.

A ce titre, ses livres, complétés par l'histoire de sa vie, forment un document précieux pour les musées de pathologie.

Nous ne voulons pas dire, d'ailleurs, que le Marquis de Sade soit résumé dans ce rôle de cobaye.

Il n'est pas impossible, en effet, comme l'espérait Guillaume Apollinaire, qu'on lui accorde, dans l'histoire des lettres, une importance qui lui a été jusqu'ici refusée. Notre âge est enclin à ces repêchages : il en peut-être de moins justifiables. La valeur du Marquis comme écrivain est certaine, son érudition n'est pas à mépriser ; surtout, il a entrevu des idées et des théories littéraires, biologiques, sociologiques, qu'on est surpris de reconnaître déjà dans son œuvre, qui y semblent antidatées, qui étaient alors acides et offensives, mais qui avaient tellement la vie en elles, que nous avons vu des hommes s'illustrer pour les avoir définies.

C'est là un des caractères du génie ; prenons pourtant bien garde qu'il n'est pas suffisant et qu'il n'est pas le seul caractère du génie. Un génie n'est complet que moyennant la *construction* et cette « longue patience » dont Buffon a parlé. Toutes les idées qui doivent naître ont déjà dans l'air à l'état de germes ; tout un monde a coopéré à leur création et les alourdit sans cesse d'un élément nouveau. Le premier intuitif qui les aperçoit n'en doit pas conclure qu'elles lui appartiennent, mais seulement qu'il en a fait renaître alors qu'elles étaient suffisamment proches de la maturité.

§

Naissances :

Le premier numéro d'**Orbes**, « cahiers dirigés par MM. Jacques-Henry Lévesque et Olivier de Carné » (37, avenue Kléber) porte cette date : « printemps-été 1928 ». La préface à cette publication aboutit à cette triple remarque :

Tout est magnifique. La Terre tourne. Et dans le ciel, on ne peut pas compter les étoiles.

On retrouve là MM. Francis Picabia, G. Ribemont Dessaignes Philippe Soupault, Joseph Delteil, Pierre Reverdy et de plus jeunes ou de moins connus.

Un fragment de nouvelle ou de roman : « Pompon », confirme l'exceptionnelle valeur de M. Blaise Cendrars. Il a écrit ces pages à Rio, cette année. Elles rapportent cette étonnante impression de Rome :

Le débraillé si général en Italie est plus particulièrement sensible à Rome, où les ruines, comme les hommes, gisent déboutonnées au soleil,

font la sieste dans l'herbe pouilleuse et n'arrivent pas, même sous le plus auguste des clairs de lune (plus ridicule et plus théâtral que réellement grandiose, pour un homme habitué aux projecteurs des cinés, un million de bougies « Sunshine ») à faire oublier la misère qui les ronge, ni leur laisser aller fatidique.

Ici tout tombe en poussière, est malade, succombe à une lente poussée. Les crachats du Corso, ainsi que les voix des hommes qui jouent la nuit à la morra dans l'enceinte du Colisée sont plutôt signes d'une vitalité épuisée que simple incurie du Sénat.

C'est la race même qui est mortellement atteinte, se corrompt et croupit dans ce climat ; sa stagnation est un état de langueur, un état de délectation morose, un état frileux, non pas un penchant naturel à la nonchalance qui laisse libre cours à une certaine fantaisie que l'on pourrait heureusement prendre pour simple désordre ou une façon honnête de se laisser tout bonnement vivre : elle est l'effet d'une jalouse et fielleuse mélancolie, due à une maladie endémique.

Rome n'est plus grande aujourd'hui, elle est affligée d'éléphantiasis. Tout y semble frappé de stupeur.

Voyez ces monuments qui chancellent.

Voyez cette campagne moite, puante, rugueuse, drapée comme un mendiant, ce grand corps mou à l'abandon, criblé de taches de vérole ou gonflé comme par des poches de pus, ce roi lépreux chassé hors des remparts, couché au travers de toutes les avenues, qui rend par ses plaies le lait de l'antiquité, qui souille sa couronne, qui mire ses mains malades dans toutes les sources et dont l'exhalaison empoisonne la nature.

« Rome crève de ne pas mettre au monde l'Anté-Christ », proclame M. Cendrars. Il écrit ensuite :

La Croix a beau tendre ses bras desséchés haut en l'air, elle est obligée de descendre profondément sous terre pour prendre racine et se consolider. La Ville Eternelle n'est pas dans ses monuments de marbre et d'airain, mais, à rebours, dans ses catacombes qui s'éboulent. Le nombril de l'univers est un trou ; ce n'est pas un dôme, mais un antre. Il faut se laisser glisser, s'abandonner, se laisser entraîner par sa propre pesanteur pour atteindre le centre du monde et contempler, non pas la momie imputrescible des empereurs, ni le masque apologétique des papes, mais bien le visage ardent des sorcières qui gravitent dans les flammes. Seule la Rome des sibylles, seule la Rome des démoniaques, seule la Rome des nécromants a jamais été grande, d'une grandeur souterraine et nocturne, peut-être l'œuvre d'une taupe ocellée, mais assurément l'œuvre d'une taupe aveugle, enfouisseuse et cachée,

et tout ce qui s'est dressé orgueilleusement à la surface de cette ville a été secrètement abattu par cette bête.

Ici tout craque, tout se délabre, s'effrite, s'écaille, tombe en poussière, forme un monticule de débris, et, sous ce dépôt, vont et viennent les bêtes sagaces, les bêtes soyeuses, les bêtes magiques qui roulent leurs excréments en boule. Étranger, si tu veux vivre, n'avale jamais l'hostie, ni le code, mais croque une de ces boulettes noires dont tu ignores les ingrédients et la pharmacopée, et qui sont un aphrodisiaque terrible, un mortel philtre d'amour, un poison qui paralyse l'intelligence.

La Revue d'Afrique doit paraître tous les deux mois. M. Gaston Bouthoul la dirige. La rédaction siège 23, rue Fontaine, à Paris. Elle comprend « les spécialistes les plus éminents des questions africaines ». Elle énonce, dans son programme :

Il existe en Afrique de nombreux périodiques de toutes sortes. Mais il n'y a pas en France de revue d'ordre spécialement intellectuel consacrée à l'Afrique française, et c'est là notre but. Notre Revue s'efforcera d'être l'organe de l'élaboration d'une tradition intellectuelle, commune créatrice d'idéals communs entre la France et ses colonies.

Le fascicule initial de cette revue contient la bibliographie des ouvrages concernant l'Afrique publiés en 1926 et 1927; un article de M. A. Lammont sur « l'Enseignement en Afrique française » et des « Réflexions sur l'Afrique », de M. Gaston Bouthoul.

MÉMENTO. — *Le Divan* (juillet-août) : Poèmes de MM. H. Dérioux, R. Silvy, J. Delmond ; « Dédicace » par M. Louis Thomas. — Dans la chronique stendhalienne, la première partie d'une étude de M. Henry Dumolard sur le véritable docteur Dupoirier, de *Lucien Leuwen*, qui fut le Grenoblois Maurice Rubichon, « providence des émigrés, à Londres » pendant la Révolution, familier du duc de Bourbon sous l'Empire et du duc d'Angoulême durant les Cent Jours, possible ministre des Finances en 1816, homme de lettres ensuite.

Revue hebdomadaire (4 août) : « Jean Bratiano », par M. de Saint-Aulaire. — « Le professeur de tout », par M. André Beucler. — « A propos d'une conférence du général von Seeckt », par M. le général Camon.

La Revue de France (1^{er} août) : Lettres inédites de Maupassant à Gustave Flaubert. Nous en détachons ces observations :

Toujours, toujours dans notre pays le journaliste tâche de s'abaisser au niveau du public au lieu d'essayer de faire comprendre au public des choses plus hautes. Il est vrai qu'il n'a pas de mal à s'abaisser, tandis qu'il en aurait beaucoup à rendre le public intelligent.

La religion m'attire beaucoup. Car parmi les... de l'Humanité, celle-là me semble capitale, c'est la plus large, la plus multiple et la plus profonde.

Et cette explication des nouvelles réunies sous le titre : *Les Soirées de Médan* :

Nous n'avons eu, en faisant ce livre, aucune intention antipatriotique, ni aucune intention quelconque ; nous avons voulu seulement tâcher de donner à nos récits une note juste sur la guerre, de les dépouiller du chauvinisme à la Déroulède, de l'enthousiasme faux jugé jusqu'ici nécessaire dans toute narration où se trouvent une culotte rouge et un fusil. Les généraux, au lieu d'être tous des puits de mathématiques où bouillonnent les plus nobles sentiments, les grands élans généreux, sont simplement des êtres médiocres comme les autres, mais portant en plus des képis galonnés et faisant tuer des hommes sans aucune mauvaise intention, par simple stupidité. Cette bonne foi de notre part dans l'appréciation des faits militaires donne au volume entier une drôle de gueule, et notre désintéressement voulu dans ces questions, où chacun apporte inconsciemment de la passion, exaspérera mille fois plus les bourgeois que des attaques à fond de train. Ce ne sera pas antipatriotique mais simplement vrai.

Dans ce numéro, une « Petite chronique de l'Académie », où M. Marcel Prévost rend finement compte des travaux de la Compagnie pendant le dernier exercice. A propos du recrutement de ses membres, « l'accroissement du nombre des professeurs », observe notre confrère, « n'en est pas moins un phénomène digne de remarque ». En effet, ils sont dix à l'Académie, parmi 18 académiciens définis « écrivains non d'imagination » par M. Prévost, contre 12 écrivains d'imagination, parmi lesquels encore 2 normaliens.

Revue de Paris (1^{er} août) : « L'œuvre coloniale de la Troisième République », par M. G. Hanotaux. — « Symmaque » de M. J. Bainville. — « Judaïsme et Socialisme », par M. Liber qui répond à des articles tendancieux d'un antisémite qui les a signés : Sénèque.

Nouvelle Revue française (1^{er} août) : De M. Julien Benda : « La fin de l'Éternel ». — « Champs », par M. J. Giono. — « Protée », par M. James Joyce. — Lettres de M. André Gide.

Revue Universelle (1^{er} août) : Première partie de « Le calvaire héroïque et glorieux de Carpeaux », par M. Georges Lecomte. — « Chez les Esquimaux inconnus », par M. Knud Rasmussen.

Revue des Deux-Mondes (1^{er} août) : Nouvelle série : « Au couvent » des si vivants souvenirs de M^{me} Gyp. — « Journal d'un garde suisse » (journée du 10 août) publié par M. A. Augustin-Thierry.

Cahiers Léon Bloy (juillet-août) : « Souvenirs » de M^{me} Léon Bloy (première version) et fin de la correspondance de Bloy avec son ami Cayssac.

La Revue des vivants (août) : « L'Europe en 1938 », anticipations par MM. André Suarès et P. Mac Orlan. — « Le drame du Pôle », par

MM. C. Farrère, A. Chevalley, Lars Hansen. — Suite de « la vérité sur l'Alsace ».

Europe (15 août) : « Karl et Anna », par M. L. Frank. — « Message à la jeunesse des Etats-Unis », par M. Alfredo Palacias. — « Crédits pour l'entretien des Tombes », par M. Louis Faivre. — *** : « La tyrannie au Vénézuéla ». — Hommage à Sir J.-G. Frazer.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSEES ET COLLECTIONS

Exposition de tapisseries gothiques au Musée des Gobelins. — Exposition des souvenirs de Farnborough à Malmaison. — Exposition au Château de Compiègne. — Exposition de la toile imprimée et du papier peint au Musée Galliera. — Exposition de céramiques de M^{me} Jean Steriadi à la Manufacture de Sèvres. — Exposition de la gravure moderne américaine à la Bibliothèque Nationale. — Le prêt des œuvres des musées nationaux. — Mémento. — Erratum.

La belle exposition de tapisseries gothiques que la **Manufacture des Gobelins** a organisée cet été dans son musée, a offert au public, en soixante-quatorze pièces, toutes intéressantes et quelques-unes capitales, un résumé excellent — auquel ne manquait, pour être parfait, qu'une ou deux des célèbres tapisseries de la Chaise-Dieu, que la municipalité de cette localité n'a pas consenti à prêter — de cet art où la France, avec ses ateliers d'Arras, de Paris et de Reims, acquit au Moyen Age une renommée universelle. Elle avait commencé à exécuter de ces tentures dès le XIII^e siècle, mais la plus ancienne qui nous ait été conservée ne date que du XIV^e : c'est la belle suite (comprenant à l'origine 90 pièces, dont il ne subsiste plus que 69) de l'*Apocalypse* appartenant à la cathédrale d'Angers, tissée entre 1375 et 1380 par le Parisien Nicolas Bataille pour le duc d'Anjou, frère de Charles V, d'après les cartons du peintre flamand Jean de Bruges, inspirés d'un manuscrit enluminé de la « librairie » du roi. On en a admiré la suite à peu près complète en 1921 au Pavillon de Marsan ; on a eu plaisir à revoir aux Gobelins une de ces compositions, d'un si grand caractère. Mais c'est au XV^e siècle que la tapisserie française atteint toute sa splendeur : noblesse et beauté sobre de la composition, où, parmi des architectures ou des fleurs, des personnages en riches costumes sont les acteurs de scènes religieuses ou historiques, ou bien évoquent de poétiques et naïves légendes aux détails délicieux ; somptuosité et harmonie des couleurs, qui, bien que limitées à une vingtaine

de nuances, suffisent aux artistes pour obtenir les plus belles symphonies de tons, rehaussés parfois de l'éclat de fils d'or mêlés à la laine et à la soie, et font de beaucoup des pièces tissées alors de véritables chefs-d'œuvre. Tel est le cas, par exemple, de la *Vierge glorieuse* appartenant au Musée du Louvre ; de l'*Assuérus révoquant son édit contre les Juifs* du Musée de Nancy, provenant probablement du butin trouvé dans la tente de Charles le Téméraire après sa mort devant Nancy ; des scènes de la *Vie de saint Pierre* de la cathédrale de Beauvais ; de la *Passion* et de l'*Histoire de saint Maurille* de la cathédrale d'Angers ; du *Bal des sauvages* et des *anges tenant les instruments de la Passion* de l'église de Nantilly près Saumur, à laquelle appartiennent également plusieurs fragments d'une *Prise de Jérusalem* et une *Scène de chasse* ; des tentures à fond rouge semé de devises et d'oiseaux (l'une d'elles est, en outre, ornée, au centre, d'une belle figure de saint Antoine) appartenant à l'Hospice de Beaune ; de l'*Histoire de saint Gervais et saint Protas*, prêtée par la cathédrale de Soissons ; de *Louis XI au siège de Dôle* appartenant à la Manufacture des Gobelins ; de la jolie *Scène de roman* du Musée des Arts décoratifs et surtout des deux splendides parements d'autel : *Le Couronnement de la Vierge* et *L'Adoration des Mages* du trésor de Sens. Du xvi^e siècle on remarquait principalement quelques pièces de l'*Histoire de saint Remy*, appartenant au Musée de Reims, et trois des dix-sept pièces de la *Vie de la Vierge* donnée à la cathédrale de cette ville en 1530 par l'évêque Robert de Lenoncourt et que les Parisiens admirèrent dans son ensemble au Petit Palais pendant la guerre (1) ; trois curieuses pièces sur les *Rois des Gaules* appartenant à l'église de Nantilly, de même qu'une *Naissance de la Vierge* (2), une *Vierge aux anges* et un *Arbre de Jessé* ; une charmante *Vie de saint Martin* venue de l'église de Montpezat, et plusieurs scènes galantes ou champêtres pleines de poésie : *Bergers* (Musée des Gobelins), *Vendangeuses* (collection Demotte), etc.

Quelques sculptures de l'époque, non moins charmantes dans leur grâce ingénue, s'ajoutaient à ce merveilleux ensemble ; nous y avons noté surtout, au rez-de-chaussée, une grande *Vierge avec*

(1) V. *Mercure de France*, 1^{er} août 1915, p. 762 et suiv.

(2) Et non « du Christ », comme dit le catalogue.

l'Enfant et, dans la petite salle en haut de l'escalier, un groupe délicieux figurant sainte Avoye (dont les représentations sont peu communes) recevant la communion des mains de la Vierge.

§

Comme chaque année à pareille époque, les châteaux de Malmaison et de Compiègne abritent en ce moment deux intéressantes expositions que nous tenons à signaler à nos lecteurs.

A **Malmaison**, où plane, avec le souvenir de Joséphine, celui de la mère de Napoléon III, le conservateur, M. Jean Bourguignon, a eu la touchante idée de rassembler dans le pavillon Osiris un petit musée temporaire du Second Empire, contenant principalement des objets provenant de la demeure de l'impératrice Eugénie à Farnborough et dispersés aux enchères après sa mort. On sait qu'à cette vente la baronne d'Alexandry d'Orenghiani acquit, pour l'offrir à l'État français, le grand tableau de Winterhalter peint en 1855, *L'Impératrice Eugénie avec ses dames d'honneur* (1) ; on le voit ici avec des meubles qui appartinrent à la reine Hortense (notamment son miroir, œuvre de Biennais, et sa psyché) ou à l'impératrice, un tableau de Cottreau représentant le salon de la première à Rome, des bustes en marbre de *Napoléon* par Canova, de *Madame Mère* par Bartolini, et du père de Napoléon par Marin, de *Marie-Louise* et du *Duc de Reichstadt*, de *Jérôme Bonaparte* et de la *Reine Hortense* par Bosio, de *Louis Bonaparte*, [frère aîné de Napoléon III, par Cartellier, de *Caroline, Elisa et Joseph Bonaparte*, de *Napoléon III* par Carpeaux, etc. ; d'autres portraits, parmi lesquels une curieuse aquarelle du prince de Joinville datée « Claremont 1852 », montrant celle qui n'était encore que Mlle Eugénie de Montijo montant un cheval fringant (son costume d'amazone est à côté dans une vitrine) ; puis son livre d'Heures et celui de l'empereur pour le mariage à Notre-Dame, son coffret à bijoux, le *Portrait de Napoléon III à cheval*, par Alfred de Dreux qui suscita tant de critiques à l'époque, son sabre d'apparat, et le dernier portrait de l'empereur exécuté en janvier 1873 à Chislehurst par Carpeaux ; enfin nombre d'émouvants souvenirs du Prince impérial : le bassin et l'aiguière de vermeil qui servirent à son ondoisement, sa voiture à chèvres, le

(1). V *Mercur de France*, 15 août 1927, p. 202 et 203.

petit prince en grenadier sur la terrasse de Saint-Cloud, peint par Winterhalter, son petit bureau, son médaillon en marbre par Peyre et son buste par Carpeaux ; de ce dernier artiste, la statuette qui le représente avec son chien Nero, une *Imitation de Jésus-Christ* avec dédicace de sa mère, son livre de prières, un tableau évoquant sa fin tragique, etc... Quel dommage que tous ces objets soient dispersés à nouveau ! Quelques-uns de leurs possesseurs ne seront-ils pas tentés d'imiter le geste généreux de M^{me} d'Alexandry ?

En attendant qu'on transporte au Musée de **Compiègne**, où sa place est toute marquée, puisque c'est dans le parc du château qu'il fut peint, le grand tableau de Winterhalter dont nous parlons plus haut, M. Édouard Sarradin vient d'organiser de son côté, dans le palais dont il a la garde, une exposition (2) qui évoque de façon vivante cette époque du Second Empire et celle du règne de Louis-Philippe, où le mariage de la princesse Louise d'Orléans avec le roi des Belges Léopold I^{er} (1832) sonna, comme le remarque M. Sarradin dans la charmante préface de catalogue de l'exposition, le réveil de l'ancien palais impérial. Dans les appartements du second étage qui servaient de logements aux invités de la Cour, il a, avec les réserves du Mobilier national et des meubles appartenant déjà à Compiègne ou à des particuliers (une famille de Compiègne a libéralement prêté tout son salon Louis-Philippe), reconstitué une suite de pièces Louis-Philippe et Napoléon III où des tableaux d'événements historiques et des gravures appartenant au musée ou à des amateurs — au premier rang desquels il faut citer le duc de Vendôme, qui a prêté entre autres de charmants tableaux d'Eugène Lanci, telle la *Réunion dans le salon de famille au château d'Eu* (1843) et des aquarelles des princes de Joinville et de Nemours — restituent ce passé de la façon la plus vivante. A cette première évocation s'en ajoute une autre, constituée ailleurs par une collection plus spécialement iconographique : peintures, dessins, aquarelles, lithographies en noir ou en couleurs, images d'Epinal, — à quoi sont même joints des costumes, — qui nous montrent les portraits des membres de la famille d'Orléans ou de la famille Bonaparte, des scènes de la révolution de 1830 et de celle de 1848, les événements principaux de la monarchie de Juillet et du Second Em-

(1) Ouverte jusqu'au 20 octobre.

pire. Et cette revue s'achève par une merveilleuse série de sculptures, peintures, dessins, esquisses ou pochades de Carpeaux, le grand artiste que M. Sarradin connaît si admirablement et auquel il a consacré récemment un si beau livre, — œuvres appartenant notamment à M^{me} Clément-Carpeaux et au Louvre, où le maître a laissé des personnages et grandes dames de la cour de Napoléon III et des souverains eux-mêmes des portraits ou des notations d'une vérité et d'un accent inoubliables.

§

L'exposition du **Musée Galliera** (1) est consacrée cette fois à la toile imprimée et au papier peint. Présentée, comme d'habitude, de la façon la plus attrayante, elle met sous nos yeux les plus récentes inventions de dessins et de coloris de nos artistes décorateurs en vue de revêtir d'une parure plaisante les murs de nos appartements. Entre toutes ces combinaisons de lignes et de couleurs, nous avons apprécié surtout les modèles proposés par les maisons Grantil, Groult, Isidore Leroy, la Société de Nancy, l'atelier Martine, M^{me} Djo-Bourgeois, M. Jules Dulac, et, dans le groupe des papiers de garde et de couvertures de livres et des papiers pour boîtes, ceux de M^{lles} de Felice et Suzanne Roussy et de M. Ballet. Dans le domaine de la toile ou cretonne imprimée, les modèles de M. Raoul Dufy pour la maison Bianchini, les tissus de la maison Brunet, de la maison Chanée, de la Société des toiles de Rambouillet, de la Maîtrise (galerie Lafayette), nous semblent parmi les mieux venus.

Mais ce qui n'excite pas moins l'intérêt, c'est l'importante réunion d'anciennes toiles de Jouy et imitations de ces toiles, groupée dans les salles latérales (2). Il y a là un ensemble des plus instructifs et des plus amusants, plus complet que celui

(1) Ouverte jusqu'en octobre.

(2) Il nous faut déplorer le système adopté une fois de plus par le Musée Galliera pour la rédaction de la partie du catalogue concernant la section rétrospective : au lieu d'être classées chronologiquement et par catégories (ou, comme ici, par manufactures), les pièces sont groupées pêle-mêle sous le nom des collectionneurs à qui elles appartiennent, comme dans la première partie du catalogue les créations modernes le sont sous le nom de leurs auteurs. Rien sans doute n'est plus propre à flatter la vanité des possesseurs, mais rien n'est moins scientifique et plus incommode pour qui veut se renseigner sur l'histoire de ces œuvres.

qu'on nous avait montré dans ce même musée en 1908 ; outre de nombreux documents, iconographiques et autres, prêtés par les descendants d'Oberkampf, fondateur de la manufacture de Jouy (parmi lesquels on remarquera surtout le dessin original de J.-B. Huet, qui, légèrement modifié, servit de modèle pour la toile imprimée représentant les divers travaux de la manufacture), on y verra la plupart des modèles sortis de la célèbre maison, puis des spécimens des étoffes de même genre fabriqués dans les manufactures de Nantes, de Munster, de Mulhouse, de Melun, de Rouen, etc., décorées, comme à Jouy, de scènes champêtres ou de sujets antiques (telle une *Histoire d'Ulysse* tissée à Nantes vers 1820) qui témoignent du goût de l'époque ; enfin des planches en bois ou en cuivre qui servirent à l'impression de ces modèles (1).

§

Pour en finir avec les expositions de cette saison, signalons-en deux qui ont eu lieu à la **Manufacture de Sèvres** et à la **Bibliothèque Nationale**. Dans le premier de ces établissements, qui n'est pas seulement un grand atelier de céramique française, mais aussi un milieu d'études, et de documentation internationales, on a montré dernièrement les créations d'une artiste roumaine, M^{me} Jean Steriadi, qui s'est attachée à la fois à rester fidèle aux traditions et à la technique des artisans de son pays et à élargir cette inspiration dans le sens moderne : les pièces qu'elle exposait, vases, plats, plaques de poêles à décor en relief, n'étaient pas de pures copies des formes et des décors d'autrefois, la tradition ancienne y était rajeunie et vivifiée par une verve pleine de fraîcheur mariant aux motifs orientaux des éléments empruntés plus directement à la nature et les parant de tons intenses, rouges, bleus, verts, noirs, des plus savoureux et posés avec franchise.

La Bibliothèque Nationale, continuant sa revue des productions de la gravure originale à l'étranger, nous a montré pendant le mois de juillet un ensemble de plus de trois cent cinquante eaux-fortes, pointes sèches, lithographies et bois, d'ar-

(1) Signalons aux amateurs de ces charmantes créations un grand et bel ouvrage dû à M. H. Clouzot, conservateur du Musée Galliera, qui va paraître à la librairie Van Oest : *Histoire de la manufacture de Jouy et de la toile imprimée en France*, avec album de 87 planches, dont une en couleurs.

tistes américains d'aujourd'hui, dont plusieurs, à commencer par Whistler, sont d'ailleurs bien connus chez nous. A côté des planches qui représentaient — du reste assez pauvrement — cet artiste raffiné, on remarquait surtout celles de MM. Arms, Pennell, Frederick Hall, Heintzelman, Herbert Lespinasse, Nason, Partridge, Sloan, Weir, Webster, Wheterill, Woodbury, de l'animalier Benson, et de Misses Cassatt et Beatrice Levy.

§

La Ville de Paris a été la bénéficiaire, en ces derniers temps, de deux donations magnifiques. C'est, en premier lieu, celle qui lui a été faite l'an dernier par les descendants de Victor Hugo, M^{me} Négreponte (la « petite Jeanne » chantée par son grand-père, et les fils de Georges Hugo), de Hauteville-House, la maison que le poète habita à Guernesey durant les quinze dernières années de son exil volontaire. On ne saurait mieux se faire une idée de la valeur et de la beauté de ce présent qu'en feuilletant et lisant le superbe volume que l'historiographe habituel des événements qui marquent dans les annales de la Ville de Paris, l'érudit M. René Weiss, directeur du cabinet du président du Conseil municipal, a été chargé d'écrire pour commémorer ce don (1). La Ville de Paris n'a rien épargné pour que l'hommage fût digne de celui-ci. A la documentation la plus complète et la plus sûre, qui retrace dans ses moindres détails l'histoire du séjour du poète dans cette maison, des œuvres qui y virent le jour — la fin des *Contemplations*, la seconde *Légende des siècles*, *Les Misérables*, *William Shakespeare*, *Les Chansons des rues et des bois*, *Les Travailleurs de la mer*. *L'Homme qui rit*, et, après l'exil, *Quatre-vingt-treize*, — des dépenses qu'il y fit (la liste en est bien curieuse et bien édifiante au point de vue des prix : on y lit, par exemple, que Victor Hugo achète des coffres gothiques sculptés 12, 15, 18, 24 et 30 francs, une chaire gothique 4 francs, un tapis turc 96 francs) et des travaux qu'il y exécuta lui-même, se faisant dessinateur, tapissier, sculpteur, décorateur, pour l'orner dans le goût romantique, est jointe la description de Hauteville-House telle qu'elle est actuellement, complétée par la plus abondante

(1) *La Maison de Victor Hugo à Guernesey (Hauteville-House)*, propriété de la Ville de Paris, Paris, Imp. Nationale, 1928. in-4, 147 p. av. grav. dans le texte et hors texte.

moisson iconographique : portraits, autographes (carnets de comptes ou poésies), dessins et aquarelles (notamment la belle aquarelle de Georges Hugo montrant son grand-père descendant du *look out*, haut belvédère dominant la mer, où il travaillait), vues des différentes pièces somptueusement meublées (peut-être même à l'excès), etc., reproduits avec toute la perfection technique désirable (1).

L'autre donation faite à la Ville est le **legs par M. Cognacq**, propriétaire des magasins de la Samaritaine, décédé au début de cette année, de sa riche collection (estimée cinquante-huit millions) d'œuvres d'art, — pour la plupart peintures, dessins et sculptures du xviii^e siècle, dont on a vu les plus belles, depuis, 1925, en trois ou quatre expositions successives à la succursale des magasins de la Samaritaine, boulevard des Capucines, — l'antiquaire Jonas étant désigné par le testateur comme devant en être le conservateur non rétribué. Ce legs et cette condition ayant été acceptés, voilà les Parisiens pourvus d'un nouveau musée. Si la Ville de Paris ne sait que faire, de nouveau, de l'hôtel Lauzun — qu'elle vient d'acquérir pour le prix de 4 millions après l'avoir rétrocédé en 1898, parce qu'elle ne savait à quoi le destiner et était prête à le démolir, au fils du baron Pichon pour le prix (300.000 fr.) qu'elle le lui avait acheté, — ne pourrait-elle y installer cette collection ? Les œuvres qui la composent trouveraient là un cadre digne d'elles et y seraient plus éloquentes qu'ailleurs.

§

Nous enregistrons avec plaisir, en terminant, une heureuse décision prise récemment par l'**administration des Beaux-Arts**. Depuis quelques années, la fâcheuse habitude s'était établie de prêter volontiers à des expositions organisées par des groupements particuliers des œuvres d'art, peintures ou sculptures, appartenant au Louvre ou à d'autres musées nationaux, sans se soucier

(1) Rappelons, à cette occasion aux fervents du poète un autre magnifique ouvrage : *Victor Hugo artiste* (Paris, G. Crès, 1926, in-4, 138 p.) que M. Raymond Escholier, conservateur de la Maison de Victor Hugo à Paris, a consacré aux dessins du poète — dont 111, sont reproduits dans le texte ou hors texte avec la perfection habituelle aux ateliers Jacomet — notations ou inventions dont le pittoresque, la grandeur, les trouvailles de clair-obscur, font de Victor Hugo l'égal souvent des plus grands maîtres.

des risques qu'elles pouvaient subir ou des inconvénients résultant, pour les visiteurs des musées, de leur absence prolongée. Un décret publié le 21 mai au *Journal officiel* vient de stipuler que désormais aucune œuvre faisant partie des collections nationales ne pourra être prêtée pour les expositions particulières organisées tant en France qu'à l'étranger. Mais le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts se réserve la faculté, après avis du comité consultatif des musées nationaux, de décider du prêt d'œuvres destinées à des expositions officielles organisées par le gouvernement. Nous verrons si ces dispositions seront respectées.

MÉMENTO. — On sait que depuis quelques années l'enseignement de l'histoire de l'art est inscrit dans les programmes des études secondaires. Sous le titre *Notre Musée : l'art expliqué par les œuvres*, notre confrère M. L. Rosenthal, directeur des Musées de Lyon, vient de publier un résumé de l'histoire de l'art depuis le xv^e siècle, destiné aux classes de 3^e, 2^e et 1^{re} des lycées et collèges (Paris, Ch. Delagrave ; in-4, 129 p. à 2 vol. av. nombreuses fig. ; 28 fr.) Après une brève introduction où l'auteur a condensé quelques notions sur l'art dans l'antiquité et au Moyen Age (les programmes, on ne sait pourquoi, ne faisant commencer l'étude de l'histoire de l'art qu'à la veille de la Renaissance sans s'inquiéter de ce qui a précédé, au moins chez nous, et préparé le terrain), M. Rosenthal donne en soixante et un chapitres un tableau résumé de l'évolution de l'art en Europe à partir de cette date jusqu'à nos jours, en mettant sous les yeux les créations principales, généralement bien choisies, accompagnées d'un commentaire succinct qui en fait ressortir le caractère.

Une nouvelle revue d'art allemande, dirigée par deux érudits bien connus dans le monde de l'histoire de l'art, MM. Otto von Falke et A.-L. Mayer, et qui s'est placée tout de suite parmi les plus importantes et les plus belles : *Pantheon* (Munich, F. Bruckmann ; mensuelle ; 30 marks par an, 36 pour l'étranger) a publié dans son numéro de février dernier une étude sur la collection de peintures primitives de la galerie des princes de Hohenzollern au château de Sigmaringen, qui allait être dispersée en vente publique. Elle comprenait de nombreux chefs-d'œuvre néerlandais et allemands, que permettent d'apprécier de magnifiques reproductions : une *Annonciation* de Gérard David, une *Madone avec des donateurs* d'un maître brugeois de 1473, une *Vierge avec des anges musiciens* d'un maître néerlandais du xv^e siècle, une autre *Madone* attribuée à Thierry Bouts, un *Couronnement de la Vierge* de l'école du Bas-Rhin du xiv^e siècle, une *Adoration des Mages* par le « Maître de Saint Barthélemy (ou du *Crucifiement* du Louvre) », un *Portrait d'homme* de l'école souabe, un *Portrait de*

femme par Hans Burgkmair, etc. — On trouvait dans le même fascicule une étude sur deux volets de retable représentant des donateurs, conservés dans la chapelle Tiefenweg à Presbourg et où M. Otto Benesch voit une œuvre de Hugo van der Goes terminée par Colin de Coter ; — une autre remarquable étude de M. O. von Falke sur un magnifique coffret en ivoire français du XIV^e siècle, conservé au Musée de l'Ermitage et orné de scènes de la légende de Tristan et Yseult ; — de belles reproductions en couleurs d'une *Annonciation* due au « Maître des *Jardins de Paradis* » et d'une *Piazzetta* de Guardi ; etc.

Peu de personnes sans doute, en dehors du monde médical, connaissent, quoiqu'elle ait déjà dix-huit ans d'existence, la revue d'art *Æsculape*, organe officiel de la Société internationale d'histoire de la médecine, consacré aux lettres et aux arts dans leurs rapports avec cette science (Paris, 15, rue Froidevaux ; 35 fr. par an). Elle mérite cependant d'être consultée et lue non seulement par les spécialistes, mais encore par tous les érudits qui s'intéressent à l'histoire de l'art : ils y trouveront des études toujours très soignées, scrupuleusement documentées et mises à la portée de tous, illustrées de reproductions d'œuvres — peintures, sculptures, vieux bois gravés, etc., — pour la plupart peu connues et des plus curieuses. Parmi les articles les plus intéressants publiés depuis le début de cette année, nous citerons particulièrement : *Sainte Véronique en Normandie, son culte, ses vertus et ses guérisons*, par M. Jean Seguin ; *Les présages de peste au temps jadis et Les astres et la médecine*, par le Dr Robert Francheville ; *La Danse macabre en Italie*, par M. G. Martinotti ; *L'Anatomie au Moyen Age*, par le Dr V. Nicaise ; *Albert Dürer aux eaux*, par M. J. Lortel ; tout un numéro spécial (mars) sur *Le rein et l'urologie dans l'art*, par divers auteurs ; *Le tombeau d'Henri II d'Allemagne à la cathédrale de Bamberg*, par le Dr A. Guison ; *Des bains et des belles formes*, par le Dr A. Baudry ; *Le cheval dans l'art*, par le Dr B. Bord ; *Sur le passé de l'art dentaire*, par M. J. Avalon ; *La feuille, la fleur, le fruit dans la littérature [et l'art] du Moyen-Age*, par le Dr Boutarel ; tout un fascicule consacré à Glozel (avec le texte du Dr Tricot-Royer) ; enfin, tout particulièrement, dans le numéro de février, un article aussi savant de fond qu'agréable de forme et que doivent lire tous ceux qui s'occupent d'iconographie : *Sainte Barbe guérissante*, où le comte de Lapparent, qui a fait de cette sainte depuis de nombreuses années l'objet de ses études et a réuni sur elle la documentation la plus riche qui existe, la montre invoquée pour les maladies les plus diverses, rappelle les épisodes de sa vie et de son martyre, ses miracles (dont l'un des plus curieux, retracé dans une peinture de « maître Francke » au Musée national d'Helsingfors, reproduite dans cet article, montre le changement en statue de marbre d'un berger qui avait trahi la sainte poursuivie par son père païen et la méta-

morphose en sauterelles des brebis qu'il gardait), des coutumes attachées à son culte, etc.

ERRATUM. — Dans notre compte rendu de l'exposition de l'art danois au Jeu de Paume (*Mercur*, 1^{er} juillet, p. 204, ligne 25, au lieu de : « *Abbildgaard et Juel* », lire : « *Erichsen et Juel* ».

AUGUSTE MARGUILLIER

ARCHÉOLOGIE

Fernand Benoît : *L'Abbaye de Montmajour*, Laurens. — M. Bayet : *Les Châteaux de France*, Hachette.

L'Abbaye de Montmajour, du côté d'Arles et de la vieille ville morte de Cordes, n'est pas une abbaye de premier ordre, et n'a jamais eu la population nombreuse de certains monastères de l'est et du centre de la France. Elle était entourée de marécages, d'où le nom qu'on lui donna en provençal : *Saint-Pierre-de-la-Sagno*.

Montmajour est mentionné au milieu du x^e siècle ; le territoire appartenait au chapitre de Saint-Trophime, d'Arles. On signale, vers 960, un premier abbé et un prieur du lieu. Montmajour, monastère bénédictin, était régi par lui-même, l'abbé étant choisi par la communauté. Le pape Clément IV fut le premier qui désigna un abbé de son choix, préluant ainsi au système qui devait être repris plus tard avec les abbés commendataires et donner les mauvais résultats que l'on connaît. C'est ainsi qu'aux xvi^e et xvii^e siècles, l'abbaye devint l'apanage de la famille d'Ornans. Le nombre des religieux, dont certains desservaient également des prieurés au dehors, ne fut jamais que de 40 à 60 au moyen âge, une vingtaine au xvii^e siècle, époque à laquelle la congrégation de Saint-Maur prit enfin la direction de l'abbaye.

Montmajour fut le lieu d'un pèlerinage célèbre, institué au xi^e siècle à propos de la consécration d'une crypte de l'église Notre-Dame, dédiée à la Sainte-Croix. Les moines du lieu, ne se contentant pas de l'origine modeste de leur monastère, se découvrirent jusqu'à trois patrons : saint Trophime, archevêque d'Arles ; le roi Childebert qu'on trouve nommé dans la légende de la plupart des abbayes ; et Charlemagne, personnage quasi fabuleux, comme vainqueur des Sarrasins.

Des églises que renfermait le monastère, Saint-Pierre nous est parvenu dans son état premier ; Notre-Dame fut rebâtie au

xii^e siècle; une troisième, Sainte-Croix, primitivement une crypte de Notre Dame, est maintenant une chapelle funéraire, hors les murs.

La description que donne M. Benoit des constructions de l'abbaye est d'ailleurs difficile à suivre. On en peut seulement dire que l'église Notre-Dame est bâtie sur une double crypte aménagée sur l'emplacement d'anciennes grottes où se retiraient des anachorètes. Au-dessus, l'église comprend une travée de chœur et deux travées de nef (xi^e-xii^e siècles).

L'église Saint-Pierre, qui se trouve en contre-bas, et à laquelle on accède en descendant une série de rampes, est fort exigüe; elle ne comprend que trois travées de nef. Elle possédait autrefois un mobilier de valeur qui a été dispersé depuis la Révolution.

La Chapelle Sainte-Croix, construite, paraît-il, au xii^e siècle, servait de chapelle funéraire pour toute la population du pays. Elle était entourée de tombes dont quelques-unes seulement subsistent.

Des bâtiments conventuels, il n'est demeuré que le cloître, le chapitre, le réfectoire et la tour de l'abbé. Le reste est tombé en ruines à partir du xvi^e, ou a été démoli pour faire place à de nouvelles constructions du xviii^e siècle, à la suite d'un écroulement survenu en 1702.

Le cloître, qui date du xii^e siècle, ressemble beaucoup à celui de Saint-Trophime. Un tombeau des comtes de Provence se trouvait à l'extrémité nord-est des galeries. Des dalles plates qui recouvraient les sarcophages, une seule a été conservée, elle se trouve au musée lapidaire d'Arles, c'est la pierre tombale de Geoffroy I^{er}, mort en 1062.

Le réfectoire, après avoir servi de salle de chapitre au xviii^e siècle, a été transformé en écurie et enfin en bergerie. Le dortoir des religieux était situé au-dessus.

L'hôtellerie, la cuisine, le cellier et la bibliothèque ont été rasés à la suite de l'écroulement de 1703. A la place de ces bâtiments existe aujourd'hui une basse-cour.

Le logis de l'abbé se trouvait au sud-est du cloître, il en reste des parties importantes, dont la tour fortifiée qui fut bâtie en 1369 par l'abbé Pons de l'Orme pour défendre l'abbaye contre les incursions des Grandes Compagnies. Cette tour de 26 mètres

de hauteur comportait trois étages couverts d'une voûte. Dans le sous-sol est un puits et divers tombeaux. A côté se trouve un colombier avec une échauguette et une fenêtre encadrée d'un boudin que l'on enduisait de suif autrefois, pour contrarier la visite des rats.

A partir du xvii^e siècle, l'abbaye était tombée en pleine décadence; les religieux venaient en ville en costume laïc et l'épée au côté. En 1634, le monastère passa à la congrégation de Saint-Maur, qui fit élever de nouveaux bâtiments, lesquels ont d'ailleurs subsisté à côté des anciens.

Trois abbés seulement s'y succédèrent, dirigeant la construction des nouveaux édifices; ce fut ensuite le cardinal de Rohan, le trop célèbre prélat, compromis dans l'affaire du Collier, qui fut obligé de démissionner en 1786, époque à laquelle le roi Louis XVI prononça enfin la suppression de l'abbaye. Il ne restait plus dans le vieux monastère que onze religieux, dont les revenus s'élevaient à 26.000 livres.

L'abbaye de Montmajour est une des curiosités des environs d'Arles; nous sommes loin cependant ici des grandes constructions du nord et du centre de la France: le Mont Saint-Michel et Cluny. De l'ancien trésor, deux pièces ont surtout subsisté: un cibaire et une crosse abbatiale qui figurent aujourd'hui au Louvre dans la galerie d'Apollon.

La librairie Hachette a publié une importante brochure de M. Bayet sur **les Châteaux de France**, laquelle en donne un répertoire important, sinon absolument complet, avec illustrations et notices, — parfois, malheureusement, un peu courtes.

L'auteur passe en revue les châteaux du moyen âge avec: Combourg (Ille-et-Vilaine), qu'habita Chateaubriand et où l'on montre encore sa chambre; Coucy (Aisne), saccagé et quasiment détruit par les Boches; Pierrefonds (Oise), retapé par Viollet-le-Duc avec toute la fantaisie que l'on sait; Mehun-sur-Yèvre (Cher) dont il ne reste malheureusement que des vestiges; Chinon (Indre-et-Loire) qu'illustre toujours le souvenir de Jeanne d'Arc; La Palisse (Allier) qui rappelle toujours le nom du vieux maréchal de François I^{er}, tué à la bataille de Pavie; Loches (Indre-et-Loire), qui donne une des plus belles visions que peut avoir le

touriste s'il s'intéresse à l'architecture féodale ; Luynes (Indre-et-Loire) rappelant le souvenir du favori de Louis XIII ; Langeais (Indre-et-Loire), construction du xv^e siècle, restaurée par Jules Siegfried et léguée à l'Institut ; Saumur (Maine-et-Loire), où fut enfermé passagèrement Fouquet et qui, après restauration, fut transformé en musée municipal ; Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) ; Avignon (Vaucluse), avec son ancien palais des papes, sur lequel M. Bayet a donné une des meilleures notices de la série ; etc.

De la Renaissance, c'est : Plessis-les-Tours (Indre-et-Loire) qui rappelle le souvenir de Louis XI ; Blois (Loir-et-Cher), peut-être le plus beau spécimen de l'architecture française à l'époque de Louis XII et de François I^{er} ; Chambord (Loir-et-Cher) célèbre par le délicieux escalier à plans contrariés qui s'élève sous la lanterne ; Chaumont (Loir-et-Cher), que Catherine de Médicis échangea contre Chenonceaux possédé par sa rivale, Diane de Poitiers ; Valençay (Indre) qu'habita sur le tard l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand ; Amboise (Indre-et-Loire), rendu célèbre par la conjuration huguenote que firent avorter les Guises, et par la mort de Charles VIII ; Chenonceaux (Indre-et-Loire), emplacement d'un ancien moulin sur lequel fut édifié le splendide château actuel, qui est une des plus délicieuses choses de la Renaissance ; Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), une des plus belles constructions de la série ; Montrésor (Indre-et-Loire) ; etc.

Plus particulièrement dans l'Île-de-France, c'est : Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), restauré et transformé en musée préhistorique et gallo-romain ; Ecoen (Seine-et-Oise), délicieuse construction du connétable de Montmorency, devenue pensionnat de la Légion d'Honneur ; Fontainebleau (Seine-et-Marne), où l'on retrouve autant le souvenir de Napoléon I^{er} que celui de François I^{er} qui le fit bâtir ; etc.

De la Renaissance, et plus au sud, nous trouvons les châteaux de : Meillant (Cher) ; Chateaudun (Eure-et-Loir) qui possède un escalier presque aussi remarquable que celui de Blois ; Anet (Eure-et-Loir), bâti par Diane de Poitiers et malheureusement détruit en grande partie par la bande noire ; Turlaville (Manche) ; le château d'O, aux toitures gigantesques et qui est une des plus jolies constructions de l'époque ; Bourdeilles (Dordogne) la vieille seigneurie de Brantôme ; Montaigne (Dordogne) ; Hautefort (Dordogne), domaine de la famille de Ber-

trand de Born ; Jumilhac (Dordogne) ; Assier (Lot) ; Biron (Dordogne) ; Laroche foucauld (Charente) ; Cognac (Charente) où naquit François Ier Pau (Basses-Pyrénées), qui fut le berceau de Henri IV.

Nous n'avons pas nommé tout, bien s'en faut, on peut le comprendre aisément. Nous laissons d'ailleurs systématiquement de côté les constructions des xvii^e et xviii^e siècles, qui ne sont plus guère que de la bâtisse.

Mais il est regrettable que M. Bayet ait omis des merveilles architecturales, ou simplement des pièces remarquables comme les châteaux de : Nantes, Châteaubriant, Jocelyn, Vitré, Fougères, Falaise, Tancarville, le château de Steen, Fontaine-Henry, Gisors, Etampes, Dourdan, Arques, Nantouillet, Maintenon, Montsoreau, Angers, etc., etc., mais ce sera peut-être pour une prochaine édition.

CHARLES MERKI.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Un argument technique nouveau en faveur de l'authenticité de Gloze'. — Revue de la presse. — Deux nouveaux Cahiers de Glozel. — Une lettre de protestation de MM. Fradin.

Un argument technique nouveau en faveur de l'authenticité de Glozel. — Les journaux et le *Rapport* officiel ont signalé que, lors des fouilles opérées par le Comité d'Etudes dont j'étais membre, j'ai rarement travaillé avec le groupe principal, mais cherché de mon côté et fait des tranchées régulières, « sans rien trouver ». Ceci est exagéré ; si je n'ai rien trouvé d'étonnant, j'ai du moins trouvé des quantités de fragments de brique cuite rougeâtre, sans compter le plateau circulaire en brique cuite qu'ensuite MM. Loth et Sodermann dégagèrent avec toutes les précautions nécessaires.

Or, dans tous les fronts de taille, au nombre de six, auxquels j'ai travaillé de mes mains, en tamisant la terre de mes doigts, tant à l'intérieur du terrain clos de barbelés qu'en dehors, vers le Vareille, j'ai observé le fait suivant :

La couche d'argile jaune, dite couche archéologique, présente par endroits, du haut en bas et jusqu'à l'affleurement de l'argile compacte que le pic ou la bêche n'entaillent qu'avec difficulté,

un nombre parfois considérable de petits globules rouges, le plus souvent groupés à plusieurs.

C'est là aussitôt un signe, bien connu des ouvriers avec qui j'ai causé et travaillé, de chances d'une trouvaille. Dès qu'on rencontre ces petits globules, on opère avec plus de lenteur et de précautions,

Ils ont un à deux millimètres de diamètre, parfois davantage ; plus on remonte alors dans la couche archéologique, plus ils sont gros et rapprochés. J'ai emporté plusieurs morceaux d'argile chez moi, que j'ai laissé sécher ; la teinte rouge vif, due à l'humidité, a disparu peu à peu. Après effritement, la conviction s'est imposée que ces particules sont bel et bien des fragments minuscules de poterie cuite. Aux environs de la première tombe, il y en a des traînées profondes, jusqu'à l'affleurement de la couche d'argile dure. Comme de plus j'ai étudié de près les fronts de taille nouveaux des autres membres du Comité, j'affirme que cette dissémination est un fait normal à Glozel ; ce qui varie, c'est la localisation et la quantité, mais non la qualité ni la nature de ces globules.

On est devant son front de tranchée et on travaille au couteau avec précaution, enlevant des paquets d'argile humide de la grosseur d'une noix à celle du poing ; puis on effrite de son mieux entre ses doigts ; l'argile est uniformément jaunâtre. Tout à coup on voit apparaître, à une hauteur quelconque, mais souvent *tout au bas de cette couche d'argile*, quelques points rouges ; on arrête alors le travail horizontal, on entaille en remontant vers la terre végétale et on finit toujours par tomber sur des fragments de plus en plus gros, parfois même sur une brique ou sur des fragments de poterie, ou un pot entier. D'où j'ai conclu, après trois jours de travail : 1° qu'à la surface du sol néolithique étaient disséminés des fragments de poterie, tout comme autour des villages kabyles des déchets de toute sorte, qui ont été peu à peu désagrégés par l'air et l'eau, peut-être aussi par les racines ; 2° que ces particules désagrégées se sont infiltrées peu à peu, grâce à l'eau, de haut en bas, en se désagrégeant de plus en plus, sans intervention de l'homme, et par suite d'un processus normal, de même que se sont enfoncées dans cette même argile des milliers de petites pierres qu'on rencontre, en fouillant, dans les mêmes conditions que les

globules rougeâtres. Cette conclusion complexe se fonde sur une cinquantaine d'observations méthodiques, simplement contrôlées par cette question posée, non aux savants, mais aux ouvriers : « Comment expliquez-vous la présence à cet endroit de ces petites particules rouges ? »

Puis, j'ai fait la preuve par le contraire. Des conditions stratigraphiques identiques sont visibles dans les briqueries des environs de Paris : là, je n'ai jamais trouvé, au-dessous de la couche végétale, de particules de ce genre. Cette couche est celle d'anciens champs où ont été déversées des gadoues depuis plusieurs centaines d'années, et parmi elles, comme on peut voir par les amas jetés en arrière d'eux par les ouvriers, des fragments de pots, de marmites, d'assiettes, etc., bref de toutes les sortes de vaisselle commune. Cette vaisselle moderne a été cuite au four ; dans ces conditions, il n'y a pas eu de désagrégation des particules cuites, ni d'infiltration dans le sol.

La formation et l'infiltration des globules d'argile cuite n'est donc possible que si la poterie en surface a été cuite en plein air ; autrement dit, que si elle est de technique néolithique, préromaine. Il faudrait donc que le faussaire, et c'est là un argument que j'ai déjà signalé dans le *Temps*, mais que Vayson et Dussaud se gardent de discuter, eût été capable de travailler la terre de cette manière primitive. Qui donc aurait pu lui enseigner cette technique, plus délicate qu'il ne semble ? et dans quels ouvrages, sauf peut-être dans la *Céramique Primitive* de Franchet et dans mes *Etudes sur la Poterie Kabyle*, aurait-il trouvé des indications précises ? encore aurait-il dû apprendre d'abord à modeler à main libre, sans tour, et à choisir des essences dégageant assez de calories pour obtenir la cuisson ; car il y a fagot et fagot, même en céramique néolithique.

On sait qu'à Glazel se rencontrent aussi de nombreux fragments d'une sorte de poterie en grès gris-bleuté ; ils sont de grandeur variable et localisés dans la couche de terre végétale noirâtre ; on m'en avait donné lors de ma première fouille, en juin 1927 ; en avril 1928, j'en ai trouvé bien d'autres, dont quelques-uns à traces de vitrification superficielle. L'un des buts de mes tranchées systématiques a été de voir si des particules de grès se trouveraient aussi dans la couche d'argile jaunâtre dite archéologique. Si cela avait été, j'aurais eu des présomptions en

faveur de remaniements. Or, malgré tous mes soins, je n'ai jamais pu en trouver. De plus, tout ce qui était argile cuite était ramolli par l'eau intra-argileuse ; mais jamais aucun morceau de grès n'a été trouvé mou ; ni la contexture, ni le degré de cuisson ne permettaient plus la désagrégation des particules ; bref, le cas, pour ces morceaux, était identique à celui des fragments cuits au four des gadoues de la banlieue parisienne.

Si la théorie de Vayson et de Dussaud était vraie, leur raisonnement devrait valoir non seulement pour les poteries en forme de plaque à caractères alphabétiformes et pour les galets gravés, mais aussi pour tous les autres objets. Car les poteries de grès étant soit gallo-romaines, soit du moyen-âge, devraient se trouver dans la couche, en fragments de grandeurs diverses, à côté des fragments de poteries du type néolithique. Or, cela n'est pas ; des raisonnements élaborés dans un cabinet de travail ne valent rien contre une observation simplement méticuleuse, qui ne touche à aucune grande théorie générale.

Donc, trouvailles nombreuses, dans la couche d'argile fine, de fragments minuscules de poterie rougeâtre, cuite ; aucune trace de fragments semblables de poterie de grès (poterie dont, soit dit en passant, on n'a encore trouvé d'analogues nulle part en Bourbonnais et peut-être même en France : problème systématiquement laissé dans l'ombre jusqu'ici). Conclusion : un truquage du terrain aurait mélangé les deux espèces, tout comme il aurait introduit de la terre végétale dans la couche d'argile jaunâtre.

Nous arrivons ainsi à formuler l'argument nouveau d'authenticité : si les globules de poterie rougeâtre néolithique ne se trouvaient à Glozel que dans le haut de la couche archéologique, il n'y aurait pas grand'chose à dire. En admettant que toutes ces céramiques primitives aient été autrefois en surface, qu'il y ait eu exhaussement de la couche d'argile, et même glissement superficiel de terrain, la désagrégation des argiles cuites sous l'influence de l'humidité aurait dû se répartir dans une zone de dix ou quinze centimètres de profondeur ; mais j'ai trouvé des globules à soixante, et même à quatre-vingts centimètres, parfois en groupes assez rapprochés. La descente de ces globules, indécomposables parce que cuits, entre les molécules d'argile fine continuellement humectée par les nombreuses petites sources

sortant à flanc de coteau, a certainement exigé un temps très long, disons plusieurs siècles au moins.

Evaluer ce temps ne pourrait se faire que par une expérience de laboratoire, répétant les conditions mêmes de Glozel. Mais si déjà l'on doit douter que l'Esprit de Glozel ait pu fabriquer en si grandes quantités des poteries de types si divers selon la technique néolithique, on doutera plus encore qu'il ait pu injecter dans le terrain, à des profondeurs relativement aussi considérables, des milliers de petites particules d'argile cuite dans une couche d'argile crue que tous les observateurs, spécialistes ou non, sont bien obligés de regarder comme non remaniée.

Je signale enfin que, dans toute leur argumentation, les antiglozéliens ne parlent que de l'introduction d'objets durs et admettent que les plaques à inscriptions sont dures elles aussi quand on les trouve, ce qui est faux. Mais ils ne disent jamais comment on aurait introduit les vases et autres objets en terre cuite, que leur contexture et leur forme rendent très fragiles. Dussaud, il est vrai, dira qu'il ne s'occupe que d'épigraphie, et non des objets qui portent les signes, ni même de la possibilité technique des prétendus truquages. Seulement, son raisonnement par abstraction de tous les facteurs, sauf un, ne vaut rien contre les observations directes. Cette fois, il ne s'agit même plus des objets eux-mêmes, qui selon les antiglozéliens peuvent être trompeurs, mais de phénomènes naturels en dehors de toute possibilité d'intervention humaine, autant en dehors de cette intervention que la formation des couches d'argile elle-même le long du Vareille.

A. VAN GENNEP.

§

Revue de la Presse. — Ce n'est que récemment que j'ai eu connaissance d'une communication à la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, le 22 avril, de M. Jean Chavigny, dont l'*Avenir de Blois* du 30 juin a donné des extraits. L'auteur, savant sérieux et méticuleux, a voulu voir Glozel et faire ses observations lui-même, sans influences extérieures. Il conclut ainsi :

Me plaçant au point de vue main-d'œuvre, matière première et surtout conception d'idée, je crois à l'authenticité du gisement néolithique de Glozel ; on ne peut certes pas avoir une opinion bien fondée dans cette affaire sans avoir vu, sans avoir étudié sur place tout ce que mes yeux ont pu voir.

C'est exactement ce que Mendès Corrêa a dû répéter une fois de plus, non pas seulement à propos de Glozel, mais aussi à propos du tesson d'Alvao, dont M. Chevalier, de Grenoble, affirme l'authenticité après l'avoir vu, contre Dussaud *qui ne l'a pas vu*.

Dans *l'Intransigeant* du 7 août, interview, par Yves Dartois, de Bayle, qui promet son rapport pour septembre, mais qui, naturellement, refuse d'en laisser deviner les conclusions, puisqu'il n'est pas rédigé. Ce rapport sera remis au juge d'instruction et c'est alors seulement que Bayle pourra parler ; il n'a d'ailleurs pas « à donner au juge un avis d'authenticité ; c'est le juge d'instruction qui tirera les conclusions ».

On m'a demandé de divers côtés pourquoi Regnault et ses satellites n'avaient pas fait une fouille judiciaire dans le champ même, ou emporté un demi-mètre cube, proprement découpé et mis en caisse, de ce terrain pour analyser les terres et voir comment elles peuvent se truquer. C'est évidemment un oubli regrettable.

Dans *l'Intransigeant* du 9 août, on lira, avec plaisir une interview, par Marcel Sauvage, qui assista aux dernières fouilles de Glozel, de Jacques-Emile Blanche, peintre, écrivain et, ce qui nous importe ici, l'un des esprits critiques les plus avisés de ce temps. C'est pourquoi je préfère donner le texte de l'interview :

M. Jacques-Emile Blanche, qui passe une partie de l'année à la campagne près de Vichy, a donc été à Glozel. Il y a été seul, puis il s'est fait accompagner pour demander les explications d'usage, puis il a mené une enquête...

— Vous pouvez d'abord déclarer, nous dit le portraitiste de tous les écrivains aujourd'hui célèbres, que je ne crois pas à la vérité scientifique... Est-ce que la science, par exemple, a pu expliquer l'action des eaux de Vichy ?... Il y a ici chez les médecins et les chimistes beaucoup plus de divergences que chez les préhistoriens au sujet de Glozel... Second point : tous les environs de Vichy, et j'en sais quelque chose parce que j'ai là bas de nombreuses relations, sont d'une étonnante richesse historique ou préhistorique. On ne peut bêcher son jardin sans découvrir un bout de poterie ou une pointe de flèche...

— Que pensez-vous des Fradin et du docteur Morlet ?...

— Je les ai observés avant d'être présenté. Les Fradin sont des paysans qui peuvent être roués, des paysans typiques. Mais quelle innocence dans toute cette affaire ! Quant au docteur Morlet, qui a le tort

d'employer trop souvent les plus grands mots, je le tiens pour un homme remarquable. J'ai eu avec lui des conversations sur des sujets les plus différents. Il m'a toujours surpris par l'acuité et la justesse de ses réponses. Voilà un homme cultivé, intelligent, curieux de toute chose...

Que pensez-vous donc des galets gravés, des os gravés ?

— Bien entendu, je ne suis pas archéologue ni préhistorien et ne veux pas m'aventurer dans des domaines épouvantablement dangereux. Je vous parle en critique d'art si vous voulez. Eh bien ! les dessins que j'ai vus sont prodigieux... Ne croyez pas que je sois gagné par la manie du docteur Morlet... mais ces dessins sont prodigieux.

— Ne pensez-vous pas qu'on aurait pu les reproduire facilement ?

— Non. Je ne connais aujourd'hui que deux hommes qui sauraient le faire : Picasso, qui a passé toute sa vie à imiter, à copier, à arranger tous les arts avec un génie qui lui est propre, ou, à un autre degré, Bourdelle. Mais je ne pense pas qu'ils soient des faussaires...

— Pour vous donc, ces dessins ne sont pas d'aujourd'hui ?

— Ni d'hier... En les examinant soigneusement, je me suis rendu compte que seuls les artistes chinois du x^e siècle en pourraient être les auteurs; eux seuls, en effet, ont eu dans l'Histoire un sens aussi direct de la nature, de la vérité de la nature.

Quelle que soit l'interprétation définitive que l'on devra, ou pourra, donner de Glozel, il reste que cette station néolithique n'étant pas seule de son type, au moins en Bourbonnais, la question d'une étude approfondie et sans parti pris du Néolithique en général s'impose de plus en plus. Je suis pleinement d'accord, quant aux critiques de la méthode actuellement en vigueur, avec le commandant Octobon, dans sa brochure (Le Mans, Monnoyer, 1927) sur *l'Etat des connaissances actuelles sur le Néolithique en France*. Oui, « on cherche trop la pièce exceptionnelle et on traite de « pièces aberrantes » ou « d'ébauches » tout ce qui gêne, quand on ne les renvoie pas par-dessus l'épaule, ce qui est plus radical ».

Tiens, mais, j'y pense : n'est-ce pas ainsi que certains « savants » procèdent à l'égard de Glozel ?

A. VAN GENNEP.

§

Deux nouveaux Cahiers de Glozel. — Deux nouveaux *Cahiers de Glozel*, n^o 4 et n^o 5, viennent de paraître (le n^o 6 avait déjà paru ; c'est le *Rapport du Comité d'Etudes*).

Le premier est de M. le Professeur Bayet, de Bruxelles. C'est une critique scientifique des deux argumentations proglozéliennes et antiglozéliennes, objectivement opposées l'une à l'autre avec une force de déduction toute mathématique.

Car, « au-dessus des finesses et des arguties des spécialistes, écrit l'auteur, il y a la critique scientifique générale qui s'applique à toutes les sciences indistinctement et aux exigences de laquelle nul n'a le droit de se soustraire. »

Et la démonstration de M. Bayet se déroule avec la logique et la précision d'un théorème.

D'ailleurs, il nous en avertit :

Les négations passionnées qui ont accueilli les découvertes de Glozel ne sont pas des faits isolés. Chaque fois qu'une découverte capitale s'est faite en archéologie, ce fut le même concert de contestations, la même fureur d'attaques. C'est même à cela qu'on reconnaît souvent le mieux qu'une découverte importante est vraie.

Le Cahier de Glozel n° 5 est le résumé des cours que M. le Professeur Loth, membre de l'Institut, a faits, cet hiver, au Collège de France.

On connaît leur succès, malgré la cabale anti-glozélienne qui fit tout pour les faire interdire. Il n'y a aucun doute que le livre n'obtienne, auprès du public, la même faveur. Il y trouvera une critique sévère, mais tout objective, des travaux et du rapport de la Commission dite internationale dont le jugement d'enquête sur Glozel « doit être révisé ».

Nous ne noterons ici que les passages qui ont trait aux analyses, puisque c'est la *question d'actualité*, en attendant le fameux rapport de M. Bayle, qui ne devait demander, assurait-il au début, qu'une quinzaine de jours !

Le Dr Morlet avait envoyé à Oslo des échantillons de divers objets en os de Glozel et même des objets en pierre, à fin d'analyse. Grâce à des amis, les professeurs C. Marstrander et Alf. Sommerfeld, ces objets ont été analysés à l'Institut minéralogique de l'Université d'Oslo. L'analyse chimique a donné pour les objets en os 16,40 o/o de matières organiques. *L'analyse microscopique et spectroscopique a prouvé que les objets en os ou en pierre ne portaient aucune trace de métal.*

Enfin voici la note qui termine cette étude magistrale :

M. Regnault, au cours d'une perquisition judiciaire opérée chez les

Fradin dans des conditions plus qu'étranges, a emporté, sans témoin, du Musée des Fradin bon nombre d'objets qu'il a remis à fin d'expertises à M. Bayle, préposé aux recherches de la police judiciaire à Paris.

La compétence et l'intégrité de M. Bayle ne sont pas en cause, mais on ne saurait garantir la valeur des objets soumis à son expertise ; des faux, qui ne sont nullement l'œuvre des Fradin, sont possibles. Pour les objets réellement exhumés par le D^r Morlet et E. Fradin, leur authenticité est certaine ; il n'y a pas deux chimies : celle d'Oslo, de Lyon et celle de M. Bayle.

Nous verrons bientôt si, comme l'écrit M. Loth, il n'y a pas deux chimies : celle de la science administrative et celle de la science tout court.

§

Une lettre de protestation de MM. Fradin. — MM. Claude et Emile Fradin viennent d'adresser au Directeur du Bulletin de la *Société d'Emulation du Bourbonnais* la lettre de protestation suivante :

Glozel, le 14 août 1928.

Monsieur le Directeur,

Les dirigeants de la Société d'Emulation ne savent plus qu'inventer contre Glozel.

Dans le Bulletin de juillet-août 1928, on nous montre un tube de fer creux comme étant celui que nous aurions trouvé dans le champ de touilles. Evidemment pour prouver que la Société d'Emulation avait eu raison de dire que la *Fosse Ovale* était un four de verrier, il était bon de montrer aux badauds une canne de verrier. Il est même étonnant que la Société de Moulins ait attendu 1928 pour cette trouvaille, car dès 1924, plusieurs de ses membres venant à Glozel s'assayaient sur le tertre de la fosse et tenaient de savants propos : « C'est un four de verrier, mon cousin. — Vous pensez, mon cousin ? — Oui mon cousin. — Alors, mon cousin, c'est un four de verrier. »

Croyez bien, monsieur le Directeur, que nous ne verrions aucun inconvénient à ce qu'on eût trouvé une canne de verrier dans notre champ Daranthon ; le D^r Morlet et M. Moznier y ont bien trouvé, au-dessus de la Fosse ovale, des débris qu'ils ont attribués à un four de verrier (voir le premier fascicule de la *Nouvelle Station Néolithique*).

Mais le morceau de fer que vous représentez dans votre Bulletin n'est pas celui de Glozel. A quel moment et par qui a eu lieu la substitution ? ce n'est pas nous qui pouvons le savoir. Mais la substitution est grossière. Le morceau de fer trouvé à Glozel avait une partie

courbe ; il s'agissait d'un bras de force de charrue cassé et perdu là.

M. Clément lui-même — qui n'est pourtant pas glozélien — écrit dans la lettre que vous citez que l'objet « semblait à première vue plutôt un fragment d'outil agricole qu'un débris ancien. La couche de rouille qui le recouvrait ne paraissait pas très épaisse. »

Et sur celui que la Société d'Emulation présente, on voit des boursouflures de la gangue d'oxydation, qui offre des excroissances.

La supercherie saute aux yeux.

Veillez agréer, etc.

CLAUDE FRADIN,

EMILE FRADIN,

NOTES ET DOCUMENTS SCIENTIFIQUES

Le Docteur Gall et la Phrénologie. — « Le xvii^e siècle relève de la philosophie de Descartes, le xviii^e relève de Locke et de Condillac ; le xix^e doit-il relever de Gall ? » demandait, vers 1840, le savant Flourens, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et membre de l'Académie française.

Auguste Comte, lui, dans son calendrier positiviste, donnait à Gall le 28^e jour du 13^e mois, le mois de Bichat.

Or, précisément, le centenaire de la mort de Gall vient de passer à peu près inaperçu.

C'est, en effet, le 22 août 1828 que mourut dans sa maison de campagne de Montrouge, à 70 ans (il était né le 9 mars 1758) et sans enfants, malgré deux mariages, le fameux phrénologiste. Il légua au Museum d'histoire naturelle, où on peut l'y voir encore, une importante collection de crânes, dont le sien.

Il faut reconnaître que le bruit fait à cette époque par l'homme et sa doctrine pouvait troubler les esprits.

Il arriva à Paris en octobre 1806 ; il avait tout ce qu'il fallait pour y réussir : il avait de l'esprit ; — il était étranger, et cela s'entendait, car il avait un fort accent germanique ; il était né en effet dans le grand-duché de Bade ; son grand-père était Italien et se nommait Gallo ; il était précédé d'une réputation déjà bruyante ; étudiant à Strasbourg, reçu docteur à Vienne en 1785, il avait dû quitter cette ville à cause des idées qu'il enseignait avec trop de succès et qui furent jugées contraires à la religion par le gouvernement autrichien ; puis, en compagnie de son disciple et collaborateur Spurzheim, il avait parcouru l'Europe du Nord, exposant son système tour à tour à Berlin où l'on frappa,

en souvenir de ses leçons, deux médailles dont l'une portait : *Il trouva l'instrument de l'âme* ; à Dresde, où il fut interdit aux femmes de suivre ses cours ; à Iéna, où il eut dans son auditoire la grande-duchesse de Saxe-Weimar et Wieland ; à Copenhague, etc., — enfin depuis que Mesmer et Cagliostro n'étaient plus là, Paris sentait le besoin d'un homme et d'une doctrine également sensationnels et Gall lui apportait *la crânioscopie* !

Le succès fut foudroyant ; les salons se disputèrent le célèbre docteur. La duchesse d'Abrantès, le duc Decazes, ministre des Affaires Etrangères, qui le fit naturaliser Français en 1819, Joséphine elle-même faisaient partie de sa clientèle. Il ouvrit, à l'Athénée et dans plusieurs autres salles, des cours qui connurent, au début du moins, une vogue inouïe.

Quand il mourut, l'enthousiasme était bien tombé ; cependant une souscription publique permit de lui élever au Père-Lachaise un mausolée qui y est toujours, et que visitent encore ses admirateurs, puisqu'en 1879 un rédacteur du *Mental Science* s'y écriait : *Sta, viator, heroem calcas !* et qu'en 1921 la *British Phrenological Society* le faisait restaurer.

En quoi donc consistait la *crânioscopie* du Dr Gall, où, pour l'appeler par le nom que lui donna Spurzheim et qui lui resta, sa *Phrénologie* ?

Gall affirmait que le cerveau est le siège des qualités morales et des facultés intellectuelles, que ces qualités et facultés sont au nombre de 27, que le cerveau est composé d'autant d'organes particuliers qu'il y a de qualités et de facultés, que la forme du crâne, étant moulée sur celle du cerveau, permet de découvrir ces qualités et facultés.

Sur les 27 qualités et facultés, 19 sont communes à l'homme et aux animaux, 8 propres à l'homme seul.

Les 19 premières se subdivisent en 10 fondamentales, qui ont leur siège dans les régions inférieures, postérieures et latérales du cerveau : instinct de reproduction, amour de la progéniture, amitié (ici la femme l'emporte sur l'homme : « Heureux, s'écrie Gall, celui qui a une femme pour ami »), instinct de la défense de soi-même, instinct carnassier, ruse, penchant au vol et sentiment inné de la propriété, orgueil, vanité, circonspection, — et en 9 facultés intellectuelles inférieures : mémoire des choses, des lieux, des personnes, des mots, sens du langage (philologie), des

couleurs (peinture), des sons (musique), des nombres (mathématiques), des constructions (architecture).

Les 8 dernières, où finit l'animalité et où l'humanité commence, occupent les régions frontales : sagacité comparative, esprit métaphysique, esprit caustique, talent poétique, esprit de bienveillance, mimique, sentiment de l'existence de Dieu, fermeté.

C'était merveilleux ; par une simple exploration du crâne, on obtenait les renseignements pédagogiques et judiciaires les plus précieux ; on pouvait connaître l'orientation future des enfants ; ainsi Gall prédisait que le fils de la duchesse d'Abrantès serait mathématicien, que le petit Ernest Legouvé serait poète, etc... ; aussi en 1834 le conseil des hospices de la Ville de Paris décidait-il la création pour les enfants d'un établissement orthophrénique ; de même, l'examen du crâne permettait d'établir si le délinquant ou le criminel était responsable. Gall fut aussi appelé par le préfet de police pour identifier les morts dans un incendie.

Le succès de Gall avait été trop beau et trop rapide. Il fut vite la cible des humoristes : on caricatura le Dr *Gal-imatias*, on chansonna celui qui tâte « l'occiput et le sinciput », on raconta des anecdotes dans ce genre : Gall visite les fous à Bicêtre, il s'étonne que l'un d'eux ait un crâne normal ; le fou lui explique qu'on lui a mis une tête nouvelle à la place de celle qu'il a perdue pendant la Révolution.

Gall pouvait rire le premier de ces fantaisies, qui étaient le meilleur signe de son succès, comme il avait fait à Berlin quand il était allé voir jouer la *Craniomanie*, une comédie de Kotzebue qui le ridiculisait un peu.

Mais on raconta bientôt des histoires plus dangereuses ; on parla d'erreurs bien amusantes :

Pariset étant médecin de Bicêtre, Gall désire y examiner les condamnés qu'on y renfermait alors ; Pariset en fit habiller une douzaine en infirmiers, et Gall les trouva tout à fait normaux.

Chateaubriand rapporte, dans ses Mémoires, qu'il dîna avec Gall chez M^{me} de Custine ; Gall, ne le connaissant pas, ne lui trouva rien de remarquable ; mais « il voulut, quand il sut qui j'étais, raccommo-der la science d'une manière dont j'étais honteux pour lui ».

L'erreur la plus fameuse fut celle du moulage du crâne de Raphaël, où il trouva effectivement la bosse artistique la plus évi-

dente, mais on s'était trompé, il s'agissait du crâne d'un chanoine romain.

Les rieurs ne furent pas les seuls ennemis de Gall, spiritua-listes et catholiques lui firent une violente opposition :

Pour les premiers, la pluralité des organes centraux était en désaccord avec l'unité, l'identité et la liberté de l'âme humaine;

Pour les seconds, la phrénologie aboutissait au fatalisme, au matérialisme, à l'athéisme. Les écrits de Gall furent d'ailleurs mis à l'index.

Gall se déclara déiste ; n'avait-il pas mis parmi ses facultés le sentiment de l'existence de Dieu ? Mais il voulut des obsèques purement civiles.

Entre savants, la lutte dura jusqu'en 1859.

Gall eut des alliés sérieux comme Corvisart, Geoffroy Saint-Hilaire qui lui donna sa voix, la seule qu'il ait obtenue, quand il fut candidat à l'Académie des Sciences, Broussais, pour ne citer que les plus célèbres.

Il eut, parmi ses adversaires, Laennec et Cuvier ; celui-ci fut chargé du rapport de la Commission nommée par l'Institut pour examiner le mémoire présenté par Gall et Spurzheim.

De 1830 à 1845, Sociétés, journaux et même librairies phréno-logiques se fondent dans les grandes villes des deux mondes.

L'expulsion des Jésuites, le libéralisme de la monarchie d'Orléans encourageaient phrénologistes et positivistes associés.

Pour défendre les hypothèses de Gall : celle du crâne épousant parfaitement la forme du cerveau, l'existence de 27 qualités et facultés (on était arrivé à en compter 36 ou 38), la localisation de ces qualités et facultés en autant d'organes particuliers, la distribution de ces organes à la surface du cerveau afin sans doute de permettre de les découvrir, il fallait beaucoup de vaillance. Broussais, alors professeur à la Faculté, l'eut. On peut en juger :

On avait retrouvé dans les animaux herbivores la partie du cerveau où Gall avait placé *l'instinct du meurtre* et qu'il croyait n'exister que chez les carnivores. Embarras de phrénologistes. Mais Broussais relève le gant : *l'instinct du meurtre* n'est autre que celui de *la destruction* :

On a trouvé ridicule, dit-il, que la destruction des végétaux fût comparée par les phrénologistes à celle des animaux ; pour moi, je ne vois pas de motif à repousser cette idée.

On retrouve dans le mouton l'organe pour la religion que Gall croyait propre à l'homme. Nouvel embarras, mais Broussais ne s'étonne pas :

Les phrénologistes, dit-il, ont refusé ce sentiment (de la *vénération*) aux animaux. Moi, je ne suis pas de cet avis ; une certaine nuance de *vénération* existe dans plusieurs espèces, parmi les vertébrés qui se choisissent un chef, qui marchent d'après le signal que ces chefs leur donnent et qui leur obéissent. Ainsi, même parmi les moutons, vous voyez un chef...

Il était temps d'en finir ; c'est ce que fit la Société d'anthropologie. Elle enregistra définitivement l'échec de la Phrénologie de Gall ; mais le principe des localisations cérébrales était bientôt repris : l'avenir dira ce que vaut la nouvelle Phrénologie de Broca.

DOCTEUR JULES THIÉRCÉLIN.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

Livres de Belgique : Albert Mockel : *Clartés*, A l'Enseigne de l'Oiseau bleu. — Sacher Purnal : *Sel de la Terre*, A. A. M. Stols. — Léon Decortis : *Les Roses de Jéricho*, Ed. de la Wallonie en fleurs. — André Beaufort : *Vers et Prose*, Hors Commerce. — R.-G. Oppitz : *Les Etapes lucides*, Le Carnet indépendant. — Louis Delattre : *Vers luisants*, Office de Publicité. — Constant Burniaux : *Fah, l'enfant*, Ed. de l'Eglantine. — S.-A. Steeman : *Les Amants puérils*, la Renaissance du Livre. — Maurice Carême : *Le Martyre d'un supporter*, la Renaissance du Livre. — Léon Debatty : *Livres de Belgique*, Ed. de la Revue sincère. — Une nouvelle revue : *Variétés*. — Mémento.

Après *La Chanson d'Eve* de Charles van Lerberghe et les *Contrerimes* de P. J. Toulet, la librairie de *L'Oiseau bleu* réédite *Clartés*, de M. Albert Mockel. Publié en 1901, ce précieux ouvrage était depuis longtemps épuisé. On connaît le goût qui préside aux entreprises de *L'Oiseau bleu* fondé par un excellent lettré, M. Charles Castermans, dont la bibliothèque particulière regorge de merveilles. Tiré à 150 exemplaires de grand luxe, *Clartés*, tel que nous l'offre son nouveau parrain, constitue donc à la fois un hommage au poète et un appât aux bibliophiles qui prendront autant de plaisir à sa noble architecture qu'à la musique de ses beaux vers.

S'intercalant entre une œuvre d'adolescence, *Chantefable un peu naïve*, et *La Flamme Immortelle* parue il y a trois ans, *Clartés*, comme bien on pense, ne possède ni l'ingénuité de la première ni la maîtrise de la seconde. Etape esthétique autant que spirituelle, si ce livre de jeunesse trahit toujours le Credo

du poète de *Chantefable*, il annonce déjà, en dépit de quelques concessions à la mode du temps, le panthéisme de **La Flamme Immortelle**.

M. Mockel a toujours montré une prédilection singulière pour les subtilités du rythme et du langage, qui lui ont d'ailleurs inspiré quelques délicats chefs-d'œuvre. Tels de ses poèmes mineurs sont des modèles d'élégance, et nul n'excelle comme lui au sertissage d'un joyau lyrique. En cela, il demeure le fidèle disciple de Stéphane Mallarmé, à la haute mémoire de qui restent dédiées les grandes odes de *Clartés*. Mais ces grandes odes, tout au moins dans les parties où, renonçant au jeu, le poète s'abandonne à l'élan, retentissent d'autres échos parmi lesquels, mystérieux et ailés comme des messagers divins, on ne tarde pas à reconnaître ceux des *Entrevisions* et de *La Chanson d'Eve*.

Une amitié profonde a uni, comme chacun sait, Charles van Lerberghe et M. Albert Mockel, au point de les faire constamment communier aux mêmes sources. Epris de songes identiques, l'un et l'autre se sont efforcés de les transposer d'identique manière, non sans les passer au crible de leurs sensibilités respectives, si subtilement différenciées par M. Mockel dans ce beau vers de *Clartés* :

Ecoute, disais-je. — Vois, disait-il.

Au Flamand épris du spectacle de la nature, le Wallon oppose donc la musique qui s'en exhale : conflit troublant de deux âmes fraternelles, mais héréditairement ennemies, qui ne prendra fin que dans une commune et salutaire extase devant l'éternel miracle de Maïa.

Ce n'est donc pas sur des similitudes de technique qu'il importe de juger le poète de *La Chanson d'Eve* et celui de *Clartés*.

S'ils usent du même vocabulaire au point de s'emprunter des symboles, des épithètes et des images, si l'un et l'autre excluent de leur œuvre tout élément d'inspiration directe et renoncent de commun accord à pétrifier leur art, l'un, le visuel, conserve à son verbe assez de plasticité pour faire tressaillir la chair de ses héroïnes les plus angéliques, tandis que l'autre, spiritualisé par son chant, se plaira à n'évoquer autour de lui que des cortèges d'harmonieux fantômes.

Pour peupler les immatériels palais de *Clartés* où mille clochettes d'or s'évertuent à étouffer le chant de la cloche de bronze

qui ressusciterait inopportunément les voix de la terre, ne suffit-il point d'ailleurs de quelques fantômes ?

Tantôt héroïques, tantôt mignards, tantôt issus d'une plaine fleurie, tantôt de l'éther même, ceux qui hantent les veilles du poète de *Clartés* sont, sans conteste, les hôtes élus de ces strophes irréelles et subtiles comme les songes qu'elles engendrèrent.

Aussi M. Mockel leur a-t-il délibérément livré son domaine. Et en cela on ne peut que le louer, puisque, à quelque temps de là, soucieux d'un plus haut destin et las de couler ses jours dans les jardins d'une décevante Armide, il délaissera les stériles palais de *Clartés* pour allumer au seuil d'un temple vivant, retentissant d'appels, de chants, de rires et de pleurs, une vivante flamme immortelle.

Entrelacs de lumières et de sons, un tel art ne sollicitera guère M. Sacher Purnal, de qui **Sel de la Terre**, distribué en quatrains stricts, affirme le lyrisme volontaire, ramassé et gorgé d'essences rares. Devant maint de ces petits poèmes découpés à l'emporte-pièce par un magicien trop réticent pour nous livrer tous les miracles qu'ils recèlent, on éprouve un malaise comparable à celui que dut ressentir Aladin la première fois où il pénétra dans la caverne aux trésors. Des gennis y rôdent parmi d'innombrables pierreries. Mais l'obscurité est telle que l'on n'aperçoit que de confuses ombres mêlées à de rares éclairs. Allusifs souvent, les vers de M. Purnal se prolongent en ramifications occultes qui, tantôt effilées en pointes épigrammatiques, tantôt irradiées en abandons élégiaques, font pressentir un drame, alternant comme la vie, des rires et des larmes et auquel le poète n'accorde que l'importance d'un jeu.

M. Léon Decortis comprend la poésie d'une autre façon. Timide encore, il ne l'aborde qu'avec le respect embarrassé d'un enfant des champs mis en présence de sa Châtelaine. Quand la gêne ne le paralyse pas, il n'est guère plus maladroit que d'autres et rien n'est plus charmant, dans **Les Roses de Jéricho**, que certains poèmes jaillis d'un cœur pur et consacrés à un doux rêve ou à une tendre ivresse. Lieux communs de l'éternelle poésie, ce sont encore ces rêves et ces ivresses que fête M. André Beaufort dans une luxueuse plaquette au titre à la fois humble et orgueilleux : **Vers et prose...** On songe au florilège de Stéphane Mallarmé et à la revue de Paul Fort.

Quoi qu'il en soit, si les vers de M. André Beaufort ont plus d'accent que sa prose, ils ne rappellent cependant en rien le poète d'*Hérodias* ni celui des *Ballades françaises*. Hanté de recherches rythmiques, cet esprit délicat s'y essaie aux mètres impairs qu'il applique avec virtuosité à des madrigaux et à des vers d'album dont s'enchanteront aussi bien les jeunes filles que les lettrés les plus exigeants.

M. R.-C. Oppitz choisit des divertissements moins frivoles.

Ayant gardé de la lecture de l'Ecclésiaste et de Zarathustra une ineffaçable empreinte, il s'en confesse dans les apologues et prophéties de **Les Etapes lucides** qui, de ce fait, sont tantôt empreintes d'ironie, tantôt de solennité. A côté d'ingénieux aperçus, on y salue, à défaut de vérités nouvelles, des images et des allégories qui attestent chez M. Oppitz, sinon des dons de voyant, du moins un réel talent poétique.

M. Louis Delattre n'a point cure de vérités nouvelles, et c'est tout au plus si ce malicieux flâneur s'arme d'un filet à papillons pour conquérir l'univers. Mais quels trophées lui vaut cette arme dérisoire ! Chaque fois qu'il rentre de campagne, il en rapporte de plus éclatants. **Vers luisants**, son vingt-neuvième ouvrage, en fourmille.

Rangés au petit bonheur, ces témoignages de victoire évoquent par leur fantaisie, leur variété, leur saveur et leur subtilité les *Zouhit sou* japonais dont les *Notes de l'oreiller* sont, à ce qu'on dit, le meilleur modèle. On y saute de l'aperçu philosophique à l'anecdote, de la méditation à un croquis narquois, tant et si bien que devant ce pittoresque amas de richesses, on hésite à choisir, pour les anthologies futures, le bijou, la pierraille ou la rose que M. Louis Delattre a le plus tendrement pressé sur son cœur.

Tant qu'il resta l'auteur de *La Bêlise*, on était tenté de voir en M. Constant Burniaux un ironiste assez cruel. Certes, ce mémorial de l'enfance douloureuse n'était exempt ni de pitié ni de tendresse, et les *Poils de Carotte* que l'on y voyait défiler avaient tous passé par l'école de Dostoïevsky. Dans **Fah, l'enfant**, M. Burniaux déchire un pan de son ciel orageux et c'est en plein azur qu'il plante son menu héros. Fah connaît, lui, les splendeurs de la chimère aux ailes de laquelle il accroche ses jeunes rêves et ses tendres espoirs. Un enchanteur lui ouvre les

portes d'or de son royaume et c'est dans un monde féerique que ce frère fortuné des petits misérables de *La Bêtise* déploie son âme, non sans l'entr'ouvrir à l'inquiétude, qu'en souvenir de son premier livre, M. Burniaux ne manque point, de temps à autre, d'y glisser.

Avec M. S. A. Steeman, nous restons dans la fantaisie, car ses **Amants puérils** accusent dans leur manière d'interpréter la vie une désinvolture qui, pour plaire aux admirateurs de Jules Laforgue, n'en effarouchera pas moins l'honnête homme accoutumé au rythme quotidien des événements. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'ils poussent cette désinvolture un peu loin quand ils dérobent leur étiquette à l'auteur du *Cocu magnifique*. Déjà *La Renaissance du Livre* avait offert l'hospitalité à une *Intruse* qui n'est point celle de M. Maeterlinck. La voici hébergeant des *Amants puérils* dont M. Crommelynck ne revendiquera certes pas la paternité. Cette contrefaçon belge d'auteurs belges, sans avoir les conséquences de l'ancienne, est néanmoins fort regrettable.

M. Maurice Carême s'abstient de tels larcins et, plutôt que de s'enrichir aux dépens d'autrui, il n'hésite pas à affubler son roman, **Le Martyre d'un Supporter**, d'un titre qui ne manquera pas de susciter l'ire des grammairiens. Ni Littré, ni Larousse ne nous renseignent, en effet, sur ce que peut être un « supporter ». Pour le savoir, il nous faut consulter les journaux sportifs et particulièrement ceux qui ont trait au football. Ainsi apprendrons-nous qu'est « supporter » celui qui, sans pratiquer le sport auquel il s'intéresse, défend néanmoins par la parole, le geste et la propagande, les couleurs du club qu'il s'est choisi.

Chaque société de football, et elles sont innombrables en Belgique, possède ainsi une turbulente arrière-garde de partisans chargés d'encourager l'équipe de ses joueurs, et le plus beau match du monde perdrait tout attrait si, aux prouesses sportives des clubs en présence ne se mêlaient les hurlements de joie ou de colère des « supporters » rivaux.

Le « supporter » dont M. Carême conte le martyre est un employé bouleversé dans sa monotone, mais quiète existence, par la révélation de la vie sportive. Peu à peu, le poison s'infiltré en lui jusqu'à l'entraîner de déchéance en déchéance, à une mort solitaire d'animal abandonné. Sur ce thème sans grand relief, M. Carême

a brodé d'experte main quantité d'épisodes émouvants ou pittoresques, empruntés soit à la vie intime de son héros, soit à sa pathétique projection dans la foule. Si la première sert à ravir l'esprit que M. Carême déploya déjà avec bonheur dans son *Hôtel bourgeois* qui obtint l'an dernier le prix Verhaeren, la seconde, par l'ampleur qu'elle réclamait, semble avoir quelque peu décontenancé ce même esprit, habitué jusqu'ici à ne considérer le monde que sous l'angle de l'ironie. Quoi qu'il en soit, *Le Martyre d'un Supporter* demeure attachant d'un bout à l'autre et fait bien augurer des romans futurs de son auteur.

On ne peut plus parler, hélas, des œuvres futures de Léon Debatty. **Livres de Belgique** est un recueil posthume. Préfacé avec une sympathie communicative par M. Jadot, il évoque, mieux qu'un portrait, la belliqueuse figure de ce critique mort l'an dernier en plein labeur et à qui le *Mercur de France* rendit hommage dans son numéro du 15 janvier. *Livres de Belgique* groupe une série d'articles épars dans des journaux et revues et tous consacrés à des ouvrages marquants ou non, parus chez nous au cours de ces dernières années. Debatty poussait en effet la conscience jusqu'à analyser la moindre plaquette du plus humble des débutants. Habile à dépister un mérite, il l'était non moins dans sa poursuite de la faute et, loin de s'humilier devant le livre de l'écrivain arrivé, il ne lui ménageait, quand il en trouvait l'occasion, ni les étrivières, ni la fêrule. Peu lui importait le rang du personnage. Il en est qui, à cause de lui et avec raison, mordirent la poussière, comme il en est d'autres qui, grâce à lui, s'éveillèrent à la notoriété.

On le retrouve tout entier dans son dernier livre. Et ce nous est une nouvelle raison de déplorer sa disparition.

Sans partager les goûts de Debatty qui, malgré son éclectisme, ne dissimulait pas ses préférences classiques, M. P. G. Van Hecke semble dévoré, lui aussi, par une fièvre combattive dont nous possédons déjà de nombreux témoignages. Rédacteur à *Sélection*, le très vivant périodique anversois, essayiste flamand et poète français — il fut parlé de *Miousic* dans cette chronique — le voici directeur d'une nouvelle revue, **Variétés**, qui nous convie, tant par le texte que par l'image, à l'exploration de l'esprit contemporain.

Pour nous y aider, M. Van Hecke s'est adjoint la collabora-

tion d'Henri Vandeputte, de Frantz Hellens, de James Ensor, de Paul Fierens, d'André de Ridder et de quelques autres, tous animés d'un zèle admirable. Les trois premiers numéros de *Variétés* font bien inaugurer de ses ambitieux desseins et c'est avec autant de curiosité que d'intérêt que, dans ce nouveau « Moniteur de l'Extrême », on lie connaissance avec les meilleurs représentants de l'art d'aujourd'hui.

MÉMENTO. — La charmante cantatrice *Evelyne Brélio*, qui vient de mourir tragiquement près de Charleroy, s'était créé, depuis la guerre, un public aussi fidèle qu'attentif. Indifférente aux divergences d'école et avant tout préoccupée d'art pur, elle partageait d'habitude le programme de ses concerts entre les anciens maîtres italiens et les jeunes musiciens d'aujourd'hui. C'est elle qui fit connaître en Belgique tous les artistes d'avant-garde dont elle servit les œuvres de tout son cœur et de tout son esprit. Ils lui doivent, à n'en point douter, une large part de leur notoriété.

— Le numéro de juillet du *Thyrse*, consacré à l'Ironie et aux Ironistes, publie, sous la signature de M. Pierre Fontaine, une piquante *Introduction à la vie des Lettres en Belgique*, qui pourrait faire suite au *Traté de stratégie littéraire* de M. Fernand Divoire, et un excellent essai de M. Ewbank : *Un peu de sérieux à propos de l'ironie*.

— *La Renaissance d'Occident* prend prétexte de la lettre publiée par M. Louis Dumur dans le *Mercure* du 1^{er} août pour ouvrir, parmi les écrivains belges, une enquête sur le sort des livres devant la pudibonderie de nos lois.

Déjà, dans une lettre ouverte au ministre de la Justice, le *Pourquoi Pas ?* de MM. Louis Dumont-Wilden, Georges Garnir et Léon Sougnet (numéro du 27 juillet 1928), écrit les lignes suivantes :

Vous savez, Monsieur le Ministre, que nous avons une ligue pour la défense de la moralité publique, que préside l'illustrissime docteur Wibos, et dont le chaste Plissard fait le plus bel ornement. Que ces braves gens se donnent à eux-mêmes un brevet de pudeur, de vertu, de chasteté, qu'ils se réunissent périodiquement pour gémir sur la corruption de notre époque, nous n'y voyons aucun inconvénient. Il y a toujours eu des ol'brius de cette espèce. Seulement par des dénonciations parfois signées, mais généralement anonymes, et dont les parquets tiennent toujours compte, ils font régner sur les libraires une véritable terreur, une terreur qui aboutit à une censure de fait, et à cela nous voyons beaucoup d'inconvénients. Tout dernièrement, sur une dénonciation anonyme, une descente avait lieu dans une librairie de Bruxelles et l'on y saisissait un catalogue de Rops et des livres d'André Gide. Rops ! Tout le monde sait bien que ce n'est pas un illustrateur pour la bibliothèque du Bon Pasteur, mais ce n'en est pas moins une gloire nationale. André Gide !... Mon Dieu, nous n'avons pour le « corydonisme » que cet auteur affecte de

puis quelque temps qu'une médiocre sympathie. Mais enfin, si l'on saisit le *Corydon* de Gide, pourquoi ne saisit-on pas l'autre *Corydon*, celui de Virgile, celui qu'on enseigne dans les classes ? « *Pastor Corydon ardebat Alexin* », les rhétoriciens et même les élèves de seconde savent très bien ce que cela veut dire. Et puis, poursuivre Gide qui, corydonisme mis à part, est un des plus grands écrivains de l'heure présente, avouez que c'est bougrement ridicule.

« Aussi, ne le poursuit-on pas », direz-vous. Oui, mais on l'interdit en poursuivant les libraires. On l'interdit et ce mode d'interdiction est pire que les poursuites, parce qu'il est hypocrite.

Oui, Monsieur le Ministre, il faut que nous vous le disions à vous qui, par instinct et par raison, détestez l'hypocrisie : la législation et surtout la jurisprudence belge à l'égard des libraires, des éditeurs et, par conséquent, des auteurs est d'une hypocrisie *dégoûtante*. Parfaitement, nous maintenons le mot.

Les relations entre l'État et les écrivains politiques ou autres ont toujours été difficiles. Pendant des siècles et des siècles, l'État a soumis les écrivains à la censure. Mon Dieu, c'est un système défendable dans un État clérical ou socialiste — au point de vue des mœurs, les deux conceptions se ressemblent. Il a le mérite de la franchise. Il a toujours été difficile de déterminer le point où l'État cesse de jouer son rôle essentiel de gendarme pour prendre le rôle beaucoup plus contestable de moraliste. Seulement nous avons fait plusieurs révolutions pour la supprimer, cette glorieuse censure, et il est dit, dans la Constitution (art. 18), qu'elle ne pourra jamais être rétablie. Avant la vague de pudeur et... d'hypocrisie qui nous vaut des phénomènes comme les Wibo et les Plissart, quand un écrivain paraissait dangereux pour l'ordre et la moralité publique, on le poursuivait, il passait en Cour d'assises. Ainsi le voulaient la Constitution et le Code ; seulement, comme les mœurs sont généralement un peu en avance sur le Code, et que dans ce pays-ci on aime la joie, la bonne humeur, la liberté et même la gaudriole, il était généralement acquitté ; on se souvient, notamment, des acquittements retentissants de Camille Lemonnier et de Georges Eekhoud qui tous deux ont maintenant leur monument sur la place publique. C'est pour éviter ce camouflet régulier qu'encaissaient jadis nos tartufes, que les tenants du Wiboïsme ont inspiré à nos parlementaires hypocrites et froussards la législation et la procédure actuellement en vigueur. On laisse l'auteur tranquille ; l'auteur sait se défendre, il peut être dangereux, mais on s'en prend au libraire, surtout au petit libraire, que l'on peut toujours atteindre dans ses intérêts. Et alors le libraire lui-même devient censeur, et quel censeur ! Il y en a, nous dit-on, qui n'osent plus mettre en vente des livres où se trouve (nous en demandons pardon aux mânes de Molière) le mot cocu.

Un exemple qui menace d'être retentissant, Monsieur le ministre, illustre ce que nous venons d'avoir l'honneur de vous dire. Deux des plus importantes librairies de Bruxelles viennent de faire savoir à M. Louis Dumur qu'elles refusaient de mettre en vente son dernier roman, *Dieu protège le Tsar !* parce qu'elles craignaient qu'un certain chapitre ne tombât sous le coup de la loi et ne leur valût des poursuites. Comme, grâce à Dieu, le Wiboïsme n'en est pas encore venu à ce point que l'on ouvre les lettres et les colis postaux, nous nous sommes précipités sur le volume incriminé que nous venions de recevoir.

On peut être d'une autre école, on peut penser qu'il est des choses que l'écrivain le plus véridique peut se contenter de suggérer, mais, enfin, la personnalité de M. Louis Dumur, à la probité littéraire de qui tous ses confrères rendent hommage, est telle, qu'il est au-dessus de tout soupçon de pornographie mercantile. Son livre n'est pas fait pour les enfants, mais il nous en prévient. Alors, de quel droit la censure des libraires belges terrorisés empêche-t-elle les grandes personnes de le lire ? C'était au jury à se prononcer.

M. Louis Dumur, du reste, n'a, paraît-il, pas l'intention de se laisser faire. Secrétaire général du *Mercur de France*, il a le moyen de protester et d'associer ses confrères français à sa protestation. Or, c'est à vous, Monsieur le ministre, à vous qui n'en pouvez mais, qu'il s'adressera. Songez-y. Prenez garde qu'on n'attache à vos basques la casserole qui poursuivra durant toute l'éternité littéraire, qui est quelquefois assez longue, les procureurs qui jadis poursuivaient Paul-Louis Courier, Baudelaire, Flaubert, Lemonnier et Eekhoud. Grâce à l'hypocrisie de la législation belge qui rétablit la censure sans la rétablir, supprime arbitrairement les livres qui déplaisent à M. Wibos et viole l'esprit, sinon la lettre, de la Constitution, on ne peut plus s'en prendre aux procureurs. Prenez garde qu'on ne s'en prenne au ministre de la Justice et que l'opinion littéraire universelle ne s'amuse à vos dépens et, ce qui est pire encore, aux dépens de la Belgique. Le pays de Breughel, de Rubens, de Teniers et de Manneken Pis en proie au Wibosisme, avouez que c'est trop comique.

GEORGES MARLOW.

LETTRES POLONAISES

L'Œuvre d'André Strug et son dernier roman : *La Fortune du caissier Spiewankiewicz*.

Quelle aubaine ! un volume d'André Strug me parvient enfin. Son dernier roman, vierge encore de toute critique, de tout compte rendu, de toute opinion émise par un lecteur : **Fortuna Kasjera Spiewankiewicza** (la Fortune du caissier Spiewankiewicz).

... Je me souviens de la première rencontre avec l'homme et l'écrivain, avec l'écrivain d'abord. *L'Histoire d'un obus*, c'était une évocation de la lutte souterraine et anonyme que le parti socialiste polonais (fraction révolutionnaire) avait engagée en 1905 contre le régime russe doublement abhorré, suite de scènes, saisissantes dans leur simple beauté. Les péripéties étranges d'une bombe destinée à je ne sais quel attentat enserrant — telle une corde souple et résistante à la fois — le faisceau des récits. Mais leur émouvante unité réside surtout dans le moi de l'observateur, acteur et narrateur à la fois, ou plutôt dans ce sentiment du courage inexorable et tendu que son cœur répand sur

la surface tourmentée de cette vie comme pour en remplir les déchirures et les tragiques interstices. Et la puissance de destruction contenue dans cet engin silencieux symbolise, on ne peut mieux, toute la rage muette comprimée par une froide volonté en vue d'une proche libération. L'atmosphère morale de *l'Histoire d'un obus* nous transporte loin des paroxysmes fulgurants de la **Rose** de Zéromski, où la flamme ardente du sacrifice se tord dans la tempête déchaînée des passions et des souffrances. Chez Strug, l'action semble absorber l'émotion comme le sol s'imbibe du sang des victimes, et les faits nus parlent : un procédé quasi stendhalien... *Histoire d'un obus*, publiée en 1910, a classé son auteur (1). Il devint le barde attitré de l'effort révolutionnaire.

La même émotion contenue et comme jalouse de se manifester librement enveloppe la plupart des récits publiés en 1911 sous le titre *Nos Pères* : c'est le désir de retrouver la tradition révolutionnaire qui semble avoir guidé l'auteur vers les fastes sombres de l'année 1863. Son expérience récente, projetée dans le passé, permet à Strug de regarder en face la désolante tragédie de ces temps. Une note sentimentale perce de-ci de-là le tissu dense des contes, mais l'attitude « épique » domine nettement leur sobre dessin. Et dans « *Le Seigneur et le valet de ferme* », tous deux victimes d'une même destinée, dans ce récit où les préoccupations sociales de Strug s'affirment avec force — les différents éléments d'émotion, de divination historique et de critique raisonneuse se confondent en un accord d'une puissante et rude sonorité.

Un jour, vers 1913, un de nos amis communs, à Strug et à moi, me lança négligemment : « Strug, c'est un homme froid ». « Distant, peut-être, mais non froid », répondis-je alors. Une naturelle « pudeur du moi », mêlée à la volonté de se dominer pour dominer le sort, produisaient en effet, chez lui, cette impression d'impassibilité quelque peu parnassienne. Il m'a semblé y voir plutôt une révolte sourde et tenace contre l'impudique tyrannie de l'individualisme, ou mieux, contre cette exubérance de

(1) Strug a déjà publié en 1908 un volume intitulé : *Les Hommes souterrains*, et un autre : *le Lendemain*. — En 1909 ont paru : *Les souvenirs d'un vieux partisan* et *Dans un dur service*.

gestes et de mots qui appauvrissent les actes. Car le Polonais a souvent un faux air de méridional et ce « méridionalisme », mêlé de quelques souffles de l'Orient, a triomphé plus d'une fois dans nos lettres et dans nos mœurs. Or, tout chez Strug dénote l'homme de la race nordique : son calme, sa volonté, sa retenue, les traits de son visage comme sculptés par la tempête et jusqu'à cet appétit de la discipline, cette soif mystique du chef à qui on voue la fidélité sévère mêlée de tendresse.

Cette organisation psychique n'exclut pas la passion, comme elle n'exclut pas non plus un penchant secret à la débauche magnifique et brumeuse de l'imagination. Nous pouvons le constater dans son *Portrait* publié en 1913, où la lutte révolutionnaire de 1905 lui a fourni un sujet pathétique, si « impossible » et si vrai à la fois. Un certain Siewierski, peintre génial, sensuel et fou, rencontre sur son chemin la douce et intrépide Cora, ange pur de la Révolution. Ils s'aiment avec une passion nostalgique. Un jour, Cora, appelée par son devoir révolutionnaire, part pour ne plus revenir. Tous deux le savent : la mort est certaine. Le portrait seul restera... Et la passion-extase de Siewierski, lancée à travers son existence avec une vitesse accélérée, le fait périr aussi. Le curieux de ce roman, c'est que l'âme de Siewierski, avant de se briser, devient comme un miroir où se reflètent, pour vivre d'une existence autonome, les gestes purs et ingénus, dans leur tragique grandeur, de cette jeune Cora, victime expiatoire de la destinée souterraine de la Pologne.

Après cette apothéose — quelque peu unilinéaire — du sacrifice absolu, voici un vaste tableau romanesque de la vie polonaise de l'année 1906 à 1914 : **la Chimère**. Ce titre est significatif. L'auteur a voulu faire voir ici à travers un personnage représentatif (Przeclaw) et quelques autres, dessinés en raccourcis énergiques — la faillite du mouvement révolutionnaire de 1906 et sa renaissance dans des formes nouvelles, mais surtout, la mort et la résurrection de cette « chimère » qui hante toutes les générations polonaises depuis les partages : liberté, indépendance politique de la nation. Le roman, ou plutôt « l'histoire romancée » de Strug permet de se rendre compte de l'étendue et de la profondeur de cette crise morale. La fatigue, l'impuissance, l'inaction, engendre le doute et le pessimisme qui, à leur tour, corrodent les cœurs et débilitent les esprits des anciens militants. Les cadres

du parti se désagrègent. D'interminables et stériles controverses de « camarades » dans l'arrière boutique d'un rescapé, la petite guerre des publicistes entre la « réaction » et le « progrès », l'amour inaperçu d'un « cœur simple » (de Marteczka) — tout cela fait languir l'âme de Przeclaw et tue en lui lentement l'éternelle Chimère polonaise. — Sous l'impulsion de son ami Lachowski, qui vient de terminer ses quatre ans de travaux forcés en Sibérie — offrande habituelle des initiés au culte de la Chimère — Przeclaw se dérobe à la stérilité de son existence post-révolutionnaire. Il quitte Varsovie, se rend à Cracovie, fuit à Zakopane, où déjà un nouveau programme d'action s'élabore. Rien ne l'émeut cependant. Le niveau de son énergie est trop bas encore. Il reçoit le choc tonifiant de la volonté de Miecz (ce pseudonyme désigne Joseph Pilsudski, futur maréchal et chef de l'État), mais l'action lui répugne et la fatigue l'emporte. A cette victoire de la passivité ou de la paresse nous devons une longue suite de scènes vivantes et amusantes qui se passent à Paris. La tiède sensualité et la coquetterie un peu désinvolte de Madame Idalie, le charme pervers — on ne sait d'ailleurs trop pourquoi — de la belle danseuse hollandaise Cilly (analogie involontaire avec Mata-Hari ?), le mysticisme doux et salutaire de Wyczlinski — apparaissent tour à tour sur l'écran de l'existence parisienne de ce demi-émigré qu'est Przeclaw. Mais c'est la Ville elle-même, l'enchantement indéfinissable et pourtant si pénétrant, si impérieux de *Lutetia-Parisiiorum* (1) qui semble agir sur le héros de la Chimère avec une force enveloppante comme la mer... La guérison vient insensiblement, mais sûrement, et l'ancienne « Chimère » renaît dans toute sa splendeur. Un jour, Przeclaw redevient son guerrier, recrue improvisée de ces Légions qui, sous la conduite du « commandant », iront combattre pour la Pologne, où le destin le leur permettra...

Car l'existence de ces Légions a été avant tout une démonstration géométrique de l'absurdité atroce des partages. La Pologne, en quelque sorte fermée hermétiquement, écrasée sous le triple dôme de l'oppression, étouffait de ses propres énergies... Quand la « nuée ardente » de la guerre fit éclater la coupole de l'escla-

(1) Il existe pourtant un point où je suis, paraît-il, irrémédiablement en désaccord avec l'auteur de la *Chimère*, qui s'insurge avec force contre la « laideur » de la Tour Eiffel... J'y vois au contraire l'éternel élan de la finesse et de l'audace française qui fusent avidement vers le ciel...

vage — le sang généreux des fidèles de la « Chimère » se répandit par toutes les déchirures, fusa dans toutes les directions...

A la fin du roman, nous retrouvons Przeclaw à Varsovie avec Marteczka qui s'abandonne à lui avec un charme discret et suave. La grande guerre va bientôt commencer. Przeclaw, guéri définitivement du « mal de Ploszowcki » (héros de Sienckiewicz, sorte d'Obermann polonais), va affronter joyeusement les pires aventures. Socialiste révolutionnaire désemparé, il va se ressaisir et retrouver l'économie de ses forces dans son âme de soldat de la chimère...

A cette expérience guerrière dans laquelle Strug lui-même accompagna son héros, nous devons la plus émouvante, la plus tendre de ses œuvres : *La récompense pour le service fidèle*, où le jeune Sylwek, enfant de 16 ans, raconte avec précision et simplicité sa courte vie de soldat...

La guerre, la grande guerre et ses suites immédiates ont inspiré encore à Strug *La tombe du soldat inconnu*, roman qui a eu le plus de succès parmi toutes ses œuvres. C'est l'histoire des interminables pérégrinations d'un officier polonais de l'armée autrichienne, prisonnier de guerre en Russie. L'Exotisme du milieu et les aventures dramatiques du capitaine Lazowski, toute son existence pathétique et comme enveloppée de l'haleine sauvage de la révolution bolcheviste, est vue et vécue par la petite Nelly, sa fille restée à Cracovie, grâce à une constante communication télépathique... Seule la mort du capitaine rompt le fil et fait cesser en même temps le cours du récit... C'est le roman le plus « romanesque » peut-être issu de la plume de Strug. Le film s'en empara d'ailleurs avec succès.

Je n'ai pu trouver malheureusement à Paris le roman intitulé : *la Génération de Marc Swida* ; la faute en est à l'éditeur trahissant de Strug, on peut bien le dire ici... Mais ne soyons pas ingrats. Nous devons à sa tardive générosité le plaisir d'avoir lu le récent volume : *la Fortune du caissier Spiewankiewicz*. C'est en effet un plaisir et même une grande jouissance. Première constatation : tout en restant lui-même (sa manière de pétrir la pâte romanesque, son toucher de styliste un peu lent parfois, mais toujours plein de sagesse et de noble discrétion), Strug se renouvèle prodigieusement au contact de la vie naissante. Deuxième constatation : le roman se lit avec une attention soutenue, passion-

née, parfois haletante. En effet, la *Fortune de Spiewankiewicz* nous apparaît comme une sorte de roman policier et sensationnel, mais où l'auteur nous conduit adroitement par la double galerie des réflexions sur l'existence de la Pologne nouvelle qu'il montre dans un magnifique raccourci, plein d'amertume et de la plus terrible indulgence sur le cas psychologique de Spiewankiewicz. Celui-ci, homme honnête, se laisse ravir sa vertu de caissier-modèle, grâce à une série de circonstances toutes fortuites, mais inévitables dans leur ensemble. Car un paradoxe appelle un autre paradoxe, comme une fausse prémisse amène une absurde conclusion. Cette « fausse prémisse » — c'est pour Strug l'état social de l'époque actuelle, mais surtout l'état politique, le régime parlementaire de la Pologne. En vrai ami de l'ancien Miecz, Strug abhorre le parlement et le bafoue sans vergogne. Naturellement, cette manière générale de motiver l'acte de Spiewankiewicz ne suffit pas à l'auteur du roman. Strug rend son personnage complexe et maladif, intoxiqué moralement par une sorte d'obsession morbide, dominé souvent par un « moi parasite » tantôt d'essence individuelle, tantôt collective. L'hypertrophie de la vie subliminale de Spiewankiewicz, sa faculté de dédoublement de l'autoscopie, ses songes qui, sans une solution apparente de continuité, se muent en une vie consciente et s'incrument de gré ou de force dans la réalité vécue, une sensualité insatisfaite enfin — tout cela rend l'issue de l'intrigue romanesque, non seulement possible, mais nécessaire, inévitable presque... Grâce à cette économie générale de l'action et des circonstances, Spiewankiewicz, honnête homme, souffreteux, craintif s'il en fut, réussit son coup audacieux et, en somme, un mauvais coup sans cesser presque à nos yeux d'être... un honnête homme digne de notre sympathie, de notre indulgence à tout le moins. L'ironie est sévère.

A y songer plus sérieusement, on pourrait considérer ce « craintif veinard » de Spiewankiewicz, cet « honnête homme malgré lui », comme une sorte de symbole à rebours personification ironique de toute cette collectivité polonaise qui a réussi à dérober au nez de tant de fieffés coquins — honnêtement, bien entendu — le grand trésor de liberté nationale et d'indépendance. Tout ceci, certes, grâce à un miraculeux concert de circonstances, mais en même temps grâce à cette fidélité à la « chimère », à cette volonté confuse, tâtonnante et craintive, mais tenace quand

même, d'être libre dans tous ses actes, dans ses vertus et jusqu'à ses crimes...

Ainsi le dernier roman de Strug marque encore la constance de la pensée directrice de l'écrivain. Le paysage de la vie polonaise s'étend large devant le lecteur. Ce paysage est, certes, peint de la fenêtre du socialisme polonais. Cela s'entend. Mais il est dessiné avec justesse et apprécié avec justice, avec le maximum de justice que comporte cette perspective et cette position.

Z. L. ZALESKI.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Maurice de Rameru : *Entre la France et nous*, essai sur la minorité romande en Suisse ; Paris, Jean Budry et C^{ie}.

Entre la France et nous. — Il y a quelque vingt ans l'essai que M. Maurice de Rameru consacre à la « minorité romande » en Suisse eût mis en ébullition tout le Landerneau helvétique.

Personne, alors, n'osait « toucher à la hache ». La hache, c'était la démocratie. Deux dogmes s'imposaient à l'opinion : 1^o) le gouvernement du peuple par le peuple constitue le meilleur des régimes possibles ; 2^o) les institutions de la Suisse sont les plus parfaites du monde, parce qu'elles réalisent la démocratie intégrale. Si un quidam, en petit comité, avec mille précautions oratoires, se risquait à effleurer d'un doute l'un ou l'autre de ces axiomes, les auditeurs avaient tôt fait de le foudroyer en lui appliquant l'épithète de « rétrograde » ou celle, plus meurtrière encore, de « fantaisiste ».

Les choses ont bien changé, tout au moins dans les milieux où l'on pense. Beaucoup d'intellectuels ont découvert que les plus glorieuses, les plus vivaces, les plus utiles des traditions nationales n'étaient pas toujours d'origine démocratique. On s'est aperçu que l'histoire de la Suisse ne commençait pas à l'année 1848. On a même soupçonné que les conquêtes réalisées depuis cette date par les « droits populaires » n'avaient pas toujours enrichi et fortifié le pays.

De cette orientation nouvelle, je puis citer un exemple frappant.

Dans une ville de la Suisse romande qu'il est inutile de désigner, des camarades de lycée, bacheliers de 1906, renouent, de

loin en loin, autour d'une table, les amitiés d'autrefois. A la dernière de ces réunions, ils se retrouvèrent une quinzaine, prêtres, magistrats, fonctionnaires, médecins, avocats, professeurs, industriels, tous élevés dans le respect de l'idéal démocratique. L'entretien, au cours du repas, porta sur le régime que leurs maîtres leur avaient appris à vénérer ; un seul des convives s'affirma nettement démocrate, quelques-uns lui tinrent tête avec vivacité, la plupart se déclarèrent désabusés ou sceptiques (certains en réservant avec prudence qu'« il ne faut pas le dire trop haut »)(1).

Bien que M. de Rameru se réclame souvent de Maurras, bien que Léon Daudet lui ait octroyé deux colonnes d'éloges en première page de l'*Action Française*, je ne saurais donc m'étonner de voir que l'ouvrage du jeune écrivain vaudois rencontre dans son propre pays un accueil courtois et déférent.

Certes, on oppose à ses idées de nombreuses objections. Les unes se rattachent à la défense de la démocratie, les autres soutiennent que l'organisation fédéraliste de la Suisse assure aux cantons des libertés amplement suffisantes et que, dans ces conditions, les régions romandes ne sauraient être considérées comme formant, dans l'ensemble du pays, une minorité ethnique. Mais, à en juger du moins par les comptes rendus qui me sont tombés sous les yeux, on discute avec sang-froid et modération, alors que, dans les premières années du siècle, on eût crié au sacrilège.

Quel était donc le dessein de l'auteur ?

Expliquer, dit-il, le « phénomène romand » ; définir d'une part, dans la communauté helvétique, les rapports des Welches avec la majorité *schwyzerdütsch* ; montrer, d'autre part, les liens qui, par la culture et le langage, unissent le pays romand à la

(1) Autre exemple :

Dans la *Revue de Genève* de juillet dernier, M. Gonzague de Reynold, professeur à la Faculté des Lettres de Berne, représentant de la Suisse à la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle, publie un fragment de son prochain ouvrage, qui s'intitulera : *La Démocratie et la Suisse*. On y peut lire des phrases comme celles-ci : « Egalitarisme et centralisation, dans un petit pays sans issue vers la mer, aux horizons bornés de toutes parts, ne peuvent conduire qu'à la médiocrité générale... Au fond, qu'est-ce qu'il manque aujourd'hui à la Suisse ? Ayons le courage de le dire : une aristocratie. Notre peuple est aveuglé par des préjugés égalitaires ». Les pages dont il s'agit ont certainement été écrites avant que n'ait paru le livre qui fait l'objet de la présente chronique.

France. Il a fort bien rempli, me semble-t-il, la première partie de sa tâche, mais il s'est acquitté de la seconde d'une manière moins complète.

Son livre débute par un exposé très objectif et très concis : l'histoire des divers cantons romands — Fribourg, le Jura Bernois, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève — jusqu'en 1815. On voit venir, dès ce moment, celui où les régions de langue française ne seront plus tout à fait des Etats souverains, membres indépendants d'une Confédération, partenaires d'une ligue, d'une alliance (*Bund*), mais deviendront, dans le cadre centripète de l'Etat fédératif, une minorité.

Les objections déjà signalées, auxquelles donne lieu l'emploi du mot « minorité », M. de Rameru les aperçoit et, d'avance, les réfute. Inutile de dire qu'il n'a voulu ni flagorner la France ni prétendre que les Romands soient opprimés par leurs Confédérés alémaniques et ne puissent trouver, contre cette oppression, d'autre moyen de défense qu'un recours larmoyant aux augures du Quai Wilson ! Aucune équivoque sur ce point : notre homme n'a rien d'un séparatiste. Il ne récrimine pas contre les faits, accepte loyalement le sort préparé à son pays par l'histoire et constate même que les Welches d'Helvétie se doivent féliciter d'être aujourd'hui ce qu'ils sont.

Force lui est, cependant, de reconnaître que, depuis 1848 surtout, les progrès de la centralisation politique, issue de tendances égalitaires, ont modifié à leur détriment la position qu'ils occupaient dans le corps helvétique.

Ici apparaît la grande nouveauté de son œuvre.

Jusqu'à ces derniers temps, la plupart des Suisses croyaient de bonne foi que fédéralisme et démocratie étaient des notions parfaitement conciliables. M. de Rameru leur montre que, du moins pour les Romands, chaque poussée démocratique engendre, en même temps que de nouvelles mesures centralisatrices, une perte d'influence, des restrictions toujours plus nombreuses aux libertés régionales, une dépréciation constante, sous la loi du nombre, du patrimoine qu'ils tiennent de leurs ancêtres et dont ils ne peuvent plus disposer à leur guise.

Politiquement — on l'a bien vu pendant la guerre, sous le régime des pleins pouvoirs (1), — les régions de langue fran-

(1) Les pleins pouvoirs ne furent pas, comme on serait tenté de l'imaginer,

çaise subissent, de la part de la majorité, une sorte de tutelle, due non pas à une volonté consciente de domination ethnique, mais simplement au fait que, dans une démocratie, les plus nombreux ne sauraient échapper, même en s'y efforçant, à l'obligation de régenter les moins nombreux. La tutelle, hâtons-nous de le proclamer, n'est point encore douloureuse. Pour qu'elle ne puisse pas le devenir, il importe que le pupille connaisse exactement l'état des relations qui l'unissent à son tuteur et les moyens dont il dispose pour sauvegarder ses intérêts essentiels.

M. de Rameru étudie très attentivement les facteurs économiques du problème. Là, il faut bien admettre que les nécessités de la vie moderne entament irrésistiblement la plupart des défenses dans lesquelles se retranche le régionalisme. Le canton devient une unité trop petite pour conserver, en cette matière, une autonomie absolue, pour se donner à lui-même, par ses propres moyens, toute la machinerie compliquée que les besoins actuels imposent aux collectivités humaines : cet énorme outillage est désormais trop cher pour lui. La concentration, toutefois, semble moins périlleuse, au point de vue romand, dans cet ordre de faits que dans celui de la politique. En effet, dans ce dernier, elle joue à l'avantage de la masse la plus forte, tandis que, dans le domaine économique, elle exerce uniformément son action sur *tous* les organismes cantonaux.

Quels sont les conseils que l'auteur adresse à ses compatriotes de langue française pour les aider à conserver dans la maison fédérale — et sans rien abdiquer — toute la place à laquelle ils ont droit ?

Il les engage tout d'abord à cultiver leur propre esprit. L'avis est excellent. Les citoyens des divers cantons welches auraient tout avantage à mieux connaître ce qui les unit, à répudier tout chauvinisme de clocher, à prendre une conscience plus nette de la valeur, spirituelle et matérielle, que leurs forces réunies représentent dans l'inventaire total des richesses helvétiques. Les influences religieuses peuvent parfois rendre ce travail difficile, car la carte des religions ne coïncide pas avec celle des idiomes

une institution antidémocratique. En confiant au Conseil Fédéral une sorte de dictature, le Parlement de 1913 interprétait fidèlement les vœux de la Suisse alémanique, aussi férue d'autorité que de passion égalitaire. Et le gouvernement, si libre de contrainte qu'il parût être, ne fit, durant toute cette période, qu'obéir à la majorité.

et des races. (Il est permis de regretter à ce propos que M. de Rameru ait négligé cet aspect de la question.) La difficulté ne paraît pourtant pas insurmontable : on doit pouvoir en sortir sans que ni le catholicisme, ni les diverses confessions réformées, ni la paix religieuse en général courent le moindre danger.

L'écrivain vaudois tient aussi — et combien il a raison ! — à resserrer les liens de pensée, de culture qui unissent la Suisse romande à la France et au monde latin. Notre valeur intrinsèque, non seulement dans la Confédération, mais sur toute la face du globe, dépend en grande partie du soin que nous apporterons à enrichir notre trésor français.

On s'étonne que, dans son chapitre sur les *Forces spirituelles*, M. de Rameru n'ait pas esquissé, entre la France et nous, le bilan des apports mutuels en art et en littérature. On le déplore d'autant plus sincèrement que son ouvrage est, comme l'a noté Léon Daudet, une œuvre d'art, ample et haute, écrite dans une langue parfois un peu obscure, mais toujours ferme et pleine.

ANDRÉ BUSSY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

L.-A. Constans : *Arles*; Belles-Lettres. » »

Aviation

Pierre Weiss : *La bataille de l'Atlantique*. Notes pour servir à l'histoire des énergies de l'air; Figuière. 10 »

Cinématographie

Léon Moussinac : *Le cinéma soviétique*; Nouv. Revue franç. 12 »

Criminologie

Stellet, commissaire central : *Haut les mains*, souvenirs vécus d'un détective français; Messageries Hachette. 10 »

Finance

Wladimir Monighetti : *Où est l'issue*. Problèmes contemporains sociaux et économiques. Projet d'un nouveau système financier permettant la suppression de tous les impôts. Traduit du russe par M. Kratiroff; S. n. d'édit. 12 »

Gastronomie

Austin de Croze : *Les plats régionaux de France*; Edit. Montaigne. 15 »

Histoire

- R. Capot-Rey : *Quand la Sarre était française*; Belles-Lettres. Emile-Paul. 18 »
 » » » » Raymon de Rigüé : *La clef de l'erreur judiciaire de Mgr Pierre Cauchon*; Edit. Volp. 10 »
 Due de La Force : *Le Maréchal de La Force, 1558-1652, tome II*;

Littérature

- Hélène Altszyter : *La genèse et le plan des caractères dans l'œuvre de Balzac*; Alcan. » » Cahiers libres. 15 »
 Binet-Valmer : *La vie amoureuse de Marie Walewska*; Flammarion. 9 » Georges Lafourcade : *La jeunesse de Swinburne, 1837-1867. Tome I : La vie. Tome II : L'œuvre*; Belles-Lettres. Les 2 vol. 80 »
 Henri Bonnet : *Deux études sur Marcel Proust*; Le Rouge et le Noir. » » Ovide : *Les Métamorphoses, tome II (VI-X). Texte établi et traduit par Georges Lafaye*; Belles-Lettres. » »
 Valentin Bresle : *Un maître du roman : Sylvain Bonmariage. Préface de J.-H. Rosny aîné. Avec des portraits*; Mercure de Flandre, Lille. 10 » Emile Pages : *Thésée, animateur d'Athènes. Ill. de J.-J. Rousseau. (Antiquité anecdotique et romanesque)*; Renée David. 4 75
 Marguerite Coleman : *En marge de Shakespeare*; Figuière. 12 » Pline le Jeune : *Lettres. Tome III. Livres VII-IX. Texte établi et traduit par Anne-Marie Guillemin*; Belles-Lettres. » »
 Eschine : *Discours. Tome II : Contre Clésiphon. Lettres. Texte établi et traduit par Victor Martin et Guy de Budé*; Belles-Lettres. » » Michel Psellos : *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance, 976-1077, tome II. Texte établi et traduit par Emile Renould*; Belles-Lettres. » »
 Feuilles de l'Inde, n° 1 : *L'Inde et son âme, écrits des grands penseurs de l'Inde contemporaine. Orné de 40 compositions décoratives par Andrée Karpelès, de documents iconographiques et de planches musicales*; Libr. des Lettres et des Arts. » » Aimé Puech : *Histoire de la littérature grecque chrétienne depuis les origines jusqu'à la fin du iv^e siècle. Tome II : Le II^e et le III^e siècle*; Belles-Lettres. » »
 Roger Giron et Robert de Saint-Jean : *La jeunesse littéraire devant la politique, enquête*; Arthur Symons : *Journal de Henry Luzulyan, traduit par F. Roger-Cornaz*; Kra. 20 »
 Henri Tronchon : *Ernest Renan et l'étranger*; Belles-Lettres. 20 »

Poésie

- Paul André : *Aurore et crépuscule*; Figuière. 10 » Nicolas, Versailles. » »
 Jacques Ayrens : *Le silence ardent*; Grasset. 12 » André Dhôtel : *Le petit livre clair*; Le Rouge et le Noir. » »
 Gaston Destrais : *Sur vingt-quatre statues des jardins de Versailles*; François Peyron : *Toute la lyre*; Figuière. 10 »

Politique

- R. Froger-Doudement : *Qu'est-ce que la guerre hors la loi? Toute la question dans toute son importance*; Delpeuch. 1 »

Questions médicales

- Jacques Lourset : *L'expérimentation biologique. Une défense du droit humain dans l'enfant*; Bibliothèque de philosophie sociale, Saint-Girons. 2 50

Roman

- Marcel Allain : *Tigris. L'audience rouge*; Férenczi. 1 75
- Guillaume Apollinaire : *Les épingles*. Avec un portrait par Alexteff et une introduction de Philippe Soupault; Cahiers libres. » »
- Tristan Bernard : *Le voyage imprévu*; Albin Michel. 12 »
- André Beucler : *Le mauvais sort*; Nouv. Revue franç. 12 »
- Pierre Billotey : *Rien que la chair*; Albin Michel. 12 »
- Charles Derennes : *Amours basques*; Nouv. Soc. d'édition. 12 »
- Roland Dorgelès : *Écrit sur l'herbe*. Avec un portrait par Ernest Hubert; Cahiers libres. » »
- Maurice Duplay : *Adonis bar*; Albin Michel. 12 »
- John Dos Passos : *Manhattan-Transfer*, traduit de l'anglais par Maurice E. Coindreau; Nouv. Revue franç. 2 vol. 24 »
- Ernest Hemingway : *Cinquante mille dollars*, traduit de l'anglais par Ott de Weymer; Nouv. Revue franç. 12 »
- Alin Laubreaux : *Yan le Métis*; Albin Michel. 12 »
- Pierre Loti : *La troisième jeunesse de Madame Prune*; Nelson. 7 »
- Henri Marguy : *Contes du pays de France*; Figuière. 10 »
- Alexandre Névliérov : *Tachkent, ville d'abondance*, traduit du russe par Brice Parain; Nouv. Revue franç. 12 »
- Maurice Prax : *Le browning et l'amour*, petit précis du meurtre passionnel et parisien; Flammarion. 12 »
- Paul Reboux : *Le jeune amant*; Flammarion. 12 »
- George Sand : *Les maîtres sonneurs*; Nelson. 7 »
- E. Valdeyron : *Sous le soleil d'Olympe*. Préface de Maurice Gênevoix. Illust. de P.-E. Lamaison; Figuière. 12 »
- Emile Zola : *Œuvres complètes. Les Rougon Macquart. Une page d'amour*. Notes et commentaires de Maurice Le Blond. Texte de l'édition Eugène Fasquelle; Bernouard. En souscription.

Sciences

- Joseph-Marie Montmasson : *Le rôle de l'inconscient dans l'invention scientifique*; Alcan. 35 »

Voyage

- V. Blasco Ibañez : *Le voyage d'un romancier autour du monde. Tome III : Inde. Ceylan. Soudan égyptien. Nubie. Égypte*. Traduit de l'espagnol par Renée Lafont; Flammarion. 13 »
- Lily Jean-Javal : *Vers le soleil de minuit. A travers la Nouvelle Finlande et ses dix mille lacs. Avec 36 photographies h. t.*; Plon. 15 »

MERCURE.

ECHOS

Mort de Charles-Théophile Féret. — Au sujet de la censure en Belgique. — La littérature américaine d'aujourd'hui. — Sur « Madame Bovary ». — Une traductrice de traducteur. — Marthe et Marie. — Le Sottisier universel.

Mort de Charles-Théophile Féret. — Le poète Charles-Théophile Féret est mort le 9 août, à Colombes, à 74 ans (il était né à Quillebeuf en 1854).

« Le plus original représentant de la littérature normande contemporaine », a dit de lui van Bever dans son *Anthologie des Poètes du Terroir*; bon nombre d'écrivains normands considéraient en effet

comme un maître l'auteur de *la Normandie exaltée*, dont la première édition avait été publiée, aux frais de l'auteur, en 1902 et qui avait reparu, en mai dernier, après avoir obtenu le « Prix des Vikings ». Cette attribution ne faisait que consacrer une renommée déjà bien établie chez les curieux de littérature régionaliste. Tour à tour lyriques, colorés et pittoresques, les vers de Féret sont dans la tradition des meilleurs satiriques du XVI^e siècle. Sa *Normandie exaltée* est une véritable épopée scandinave, consacrée aux villes normandes et à leurs grands hommes. (Féret n'excluait de son culte que Malherbe, à qui il reprochait d'avoir fait la guerre aux provincialismes...)

Il laisse cinq autres recueils de vers : *Le Verger des Muses*, *l'Arc d'Ulysse*, *Les Couronnes*, *Le Bourdeau des neuf pucelles*, *Le livre des Ballades* ; du théâtre : *Maître François Villon*, cinq actes en prose, *Ginette* (un amour de Rousard), un acte en vers ; de la critique : *Du Bidet au Pégase* (les poétesses normandes de Marie de France à Lucie Delarue-Mardrus), *Les Cendres d'Ernest Millet*, *Etude sur Henri Beauclair*, *Le palinod de Normandie*, *Les Origines normandes de François Villon*, *Les poètes originaires de la Ferté-Macé*, *Etude sur Léo Trézenik* ; un roman : *La Réincarnation de Claude Le Petit* ; des contes et nouvelles : *Les Contes de Quillebeuf* ; une *Anthologie critique des poètes Normands de 1900 à 1920* ; un *Essai sur l'Histoire de la Poésie Normande* (dans l'*Anthologie des poètes Normands*, de Floury) ; des préfaces pour les *Rimes paysannes* de Robert Campion ; pour les *Voyages à travers la couleur locale*, de Charles Boulen ; pour *Le poète virois Albert Le Voisvenel*, etc.

Parmi ses inédits, nous connaissons une très originale tentative de monographie historique : *Les Amours de Jacqueline Pascal*, dont le titre et le sujet sont bien faits pour déconcerter, mais où l'auteur a su réaliser une étonnante silhouette d'enfant prodige. — L. DX.

§

Au sujet de la censure en Belgique.

Liège, le 16 août 1928.

J'ai lu très attentivement la lettre de M. Dumur, à propos de la vente du roman *Dieu protège le Tsar !* Sans trop m'étonner de la hardiesse de cette expression, « loi de Damoclès », je vous avoue que j'ai été stupéfait de cette conclusion : « Je demande l'établissement de la censure en Belgique » !

Les droits de l'homme, les libertés constitutionnelles et autres grands mots n'ont pas pour effet de me fasciner et restent pour moi dans le domaine purement théorique ; les abus de ces droits et de ces libertés ont provoqué des limites légales qui, souvent, aboutissent, pour ainsi dire, à leur suppression. Il n'empêche qu'en ce qui concerne la censure,

je ne puis m'en voir menacer sans frémir. Elle ne doit pas renaître en Belgique, même pas dans la forme mitigée que veut lui donner M. Dumur.

La question se pose donc de savoir s'il faut préférer ce que j'appellerai la censure directe de l'Etat ou la censure indirecte des libraires.

Avant de répondre, que l'on permette quelques remarques.

1° Il est admirable — sinon un peu triste — de voir un Français qui demande que l'on établisse la censure dans un pays voisin. Et cela pourquoi ? Relisez sa lettre au Directeur du *Mercure* et vous verrez que ce Français se place à ce point de vue restreint : « La Belgique est un excellent client pour les auteurs et éditeurs ; si les libraires exercent eux-mêmes la censure, mon livre pourrait bien ne pas être vendu ; je préfère que le gouvernement exerce la censure lui-même, passe au caviar les pages qui lui paraissent dangereuses pour la morale et ainsi mon livre pourra être vendu » ! C'est bien ça, n'est-il pas vrai ?

2° Nous savons tous que les poursuites exercées par les Parquets contre un ouvrage donnent toujours à celui-ci une publicité extraordinaire, que ces poursuites aboutissent à une condamnation ou à un acquittement. D'autre part, les poursuites devant les Cours d'assises ont toujours plus de publicité que les poursuites devant les tribunaux correctionnels. Enfin, devant les tribunaux correctionnels, les poursuites peuvent quand même donner beaucoup de publicité, si c'est l'auteur qui est poursuivi, et cela en raison de sa personnalité. Il faut donc avouer que les Parquets ont trouvé là une solution sinon élégante, du moins pratique, pour atteindre leur but.

3° Il faut que l'on sache également que non seulement le libraire peut être poursuivi, mais également le transporteur : c'est ainsi que l'administration de la poste a le droit d'ouvrir, pour se protéger, des colis de livres qui portent l'adresse d'un éditeur ou d'un libraire. Voilà encore un accroc au principe du secret des correspondances.

Et maintenant *quid* de la censure exercée par le Gouvernement ?

M. Dumur répond : « Cette censure sera intelligente et libérale ». Faut-il beaucoup insister ? Qu'est-ce qui prouve que cette censure sera intelligente et libérale ? Qu'elle n'atteindrait pas la liberté de la presse ? Car si, enfin, elle n'existe que relativement aux ouvrages de littérature, qu'est-ce que la littérature ? Ou commence-t-elle ? Ou finit-elle ? Les vies romancées, les mémoires de personnalités en vue, pour prendre des exemples, qu'est-ce ?

Et la morale qui sera censément le critère, en fonction de quel concept la jugera-t-on ? Artistique ? Politique ? Religieux ? La tension des passions qui existe maintenant fait entrevoir le comique de cette question : « Un livre mis par l'Eglise à l'index est-il immoral ? »

Il est inutile de s'étendre davantage sur ce côté de la question ; on

entrevoit immédiatement à quelle jolie bagarre on assisterait ! M. Dumur ajoute : « On passerait simplement au caviar, c'est-à-dire à l'encre d'imprimerie, les passages jugés subversifs ou attentatoires aux mœurs pudibondes, etc .. »

M. Dumur se dit : « Quant à moi, je ne risque que deux pages » ! Tant mieux pour lui ! Mais s'il risquait 20 pages, 50 pages, que dirait-il ? Et il s'imagine que les Belges vont lire des livres « caviardés » ! Pour ma part, je vous assure que le fait de trouver dans un livre des pages blanches ou noires suffirait pour que je le replace immédiatement dans le casier. Je verrais le doigt de l'Etat qui me dirait : « J'ai lu avant toi, tu ne liras pas ça ! » Et puis, imaginez-vous que vous êtes à Paris, discutant un ouvrage avec un Français ! Ce dernier a lu le livre en entier. Vis à-vis de lui, je suis le petit garçon auquel on dira : « Que savez-vous, vous ne connaissez pas les passages les plus saillants, les plus forts » ! Ceci me fait penser à la situation des critiques belges. Comment oser donner son avis au sujet d'un livre dont on ne connaît que les trois quarts ? Y aura-t-il des exemplaires complets pour les critiques ? Mais alors ceux-ci éclaireront-ils le public qui n'aura qu'une œuvre amputée ?

Plaçons-nous maintenant au point de vue bibliophilie. Croyez-vous qu'un bibliophile va acheter un ouvrage, en édition originale, ou sur grand papier, quand cet ouvrage sera mutilé ? D'autre part, les Belges souscrivent beaucoup à des collections, — Cahiers Verts, Cahiers de Paris, Cahiers de la Quinzaine. Quel va être désormais le raisonnement d'un bibliophile ? Il ne sait pas ce qui va paraître dans cette collection, l'éditeur non plus d'ailleurs, la plupart du temps. Et il risque de s'entendre dire un jour par son libraire : « Tel numéro paru, mais la vente en est interdite en Belgique .. » Que va-t-il faire ? Quel recours aura-t-il ? Aucun ! Force majeure, lui dira-t-on.

Que M. Dumur caviarde donc le passage cité de sa lettre !

Venons-en à la censure indirecte des libraires.

Au point de vue équité, d'abord. L'auteur crée un livre réputé immoral ; l'éditeur l'imprime, le libraire, véritable intermédiaire, le vend. Il le vend, sans savoir ce que contient l'ouvrage. Les deux premiers le savent, c'est le troisième qui sera puni !

On objectera que le libraire n'a qu'à connaître la valeur de ce qu'il vend. Fort bien ! Il est des auteurs qui ne signent que des livres immoraux ; ils sont connus ; en ce qui concerne leurs livres, c'est assez facile. Mais les autres ? Comment veut-on qu'un libraire lise tout ce qui paraît ? C'est enfantin ! Et voyez-vous un libraire qui me répondra, quand je le prierai de me faire venir de Paris tel livre : « Je ne le connais pas. » Il devra l'acheter pour son édification personnelle

d'abord et ensuite le garder ou me le vendre suivant sa propre appréciation !

Il y aurait peut-être un moyen : la lecture dans les Parquets de tous les livres et l'avertissement aux libraires de poursuites éventuelles. Mais on arriverait alors à ceci : c'est que le Parquet d'Ypres défendra ce que le Parquet de Bruxelles permettra !

Certes, dans ce cas, les libraires seraient plus à l'aise, mais j'entends d'ici M. Dumur protester !

Je sais personnellement que d'un Parquet est venue la défense de vendre *Printemps sexuels*. Entre parenthèses, ce livre était paru depuis trois mois. Je sais d'autre part qu'aucune mesure n'a frappé ce livre admirable : *La vie de la Bienheureuse Raton, fille de joie*. Je sais encore qu'un des Parquets de Belgique a interdit de laisser sur le livre *La Possession* la fameuse bande qui devait attirer tous les déshérités de la nature. Le livre, lui, peut être vendu. Voyez-vous l'abus ! Cette bande est une réclame comme une autre, qui, en soi, n'a rien d'immoral, et cependant ce n'est pas le livre qu'on interdit, c'est la bande ! Je sais que des libraires ont eu peur de vendre *Psyché*, ce roman si bien lancé ! Uniquement parce qu'il y avait une scène d'amour. Or, il faut le reconnaître, jamais peut-être la spiritualité de l'acte d'amour n'a été si bien décrite que dans ce livre.

Cela ne m'empêche pas de conclure qu'entre les deux censures, je choisis celle des libraires.

Je raisonne comme ceci : les libraires pourront toujours plaider la bonne foi, s'ils n'ont pas été avertis. S'ils l'ont été, rien ne les empêchera de continuer quand même à vendre l'ouvrage, à moins que le côté immoral ne soit trop voulu, trop flagrant. Poursuivis, ils se défendront, ils feront citer l'auteur comme témoin, celui-ci défendra son ouvrage. Voyez-vous, dans ce cas, la position des Parquets ? Et puis si, malgré tout, le libraire poursuivi est condamné, pourquoi ne puiserait-il pas dans une caisse, sorte d'assurance, qui lui permettra de se libérer de l'amende ? En fait, il y a moyen, à mon sens, de paralyser des poursuites qui ne seraient justifiées que par l'ignorance des magistrats.

Entre les deux censures, j'ai donné la préférence à celle des libraires : mais je tiens à dire en terminant qu'il serait profondément souhaitable qu'aucune espèce de censure n'existât. Convaincu cependant du danger des mauvaises lectures, je ne puis que suggérer un moyen qui, à mon sens, est le seul à envisager, la protection de l'enfant. Je veux rendre aux pères leurs droits... et leurs devoirs. Je propose ceci : interdiction des librairies aux enfants au-dessous de tel âge, sans être accompagnés du père ou de la mère ou du tuteur. Le libraire qui vendrait n'importe quel livre, sans s'être assuré au préalable de l'âge de son jeune acheteur, pourrait être poursuivi.

Sans doute, il y a des objections, car aucun système n'est parfait. Celui-ci cependant me paraît le moins mauvais. Oui, l'enfant ne pourrait pas aller chez le libraire acheter même le *De Viris illustribus* ! Le père ou la mère ou le tuteur ne pourrait-il se déranger en faveur d'une mesure prise dans l'intérêt public ? On pourrait d'ailleurs faire une exception pour les livres classiques.

Et quand je parle de librairie, je vise aussi — je suis tenté de dire surtout — les aubettes, kiosques, etc.

Voilà la mesure qui porterait un coup droit à la publicité involontaire que donnent les Parquets à certains ouvrages, et qui punirait ainsi tous ceux qui en attendent des conséquences lucratives.

ADOLPHE LOUSBERG
Avocat à la Cour d'appel.

§

La littérature américaine d'aujourd'hui.

Le 15 août 1928.

Cher Monsieur Vallette,

J'ai pris connaissance, dans le *Mercur*e du 15 août, des remarques de MM. Richard Aldington et F.-S. Flint, concernant les origines de l'*Imagisme* américain, et du rôle important qu'a joué dans le mouvement le poète Ezra Pound, que j'admire personnellement beaucoup. Qu'il me suffise — pour me disculper et expliquer l'absence du nom d'Ezra Pound dans les pages que vous avez bien voulu insérer dans le *Mercur*e du 15 juillet — de dire à mes critiques que tout un chapitre de mon *Panorama de la littérature américaine contemporaine* à paraître est consacré à la « poésie nouvelle » et aux *imogistes*. Ils y trouveront en bonne place et Amy Lowell et Ezra Pound au sujet duquel je m'exprime ainsi :

Ezra Pound est plus qu'un poète. C'est une influence. Il a présidé à la naissance de l'*imagisme*. Les jeunes l'ont pris comme leur guide et leur maître et ils lui ont dédié le premier numéro du révolutionnaire *This Quarter*. Pound est cosmopolite et aristocrate, un Américain en exil. Dans ses *Personnages*, qu'on nommerait aussi bien ses avatars, il devient chinois avec Rikaku, romain de décadence avec Catulle et Properce. L'âme de Bertrand de Born s'est réincarnée en lui. Dans ses chansons et ses sirventes, il s'est approprié la gaie science du troubadour. Impeccable de forme, il joint l'ironie de Heine au sens de la volupté d'un Latin.

J'accorde à mes honorables contradicteurs qu'une note précisant la chronologie exacte de mon article (qui s'occupait non pas de la littérature d'il y a quatorze ans, mais de celle d'« aujourd'hui ») aurait évité ce malentendu et je bats ma coulpe.

Recevez, etc.

RÉGIS MICHAUD.

§

Sur Madame Bovary ». — Delamare (1), on le sait, était le patronyme de Charles Bovary.

Nous reproduisons la copie d'un certificat authentique de vaccination délivré par l'officier de santé du chef-d'œuvre de Gustave Flaubert au cours de sa pratique médicale à Ry, petite commune des environs de Rouen, où le roman de l'illustre romancier a été vécu :

*Comité Central de Vaccine
du département de la Seine-Inférieure.*

COMMUNE D'AUZONVILLE
SUR-RY

Certificat de vaccination,

Je soussigné, certifie que le nommé Delorme (Louis, Nicolas) âgé de 4 ans, a été vacciné par moi avec succès le 28 juillet 1896.

Le vaccinateur spécial :

Signé : DELAMARE.

Au verso de ce document officiel, on lit les *axiomes* autocopiés par les soins de la Préfecture de la Seine-Inférieure :

AXIOMES PRATIQUES RELATIFS A LA VACCINE

- A. — Le vaccin est le préservatif de la petite vérole.
- B. — Nulle vaccination ne sera réputée bonne que lorsqu'elle aura été reconnue telle, au moins 7 jours après l'insertion du vaccin.
- C. — La petite vérole n'est point une maladie générale, ni nécessaire.
- D. — Elle n'amène point chez ceux qui en sont atteints une *dépuration* humorale indispensable pour jouir d'une bonne santé.
- E. — Elle ne doit être considérée que comme une maladie épidémique et contagieuse du genre des autres maladies exanthématiques susceptibles de se communiquer par le contact.
- F. — Le vaccin pris de bras à bras ou recueilli dans des tubes, etc., ne peut jamais communiquer les autres maladies dont pourrait être atteint le sujet qui l'a fourni.
- G. — Le vaccin ne perd point ses qualités préservatrices par les inoculations successives.
- H. — Il résulte d'un travail spécial entrepris par ordre et sous les yeux de l'Académie Royale de Médecine qui en a fait promulguer les résultats, les faits suivants regardés désormais comme *incontestables* :
 - 1° Il n'y a pas d'exemple constaté que la variole arrivée après la vaccination ait causé la mort.
 - 2° Il n'y a aucune raison plausible pour ceux qui ont été bien vaccinés de renouveler l'opération.
 - 3° Enfin ce précieux antidote conserve aujourd'hui (?) toute sa vertu.

Cette pièce administrative n'a cependant pas été rédigée par Homais, mais elle eût pu l'être !

(1) Voir *Mercur* du 1^{er} décembre 1921, n° 563, page 567, 2^e alinéa.

Quant au style ampoulé, il caractérise l'époque et l'*ad-mi-nis-tra-tion* qui n'a pas changé.

Ce document est bien fait pour faire réfléchir les savants sur la grande réserve nécessaire dans leurs conclusions et les pouvoirs publics sur l'inconvénient de publier des aphorismes relatifs à la santé publique, — aphorismes que les progrès de la science risquent de frapper un jour d'absurdité.

Est-il besoin, pour finir, de souligner, même pour les profanes, que le vaccin pris de *bras à bras* est maintenant, et depuis longtemps déjà, défendu à cause de la contagion des maladies dont pourrait être atteint le donneur ?

Quant à l'*Académie Royale de Médecine* de 1830 (voir axiomes ci-dessus, paragraphe H), quelle omnipotence !

Enfin le paragraphe qui affirme l'inutilité de renouveler l'opération est également contourné, puisqu'il est, à présent, « démontré » — jusqu'à nouvelle vérité ! — que l'immunité conférée par le vaccin de Jenner ne dure que 5 ans. — JEAN-MAURIENNE.

§

Une traductrice de traducteur. — M. André Maurois ayant traduit et adapté à l'usage des lecteurs français la *Vie de Shelley* par le Dr Dowden, Miss Ella d'Arcy traduisit à son tour et adapta à l'usage des lecteurs anglo-saxons l'abrégé de M. Maurois. *The Life of Percy Bysshe Shelley*, déjà transformée, quant au titre, en *Ariel ou la Vie de Shelley*, devint ainsi, par une dernière métamorphose : *Ariel. A Shelley Romance*, by André Maurois (Londres : John Lane, The Bodley Head Ltd, 1924). Adroitement exécuté, ce tour de passe-passe littéraire contribua pour beaucoup à donner, outre-Manche, le change sur la « brillante originalité » de M. Maurois. La petite bibliographie placée à la fin de la version française fut supprimée dans la version anglaise, et, grâce à ce stratagème, la traduction abrégée par M. Maurois d'une biographie anglaise passa pour une « vie romancée » inédite et absolument originale.

Miss Ella d'Arcy savait d'ailleurs parfaitement ce qu'il en était. La preuve, c'est qu'elle consulta souvent le Dr Dowden afin d'obtenir de son aimable érudition des précisions que M. Maurois avait omises, les jugeant indifférentes pour le public français, mais qui étaient indispensables pour le public anglais (1). Collationnant la copie, qu'elle traduisait, avec l'original d'où M. Maurois l'avait extraite, toutes les fois qu'elle rencontrait placées entre guillemets des lettres écrites à Shelley par ses amis, Miss Ella d'Arcy s'empressait de reproduire l'original. C'est

(1) Cf. par exemple, dans les 3 textes, le passage suivant : « Bysshe Shelley was a gentleman of the old school », etc.

une justice à lui rendre. Mais il est regrettable qu'elle n'ait pas poussé le scrupule jusqu'à rétablir, de sa propre autorité, les guillemets partout où M. André Maurois s'était avisé de les effacer ; elle se fût ainsi évité le ridicule de traduire une traduction française de Shelley, comme elle l'a fait pour ce fragment :

TEXTE DE SHELLEY
cité par Dowden

t. 1^{er}, pp. 441-2

« The evening was most beautiful ; the sands slowly receded ; we felt safe ; there was little wind, the sails flapped in the flagging breeze. The moon rose, the night came on, and with the night a slow, heavy swell and a fresher breeze which soon came so violent as to toss the boat very much... »

TEXTE DE M. MAUROIS

p. 172

Le soir était beau ; les grandes falaises blanches diminuèrent lentement ; les fugitifs se virent sauvés. Bientôt la brise se leva, et s'enfla vite en vent violent. La lune descendit lentement sur l'horizon, puis, dans la totale obscurité, un orage éclata dont les éclairs frappaient à coups rapides la mer noire et gonflée. Enfin le jour parut, l'orage s'éloigna, le vent molli et le large soleil se leva sur la France.

TEXTE DE
MISS ELLA D'ARCY

p. 145

The weather was fine. The white cliffs of Albion slowly faded away. The fugitives were safe. Presently the wind rose and freshened into a gale... The moon sunk to a stormy horizon ; then in the total darkness, a thunderstorm struck the sail and the fast-flashing lightning revealed a dark and swollen sea. When morning broke, the storm passed, the wind changed and the sun rose broad and red, and cloudless over France.

La traduction d'une traduction estompe le plagiat, avions-nous écrit (1) ; qu'est-ce qui peut bien subsister d'un texte de Shelley, traduit de l'anglais en français par M. Maurois et retraduit du français en anglais !

Qu'on en juge d'après le triptyque qui précède. — AURIANT.

§

Marthe et Marie (2). — La légende de Marie-Madeleine a joué un grand rôle dans la chanson populaire, où, comme on pouvait s'y attendre, on a, suivant la commune tradition catholique, identifié, Marie de Béthanie, sœur de Marthe et de Lazare, d'une part, avec Marie de Magdala, de l'autre avec la pécheresse anonyme de saint Luc.

Georges Doncieux — personne au monde ne connut aussi bien nos

(1) Un écrivain original : M. André Maurois. *Mercure de France* du 1-11-1928, p. 323.

(2) Cf. *Mercure de France*, 15 août 1928.

vieilles chansons — a consacré dans la *Revue des traditions populaires* (tirage à part, Vannes, imp. Lafolye, 1891 ; in-8) une intéressante étude au *Cycle de Sainte-Marie-Madeleine dans la chanson populaire*. Cette note semble poser exactement les données du problème, si elle n'en fournit pas la solution :

Marie de Magdala, ni par son nom topique, ni par les circonstances connues de sa vie, ni par sa physionomie générale, ne peut être confondue avec celle de Béthanie.

Pour la *Pécheresse de saint Luc*, c'est la femme qui, dans un banquet, oignit d'un parfum précieux les pieds du Seigneur. Le récit de cette onction se trouve dans les quatre évangiles ; mais la narration de Jean, confirmée dans l'ensemble par deux des synoptiques, (*Jean*, XII ; *Math.* XXVI ; *Marc*, XIV), est absolument inconciliable avec celle de Luc (VII, 1 et suiv.). D'après Jean, la scène a lieu la veille du jour des Rameaux, à Béthanie (Marc et Mathieu ajoutent : chez Simon le lépreux) ; d'après Luc, à Naïm, chez Simon le Pharisien, à une époque indéterminée, mais fort antérieure. Jean donne le nom de la femme : c'est Marie de Béthanie, une amie éprouvée du Christ et dont nul indice ne nous autorise à suspecter les mœurs ; pour Luc, c'est une fille perdue, restée anonyme. L'un et l'autre conviennent quant au parfum versé par la femme sur les pieds du Christ et essuyé de ses cheveux, mais Jean ne dit rien des larmes et des baisers qu'elle y mêla au dire de Luc. Enfin les propos que Jésus tient à la suite de cette scène n'ont aucun rapport dans les deux récits. Cependant il n'est pas, en bonne critique, admissible qu'un acte aussi extraordinaire que cette onction ait été accompli successivement par plusieurs personnes, pas davantage qu'une même femme l'ait renouvelé en des temps différents. Il faut donc que nous soyons ici en présence d'un fait unique, mais représenté par deux traditions fort divergentes, celle de Jean étant certainement plus proche de la vérité. Marc et Mathieu constituent une sorte de tradition intermédiaire ; d'accord pour le reste avec Jean, ils ignorent, ainsi que Luc, le nom de la femme et spécifient celui de l'hôte, Simon ; il est remarquable qu'ils font de l'onction un récit particulier et, sur un point, contradictoire avec ceux de Jean et de Luc : ce n'est plus, suivant eux, sur les pieds, mais sur la tête du Christ que le parfum est épandu. — En somme, on peut bien identifier la pécheresse de Naïm et Marie de Béthanie, en ce sens qu'une femme unique, de quelque manière qu'on se la figure, oignit les pieds du Christ ; elles sont distinctes, d'autant que Marie est un personnage historique, la pécheresse un personnage imaginaire, composé par Luc, en harmonie avec la couleur de son récit. Tout ceci devient assez clair, si l'on part de ce principe que Luc, rédacteur de seconde main et déjà artiste, copie Marc (le protévangile grec), en y mêlant des traditions hétérogènes, parfois johanniques et donnant de plus aux choses un tour moral particulier (grâces octroyées aux humbles, aux pécheurs, etc...)

On pourrait, en plus, citer Lefèvre d'Étaples, les docteurs de la Réforme, dom Calmet, l'abbé Faillon, les Bollandistes, toutes sources qu'indiquait George Dancieux. Mais il est sans doute inutile de pousser plus loin cette enquête. Exact ou imaginaire, reste un fait, ou plutôt la tradition d'un fait, sur lequel, suivant leur tempérament et leur imagination, ont brodé les évangélistes. C'est

le propre de toutes les légendes. Si Marthe, sœur de Marie, semble devoir être écartée, la personnalité même de Marie demeure difficile à identifier : Marie de Béthanie ne mérita jamais d'être rangée parmi les vierges folles qui n'avaient point su garder leur vigne, et Marie de Magdala, la pécheresse de Naïm, n'est point nommée par saint Luc, qui, ce jour-là grand poète, immortalisa sa mémoire, prêtant à l'aventure contée par Jean et par Marc un savaeur qu'elle n'avait pas jusque-là. Les contes sur lesquels reposent toutes les religions perdraient à subir le crible de la critique historique. L'hagiographie et la mystique n'offrent aucun rapport avec l'enseignement des Chartes, ... et puis, ne soyons pas trop byzantins.

P.-D.

§

Le Sottisier universel.

UN IMPORTANT DISCOURS ÉLECTORAL DIM. HOOVER. Après avoir pris nettement position pour une prohibition plus efficace, le candidat démocrate plaide la tolérance religieuse. [Titres d'une information]. — *Le Petit Parisien*, 12 août.

Louis-Philippe I^{er}, roi de France. — GEORGES COURTELINE, *Boubouroche* « Select collection », p. 1.

Cinq académiciens se refusent à prendre des vacances. Ils aiment tant les forts jetons de présence. Ces Cinq sont : MM. Doumic, Barthou, Prévost, de Régnier et Bertrand. Ils ont passé leur après-midi d'hier à désigner M. André Chevrillon pour les représenter en octobre à Vouziers où l'on va rappeler le souvenir de l'académicien Hippolyte Taine. L'oncle parlera du neveu avec le plus de tendresse académique possible. — *La Volonté*, 10 août.

[Sur Fontenelle]. En 1755, le centenaire vivait encore : il avait près de quatre-vingt-dix-neuf ans. — FRANZ FUNCK BRENTANO, préface aux *Mémoires de Madame de Staël*.

« Epoque, femme et mère de vos rois », dit Agrippine. — MAX JACOB, *Deux lettres et un commentaire*, *Revue hebdomadaire*, 11 août.

Mes connaissances mathématiques ne vont pas plus avant que les multiples de deux. Dès qu'il s'agit de chiffres plus élevés... — *La Voix*, 5 août.

Dans ce temps-là on préparait entièrement l'agrégation à l'école. J'avais une licence de philosophie et je travaillais l'agrégation d'allemand sous la bienfaisante direction de Charles Andler, dont j'étais, avec Arren, le seul élève. — *Les Nouvelles Littéraires*, 10 août.

Aux distributions de prix des écoles laïques d'Etampes, les directeurs ont donné aux enfants des livres tels que *la Tentation de Saint Antoine* ou autres œuvres de ce genre... La loge maçonnique s'est fait inscrire sur la liste des donateurs pour l'école. Est-ce pour cela que l'on distribue aux enfants de telles insanités ? — *L'Ami du Peuple*, 9 août.

[La scène se passe dans l'express de Rennes à Paris.] A Dinan, un voyageur monte. — *L'Ami du Peuple*, 10 août.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.